

L'ÉLITE DES CONTES

DU

SIEUR D'OUVILLE

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été fait un tirage en GRAND PAPIER à

30 exemplaires	sur papier de Chine	(nos 1 à 30).
30 —	sur papier Whatman	(nos 31 à 60).
200 —	sur papier de Hollande	(nos 61 à 260).
260 exemplaires numérotés.		

L'ÉLITE DES CONTES

DU

SIEUR D'OUVILLE

RÉIMPRIMÉE

Sur l'édition de Rouen 1680

AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES

PAR G. BRUNET

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

—

M DCCC LXXXIII



AVANT-PROPOS

« Le peuple arabe est un peuple conteur. »

CETTE assertion de Voltaire ne doit-elle pas s'appliquer au peuple français? De tout temps il a aimé les contes. Au moyen âge il écoutait avec délices le récit de ces fabliaux qui constituent une portion si remarquable de notre ancienne littérature; des publications importantes sont loin d'avoir épuisé tout ce que les manuscrits des grands dépôts publics possèdent en ce genre.

Dès que l'imprimerie a pris quelque essor en France, elle s'empresse de mettre au jour des nouvelles, c'est-à-dire des contes. En 1486, un des plus éminents ancêtres de la typographie parisienne, Antoine Vérard, fait paraître la première édition des *Cent Nouvelles nouvelles;* il en donne peu de temps après une réimpression non datée. Ce recueil est derechef mis sous presse, en 1505, chez Nicolas Desprez; Michel le Noir et Jehan Trepperel ne tardent pas, chacun de son côté, à offrir ces récits à un public qui était avide de les lire; dans le cours du XVIe siècle, plusieurs autres éditions se succèdent à Paris et à Lyon.

Il nous serait facile, en nous en tenant aux contes en prose, d'en mentionner bien d'autres collections mises au jour depuis le règne de François Ier jusqu'à celui de

Louis XIII. Le *Parangon des nouvelles honnestes et délectables* paraît à Lyon en 1531. Les *Comptes du monde aventureux* virent le jour en 1553, et deux ans plus tard surgit à Anvers un volume devenu fort rare, le *Recueil de plaisantes nouvelles.*

Les récits contenus dans les *Nouvelles Récréations* de l'infortuné Bonaventure Despériers et dans l'*Heptaméron* de Marguerite de Valois ont conservé tout leur attrait, ainsi que les *Contes et Discours* de Noël de Fail, caché sous le nom d'Eutrapel.

L'*Esté* de Benigne Poissenot et le *Printemps d'hyver* par Jacques Yver sont loin d'avoir obtenu pareille célébrité. Les *Nouveaux Récits et Contes moralisez,* par Duroc-Sort-Mannes (1576), sont à peu près oubliés, tandis que Cholières avec ses *Matinées*, ses *Aprés-disnées,* ses *Facétieuses journées,* trouve toujours des lecteurs.

Nous ne nous arrêterons ni aux *Sérées* de Guillaume Bouchet, ni aux *Facétieux devis et plaisants contes* par le sieur de Moulinet, ni au *Chasse ennuy* de Louis *Garon,* ni aux *Heures perdues* dont l'auteur ne s'est désigné que par les initiales R. O. M., et nous laissons de côté d'autres collections antérieures à celle que nous reproduisons.

Disons quelques mots de l'écrivain auquel nous avons affaire.

Antoine Le Métel, sieur d'Ouville, avait vu le jour à Caen, mais la date de sa naissance est inconnue; il vint à Paris et consacra à la littérature les loisirs que lui laissait sa profession d'ingénieur; les circonstances de sa vie sont restées dans l'obscurité; il était frère du fameux Boisrobert, un des plus beaux esprits de l'époque et qui avait le talent d'amener le rire sur les lèvres du sévère cardinal de Richelieu, fort peu disposé habituellement à se livrer à des accès de gaieté.

On ignore l'époque de son décès ; mais en 1657 l'abbé de Marolles le signale dans ses *Mémoires* comme n'existant plus. Ce fut sans doute à la demande de quelque libraire, désireux de publier un ouvrage d'un débit facile, qu'il rédigea le recueil auquel il donna pour titre : *Les Contes aux heures perdues, ou le Recueil de tous les bons mots, reparties, équivoques, brocards, simplicités, naïvetés, gasconnades et autres contes facétieux non encore imprimés.* C'était s'avancer un peu trop, car une certaine quantité de ces *bons mots, reparties,* etc., se trouvaient déjà dans le *Moyen de parvenir* et dans d'autres collections, telles que le *Tombeau de la mélancholie* et le *Facétieux Réveilmatin des esprits mélancholiques,* 1643. Les *Facéties* de Pogge, les *Facéties et Motz subtilz* (traduits de l'italien de L. Domenichi et souvent réimprimés à partir de 1548), avaient également servi de modèle à d'Ouville qui se gardait bien de faire de longs récits; il tenait à ce que ses lecteurs arrivassent rapidement au but.

La première édition que signale l'oracle des bibliographes, M. J.-Ch. Brunet, dans le *Manuel du Libraire* (cinquième édition, t. III, col. 263), est celle de *Paris, Toussaint Quinet,* 1644, 2 vol. in-8o ; il en avait paru un dès 1641 ; il existe une réimpression d'*Amsterdam*, 1732 ; sans parler de celle de *Rouen*, 1680, de *Lyon*, sans date, de *La Haye*, 1703, qui portait le titre d'*Élite des Contes du sieur d'Ouville.*

Ces mêmes anecdotes, rangées dans un ordre différent, augmentées de traits empruntés à d'autres auteurs et offrant aussi des suppressions, ont été publiées sous le titre de *Récréations françoises, Rouen*, 1663, *en Utopie* (Hollande), 1681, ou sous celui de *Nouveaux Contes à rire, Paris,* 1678 et 1692, *Amsterdam,* 1690, *Cologne* (Hollande), 1702, *Cologne* (chez Roger Bontemps, Hollande),

1710. Ces réimpressions hollandaises sont accompagnées de vignettes d'une exécution typographique soignée, tandis que celles des plus anciennes impressions françaises sont détestables.

Ici se présente un petit problème littéraire.

Est-ce à d'Ouville qu'il faut attribuer la composition du recueil qui porte son nom? Il a été avancé que l'honneur (honneur s'il y a) d'avoir formé cette compilation revenait à Boisrobert, qui avait emprunté le nom de son frère, et celui-ci aurait laissé faire.

Quelques écrivains ont émis à cet égard des opinions contradictoires; selon La Monnoye, c'est Boisrobert qui est en cause, tandis que d'Artigny et l'abbé Goujet s'en prennent à d'Ouville; La Monnoye, étant plus rapproché de la moitié du XVIIe siècle, est peut-être le plus digne de foi.

Quoi qu'il en soit, on ne conteste pas à notre d'Ouville la paternité de dix pièces de théâtre, une tragédie, les *Trahisons d'Arbiran*, une tragi-comédie, les *Morts vivants*, et dix comédies. Ces pièces, qui furent fort bien accueillies du public, ont été imprimées séparément à Paris de 1638 à 1650; il serait difficile aujourd'hui d'en former la réunion complète; l'une d'elles, *Aimer sans savoir qui*, copie le titre d'une des comédies de Moreto : *Amar sin saber á quien*; la *Coeffeuse à la mode* mérite d'être distinguée au milieu de ces productions tombées dans l'oubli, elle offre quelques détails de mœurs dignes d'être saisis au passage.

En énumérant ces diverses pièces dans le *Catalogue de la Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne (t. I, p. 259, nº 1170), M. Paul Lacroix ajoute : « D'Ouville, qui avait lu et goûté nos vieux conteurs français, leur a emprunté des traits fort comiques et des scènes vraiment fort divertissantes. »

D'Ouville voulut aussi faire connaître à la France les richesses de la littérature étrangère ; le mariage d'une infante d'Espagne avec un de nos rois avait déjà, avant l'union de Louis XIV avec l'insignifiante Marie-Thérèse, mis à la mode, chez nous, les beaux esprits castillans. Parmi les productions en vogue au delà des Pyrénées, figuraient les récits d'une noble dame, dona Maria de Zayas Sotomayor, dont les *Novelas amorosas y exemplares*, publiées pour la première fois en 1635, obtinrent un succès attesté par de nombreuses éditions; elles ont même été reproduites à Paris, en 1847, par le polyglotte libraire Baudry.

Une traduction de cinq nouvelles seulement (l'ouvrage espagnol en contient vingt) parut sous le nom de Le Metel, *Paris*, *de Luynes*, 1650. Une autre traduction anonyme vit le jour à Paris en 1680 et fut promptement reproduite. Notons en passant que Scarron connaissait bien ces *Novelas* qui offrent un mérite réel; il s'est approprié trois de ces historiettes dans un de ses recueils, et il en a utilisé une quatrième dans le chapitre XIV du *Roman comique*.

Ce ne fut pas la seule production castillane que d'Ouville voulut faire connaître en France ; un conteur fécond, don Alonso Castillo de Solorzano, auteur des *Tardes entretenidas* et des *Aventuras del bachiller Trapaza,* avait abordé le genre *picaresco,* alors fort à la mode, auquel on doit *Guzman d'Alfarache,* et la *Vida del escudero Marcos de Obregon,* genre qui offre une analogie frappante avec le réalisme, avec le naturalisme auquel notre époque fait un accueil empressé. Castillo lança à Madrid en 1635 la *Garduña de Sevilla y Anzuelo de las borsas;* le livre trouva de nombreux lecteurs, les libraires le reproduisirent, et en 1661 un éditeur fort connu à Paris à cette époque, Billaine, en publiait une traduction française avec un titre, reproduction

fidèle de l'original : *La Fouine de Séville ou l'Hameçon des bourses;* cette version reparut en 1731, avec un intitulé modifié : *Histoire de Dona Rufina, courtisane de Séville;* l'une et l'autre impression désignent comme traducteur Le Métel, sieur d'Ouville, ce qui n'a point empêché de dire qu'il s'était de nouveau prêté à placer sa signature sur une œuvre de Boisrobert.

Nous conviendrons que parmi les anecdotes racontées par d'Ouville il en est bon nombre qui sont médiocrement spirituelles, et qui s'exposent au reproche de trivialité, parfois de grossièreté; mais il faut observer qu'à l'époque de Louis XIII le goût du public était bien loin d'être épuré; on voulait rire, on était peu difficile, pourvu qu'on fût amusé.

Des expressions trop crues se rencontrent dans les *Contes* que nous reproduisons, mais elles ne choquaient alors personne; on les retrouve même dans les sermons que prononçaient en chaire de zélés prédicateurs et qu'on imprimait pour l'édification des fidèles.

Il y a tout lieu de croire que parmi les anecdotes de tout genre qui forment le recueil qui nous occupe, de nombreux faits réels se retrouvent; rien n'était plus commun à cette époque que les tours de filous, les exploits de voleurs. Divers écrivains s'en étaient déjà constitués les historiens spéciaux.

D'Ouville avait largement emprunté à ses devanciers; les compilateurs qui sont venus après lui et qui se sont exercés dans le même genre ont, de leur côté, puisé amplement dans ce fonds commun de gaillardises et de joyeusetés qu'on retrouve partout; on en aura la preuve si l'on veut bien prendre la peine de parcourir la *Gibecière de Mome,* 1644; le *Courrier facétieux,* 1650; les *Divertissements curieux, ou le Thrésor des meilleures rencontres et mots sub-*

tils, 1654; les *Agréables Divertissements françois*, 1654; *Roger Bontemps en belle humeur*; l'*Enfant sans souci*, 1682, et bien d'autres volumes *ejusdem farinæ*, qui ne sortaient guère de la catégorie des livres de colportage et qui sont aujourd'hui l'objet des convoitises des bibliophiles; on les recouvre de maroquin, et, dans les ventes publiques, ils atteignent des prix souvent fort élevés.

Il serait sans doute inutile de se livrer à un long exposé des sources et des imitations des contes qu'a recueillis d'Ouville; ce travail a été entrepris pour des productions plus importantes, notamment pour les *Cent Nouvelles nouvelles*. (Voir l'édition de M. Le Roux de Lincy.)

Ici ce serait superflu. Accompagner d'un long commentaire les gaietés du compilateur normand, ce serait lui faire trop d'honneur; toutefois, nous demandons la permission de placer à la suite de ces récits quelques notes que nous a suggérées la lecture de ces anecdotes, notes sans prétention et que nous n'avons voulu faire ni trop nombreuses ni trop étendues.

Nous aimons à croire que le public auquel nous nous adressons pensera, comme nous, que d'Ouville (ou si l'on aime mieux Boisrobert) ne pouvait être oublié dans une collection où nous reproduisons les principaux conteurs en prose, les *novellieri* français; les éditions anciennes laissent fort à désirer, mais leur rareté les a fait parvenir à des prix exorbitants; elles méritaient de reparaître sous une forme plus accessible comme témoignage de la vieille gaieté gauloise.



L'E'LITE
DES
CONTES
DU SIEUR
D'OUVILLE.

Premiere Partie.

Augmenté en cette Edition.



A ROUEN,
Chez LOUIS CABUT, sur le Quay,
à l'Etoille Brillante.

M. D C. LXXX.



L'ÉLITE DES CONTES

DU SIEUR D'OUVILLE

Naïveté d'une jeune femme à son mary la premiere nuit de ses nôces.

Une jeune fille ayant été un an entier fiancée avec un jeune homme de fort bonne volonté, il la sollicita plusieurs fois durant cette année de vouloir contenter ses desirs, et de mettre à fin leur mariage, dont quelques obstacles retardoient l'accomplissement en ce qui est des ceremonies de l'Eglise; mais cette jeune fille, sourde à toutes ses prieres, ne lui voulut rien accorder, quoy qu'elle en fût tous les jours extrémement importunée, dont le jeune homme se réjoüissoit en luy même, croyant que ce refus procedoit d'une grande retenuë et honnêteté qu'il estimoit être en elle. Enfin l'heureux jour de leur mariage arrive. Aprés que le jour se fût passé en bals et festins, il fût question d'aller coucher la mariée; son homme ne tarda gueres. Comme il fut dans le

lit avec elle, il luy dit : « Et bien ! mamie, c'est à ce coup que je vous tiens, et que vous ne sçauriez plus me refuser ce dont il y a si long-tems que je vous importune, maintenant que je suis en plein pouvoir, et qu'il n'y a plus de moyen de s'en dedire. Je vous veux franchement avoüer que vous avez tres-bien fait de ne m'avoir rien voulu accorder auparavant nôtre mariage, et que je ne le faisois que pour vous éprouver : car, si vous eussiez été assez facile pour condécendre à ma volonté, je vous proteste que je ne vous aurois jamais épousée. » A quoy la jeune fille, sans considerer ce qu'elle disoit, repart tout à l'heure : « Vrayement je n'avois garde d'être si sotte ; j'y avois déja été attrapée deux ou trois fois. » Je vous laisse à penser si le jeune homme demeura satisfait de cette naïveté ; mais il le fut encor moins quand il ouït une risée de jeunes hommes qui s'étoient exprez cachez auprés de son lit, comme on a coûtume de faire en pareilles occasions, qui en allerent faire le conte par tout, dont le pauvre homme pensa mourir de honte, et fut long-tems qu'il n'osoit sortir du logis, mais à la fin on s'accoûtume à tout.

Autre sur le même sujet.

UNE jeune fille de l'humeur de la precedente fut recherchée de mariage par un jeune homme de sa sorte, à qui son pere et sa mere l'accorderent, et, parce qu'ils n'avoient point d'autres enfans, ils furent bien aises de ne l'éloigner point de chez eux,

et de la tenir elle et son mary en leur compagnie, comme ceux qui devoient heriter de tout leur bien Le mary donc étant, la premiere nuit de ses nôces, couché avec sa femme chez son beau-pere, auparavant que de venir aux prises avec elle, il commence à luy faire un sermon de l'excélence du mariage, du devoir en quoy les femmes étoient obligées envers leurs maris, et de l'amour reciproque qu'ils devoient avoir l'un pour l'autre, luy disant : « Mamie, l'homme et la femme ne doivent être qu'une chair en deux corps; c'est un sacrement qui les lie l'un avec l'autre de sorte qu'ils ne doivent avoir rien de separé, et, jusques à leurs plus secrettes pensées, elles doivent être communes entr'eux. C'est pourquoy ils ne se doivent rien celer l'un à l'autre. Je vous diray donc librement (car j'aime mieux que vous le sçachiez de moy que quelque flateur vous le vînt dire aprés, qui nous pourroit mettre en mauvais ménage) qu'avant que je vous connusse (et en cela je ne vous ay point fait de tort, puisque je ne vous avois encor rien promis), il y a environ quatre ans que je devins amoureux d'une jeune fille, qui fut assez facile pour m'accorder ce que je desirois d'elle; en un mot, elle me permit ce que vous ne me sçauriez à present refuser, et de nôtre couche nâquit un jeune garçon qui est extrémement gentil, et qui peut avoir environ trois ans; je le tiens chez un de mes amis, et, si vous le trouvez bon, je le feray un de ces jours venir chés moy, pourvû que vous me promettiez de ne le point mal-traiter et de l'aimer pour l'amour de moy : il ne sçauroit faire tort à ceux qui proviendront de nôtre mariage, puis

que, n'étant que fils naturel, il n'aura rien à disputer avec eux pour nôtre succession, de laquelle par nos loix il est exclus. » La jeune femme répondit sur l'heure : « Vrayement, mon amy, je suis bien aise que vous me parliez avec tant de franchise ; je serois bien de mauvaise humeur si je le trouvois mauvais, je vous assure ; amenez-le quand il vous plaira, je l'aimeray comme s'il étoit à moy. Et, puis que vous l'avez si librement avoüé, et que vous m'aprenez qu'étans à present ce que nous sommes, nous ne devons rien celer l'un à l'autre, et que nous ne devons avoir qu'un cœur et qu'une ame, je vous avoüe aussi franchement qu'un jeune homme m'a fait une petite fille qui est à nourrice et qui peut avoir environ deux ans : ce fut sous promesse de mariage, car je ne luy voulus accorder autrement ; mais le méchant m'a trompée, dont sans doute Dieu le punira. Je ne m'en repens pas pourtant, d'autant que j'ay mieux rencontré en vous que je n'ûsse fait en luy, puis que je ne vous connoissois pas. Ils sont d'âge aprochant l'un de l'autre, et, quand ils seront grands, si vous le trouvés bon, nous les pourrons marier ensemble et leur donner telle part en nôtre succession que vous le jugerez. » Je vous laisse à penser si ce jeune homme fût étonné de ce discours. Il en fût si surpris que, sans pouvoir répondre une seule parole, il se leve d'auprés de sa femme nû en chemise (c'étoit en esté qu'il faisoit assez chaud), sort hors de sa chambre, et, trouvant par hasard dans la court le bast d'un asne, il le met sur son dos, criant tout haut : « Je suis bâté ! je suis bâté ! » Son beau pere, qui ne dormoit pas pour lors, oyant

cette voix qui repetoit par plusieurs fois une même chose, s'en étonna, et, ayant réveillé sa femme, luy dit : « Que veut dire nôtre gendre, de s'être levé d'auprés de sa femme et de tenir de tels discours? Allez un peu voir ce que c'est, mamie : elle est assez sotte pour luy avoir tenu quelque propos qui le peut avoir obligé à cette extravagance. » La mere de la nouvelle mariée met un cotillon sur elle, des mules à ses pieds, et va trouver sa fille au lict; entrant dans sa chambre, elle ferme la porte sur elle; son mary, curieux de sçavoir ce que c'étoit, la suit tout doucement jusqu'à la porte de la chambre de sa fille, dans laquelle ne pouvant entrer pour avoir trouvé la porte fermée, se met à écouter par le trou de la serrure. La mere, par l'intelligence de laquelle sa fille avoit eu cet enfant (car autrement il ne luy eût pas été si facile de le celer), luy dit : « Quelles sottises as-tu dit à ton homme, pour l'obliger à se promener dans cette cour et à tenir les discours qu'il tient? — Moy, ma mere, répondit la jeune fille toute étonnée, je ne luy ay rien dit qu'il ne m'ait dit auparavant, et que je ne fusse bien obligée de luy dire. Il m'a fait un long discours des choses à quoy les femmes étoient obligées envers leurs maris, et les maris envers leurs femmes, disant que, n'étans tous deux qu'une ame et qu'une chair, nous ne devons avoir qu'un cœur et qu'une volonté, et partant que nous ne devions rien celer l'un à l'autre. Et là dessus il m'a avoüé qu'il avoit un petit bâtard; sur quoy je luy ay dit, y croyant être obligée, que j'avois une petite bâtarde, et que nous les pourrions marier quelque jour ensemble s'il le trouvoit

bon. Cela doit-il être suffisant de le mettre en si mauvaise humeur? — Comment, bête que tu es, dit la mere, as-tu point de honte de luy avoir été dire cela? Ne sçais-tu pas qu'il devoit être le dernier à le sçavoir, et combien cela t'importoit? Vois-tu bien, quand j'ay épousé ton pere, j'en avois déja eu trois, et il n'en a jamais rien sçû. » Le mary, qui, comme nous avons dit, écoutoit à la porte, surpris d'oüir une chose dont il ne s'étoit jamais douté, sort de là, et, se rencontrant dans la court avec son gendre, qui disoit de son côté : « Je suis bâté », il écrioit de l'autre : « Je suis sanglé ». De façon qu'ayant l'un de l'autre apris l'histoire, force leur fut de se consoler, puis qu'il n'y avoit plus de remede. En effet, il vaut mieux demeurer dans l'ignorance que d'être sçavant à ses dépens : tout homme qui s'efforce à vouloir écouter ce que l'on dit de luy ressemble à ceux qui portent de la chandelle au privé, cherchans ce qu'ils ne voudroient pas trouver.

D'une jeune veuve à son mary la premiere nuit de son second mariage.

Une jeune veuve assez jolie, qui avoit été peu de temps avec son premier mary, et s'y étant bien trouvée, il luy prît envie d'y retourner; s'étant donc remariée à un jeune homme d'assez bonne mine, mais de fort mauvais jeu (et c'est où les jeunes filles et femmes sont souvent trompées, étans obligées de prendre un mary au hazard, comme quand

on tire à la blanque), le jour des nopces se passe en bals et festins. Comme ce vint la nuit, et que la mariée, étant lasse de dancer, vouloit passer le tems à un autre exercice, les dames conviées la menerent au lit, où le marié la voulant suivre, les garçons de la fête l'en empècherent, disans qu'il n'en seroit pas quitte à si bon marché, et qu'ils vouloient boire de l'hypocras tout leur saoul. Ils le remenerent en bas, et se mirent à boire jusques à deux heures aprés minuit, que le marié leur donna congé, plus desireux qu'ils luy dissent adieu pour l'épargne de sa bourse que pour le contentement qu'il esperoit avec sa femme, avec laquelle il n'alloit coucher qu'à regret, se doutant bien que ses armes n'étoient pas à l'épreuve du choc qui les attendoit. Il monte donc seul à la chambre, où la nouvelle mariée, qui l'attendoit avec impatience, étonnée de son long retardement, ne put s'empècher de luy dire qui l'obligeoit à tarder tant. « Ah! mamie, ce dit-il, ils nous en ont bien baillé, ces beaux beuveurs d'hypocras; nous en aurons pour un bel item à l'apothicaire. — Comment, mon amy, ce luy dit-elle, faut-il songer à cela à cette heure? Venez vous coucher, je vous prie, nous en parlerons une autre fois. » A quoy le marié répondit : « Quoy! vous n'en faites pas plus d'état que cela? Je m'assûre qu'ils en auront bû pour plus de vingt francs. — Et bien, dit la mariée, qu'importe? Il les faudra payer; nous aurons demain assez de temps pour songer à cela; venez donc vîtement vous coucher. — Combien pensez vous, répondit le marié, que nous aura bien coûté le festin de nos nopces? — Et, mon amy, dit-elle, dequoy

vous mettez-vous en peine à cette heure? N'est-il pas assez tard pour se venir coucher? — Nous n'en serons point quittes, dit-il, pour cinquante écus. — Et bien, dit la mariée, quand nous les aurons payez, nous n'en devrons rien; cela est-il capable de nous envoyer à l'hôpital? — Ah! vrayement, reprit le marié, je ne songeois pas à la patisserie. Assurément, mamie, il nous coûtera bien prez de soixante écus. — N'avez-vous point de honte, dit elle, de songer à cela à cette heure? Venez vous coucher; n'aurons-nous pas assez de temps demain pour cela? » Luy, là dessus, se met à se promener à grands pas par la chambre, calculant avec ses doigts; et, ne pouvant pas bien trouver son compte, tire des jettons de sa poche, et, s'accoudant sur la table, se met à jetter toute sa dépense, disant : Tant pour le tavernier, tant pour le rotisseur, tant pour le boulanger, patissier, etc., que cette pauvre femme, qui s'attendoit bien passer la nuit en autre chose, en étoit au desespoir. A la fin il luy dit : « Mamie, je vous proteste que nous n'en serons point quittes pour deux cens livres. » Cette pauvre femme étoit plus morte que vive, voyant la flegme de cet homme icy qui paroissoit de glace, où un autre eût été tout en feu. Avec les plus douces paroles du monde elle le solicite de se coucher. Il luy répond qu'il avoit froid, elle fait allumer du feu; il se chauffe, songeant toûjours aux dépens de son festin; mais, se voyant pressé par la pauvre mariée de se coucher, qui commençoit déja à avoir mauvaise opinion de son fait, ne pouvant plus reculer, se détache avec autant de peine qu'un écolier à qui son regent veut donner

le foüet. Enfin il se dépoüille, et se couche auprés de sa femme, qui l'attendoit en bonne devotion; mais elle fut toute étonnée qu'au lieu de carresses qu'elle attendoit de luy à cet abord, il commence à faire le signe de la croix, et à dire son service tout haut, qui dura bien trois quarts d'heure, auquel elle ne croyoit jamais qu'il dût trouver la fin; mais, ayant achevé, au lieu de se tourner vers elle, il se couche de l'autre côté, et, luy tournant le dos, il se mit à dormir, et à ronfler si haut que la pauvre femme demeura toute étonnée, disant en elle-même : « Dieu! quel homme est cecy? A-t'on jamais oüy parler de choses pareilles? » Et, ne pouvant se resoudre à s'endormir de la façon, ayant esperé un autre traitement, elle commence par plusieurs fois à se tourner rudement d'un côté et d'autre pour l'obliger à se réveiller. Ce que voyant le pauvre nigaud, luy dit : « A qui en a cette tourneuse icy? On ne sçauroit dormir pour elle. » A quoy elle rêpond : « Je pense bien, si j'étois bien embrochée, je ne tournerois point, car la viande bien embrochée ne tourne pas à la broche. » Mais tout ce discours fut inutile, et n'empêcha point son homme de dormir, ce qûe par necessité il fallut qu'elle fist aussi, ne pouvant faire autre chose, ou pour le moins d'en faire le semblant. Environ sur la mi-nuit, il prît une certaine convulsion de bonne volonté à ce pauvre homme, qui, se tournant devers sa femme, qui faisoit semblant de dormir, luy dit en la poussant : « Jeanne! Jeanne! » A quoy elle ne répondit rien, sinon en ronflant. L'ayant poussée par plusieurs fois, et voyant qu'elle ne luy répon-

doit point, se tourne de l'autre côté, disant : « Réponds si tu veux. » Elle, qui croyoit qu'il devoit faire davantage d'instance, fut fâchée de n'avoir pas répondu du premier coup; mais, feignant sur l'heure de se réveiller, elle se met à bailler, toussir et cracher, pour luy témoigner qu'elle étoit éveillée; mais, l'envie étant passée au bon homme, qui ne tenoit pas si serré, ne luy répondoit rien. Ce que voyant la femme, elle le pousse, disant : « Gervais, qu'est-ce que vous me vouliez tantost? — Rien, » luy répondit-il assez brusquement, de façon qu'elle fut contrainte de prendre patience et de passer ainsi le reste de la nuit. Sur les huit heures du matin, voyant que son homme ne luy demandoit rien, elle s'assit sur le chevet de son lit, et, aprés avoir attendu en vain assez long-tems, elle se resolut de s'habiller. Elle prend son corps de cotte en faisant le signe de la croix, et commençant à se lacer, et ayant commencé à dire son *Pater,* elle prend son cotillon; mais, avant que de le jetter sur elle, elle pousse derechef son homme, luy disant : « Gervais, n'avez-vous que faire de moy devant que je prenne mon cotillon? — Non, » luy répondit-il; et sur l'heure, le jettant sur ses épaules, sort du lit, achevant son *Pater* et le reste de ses oraisons, aussi satisfaite que quand elle y étoit entrée. Je ne sçay si la nuit ensuivant il repara sa faute, je m'en raporte à ce qui en est.

D'une jeune veuve nouvellement remariée, et de la premiere nuit de ses secondes nôces.

Une jeune veuve extrémement belle avoit été mariée en premieres nôces à un vieillard âgé de soixante et dix ans, avec qui elle avoit été seulement deux ans sans avoir goûté les plaisirs du mariage : car elle étoit aussi pucelle que le premier jour de ses nôces, quoy qu'elle ne le crut pas être, car, extrémement simple comme elle étoit, elle s'imaginoit que les autres maris n'en faisoient pas davantage à leurs femmes que le sien luy en avoit fait. Pour le moins luy avoit il fait accroire ; mais il n'en est plus de si niaises en ce tems icy. Son vieux mary étant mort, on parle de la remarier ; mais, pour le peu de contentement qu'elle avoit eu en mariage, ne s'imaginant pas qu'on en reçût davantage, elle n'y vouloit point entendre. Ses parens neanmoins la marierent à un verd-galand de fort bonne mine. La premiere nuit de leurs nôces, étans couchez ensemble, il luy demanda : « Mais est-il possible, mamie, que ce vieux bon homme vous pût carresser ? — Ouy vrayement, mon amy, dit-elle. — Et combien de fois vous accolloit-il la nuit ? luy demanda-t'il. — Sept ou huit fois toutes les nuits, luy répondit-elle. — Comment, sept ou huit fois toutes les nuits ? luy dit-il ; cela ne peut pas être. — N'en doutez point, cela est tres-certain, » dit-elle. Luy, voyant bien que cela étoit impossible à un

homme de son âge et qu'il falloit assûrément qu'il luy en eût baillé à garder, la connoissant d'humeur assez simple pour luy en avoir fait accroire, luy dit : « Mais encore, mamie, comment vous faisoit-il? — Il me baisoit, disoit-elle, m'embrassoit, et puis avec sa main me donnoit de petits coups disant : « Poisson, poisson, poisson. » — Est ce là tout ce qu'il vous faisoit? luy dit-il. — Oüy, mon amy, répondit-elle. — Or, dit-il, je vous veux bien accoller d'une autre façon, » et, disant cela, commence à luy aprendre un jeu qu'elle ne sçavoit pas encore. « Comment! mon amy, luy dit-elle, que voulez-vous faire? — Vous le verrez à cette heure, » luy dit-il, et, en disant cela, acheve de la faire femme. « Ah! Dieu! luy dit-elle, que faites-vous là, mon amy? — Un vieux mary, luy répondit-il, vous donnoit le poisson tout sec, et moy, j'y mets la sauce. — Helas! dit-elle, je l'avois toûjours bien entendu dire, que la sauce valoit mieux que le poisson. »

D'une jeune femme à son mary.

UN jeune homme ayant épousé une jeune fille d'un honnète bourgeois de Paris, le pere promit à son gendre vingt mil livres en mariage; mais, n'ayant point d'argent comptant, il dilayoit toûjours le mariage jusques à ce qu'il en eût reçû. Le jeune homme, extrémement amoureux, ne pouvant davantage attendre, demanda à son beau pere quand il esperoit avoir de l'argent; il luy en promit sans

faillir dans huit jours. Cet amoureux luy dit que, s'il l'assûroit de cela, il épouseroit sa fille dés l'heure, pourvû qu'il luy promît de n'y manquer. Le mariage donc se fait. Les huit jours s'écoulent assez doucement pour eux, et quinze jours même aprés, sans que le pere de la fille eût moyen de bailler la somme promise; son gendre, s'en étant plusieurs fois plaint à luy, mais inutilement, se fâche à la fin, et luy jure que sa fille en pâtiroit, et qu'il la tourmenteroit de sortes toutes les nuits jusques à ce qu'il fût payé, qu'il la reduiroit en un étrange état, et, pour mettre ses menaces en execution, étant retourné au logis, luy dit ce qu'il avoit resolu de faire; et, la nuit étant venuë, il la tourmenta de sortes, mais si agreablement pour elle qu'elle souhaitoit que son pere ne payât jamais son mary, afin de luy faire toutes les nuits un pareil traitement. Tous les jours il revenoit trouver son beau-pere pour renouveller ses plaintes, mais, n'ayant pas plus de raison de luy que les autresfois precedentes, il s'en alloit au logis, et dans le lit déchargeoit sa colere sur sa femme, qui n'en étoit nullement marrie. Mais, comme il ne pouvoit pas toûjours continuer cette vie là, il fut à la fin contraint de laisser sa femme en repos, pour y être luy-même. Ce que voyant sa femme, et qu'il y avoit de la discontinuation à son travail, elle luy dit : « Mon amy, je crois que mon pere vous a maintenant payé. »

D'un fiancé à sa fiancée.

UN jeune homme étant fiancé avec une fort belle fille, en attendant la journée des épousailles il la voyoit tous les jours; comme il devisoit un jour à la fenêtre avec elle, il vit passer une jeune fille par la ruë; il la montra à sa maîtresse, luy disant : « Regarde cette jeune fille qui passe : j'ay autrefois hanté fort facilement en sa maison, et j'ay même eu quelque bonne volonté pour elle, mais je l'ay trouvée si sotte que j'en ay été entierement dégoûté. Sçavez-vous bien qu'elle me permit un jour de coucher avec elle, et qu'elle fut si sotte de l'aller incontinent dire à sa mere? — Ah! la bête! répondit-elle, vrayement, toutes les fois que nôtre grand valet a couché avec moy, je n'avois garde de l'aller dire à ma mere. » Je vous laisse à juger qui étoit la plus spirituelle des deux.

De deux nouveaux mariez.

UN homme âgé de trente cinq ans ou environ, ayant été toute sa vie extrémement débauché envers les femmes, en quoy il avoit dépencé une bonne partie de son argent, ses amis, pour le retirer de ses débauches, luy conseilloient de se marier. Ils luy trouverent une fille de l'âge d'environ

vingt-cinq ans, et, les parties étans d'accord, on prend jour pour le mariage. Le marié, avant que de s'assujettir à une seule femme, alla prendre congé de toutes celles qu'il avoit auparavant entretenuës, leur disant que pour son repos on luy avoit conseillé, ayant dissipé la pluspart de son bien, de prendre une femme qu'il avoit trouvée assez accommodée. Ces femmes, pour l'amour de luy, le treuverent bon, et lui dirent que, pour reconnoître une partie des liberalitez qu'il avoit exercées envers elles, elles vouloient assister à son mariage, et chacune d'elles luy faire un present, ce qu'elles firent durant que le monde étoit assemblé. Toutes ces femmes entrerent chacune avec son present, dont étonnée la nouvelle mariée, elle demanda à son mary quelles étoient ces dames; il lui répondit : « Mamie, ce sont toutes les maîtresses que j'ay cy-devant entretenuës, qui, ayans reçû force bien de moy, me viennent toutes faire chacune un present. — Comment! luy dit sa femme, que ne m'avertissiez vous de cela? Je l'usse aussi fait sçavoir à tous mes galands à qui je me suis abandonnée, qui sans doute sont bien en plus grand nombre, et ils m'auroient fait chacun un present aussi; j'en eusse eu plus la moitié que vous. »

D'une nouvelle mariée et de son mary.

UNE jeune femme de la même humeur que les precedentes treuva un tel goust au déduit de la premiere nuit de ses nôces qu'elle obligea son mary

à y mettre toutes ses forces; et les nuits suivantes, quoy qu'il y fît tout son pouvoir, il ne la pouvoit contenter. Au bout de huit ou dix jours, ne pouvant pas faire ce qu'il avoit fait au commencement, sa femme se plaignit à luy, luy reprochant qu'il avoit peu de courage et de force; mais il luy dit : « Comment! mamie, pensez-vous que les choses puissent toûjours durer? Ne voyez vous pas que le hoyau de nôtre jardinier, encor qu'il soit de fer, avec le tems s'use, et que de fois à autre il le faut refaire? Je vous laisse à penser si ce qui n'est pas d'une matiere si dure peut resister sans aller à l'ouvrier? Si vôtre pere m'ût baillé de l'argent de mon mariage, j'aurois eu de quoy le faire refaire. » La femme, qui étoit extrémement simple, le crût, et luy demanda s'il falloit beaucoup d'argent pour cela. « Oui vrayement, mamie, dit-il, car on ne trouve pas quantité d'ouvriers expers en cela, et les habiles se font bien payer. — J'ay, dit la femme, environ quarante écus en or qu'il y a long-temps que je garde, et que j'avois durant que j'êtois fille; j'aime mieux, si cela suffit, vous les donner pour ce sujet. » Le mary, qui ne demandoit pas mieux que de s'aller promener quelques jours pour reprendre haleine, dit qu'il croyoit que cela étoit plus que suffisant. Il prend cet argent, et va se promener douze ou quinze jours à la campagne, faisant grande chere aux dépens de l'argent de sa femme. Comme il fut bien refait, il revint; sa femme le caresse, ils couchent ensemble, et elle connut bien qu'il étoit en bien meilleur état que quand il partit; elle luy demanda : « Combien il m'a coûté? — L'ouvrier, ayant vû celuy dont je

m'étois servi en l'état qu'il étoit, m'a dit qu'il étoit tellement usé qu'on n'en pourroit jamais rien faire qui vaille, de sorte qu'il m'en a fallu acheter un tout neuf qui me coûte bien de l'argent. Je luy ay baillé vos quarante écus, il m'a fait credit du reste. — Et qu'avés-vous fait du vieil? lui demanda-t-elle. — Qu'en eussé-je fait? luy dit-il; je l'ay laissé là. — Vrayement, mon amy, luy dit-elle, puis que cela est si cher, vous deviés l'avoir raporté; il eust bien encor servi à ma mere. » Aprés, voyant que cela luy coûtoit tant, elle se montra un peu plus retenuë, de peur qu'il ne le fallût souvent refaire, car leur revenu n'y eût pas satisfait.

De deux nouvelles mariées.

DEUX jeunes filles voisines l'une de l'autre, et grandes amies, ayant été mariées en même jour, le lendemain de leurs nôces, l'une, ayant visité l'autre, s'informe des particularités de cette premiere nuit, car, étans fort familieres, elles ne se celoient rien l'une à l'autre. Une d'elles interroge sa compagne combien son mary l'avoit embrassée de fois cette nuit; elle lui répondit qu'il l'avoit embrassée sept fois. « Comment, sept fois! lui dit-elle; que vous êtes heureuse, mamie! Hé Dieu! quel mary ay-je au prix de vous! Le mien ne me l'a fait qu'une seule fois. » Le lendemain elles se revirent encor, et, faisant la même question, cette premiere dit que son mary l'avoit embrassée six fois, et l'autre, se plai-

gnant, dit qu'elle n'en avoit pas plus eu que la premiere; et tous les matins, faisans entr'elles la même question, il se trouvoit que ce vaillant champion toutes les nuits en rabattoit d'une, et l'autre continuoit toûjours son petit ordinaire; tant que le septiéme jour cette premiere dit à sa compagne qu'elle n'avoit pas été mieux servie qu'elle, et que son mary ne l'avoit accollée qu'une fois. L'autre luy dit : « Pour le mien, il ne passe jamais une fois. » Le lendemain, cette premiere se vint plaindre à sa compagne, luy disant que son mary ne luy avoit rien fait cette nuit-là. L'autre luy dit qu'elle avoit toujours eu son petit ordinaire à sçavoir, une fois. Pour le faire court, le mary de cette premiere la fit jeûner autant pour le moins comme il l'avoit bien traitée au commencement, et fut douze ou quinze nuits sans lui rien faire, cependant que l'autre avoit toutes les nuits son petit fait; de sorte que la premiere, qui avoit au commencement plaint sa compagne, commença à envier son heur, et l'autre à se tenir plus heureuse que sa compagne, et demeurerent d'accord toutes deux qu'il vaut mieux avoir un petit ordinaire bien reglé que de faire de grands festins pour jeûner aprés.

Naïveté d'une jeune fille.

Une jeune fille fort jolie, mais simple jusqu'au dernier point, se promenant un jour par la ruë, rencontra de jeunes gens qui, devisans ensemble, dirent entr'eux : « Voila une jolie fille, c'est dom-

mage qu'elle est encore pucelle ; si on luy avoit ôté son pucelage, elle seroit encore plus belle de moitié. » Elle, qui ne sçavoit ce que vouloit dire cela, s'en va naïvement dire à son pere : « Mon pere, tous ceux qui me voyent par les ruës me disent que je suis fort belle, mais que c'est dommage que je sois encore pucelle, et que, si j'avois perdu mon pucelage, je serois plus belle de la moitié. Faites moy ôter mon pucelage, mon pere, je vous prie. » Le pere, étonné de cette harangue, et attribuant ce discours à sottise plûtôt qu'à liberté, de crainte qu'elle n'allât tenir ce discours à quelqu'un qui ne se feroit point prier pour luy accorder sa demande, luy dit : « Bien, ma fille, je m'en vay vous ôter vôtre pucelage. » En disant cela, il prend un bâton, et se met à ruër dessus, disant : « Sors, pucelage, hors de dessus ma fille. » Elle se met à crier, priant son pere de la laisser avec son pucelage, et qu'elle aimoit mieux n'étre point si belle. Au bout de quelque tems, un jeune homme l'étant venu rechercher en mariage, son pere luy accorde. Le jour des nôces venu, aprés le souper et les dances finies, le jeune homme, prenant sa maîtresse par la main, la veut mener coucher. Elle luy demande ce qu'il desire faire : « Coucher avec vous, ma mie, ce luy dit-il, avec dessein de vous ôter vôtre pucelage. » Elle, entendant ce discours, luy dit : « Gardez-vous en bien, je ne veux pas que l'on me l'ôte, encore que l'on m'a dit que j'en serois bien plus belle. Il y a quelque tems que mon pere me le voulut ôter, mais il me fit tant de mal que j'ay resolu de mourir avec, quand je devrois être encore plus laide cent fois. »

Ce nouveau marié, étonné de ce discours, la laisse là, et va trouver le pere de la fille, à qui il se plaignit hautement de luy avoir voulu donner une fille en mariage dont luy-même avoit voulu abuser, et que c'étoit un crime énorme, qui luy faisoit dresser les cheveux à la tête. Le pere, étonné de ce discours, fait expliquer son gendre, qui se prit à rire de la naïveté de sa fille, dont il luy fit le conte : ce qui assûra le marié, qui ne douta plus de l'honnêteté de sa maîtresse, et qui aima mieux qu'elle ne fût point si subtile que de donner sujet au monde de murmurer d'elle et de luy.

D'un nouveau marié et de sa femme.

Il y avoit un jeune homme dans Paris qui recherchoit une jeune fille en mariage, qui avoit autrefois bien fait parler d'elle, et pour ce sujet les parens du jeune homme n'y voulurent point entendre, luy representant que cette fille ne s'étoit pas bien gouvernée, et que ce seroit un reproche à toute sa race. Ce jeune homme simple fut dire à sa maistresse ce que l'on disoit d'elle, qui, beaucoup plus fine que luy, ne manqua pas à luy representer que le peuple de Paris étoit si médisant qu'elle ne s'étonnoit point si, parlant mal de tout le monde, ils ne l'épargnoient point dans leurs médisances, et que c'étoit l'ordinaire, quand on vouloit faire un mariage, de trouver de méchantes langues envieuses du bien et de la prospérité d'autruy qui tâchoient à mettre des divi-

sions pour empêcher une bonne action, et luy disoit : « Voyez-vous, mon amy, si j'étois d'aussi legere croyance que vous, on me dit mille choses de vous que je ne veux pas croire, parce que je sçay bien qu'elles sont fausses. » De sorte que, par son babil, elle amadoüe tellement le pauvre homme que, quoy qu'on luy eût pû dire, il la tenoit pour une Lucresse. Les parens du jeune homme, de crainte qu'il ne fist cette sottise-là, où ils le voyoient si fort porté, sçachans bien qu'il s'en fût repenty toute sa vie, firent défendre au curé de les épouser; ce que voyans, nos amans, qui en dépit de qui que ce fût avoient dessein de passer outre, se resolurent, par l'avis de la fille, de s'en aller sans dire mot marier à Saint-Denis en France, étant une ville absolument dépendante de leur abbé, sur laquelle l'archevêque de Paris n'avoit aucune jurisdiction. Ils s'y allerent donc marier, et, la nuit venuë, il se couche avec sa femme; mais, voyant qu'il ne rencontroit aucune difficulté à faire son entrée dans ce palais d'amour, il demeura fort triste; ce que voyant la jeune épousée, luy dit : « Qu'avez-vous, mon amy? vous paroissez tout chagrin. — Ah! mamie, luy dit-il, ne vous en étonnez point; je vois bien que ce que l'on m'avoit dit est veritable. — Comment? dit-elle, feignant de ne l'entendre point. — Que vous n'étiez pas pucelle, mamie. — Et en quoy le voyez-vous? lui dit-elle. — En quoy? répondit-il; il ne faut point être devin pour cela : ne voyez-vous pas quelles facilitez j'ay à venir à bout de vous, et que je n'y trouve aucune resistance? — Comment! luy dit-elle, mon amy, êtes-vous fol? Vous ne son-

gez pas où vous étes? Ne sçavez-vous pas que la mesure de Saint-Denis est bien plus grande que celle de Paris? » Luy, qui n'avoit point fait cette remarque, ne luy sçût rien repartir; mais le lendemain au matin, s'étant fait aporter une pinte de la mesure de Saint-Denis, et luy ayant fait voir qu'elle est quasi une fois aussi grande que celle de Paris, le pauvre nigaud prit patience, et il fut fort aisé à cette rusée de luy faire croire qu'il en étoit de même de toute autre chose, et que partant il ne se devoit point scandaliser s'il étoit là logé plus au large qu'il n'ût été à Paris.

D'une jeune damoiselle nouvellement mariée.

Un jeune gentilhomme de la campagne avoit épousé une jeune damoiselle parfaitement belle, qu'il aimoit extrémement. Comme ils furent nouveaux mariez, que son mary ne la pouvoit quitter de vûë, le roy mande toute la noblesse du païs circonvoisin, pour affaires tres-importantes, et leur ordonne de venir à Paris en diligence sur peine d'être declarez roturiers. Ce gentilhomme, se voyant forcé de quitter la presence de ce qu'il aimoit si tendrement, aprehende extrémement que quelqu'un ne subornât sa femme tandis qu'il seroit dehors, la connoissant d'une humeur grandement facile. C'est pourquoy, avant que de partir, il luy fit un long sermon de la façon dont elle se devoit comporter en son absence, et sur toute chose, pour assû-

rer ses soupçons, la conjure de luy accorder une grace. Elle luy promit, mais il la fit engager par serment de luy tenir promesse, et la grace qu'il luy demandoit étoit que, durant son absence, à quelque homme que ce fût qui parleroit à elle, elle répondroit toûjours : « Non, » sans autre discours ; ce qu'elle jura d'accomplir ponctuellement. Avec cette assûrance, il s'en va le plus content du monde, sans craindre aucun faux bond de son côté ; mais il fut bien déçû de son attente, comme vous aprendrez par la suite de ce discours. Aprés que ce mary fut party, comme cette damoiselle se promenoit dans son jardin, un jeune cavalier qui alloit aussi trouver le roy, suivant son commandement, ne sçachant quel chemin il falloit prendre, passe au long du mur de ce jardin, où cette damoiselle se promenoit, qui, étant assez bas, luy donnoit lieu de voir la damoiselle, à laquelle il dit : « Mademoiselle, est-ce icy le chemin pour aller à Paris ? » A quoy elle répondit : « Non. — Lequel est ce qu'il faut tenir, luy dit-il, Mademoiselle ? — Non, » répondit-elle. De façon que, quoy qu'il luy dît, il ne pût jamais tirer d'elle autre parole que : « Non ». Voyant cela, il voulut changer de discours, luy disant : « Mademoiselle, ne vous déplaira-t'il point que j'aye l'honneur de m'aller promener avec vous ? — Non, » répondit-elle, dont il fut extrémement joyeux ; et, continuant son discours, il luy dit : « Il ne vous déplaira donc pas de me faire ouvrir la porte ? » A quoy elle répondit : « Non, » et elle même luy ouvre la porte. Il décend de cheval, la baise, la prend par la main, et se promene avec elle ; mais,

des discours qu'il la pût entretenir, jamais elle ne luy répondoit que : « Non. » Voyant qu'il approchoit prés de midy, il luy dit : « Mademoiselle, il est tard, et vous ne voulés pas que je vous quitte? — Non, dit-elle. — Il ne vous déplaira donc pas, luy dit-il, que j'aye l'honneur de dîner avec vous? — Non, » luy dit-elle. Ils entrent ensemble, on met le couvert, ils dînent. Aprés dîné il luy dit : « Mais, Mademoiselle, il ne vous déplaira pas que je fasse mettre mon cheval à l'écurie, et que nous allions faire un tour dans le jardin? » Elle répond toûjours : « Non. » Aprés s'être long-tems promenés, il luy dit : « Je commence d'avoir apetit; il ne vous déplaira pas, Mademoiselle, que nous fassions collation, et que j'aye l'honneur de boire à vos bonnes graces? — Non, » dit-elle; ce qu'ils font, et, ayant passé ensemble le reste de l'apresdinée à la promenade, voyant qu'il étoit tard : « Mademoiselle, dit-il, il ne vous déplaira pas que j'aye l'honneur de souper avec vous, et de coucher ceans? — Non, » luy dit-elle. Ils se mettent à souper. Aprés qu'ils eurent soupé : « Mais, Mademoiselle, il ne vous déplaira pas, luy dit-il, de me donner un baiser? » Elle luy répond que non. Il la baise fort amoureusement, à quoy elle témoigna prendre plaisir. Cela l'enhardit davantage, et luy dit : « Mademoiselle, il ne vous déplaira pas que je manie ce beau sein? » Elle n'ût pas plûtôt dit que non qu'il y met la main sans aucune resistance. Aprés cela il luy dit : « Mademoiselle, il ne vous déplaira pas que nous couchions ensemble? » Elle, qui ne demandoit pas mieux, répond aussi tost : « Non. » Il la prend par la main,

la mene à sa chambre, la deshabille, et se couche auprés d'elle. Étant là, je crois qu'ils ne demeurerent pas oisifs, tellement qu'ils y furent jusqu'au lendemain matin qu'il se leve, prend congé d'elle, la remercie de ses faveurs, et, afin qu'elle se souvînt de luy, il luy fit present d'une bague qu'il avoit à son doigt, la priant de l'obliger tant que de la porter pour l'amour de luy. Aussi-tôt monte à cheval et poursuit son voyage, ravy de cette bonne fortune qui luy étoit venuë par un si grand hazard. Si tôt qu'il fut party, cette damoiselle, qui avoit une fille de chambre à qui elle se fioit extrémement, par l'aide de laquelle sans doute elle avoit fait d'autres tours, se repose entierement sur elle, sans aprehender que son mary en sçût rien à son retour. Le jour venu que le rendez-vous étoit donné, tous les gentilshommes mandez se trouverent au Louvre pour attendre les commandemens du roy, et, se promenans tous dans sa grand salle, ils viennent à discourir ensemble de choses et autres. Ce gentilhomme à qui cette bonne fortune étoit arrivée ne se put tenir d'en faire part à tous ces cavaliers, sans croire qu'il y eût aucun qui y prît interest; mais le mary de la damoiselle étoit là present, et, quoy qu'il ne nommast pas le nom de la dame, ny du village où cela luy étoit arrivé, il en donna des marques si grandes que le mary ne douta aucunement que ce ne fût sa femme : quand il n'y eût eû autre chose que d'oüir qu'elle répondoit toûjours non, qui étoit l'instante priere qu'il luy avoit faite en s'éloignant d'elle, il y en avoit assez pour assurer son soupçon. Ils furent trois ou quatre jours dans Paris, où ce mary chercha de tout son pos-

sible de faire connoissance avec ce gentilhomme, et de l'avoir pour camarade. Les trois ou quatre jours passez, ces cavaliers furent congediez du roy, parce que les choses changerent, de sorte qu'on n'avoit plus besoin d'eux, et fut permis à chacun de s'en retourner chez soy. Le mary de cette damoiselle, ayant sçû d'où étoit ce gentilhomme dont il s'étoit fait camarade, et que pour s'en retourner chez luy c'étoit son chemin de passer par sa maison, le convie de prendre un mauvais gîte chez luy. Ce gentilhomme, qui ne se défioit de rien, luy promit. Cependant le mary envoye un lacquais devant aux principaux parens de sa femme, les priant tous de se trouver chez luy à souper au jour qu'ils devoient arriver, son dessein étant d'obliger sur l'heure ce cavalier à faire cette histoire en leur presence, et leur faire voir tout haut l'affront que sa femme luy avoit fait, pour avoir lieu de la repudier. Ses parens ne manquent point de se trouver au lieu assigné, sans penser à autre chose qu'à y faire bonne chere. Le mary ne manqua point de se rendre chés luy le même soir avec son camarade, ayant fait auparavant avertir sa femme de tenir le souper prest pour toute la compagnie qu'il avoit conviée; ce qu'elle fit de bon cœur, sans se douter du piege que l'on luy tendoit. Le mary arrive exprés assés tard, afin que son hôte n'ût pas lieu de remarquer le païs; ils entrent, où ils trouvent toute la compagnie; il saluë la damoiselle, et elle luy, sans s'entreconnoître : car, ne s'étans vûs qu'une seule fois et ne se défians point de cela, il n'étoit pas trop difficile qu'ils eussent perdu la memoire l'un de l'autre. On sert à

souper, on lave les mains, et semblent tous n'avoir autre soin que de se bien réjoüir. Comme ils furent au milieu du souper, le maître de la maison, qui brûloit d'impatience de venir à bout de son dessein, se tournant vers ce cavalier qu'il avoit convié, luy dit : « Monsieur, obligés moy, je vous prie, pour réjoüir la compagnie, de nous dire l'histoire que vous nous contâtes dernierement dans la salle du Louvre; sans mentir, elle est extrémement agreable et divertissante. — Je le veux, dit-il. Faut que vous sçachiez que, quand le roy nous manda, je me trouvay un matin égaré, et, regardant de tous côtez, je vis une fort belle damoiselle à qui je demanday mon chemin, qui commença à me répondre : « Non », et, quelque chose que je luy disse, je ne pus jamais tirer autre parole d'elle » ; et là dessus conte toute la chose comme elle s'étoit passée. Cette jeune damoiselle, oyant ce discours, fut extrémement surprise, et, envisageant ce cavalier, elle reconnut assurément que c'étoit luy même. Durant qu'il faisoit ce discours, elle eût voulu être morte, car elle prévoyoit bien qu'elle étoit absolument perduë, si elle ne trouvoit un expedient pour y remedier. Elle demande à boire tout bas à un lacquais dans une coupe d'argent, et en beuvant dit à ce cavalier : « Monsieur, je m'en vay boire à vos bonnes graces; vous me ferez raison, s'il vous plaist. — Oüy dea, dit-il, Mademoiselle », et ne laisse point de poursuivre toûjours son histoire. Cette damoiselle, si tost qu'elle eut bû, commande au lacquais de remplir de vin la mesme coupe où elle venoit de boire, et, la prenant des mains du lacquais, laisse subtilemen

couler dedans la bague que ce gentilhomme luy avoit donnée à son depart, qui étoit prest de finir son conte, étant au discours qu'il luy avoit fait aprés soupé, qu'il ne luy déplaisoit pas qu'il la baisast et luy maniast le sein. Là-dessus elle interrompt ce gentilhomme, luy disant : « Vrayement, Monsieur, il y a trop longtemps que vous meritez bien une fois à boire; et puis vous me devez une raison, que vous me ferez s'il vous plaist. » Ce disant, elle luy presente la coupe. Il ne pût moins faire que de boire à sa santé et luy faire raison. En beuvant il aperçoit cette bague qui étoit au fond de la coupe, qu'il reconnût tout à l'heure; à l'instant, jettant les yeux sur la damoiselle, qu'il reconnût aussi-tôt, remarque la maison et la chambre, vid que c'étoit la même, dont il demeura si surpris qu'il ne sçût que dire. Aprés qu'il eut bû, ce mary luy dit : « Monsieur, achevés-nous cette histoire, s'il vous plaist. » Luy, quoy que hors de luy-même, s'avise d'une subtilité, qui sur le champ luy tomba dans l'esprit, disant : « Que voulez-vous que je vous die? Comme j'étois sur ce point, une des fenêtres de ma chambre vint à tomber, qui fit un si grand bruit que je me réveillay tout en sursaut. — Comment! dit un de la compagnie, c'étoit donc un songe? — Comment l'entendiés-vous? dit-il; oüy, c'étoit que je révois. » De sorte que par cette subtilité il repara l'honneur de la femme, et le mary demeura avec un pied de nés, sans pouvoir effectuer ce qu'il avoit resolu.

D'une nouvelle mariée.

Une jeune fille, le jour qu'elle fut mariée, eût quantité de conviez à ses nôces. Comme l'on dansoit, un des parens du marié, bon compagnon et qui aimoit à rire, entretenant la mariée de ce qui devoit arriver la nuit, comme on a accoûtumé de faire à toutes les filles qui sont en pareil état, en riant luy va dire : « Ma cousine (car il l'appelloit ainsi, puis qu'elle avoit épousé son cousin), attends que je mesure la grosseur de ton col, je te diray si on te fera bien du mal cette nuit. — Oüy, ce dit-elle, je pense que vous êtes un grand devineur. » En disant cela il luy mesure la grosseur de son col et la longueur de sa tête, et luy dit : « Ma foy, cousine, on ne te fera pas beaucoup de mal. — A quoy le voyez-vous ? luy dit-elle. — Je le voy en ce que je connois que tu n'es point pucelle, et que mon cousin est cocu en verd. » Il disoit cela par raillerie, faisant semblant de s'y connoître, mais la jeune épousée ne le prenoit point du tout de cette façon-là : car, comme il n'y a point de pire mocquerie que la vraye, cela la picqua de sorte qu'aprés luy avoir conté mille injures, elle se mit à pleurer, dont ses parens, la voulans consoler, luy dirent qu'il ne l'avoit dit que par risée, et qu'il ne s'y connoissoit pas. « Il ne l'a point dit pour rire, dit-elle, il s'y connoist fort bien, et c'est ce qui m'en fâche. » A vôtre avis, ne valloit-elle pas bien deux témoins ?

Plaisante tromperie faite par une femme à son mary.

Les incommoditez de l'hiver ayans causé nombre de maladies, tant aux hommes qu'aux femmes, au commencement de l'année mil six cens soixante et un, principalement des rhumes et fluxions sur les yeux, en sorte que peu de personnes s'en sont garanties, un de mes amis, en ayant été attaqué aussi bien que les autres sur la fin du Carême, et ne voyant quasi pas à se conduire, son medecin aussi bien que sa femme luy conseillerent de mettre le soir en se couchant deux petits morceaux de veau cru sur ses deux yeux pour y servir de rafraichissement pendant la nuit; ce que sa femme ayant fait et lui ayant bandé les yeux, venant aprés à se coucher et passer par dessus son mary pour aller se mettre à sa place du côté de la ruelle du lit, elle trousse sa chemise par derriere, et, feignant le vouloir baiser, elle lui fait baiser son cul; dequoy le mary s'étant apperçû, parce qu'elle n'avoit pas les jouës si grosses que les fesses, et ne pouvoit être devenuë si grasse en si peu de tems, joint que l'entendant rire du tour qu'elle luy avoit fait, et se doutant de la finesse, luy dit : « Va, va, l'action n'est pas mauvaise, c'est un borgne qui baise un aveugle. » Mais pourtant le pauvre mary en a depuis été gaussé beaucoup de fois en son quartier, outre la peine qu'il eut de n'oser dormir toute la nuit, à cause que les chats,

affamez de viande en ce tems, vouloient avoir le veau qu'il avoit sur les yeux.

Differentes humeurs de deux damoiselles pour le coucher.

Une jeune damoiselle qui loge prés le palais d'Orleans, s'entretenant avec une de ses cousines (qui n'étoit pas moins belle qu'elle) de diverses humeurs des dames de leur sexe : « Sçavez-vous, dit-elle à sa cousine, que, quelque chose que papa et maman ayent pû faire pour me donner une chambre ailleurs qu'au département qui regarde sur la ruë, je ne l'ay voulu accepter, mon humeur étant de coucher sur le devant. — Et moy, tout au contraire, répondit la cousine, j'aimerois mieux coucher cent fois sur le derriere que deux fois sur le devant. » Et je laisse à juger au lecteur laquelle des deux humeurs étoit la meilleure pour sa satisfaction.

Demande ridicule et réponse subtile.

Certain visage assez mal fourny de capacité, et qui n'avoit jamais rien vû que par le trou d'une bouteille, ayant autrefois entendu parler de la guerre, et des fortifications d'une ville que le roy tenoit assiegée, s'avisa de demander à une grosse dégoûtée d'hôtesse, où il étoit logé, ce que c'étoit

qu'un parapet : « Ha! dit-elle, mon bon amy, vous étes bien ignorant en cette matiere ; aprenés de moy que le derriere de ma chemise est un veritable parapet, car il défend l'entrée de la ville et du faux-bourg. » Cette réponse si prompte fit rire non seulement le nigaut, mais tous ceux qui entendirent le raisonnement de l'hôtesse.

Naïveté d'un laquais en païs étranger.

Un laquais, qui n'avoit jamais sorti de Paris, y trouva un maître qui le prit pour le mener à Rome. Comme il eut passé les monts, et arrivé à Turin, son maître, qui étoit à la suite de monsieur l'ambassadeur (qui fut deffrayé, luy et son train, aux dépens de Son Altesse de Savoye), l'envoya avec un billet pour faire aprêter sa chambre dans la ville : car Son Altesse logeoit l'ambassadeur chés luy, et ses gentilshommes chés les plus aparens bourgeois de Turin. Ce laquais, s'étant fait montrer la maison, entre dedans, et, voulant parler à ses hôtes, il fut tout étonné qu'il ne les entendoit point, ny eux luy ; dont tout étonné vint trouver son maître, luy disant : « Monsieur, que voicy un sot païs! on n'y parle pas comme à Paris; je leur ay demandé de l'eau, et des gens qui ont de la barbe au menton ne m'entendoient pas, et à Paris des enfans de trois ans m'entendoient bien. Il s'est trouvé là un homme qui entend bien leur jargon, qui m'a dit qu'ils n'ont

garde de m'entendre, et qu'il faut icy demander de l'aigue. De l'aigue? Dieu! quelles sottes gens! ne vaut-il pas bien mieux demander de l'eau! tout le monde entend bien cela. Ce n'est pas encore le tout, Monsieur : on ne conte pas icy les heures comme à Paris, car en Italie on commence à conter le jour par le coucher du soleil; ils m'ont demandé à quelle heure vous viendrés coucher, je leur ay dit que vous viendriés à dix ou onze heures; ils disent que c'est demain au matin: vit-on jamais au monde de plus sottes gens? »

Le même laquais étant arrivé à Florence avec son maître, il fut au Dome avec luy pour oüir messe; mais, trouvant la messe plus qu'à demy dite, il desiroit sçavoir si on n'en diroit pas encor une autre ; ce laquais va demander à celuy qui avoit aidé à dire la messe si c'étoit la derniere, et si on n'en recommenceroit point bien-tost une autre; ce garçon, qui n'entendoit pas son patois, lui dit en italien qu'il n'entendoit pas ce qu'il disoit; son maître, oyant cela, dit à son laquais que c'étoit un brutal de luy parler en françois, vû que depuis le temps qu'il étoit en Italie, il voyoit bien qu'on y parloit autre langue que la sienne, et qu'il n'avoit garde de luy répondre. Le laquais, haussant la tête, dit à son maître que ce n'étoit que pure méchanceté qui le tenoit, et qu'il répondroit bien s'il vouloit, parce que, quand le prêtre disoit : *Dominus vobiscum,* il avoit bien oüy que l'autre avoit répondu : *Et cum spiritu tuo.*

Ce même laquais, étant arrivé à Rome, demandoit à son maître si la Seine de Rome étoit aussi grande que celle de Paris, où étoit le Louvre, la place Maubert et les Tuilleries, croyant que tout cela devoit être à Rome, comme à Paris.

Naïveté d'un laquais qui vouloit envoyer des lettres à sa mere.

Ce même laquais étant à Rome avec le même maître cy-dessus, son maître eut dessein d'aller à la garderobe; il commande à son laquais de prendre la chandelle et de luy éclairer. Comme le maître eut fait ce qu'il avoit envie de faire, il tire une lettre de sa poche pour s'en servir en ce besoin; son laquais, voyant ce qu'il alloit déchirer, luy dit : « Monsieur, n'est-ce pas une lettre? » Le maître répondit qu'ouy. « Ne la rompez pas, dit-il, Monsieur, je vous prie, donnez-la-moy, je vous donneray d'autre papier. » Son maître luy demande ce qu'il en vouloit faire. « Ma mere, luy répondit-il, me dit en partant de Paris que je luy envoyasse des lettres; puisque je ne puis écrire, je voudrois envoyer celle-là. » Considerez un peu que sa mere eût apris beaucoup de ses nouvelles par cette lettre.

Naïveté d'un laquais nouvellement arrivé à Paris.

Un gentilhomme normand, ayant amené à Paris un lacquais de son païs, qui n'en étoit jamais sorty, fut ravy d'aller en lieu où il pourroit voir le Roy, dont il avoit tant oüi parler. Il s'échût que, comme ils entroient dans Paris, le Roy revenoit monté à cheval de Saint-Germain. Comme on luy eut montré, il se prit à rire, disant : « Quoy! c'est là le Roy? Je pensois bien qu'il fût autrement fait, » et, l'interrogeant comment il s'imaginoit qu'il fût fait, il dit qu'il croyoit qu'il fût tout d'or, et qu'il pensoit qu'il eût la main bien plus grande, « parce, dit-il, qu'on saisit dernierement nôtre vache en la main du Roy, et je vois qu'elle n'y sçauroit pouvoir. » Passant par dessus le Pont-Neuf avec son maître, le laquais vid le cheval de bronze, et, s'écriant, dit à son maître : « Monsieur, voila un soudart, il me regarde, je pense qu'il me connoist bien. » Trois ou quatre jours aprés, y repassant et le voyant, dit à son maître : « Monsieur, voila encore ce soudart à la même place où il étoit dernierement. »

Ce même laquais étant avec son maître qui étoit en compagnie de quelques gentilshommes de ses amis, voulant passer par une porte, ils se firent entr'eux plusieurs complimens à qui passeroit le premier. Aprés plusieurs contestations, ils obligerent son maître à passer devant. Le laquais, croyant

qu'il y alloit de son honneur s'il ne suivoit immédiatement son maître, pensa culbuter les autres pour être à sa queuë; ce que voyant son maître aprés que la compagnie fut partie, il reprit son laquais, le menaçant de le châtier si une autre fois il se méloit de passer avant que tous les honnêtes gens fussent passés. Ce laquais retint si bien ce commandement qu'un jour, comme son maître alloit à cheval dans la ruë Saint-Jacques, et passoit par-dessus le pont Nôtre-Dame, il regarda derriere luy étant devant Saint-Yves, et, ne voyant point son laquais, il crut qu'il s'étoit égaré; il demeura deux ou trois heures chez un libraire, et, comme en retournant il passa par dessous le Petit Châtelet, il vid son laquais le chapeau au poing, qui faisoit la reverence à tous ceux qui passoient. Son maître luy demanda ce qu'il faisoit là; il luy répondit : « J'attends que tous ces honnêtes gens là soient passez. » Il prenoit la voute du Petit Châtelet pour une porte.

Autre naïveté d'un laquais.

Un certain laquais, aussi naïf pour le moins que cettuy cy, étant à Paris au service d'un gentilhomme, son maître en un dimanche matin étant convié de dîner chez un homme de condition, où il y avoit fort bonne compagnie, tant d'hommes que de femmes, on fit avant dîner une partie pour aller à la promenade, à laquelle les dames convierent le maître de ce laquais, qui s'en excusa, disant

avoir donné parole à un gentilhomme, à qui il avoit necessairement affaire, de l'aller trouver l'apresdînée; mais la verité étoit, que c'étoit une damoiselle d'amour, à laquelle il avoit promis de l'aller voir. Les dames là dessus insisterent fort afin qu'il fut de la compagnie; voyant cela, il dit qu'il alloit envoyer son laquais à ce gentilhomme pour sçavoir à quelle heure il le pourroit trouver. Il apelle ce laquais et l'envoye vers cette damoiselle, luy disant tout bas qu'il allât s'informer d'elle à quelle heure il la trouveroit au logis, mais qu'en luy rendant réponse devant le monde il se gardât bien de parler de damoiselle, mais de gentilhomme, et qu'il s'empêchât bien de se couper. Il s'en va, et quelque peu aprés la compagnie se mit à table. Comme on étoit au milieu du dîné, le laquais arrive, à qui son maître dit tout haut : « Et bien, qui a-t'il? — Monsieur, dit il, je viens de chez ce gentilhomme, où vous m'avés envoyé. — A quelle heure, dit le maître, le trouveray-je au logis? — Monsieur, dit-il, il m'a dit que vous veniés à telle heure qu'il vous plaira, et qu'il vous y attendra sans en sortir. — Que faisoit-il? dit le maître. — Monsieur, répondit le laquais, je l'ay laissé qui prenoit sa coiffe et son masque pour aller à la messe. » Là dessus tout le monde se prend à rire, et par la sottise du valet la fourbe du maître fut découverte.

Naïveté d'un autre laquais.

Un gentilhomme avoit un laquais fort serviable, mais extrémement simple. Comme un jour il avoit convié cinq ou six de ses amis pour faire débauche chez luy, étant à table et n'ayant personne à les servir que ce petit laquais, il leur fait mettre à chacun leur verre plein sur la table, chacun devant soy, et dit à son laquais : « Si tost que tu verras un verre vuide, ne manque pas de le remplir aussitôt, car, si j'en vois un seul vuide, je t'êtrilleray bien. » Ce pauvre petit laquais ne faisoit autre chose qu'aller et venir; à la fin, voyant qu'il y en avoit un de la compagnie qui vuidoit son verre aussi tost qu'on luy avoit remply, il se mit à pleurer au bout de la table; son maître s'informant ce qu'il avoit à pleurer, il luy répondit : « Vous m'avez menacé de me battre si je laisse un verre vuide, je n'en sçaurois tant servir, car, quand il n'y auroit que Monsieur tout seul, montrant celuy que j'ay nommé cy-dessus, je n'en sçaurois seulement venir à bout : car, autant de fois que je luy remplis, il le vuide aussi tôt. »

Naïveté du laquais d'un courtisan.

Un gentilhomme ordinaire de chés le roy étant de quartier, comme il dînoit à la table des ordinaires, avoit un laquais fort simple qui le ser-

voit, comme ordinairement chacun a le sien derriere soy. Ce gentilhomme demanda une assiette nette; son laquais à l'instant luy en presente une, et luy ôte celle qu'il avoit devant luy sur laquelle étoit un poulet quasi tout entier, car son maître y avoit fort peu touché; et à l'instant son maître lui demanda à boire; les autres laquais, qui n'avoient deservy que des os devant leurs maîtres, se voulurent ruër sur le poulet de cettuy cy, qui, étant bien empêché comme il le conserveroit pendant qu'il donneroit à boire à son maître, s'avisa de le mettre sur l'assiette nette qu'il luy venoit de donner, luy disant : « Monsieur, je vous prie de me garder un peu cela, car voila des goinfres qui me le veulent ôter. » Le maître, admirant la simplicité de son laquais, pour donner sujet de rire à la compagnie, en fit le conte tout haut.

Autre sur le même sujet.

Un gentilhomme avoit un petit laquais fort simple; et, comme il avoit dessein le lendemain de se lever de fort grand matin, il commanda à son laquais de l'éveiller dés cinq heures. Le lendemain le laquais dés quatre heures se trouva à la chambre de son maître, et le laissa dormir jusqu'à ce qu'il se réveillât de luy-même, qui fut sur les sept heures du matin. Etant éveillé, il demanda à son petit laquais quelle heure il étoit; il luy dit qu'il étoit sept heures. « Comment! dit le maître, maraud! ne t'avois-je pas commandé d'être cy dés cinq heures? — Mon-

sieur, dit-il, j'y étois dés quatre heures. — Pourquoy donc, luy dit-il, ne m'as-tu pas éveillé? » Il luy répondit : « Je n'osois, Monsieur, car vous dormiez. »

Autre sur le même sujet.

Cettuy-cy n'en fit pas de même, car, comme son maître luy avoit expressément enchargé de l'éveiller ponctuellement à six heures, ayant à cette heure une affaire tres-importante, la crainte d'être surpris le fit veiller une partie de la nuit, et, s'éveillant en sursaut, craignant qu'il ne fut trop tard, il se leve, et entend sonner quatre heures; ce que voyant, il va trouver son maître qui dormoit profondement, et le tira tant qu'il l'éveilla; l'ayant éveillé, il luy dit : « Monsieur, n'ayés crainte de rien, dormez en assûrance; vous avez encor deux bonnes heures, car quatre heures viennent de sonner. »

Naïveté d'un païsan à son juge.

Laissons les naïvetez des laquais, nous en avons donné assez d'exemples; venons à la naïveté d'un païsan envers son juge, qui n'est pas mal plaisante. Un juge avoit condamné un pauvre homme à être pendu. Le bourreau commanda à un charpentier du lieu de faire la potence; le charpentier n'en tint conte, disant qu'il en avoit déja fait deux ou trois

dont il n'avoit point été payé, et qu'il n'en feroit point sans argent. Le bourreau lui dit qu'il verroit ce qui lui en arriveroit. Faute de potence, l'execution ne pût être faite ce jour-là, dont le juge, fort en colere, envoye querir l'executeur pour sçavoir de lui à qui il avoit tenu ; il s'excusa sur le charpentier qui n'avoit voulu faire la potence, quoy qu'il lui en eût fait commandement de la part du juge. Le juge aussi tôt l'envoye querir. Étant devant lui, il lui fit une fort rude reprimande de n'avoir pas obeï à son commandement. A quoy le charpentier répondit : « Il est vray, Monsieur, que j'ay refusé de la faire sur la parole de l'exécuteur, parce que j'en ay déja fait d'autres, dont je n'ay pû être payé ; mais, si j'eusse crû que la potence eût été pour vous, je n'y eusse pas manqué, et eusse laissé toutes autres affaires. »

Naïveté d'un docteur ignorant.

Un certain docteur, ou soy-disant tel, pour le moins lui avoit-on fait croire qu'il l'étoit, étant en compagnie, un certain homme parlant à lui et n'usant pas du respect qu'il croyoit lui être dû : « Est-ce ainsi que vous parlez à un docteur ? — Docteur ? répondit cet autre, excusez-moy, s'il vous plaist, je ne sçavois pas que vous eussiez cette qualité là ; mais encor dites moy, je vous prie, en quelle science c'est. — En verité, répondit le pretendu docteur, je n'en sçay rien, mais j'en ay les lettres chés moy. »

Naïveté d'un moyne espagnol.

Un cordelier françois, deputé de sa province, alloit au chapitre general de son ordre qui se tenoit à Salamanque. Comme il étoit homme de reputation et de lettres, il fut bien reçû et reveré de diverses maisons de son ordre en Espagne; mais, entre les nouvelles qu'on lui demandoit de son païs, cette-cy merite d'être enrollée. « Mon pere, lui demandoit un pere grave, y a-il encore en France quelque peu de peres de nôtre ordre qui soient catholiques? » Ce pere, lui riant au nés sur une si fallote demande, lui répondit: « Tous le sont, mon pere, par la grace de Dieu. » L'autre, branlant la tête : « Tous, reprit-il. — Oui, tous. — C'est pour sauver l'honneur de vôtre nation que vous dites cela. » A vôtre avis, ce bon moine espagnol étoit-il pas fort simplifié?

Autre naïveté d'un curé.

Dans le fond des Alpes, il y a des contrées où tous les habitans ont de grosses loupes à la gorge, aussi enflée que la tête, et ils apellent cela au langage du païs des goüètres. Un jour un François, allant en Italie, passoit par un de ces villages, et, étant un jour de dimanche, il voulut entendre la messe, qui n'étoit autre que la paroissiale. Comme

le curé faisoit son prône, il se voit interrompu à chaque mot par le ris de ses paroissiens; il ne sçavoit d'où leur procedoit cette humeur de rire. A la fin, s'en étant enquis, quelqu'un lui dit qu'il regardât le col de cet étranger, et puis qu'il s'abstinst de rire s'il pouvoit. Le curé, voyant le François qui avoit le col rond et long sans aucune goüestre, eust eu de la peine, sans le don de continence, à s'abstenir de rire; neantmoins la peur de scandaliser la compagnie le fit mettre sur le grave et le serieux; reprenant ses paroissiens de leur immodestie, il leur disoit : « Faut-il, Messieurs, se mocquer de la sorte de ceux à qui Dieu n'a pas donné tous leurs membres? Ne sçavez-vous pas qu'il faut suporter les défauts du prochain et les couvrir, s'il en étoit besoin, de nôtre manteau? Pensez-vous que cet honnête homme, encore qu'il n'ait point de goüestre, ne soit pas capable du paradis aussi bien que vous? Non, non, l'Évangile nous aprend qu'il vaut mieux entrer au royaume du ciel borgne, bossu, boiteux ou sans goüestre, que d'être jetté en la géne du feu avec la taille belle et les plus accomplies goüestres du monde. » Le bon homme goüestreux, qui l'étoit aussi bien que les autres, s'imaginoit que ces loupes fussent une partie necessaire à la beauté de la composition du corps humain, et que sans cela il n'étoit pas entier.

Naïveté d'un valet.

Un gentilhomme se faisoit peindre en la presence d'un de ses amis. Quelques jours aprés, ce gentilhomme envoyant son laquais chez cet amy, il l'interroge ce que faisoit son maître ; il luy répond qu'il se faisoit peindre. « Comment ! dit cet amy, il se fait peindre ? J'étois dernierement chés lui où le peintre mettoit la derniere main au visage, il faut donc qu'on travaille maintenant au pourpoint ? « Le laquais répond : « Je ne sçay pas, Monsieur, mais je n'ay vû que le peintre, je n'ay point vû de tailleur. »

Autre naïvete.

Etant en compagnie certaines personnes, comme on discouroit de la nature des poissons, on vint à parler des harangs, disant que personne n'a vû harang en vie, parce que si tôt qu'il est hors de l'eau il meurt ; à quoy un de la compagnie s'oposa, disant qu'il avoit vû un harang en vie à Poitiers, et si cette ville est plus de vingt lieuës distante de la mer. Les autres dirent que cela ne pouvoit être. Un d'eux, voulant encherir sur la menterie, va dire : « Pourquoy cela ne peut-il pas être ? J'ay bien vû à Bordeaux un harant soret en vie ; il est vray qu'il n'est pas si éloigné de la mer que Poitiers. »

Naïveté d'une jeune fille.

Une jeune fille qui vouloit passer pour belle, et qui n'avoit autre ambition qu'à tâcher à donner dans la vûë des jeunes hommes de sa connoissance, étant un jour seule dans sa chambre, et consultant son miroir sur sa beauté et bonne grace, étudioit toutes les postures par lesquelles elle estimoit se rendre recommandable, et, apliquant une mouche sur son visage, la changea trente fois de place, pour voir en quel lieu elle luy sieroit mieux, repetant devant ce miroir les réponces qu'elle devoit faire quand elle se verroit caressée de quelque galand, et disoit quelquefois : « Ah! je pense que voire, Monsieur, qui vous croiroit, je sçay bien que je n'ay pas tant de merite ny tant de beauté comme vous me le voulez persuader, je n'ay pas si bonne opinion de moy-même. » Puis faisoit des ris et des grimaces si étranges qu'un certain gentilhomme qui étoit caché en un coin de la chambre, dont elle ne pensoit pas être vûë, en pensa mourir de rire; puis, avec ses doigts racommodant ses cheveux avec une contenance étudiée, se donnoit de grands coups de poing sur l'épaule d'un côté et d'autre, disant : « Laissés cela, Monsieur du Buisson; laissez cela, Monsieur de La Fontaine », pour voir quelle grace elle avoit à rebuter ces messieurs qui avoient accoûtumé de la cajoler. C'étoit par fortune un de ces messieurs-là qui étoit caché, qui, sortant d'où il

étoit, s'éclata de rire en la surprenant sur le fait, dont de honte et de confusion elle s'alla cacher.

Autre naïveté.

Le Roy allant faire son entrée en une certaine ville du bas Languedoc, les habitans (ne l'ayans jamais vû, et pas un d'eux-mêmes n'ayant jamais été à Paris, hormis un qui y avoit fait son voyage il y avoit long-temps) furent fort en peine de quelle façon il le falloit recevoir, et quel present ils luy devoient faire; sur cette incertitude, ils se resolurent de demander avis à celuy qui autrefois avoit été à Paris, s'imaginans qu'il devoit être bien plus sçavant en cette matiere qu'eux. Ils l'envoyerent donc querir, luy conterent la peine où ils étoient pour ne sçavoir comme ils devoient recevoir le Roy, le prierent, luy qui avoit été à Paris, de leur vouloir donner avis là-dessus, et même quel present ils devoient luy faire des fruits du païs, qu'ils n'en avoient point d'autres que des figues et des pignons, qu'ils le prioient de leur dire s'ils luy devoient presenter des figues ou des pommes de pin. Cettuy-cy, glorieux de se voir consulté en une chose où il étoit aussi ignorant qu'eux et en laquelle pourtant il vouloit faire l'entendu et l'homme de consequence, il leur dit qu'ils le laissassent faire, leur conseille de luy presenter des figues, que cela seroit bien plus honorable que des pommes de pin; leur dit qu'ils envoyassent querir six bassins d'argent, qu'il

les falloit emplir de figues, qu'il porteroit le premier, que les autres le suivroient, et que chacun prist bien garde comme il feroit, afin de faire la même chose que luy. Ils emplirent donc de figues six bassins d'argent; il en prit un et donnerent les autres aux cinq plus suffisans de la ville; ils furent en apparat les presenter au Roy, à qui on fit sçavoir que les deputez de la ville le vouloient saluër. Le Roy les fit entrer; celuy qui menoit les autres entre le premier, et, sans prendre garde qu'il falloit décendre deux marches, ayant la tète levée et marchant tout droit, ne manque point à se laisser choir tout de son long. Les autres qui le suivoient, ayant ordre de l'imiter en toutes choses, pensant que ce fût une soumission qu'il fallût rendre au Roy de cette façon-là, ne manquerent pas à se jetter tous à terre et de répandre leurs figues comme avoit fait le premier. Ce que voyans ceux qui étoient à la suitte du Roy, ramassans ces figues, les jetterent toutes à la tète de ces pauvres deputez, qui, s'étans relevez, suivirent leur conducteur, qui, n'osant paroître avec sa courte honte, s'en retourna au logis, où étans arrivez, ses compagnons, en presence des plus relevez de la ville, qui attendoient le succez de cette negociation, le remercierent grandement des bons avis qu'il leur avoit donnez de presenter des figues : « car, disoient-ils, si nous eussions presenté des pommes de pin, en nous les jettans à la tète comme ils ont fait, ils nous auroient assommez. »

Naïveté d'une fille.

Un gentilhomme cherchant un petit laquais pour le servir, et n'en pouvant trouver, il s'en plaignoit devant une de ses voisines, luy disant : « Voila un grand malheur, que je ne sçaurois trouver un petit fils de putain pour me servir. » Sa voisine luy répond : « Prenez le nôtre, aussi bien ne fait-il rien. »

D'un villageois et d'une ieune damoiselle.

Un certain villageois étant venu à la ville, en la maison de son maître, et voulant entrer dans sa chambre, il la trouva toute pleine de damoiselles, qui étoient venuës voir la maîtresse du logis; ce que voyant le villageois, il voulut sortir de la chambre. Une jeune damoiselle fort belle et fort jolie, l'ayant remarqué, luy dit tout haut : « Venez ça, mon amy, venez ça; que craignez-vous? aprochez-vous, nous ne vous mangerons pas. » Le païsan, fort honteux, ne laissoit point de gagner la porte; cette jeune damoiselle luy dit : « Aprochez-vous de moy, vous dis-je; dequoy avez-vous peur? je ne mords ni ne ruë. — Pardy, Mademoiselle, dit le païsan, il feroit donc bon monter sur une telle bête. »

D'une femme et de son curé.

Une femme de village allant à confesse à son curé et n'ayant point d'argent pour luy donner, elle luy dit : « Monsieur le curé, je n'ay point d'argent à present; mais j'ay une belle poule blanche à la maison que je vous donne. » Le curé la remercie. Aprés avoir donné sa poule blanche au curé, elle sort du logis, et un peu aprés le curé envoya son valet querir cette poule, que la servante fit aucune difficulté de luy donner. La maîtresse étant revenuë, et voulant le soir jucher ses poules, elle remarqua que cette blanche n'y étoit point; elle dit à sa servante : « Qu'est devenuë nôtre poule blanche? — Ce qu'elle est devenuë? dit elle : ne sçavez vous pas que vous l'avez donnée à nôtre curé? Il l'a envoyée querir, et je la luy ay baillée, car vous me l'avez dit. — Comment! dit-elle, il l'a déjà envoyée querir? Je l'ay donnée plus de cinq cens fois au diable, et il n'en a tenu conte, et, pour l'avoir offerte une seule fois à nôtre curé, il l'a déja envoyée querir. »

D'un medecin et d'un maréchal.

Un medecin avoit un cheval malade; il envoya querir le maréchal pour sçavoir ce qu'il avoit; le maréchal dit qu'il luy falloit donner un brévage,

qu'il luy prepara avec une saignée. Comme le cheval fut guery, le medecin envoya querir le maréchal et luy dit : « Mon amy, qu'est-ce que je vous dois pour avoir guery mon cheval ? — Rien, Monsieur, dit le maréchal, nous ne prenons point d'argent de ceux de la profession. »

D'un qui s'étudioit en la phisionomie.

Un certain badaut de Paris lisoit un jour à la chandelle un livre de phisionomie, et, voyant qu'il lisoit : *Tout homme qui a le menton large n'est qu'un sot,* il se tâte le menton, et sentit qu'il étoit assez large, et, pour s'en éclaircir davantage, il prend la chandelle et s'aproche du miroir, et, aprochant la chandelle de sa barbe, il se la brûla toute ; et, voyant au miroir son menton plus large encor qu'il ne pensoit, et ce qui luy étoit arrivé, dit : « Cettuy-cy est éprouvé », et le cotta à la marge, voulant dire qu'il avoit fait paroître un trait de sa sottise.

D'un gentilhomme et d'une villageoise.

Une jeune villageoise couroit aprés son ânesse qui alloit au lieu où elle avoit un petit poulain. Il passa par là un gentilhomme qui, la voyant assez jolie, luy dit : « D'où estes-vous, ma mie ? — De Ville Juif, Monsieur, répondit-elle. — De Ville

Juif? dit le gentilhomme; ne connoissez-vous point là la fille de Louis Guillot? — Ouy, Monsieur, répondit la fille, je la connois fort bien. —Je vous prie, luy dit-il, faites-moy la faveur de luy porter un baiser de ma part, » et se mit en posture de la vouloir baiser. Cette jeune fille répond : « Monsieur, si vous avez hàte, donnez-le à mon ânesse, elle y sera plûtôt que moy, » et, ce disant, s'échapa de son galand, qui demeura avec sa courte honte.

D'un prince et d'un astrologue.

Un prince souverain rencontra un jour en son chemin un homme qui se mêloit de prédire les choses par l'astrologie, en laquelle il s'étudioit fort. Cet astrologue luy dit : « Monseigneur, je suis bien aise de vous avoir rencontré : je vous cherchois pour vous donner une mauvaise nouvelle, dont pourtant il est necessaire que vous soyez averty pour donner ordre à vos affaires, ce que je vous conseille de faire au plûtôt, et davantage encor à vòtre conscience : car je vous declare pour chose tres-assurée que vous n'avés pas encor trois mois à vivre. — Comment le sçais-tu, mon amy? lui dit ce prince. — Je le sçay, Monseigneur, dit-il, par le moyen de l'astrologie, qui m'aprend que vous mourrez dans ce tems-là, mais d'une mort violente. Et toy, dit le prince, as-tu prevu de quelle mort tu dois mourir? — Oüy, dit-il, Monseigneur, je dois mourir d'une fiévre chaude. — Or, dit le prince, je

te veux faire voir que tu es un rêveur et que ta science te trompe : je veux que tu sois pendu tout à cette heure. » Et à l'instant commanda à ses gens de le mener en prison et de le faire pendre; ce que voyant le pauvre astrologue, il luy dit : « Voyez, Monseigneur, que je vous ay dit vray; tâtez-moy le poux, je vous prie, et vous verrez si je n'ay pas la fiévre bien chaude. » Par cette subtile échapatoire il eut la vie sauve.

Autre sur le même sujet.

Un seigneur rencontrant un païsan en son chemin, il luy dit : « Où vas-tu ? » Le païsan luy répondit assez brusquement : « Que sçay-je, moy ? » Le seigneur, entendant l'impertinente réponce du païsan et le peu de respect qu'il lui portoit, dit : « Tu n'en sçais rien? je te vais enseigner à parler d'une autre façon. Qu'on le mene en prison tout à cette heure. » Il le fait prendre par ses gens; ce que voyant le pauvre païsan, il dit : « Monseigneur, voyez, je vous prie, que je vous ay bien répondu : car je vous jure que je ne sçavois pas que j'allois en prison. » Le seigneur, se prenant à rire de cette naïve réponce, le laissa aller en liberté.

D'un gentilhomme et d'un chirurgien.

Un gentilhomme entra dans la boutique d'un chirurgien pour faire faire son poil. Durant que le chirurgien, aprés l'avoir rasé, luy retroussoit la moustache, il se mit à pisser contre les murailles de la boutique, ce que voyant le gentilhomme, il luy dit : « Que faites-vous, mon amy? voyez-vous pas que cela donnera mauvaise odeur icy? — Que m'en souciay-je, répondit le chirurgien, je change de maison dans deux ou trois jours, et il ne m'importe pas si je gâte cette-cy, ou non. » Ce gentilhomme ne luy dit mot, mais, aprés que sa barbe fut accommodée, il luy dit qu'il allât querir de la poudre de Cypre. Il monte en haut pour ce sujet, et, si tôt qu'il eut les talons tournez, ce gentilhomme mit ses chausses bas, et fit son ordure au milieu de la boutique. Le chirurgien revenant et le trouvant en cet état, il lui dit : « Que faites-vous là, Monsieur? n'avez-vous point de honte? ne sçauriez-vous demander des lieux, sans empuantir ma boutique comme vous faites? » A quoy le gentilhomme répondit : « Mon amy, si vous ne vous souciez pas en quel état demeure vôtre maison puis que vous en sortez dans deux ou trois jours, je m'en dois encor moins soucier, puis que j'en sors tout à cette heure. » Ainsi le pauvre chirurgien fut trop heureux de prendre patience.

D'un capitaine et d'un paysan.

Certains soldats, ayans logé dans un village, avec les licences ordinaires de telles gens, rencontrerent un païsan en chemin qu'ils battirent, et luy déroberent son manteau et son argent. Il alla s'en plaindre à un des capitaines, qui luy dit : « Mon amy, quand ces soldats t'ont volé, avois-tu cet habit-là ? — Oui, Monsieur, répondit-il. — Va, dit le capitaine, assure-toy que ce n'étoit point mes gens, car ils t'auroient emporté jusques à ta chemise. » Etoit-ce pas une belle consolation pour luy et une grande esperance de justice?

D'un gentilhomme pressé d'aller aux lieux secrets.

Un gentilhomme dans Paris qui étoit logé vers le Louvre se trouva à la ruë Saint-Antoine, fort empêché de sa contenance : car il se trouva pressé de servir son maître, c'est-à-dire, d'aller luy même où il ne pouvoit envoyer personne, et, se trouvant en un quartier si éloigné, où il n'avoit aucune connoissance, il ne sçavoit à quoy se resoudre. Il passe par hazard par devant la boutique d'un tapissier, auquel il demanda s'il n'avoit point une chaire percée. Il luy en montra une. «N'en avez-vous point de plus riche? luy dit-il. — Oüy, Mon-

sieur, répondit le tapissier, j'en ay de velours de toutes couleurs. — Allez, dit-il, m'en querir deux ou trois, que je choisisse. » Comme le tapissier eut le dos tourné, il lâche l'éguillette et met son present dans cette chaire qu'il luy avoit premierement aportée. Ce tapissier, le voyant en cette posture, luy dit : « Que faites vous, Monsieur? — Je l'essaye, répondit-il, » et, remontant ses chausses, s'en alla, luy disant : « Je n'en veux point, elles sont trop basses. »

Autre sur le même sujet.

Le même gentilhomme, étant en pareille peine dans Paris, en un quartier fort éloigné du sien, apelle son laquais, prend son chapeau, et, dans un portail, se cachant de son manteau, se déchargea le ventre tout debout, dans le chapeau de son laquais; et, ayant fait, il luy baille, et luy dit : « Mets cela sous ton bras, et marche devant. » Ce laquais obeït, et le maître, le suivant, passa par devant la boutique d'un boulanger. Pour se donner du passe-tems, il dit à ce boulanger : « Mon amy, voila un laquais qui vient de prendre un de vos pains qu'il emporte dans son chapeau. » Ce boulanger, oyant cela, se met à courir aprés ce laquais, luy arrache son chapeau, qu'il tenoit sous son bras, et, mettant la main dedans pour reprendre son pain, il trouva ce qu'il ne cherchoit pas.

D'une carpe échapée.

CARDIN LORIN étoit un apoticaire de Roüen, un des plus facecieux hommes de son tems. Étant allé en un jour maigre sur le pont de Robec achéter une carpe pour le dîner de luy et de sa famille, passant par dessus le pont, cette carpe qui étoit toute vive, voyant l'eau, échape de ses mains et se lance dedans. Le pauvre homme, tout étonné, s'en va à sa maison, où il trouve sa femme et ses enfans, à qui il dit : « Venez çà, suivez-moy. » Il les meine tous sur le pont de Robec où la carpe luy étoit échapée, et, les ayans tous fait mettre à genoux, leur fit dire graces.

D'une jeune fille.

UNE jeune fille ayant fait mettre prisonnier un jeune homme, qui avoit, à ce qu'elle disoit, eu parole de luy de l'épouser, ce jeune homme, qui fut arrêté par elle, nia absolument d'avoir eu affaire avec elle : elle, maintenant son acusation, demande être reçûë à en faire la preuve ; il faut examiner plusieurs témoins, et entr'autres un homme âgé de plus de quatre-vingt ans. On l'interrogea sur l'acusation de la fille, on l'obligea de dire ce qu'il avoit vû ; il dit avoir vû que cet homme mena cette fille dans l'étable aux vaches. « Mais que vîtes-vous de

plus? dit le juge. — Je vis, dit le bon homme, qu'il la jetta sur le lit. — Et que vîtes-vous de plus? dit le juge. — Je vis, dit le bon homme, qu'il monta dessus. — Et bien, dit le juge, que faisoient-ils? — Je ne vis pas, dit le bon vieillard, ce qu'ils faisoient; mais, si on le fait de ce temps icy comme on le faisoit du nôtre, par ma foy, Monsieur, il luy faisoit tout ainsi comme autrefois je faisois à nôtre femme pour avoir des enfans. » Si le témoignage fut valable, ou non, je m'en raporte à ce qui en est.

Naïveté d'un voleur.

Un des plus grands voleurs du païs fut un jour pris par les archers du prevost, qui l'emmenerent devant luy, disant : « Monsieur, voicy ce grand voleur que nous vous amenons, qui a fait tels et tels vols, en tels lieux, et à tels. » Ce voleur répond : « J'ay bien fait pis, Monsieur. — Il est vray, repartit un des archers, c'est luy qui vola et assassina un tel. » Il répond encor : « J'ay bien fait pis, Monsieur. » Les autres contans encor d'autres vols et d'autres assassinats, cettui-cy répondoit toûjours : « J'ay bien fait pis. » Le prevost luy demandant ce qu'il avoit fait de pis, il dit : « Je me suis laissé prendre. » Comme il eut entendu prononcer son arrest de condamnation à être pendu et étranglé, il dit : « Monsieur, s'il faut pendre tous les voleurs, il y a longtemps que vous le dûssiez être. — Comment? repliqua le prevost. — Parce, dit le voleur, que tous les

prevosts le sont, et que les lettres de leur nom ne chantent autre chose ; voyez : P veut dire prens ; R veut dire rafle ; E, emporte ; V, voler ; O, oste ; S, serre ; T, tire, ou tout. De sorte qu'en disant prevost, on dit prens, rafle, emporte, vole, ôte, serre, tout. » Mais tout ce discours n'empêcha point que le pauvre diable ne passât le pas : tant les voleurs haïssent ceux qui leur ressemblent, afin qu'étans seuls, leur part du larcin soit plus grande.

D'une dame à un cavalier.

UN cavalier, faisant un compliment à une dame de la part d'un de ses amis, luy dit : « Madame, un tel m'a prié de vous assurer de son tres-humble service, et qu'il vous baise les pieds et les mains ? » La dame, qui avoit le mot pour rire, luy dit : « Pourquoy oublie-t-il une autre station qui est entre les deux ? »

Naïveté de Rabelais.

RABELAIS a esté de tout tems connu pour un homme des plus habiles de son tems, et d'une humeur fort joviale et recreative ; comme un jour il étoit à la suitte du cardinal de Lorraine, qui étoit à Rome, l'accompagnant lors qu'il fut voir Sa Sainteté, il vid que le cardinal son maître se prosterna à genoux devant elle, et luy baisa les pieds comme

on a accoûtumé ; il tourna le dos, et s'enfuit, et ferma rudement la porte aprés luy. Le Cardinal, étant de retour chez luy, lui reprocha l'affront qu'il luy avoit fait, et luy demanda qui l'avoit obligé à faire une telle sottise : à quoy Rabelais répondit : « Comment! Monsieur, si je vois que vous qui êtes mon maître, cardinal et grand prince, êtes réduit à luy baiser les pieds, moy qui ne suis qu'un maraut au prix de vous, ay-je pas eu raison de croire qu'il eût fallu que je luy eusse baisé le derriere : car il n'ût pas été raisonnable qu'on m'ût traité à l'égal de vous ? »

Naïveté d'un plaideur.

Un villageois de Normandie avoit baillé à un sien voisin une terrinée de lait à luy garder. Quand il luy redemanda son lait, ce voisin, soit qu'il l'ût mangé ou répandu, luy dit que les mouches l'avoient mangé ; sur quoy ce villageois le fait assigner. Étant devant le juge, et ayant fait plaider sa cause, le juge le condamne à payer la terrinée de lait ; le voisin s'en veut excuser, disant que les mouches l'avoient mangé ; à quoy le juge répondit qu'il les devoit avoir tuées. « Quoy ! répond le païsan, est-il donc permis de tuer les mouches ? » Le juge lui dit qu'ouy. « En quelque lieu que je les trouve, Monsieur ? répond le païsan. — Oui, dit le juge, en quelque lieu que ce soit, je te le permets. » Lors le païsan, voyant une mouche sur la jouë du juge, s'aproche de luy et luy baille un beau soufflet, disant :

« La voila, la galande de mouche! je gage que c'est une de celles qui ont mangé mon lait. » Le juge, quoy qu'il se sentist frapé, n'osa faire aucune instance, vû la permission qu'il luy en avoit donnée.

Naïveté d'une femme à son mary.

Un homme qui revenoit en poste d'un voyage, aprés avoir soupé avec sa femme, s'allerent mettre au lit; mais il luy dit : « Ma mie, tu n'as que faire de rire, n'espere pas grandes carresses de moy cette nuit, car, ayant tout le long du jour couru la poste comme j'ay fait, je ne me sçaurois remuër. » Sa femme le trouva tres-veritable en ses paroles, car tout le long de la nuit il ne remua non plus qu'une souche; ce qui faisoit à cette femme maudire ceux qui avoient inventé la poste. Au bout de quelques jours, se promenant avec sa femme dans sa cour, il vid son coq qui étoit couché au soleil, auprés de ses poules, sans faire aucun semblant de les carresser; ce que voyant ce mary, il dit à sa femme : « Que veut dire cela, ma mie, que nôtre coq est si endormy auprés de ses poules? — Je n'en sçay rien, mon amy, répond la femme, je crois qu'il a couru la poste. »

Jugement naïf.

Un homme étant dans une eglise en priant Dieu, il trouve une bourse auprés de luy qu'il ramasse, et, la voyant pleine d'or, il apelle deux de ses amis, ausquels il raconte la bonne fortune qui luy étoit arrivée ; et sur cette treuveure vont boire en un cabaret proche de là. Celuy qui l'avoit perduë revient sur ses pas, s'informe dans l'église si on n'a point vû une bourse ; on luy dit qu'on avoit vû un jeune homme dont on luy dit les marques. Étant sorty et s'en étant informé à ceux de dehors, il aprend d'eux que celui-là même avec deux ou trois de ses amis étoient entrez en tel cabaret qu'on luy marque ; il va tout à l'heure querir un sergent, pour luy faire rendre cette bourse qui luy apartenoit ; ils entrent tous dans le logis, et, le trouvant à table, luy demandent s'il n'avoit pas trouvé une telle bourse, dont ils luy disent les marques ; le jeune homme, ne le pouvant nier, l'avouë, tire la bourse et la veut rendre à celuy à qui elle apartenoit ; mais il dit qu'ils venoient de compter, et que, pensant avoir fait fortune, il avoit convié ses amis à faire collation, qu'il avoit depensé un écu, et qu'il ne s'en falloit que cela de son argent. L'homme dit qu'il vouloit avoir son argent entier, sans que rien luy manquât ; et, l'autre n'en ayant point pour luy rendre, d'autant que c'étoit au païs de Normandie, celuy qui avoit perdu sa bourse fait haro sur celuy qui l'avoit trouvée. Le sergent luy veut mettre la

main sur le colet; il se sauve dans la ruë, à la faveur de ses amis, le sergent avec sa partie aprés luy; il court si vîte qu'en son chemin il rencontre une femme prête d'accoucher qu'il poussa si rudement qu'il la fit accoucher avant le terme. Se voyant environné de tous côtez, et ne pouvant esquiver, il rencontre un asne par la ruë, il le prend par la queuë, faisant tourner ses gens tout allentour de luy, et la tire si rudement qu'il luy arracha la queüe. Ne se pouvant sauver, il vid l'échelle d'un maçon qui couvroit une maison, il monte au haut de l'échelle, sa partie prend le pied de l'échelle, et la secoüe si rudement qu'il fait tomber cet homme qui étoit dessus, qui chût sur luy, et rompit un bras au sergent; il fut pris et mené devant le juge. Chacun crioit contre luy, l'un demandant sa bourse et son argent. Le mary de la femme grosse demande des intérêts de son enfant qui étoit mort, et sa femme en danger; le maître de l'âne demande qu'on luy paye son âne, qui avoit la queüe arrachée; le sergent demande l'interest de son bras rompu. Le juge, ayant ouy les raisons d'un chacun, ordonne que pour l'argent, puis qu'il n'avoit pas les cent écus justement, qu'il garderoit la bourse et l'argent jusques à ce qu'il eût la somme toute entière. Pour l'homme qui demandoit l'interest de son enfant mort, le juge ordonne qu'il feroit panser la femme, et qu'étant reguerie il coucheroit avec elle, et la garderoit jusqu'à ce qu'il luy eût fait un autre enfant. Pour le maître de l'âne, le juge ordonna que le mal-faicteur garderoit l'âne, et s'en serviroit jusqu'à ce qu'il luy fust revenu une queüe. Et pour le

sergent qui avoit le bras rompu, le juge ordonna que le sergent monteroit au haut de l'échelle, et se laisseroit tomber sur le criminel, pour luy rompre un bras, comme il avoit fait le sien. Le juge avoit sans doute sçû la loy qui ordonne au mal-faicteur la peine du talion. Il n'y en eut pas un qui ne se portât apelant de la sentence.

Naïveté d'une jeune fille envers un jeune garçon.

Une jeune fille, étant devenuë amoureuse d'un jeune garçon, luy donna tant de liberté auprés d'elle qu'ils se virent de bien prés. L'intention de ce jeune homme n'étoit que de passer son tems; mais celle de la fille n'étoit que de l'avoir en mariage. Elle, voyant qu'il ne vouloit pas demeurer d'accord avec elle, elle le fait ajourner devant l'official, se plaignant qu'il avoit abusé d'elle, sous promesse de mariage; l'autre se défend, disant n'avoir jamais eu affaire avec elle: sur ce, ils furent interrogez. L'homme dènia de luy avoir jamais rien prêté, la fille soûtient le contraire, disant qu'il avoit eu affaire à elle. Le juge demandant en quel lieu il avoit joüi d'elle, elle dit qu'il l'avoit attrapée contre une muraille; le juge luy dit qu'il n'étoit pas possible, vû qu'elle étoit plus grande de deux pieds que luy, et que, cela étant, il luy auroit été impossible de la prendre de force, vû qu'il n'y auroit pas pû atteindre; elle répondit là dessus : « Il est vray, Monsieur, mais je me baissois un peu. » Jugez si elle l'avoit fait de volonté oū de force.

Autre naïveté.

Un homme, voyant son valet qui avoit un vieux chapeau gras à grand bord qui luy pendoit sur le visage, luy dit : « Qui t'a baillé ce chapeau de cocu? — C'est un de vos vieux, dit-il, Monsieur, que ma maîtresse m'a donné. » Sçavoir s'il le disoit par simplicité ou par malice, je n'en sçay rien, mais je sçay bien que le maître en tenoit tout son saoul.

Autre sur le même sujet.

Un gentilhomme avoit un valet qui luy servoit de tout : il alloit à la halle, faisoit la dépense, et gouvernoit toute la maison. Ce valet n'avoit que cinquante francs de gages, et cependant étoit bien vétu. Son maître, voyant que ses gages n'étoient pas suffisans de l'entretenir, l'apela, et luy dit : « Vien çà ; je ne te donne que cinquante francs de gages, et je te vois toûjours bien vétu ; il n'est pas possible que tu te puisse entretenir ainsi sans me dérober : je veux faire un marché avec toy, j'aime mieux te donner cent francs de gages, et que tu ne me dérobe point. » Le valet luy dit : « Combien seroit-ce davantage par semaine ? — Ce sont cinquante francs par an davantage, répond le maître, qui sont quasi vingt sols par semaine plus

que tu n'avois. — Vingt sols par semaine? dit le valet; attendez que j'y songe, dit-il. » Ayant bien compté par ses doigts, il vient bien resolu à son maître, disant : « Je n'ay garde, Monsieur, j'y perdrois plus de la moitié. »

Autre naïvet .

Un gentilhomme, oyant parler quelques-uns du mauvais temps qu'il faisoit, dit : « Je vois bien que nous ne sommes pas prests d'avoir du beau tems.—A quoy le voyez-vous? dit ce gentilhomme. —Parce, répondit l'autre, que le coq de cette église a la teste tournée du côté du vent d'aval qui est delà. — Et si elle étoit de l'autre? » demanda-t'il. On luy répondit que le vent seroit d'amont, et que ce seroit signe de beau tems. « Va le tourner, dit ce gentilhomme, car j'ay demain affaire de beau temps, d'autant que je vais aux champs. »

Simplicité d'un bâtard.

Le bâtard d'un seigneur étant en compagnie, en laquelle on discouroit de plusieurs choses (et entr'autres des cocus, chacun faisant son conte de la subtilité que les femmes avoient à decevoir leurs maris, combien tels maris étoient à plaindre, et quel déplaisir en avoient les enfans), vint à dire :

« Pour moy, je suis bien assuré que mon pere n'a jamais été cocu, car il n'a jamais été marié. » Voyez si ce n'étoit pas se faire declarer fils de putain de bonne grace.

Naïveté d'un Normand.

En l'an 1640, quand le Roy envoya des troupes en la ville de Roüen, pour tenir les habitans en leur devoir et les châtier de quelques rebellions qu'ils avoient commises l'année precedente, les soldats furent dispersez chez les habitans de la ville, et deux entr'autres chez un bourgeois apellé maître Henry, qui avoit un perroquet qui parloit fort bien. Ces soldats, étonnez d'oüir ce perroquet qui parloit si bien, disoient : « Si ce perroquet étoit à Paris, il se vendroit cent écus. » Le maître, qui peut-être n'avoit jamais vû cent francs ensemble, eut l'oreille éveillée, et se resolut que, si tost que les soldats seroient partis, et qu'il pourroit amasser quelque argent, de porter son perroquet à Paris, par le moyen duquel il esperoit faire fortune. Quelque tems aprés que la ville fut delivrée de cette garnison, il ne manque point de se mettre en chemin avec son perroquet, et se va étaller à la vallée de Misere, où il aprend que l'on vendoit de tels oiseaux. Mais, le perroquet étant desorienté, au diable le mot qu'il dit en tout le voyage, ny dans Paris, ce qui desesperoit le pauvre maître Henry, car son argent se mangeoit, dont il n'avoit pas grande provision : car, quand il partit, il s'imagi-

noit, vû ce qu'il avoit oüy dire, que si-tost qu'il seroit arrivé à Paris, qu'il ne falloit que tendre la main pour recevoir son argent; mais il se trouva bien loin de son compte, car il ne sçut jamais dire un seul mot; et le defaut d'argent le contraignit de s'en retourner avec son perroquet. Comme il fut à deux lieuës de Roüen, il rencontra un homme de sa connoissance sur le chemin, qui luy dit : « Vous venez donc de Paris, maître Henry ? — C'est mon, répondit l'autre en son patois, j'y estois allé pour vendre ce méchant oyseau là, mais il n'a voulu dire mot. » Ils se quittent, et luy poursuit son voyage. Comme il décendoit la montagne de Sainte-Catherine, ce perroquet commençant à respirer l'air du païs et voir les clochers de la ville, son babil luy revint, et, ruminant les discours qu'il avoit oüy dire à l'amy de son maître, va dire : « Vous venez donc de Paris, maître Henry ? — Chest mon, bon bougre, répondit maître Henry, si tu en eusse dit autant, j'ûsse eu de l'argent de ta chienne de peau. »

Simplicité d'un païsan.

Un païsan ayant emprunté une jument à sa maîtresse pour aller au bois, elle jetta bas celuy qui étoit monté dessus, et, s'enfuïant dans le bois, fut mangée des loups. Sa maîtresse luy veut faire payer la jument ; il s'en excuse, disant que ç'avoit été la faute de la jument. Sur quoy il est mis n action par la damoiselle ; il fut à la ville pour

consulter sa cause à un avocat; il fut pour le trouver chez luy, mais il n'y étoit pas pour l'heure, et ne trouva que mademoiselle sa femme, qui, sçachant qu'il demandoit son mary pour une consultation, voyant qu'il y avoit de l'argent à gagner, le fit attendre. Voyant qu'il ne venoit point, et ennuyant au païsan, il dit à la damoiselle qu'il luy vouloit raconter sa cause : la damoiselle dit qu'elle ne s'y connoissoit pas beaucoup, mais il luy dit qu'il n'y avoit rien de plus aisé. Comme il voulut conter son affaire, il s'embarrassa tellement dans son discours qu'il ne se pouvoit faire entendre : à quoy cette damoiselle luy dit : « Mon amy, si vous ne vous expliquez mieux, je ne vous entends point. » Ce qui fut cause qu'il luy dit : « Mademoiselle, prenez le cas que vous soyez une jument; je vous sangle, je vous bride, je vous mets la croupiere, et je monte dessus vous; vous petez, vous ruez, vous faites le diable, vous fuyez dans le bois, et le loup vous mange; est-il raisonnable que je vous paye? — Non, mon amy, répondit la damoiselle. — Pardy, Mademoiselle, dit le païsan, j'ay donc gagné ma cause. »

Simplicité d'une jeune fille.

Un certain cavalier tres-habile homme, des bons esprits du tems et des plus renommez pour la poësie, courtisoit une jeune fille, à la loüange de laquelle il avoit fait quantité de belles compositions. Il eut un jour quelque dispute avec elle, parce qu'elle

l'avoit fort mal traité, ce qui l'obligea d'être quelques jours sans la voir. Quelques-unes de ses compagnes luy disoient : « Vrayement, ma grande amie, vous avez eu tort de desobliger un si honnête homme et si habile, qui vous adoroit ; vous ne sçavez pas ce que c'est d'avoir des personnes de cette qualité acquises ; cet homme-là est capable de vous immortaliser. » Elle, croyant que c'étoit quelque menace qu'on lui fit, répond sur-le-champ en colere : « M'immortaliser ? luy ! vrayement, c'est un bel homme : je voudrois bien qu'il y fut venu, je luy donnerois un aussi grand soufflet qu'il en reçût jamais. »

Simplicité d'une bonne femme.

Une bonne femme assez simple avoit un procès criminel devant un juge qui n'étoit gueres plus habille qu'elle. Comme par son avocat elle avoit fait representer sa cause, et la raison qu'elle avoit de poursuivre sa partie, l'avocat qui soutenoit la cause de sa partie, en niant une partie du fait, allegua Bartole. Cette femme soudain l'interrompit, croyant que c'étoit quelque faux témoin qu'il vouloit produire, disant : « Monsieur, je vous jure que Bartole n'y étoit point. » Le juge, aussi simple que cette bonne femme, voyant qu'un homme se méloit d'attester ce qu'il ne pouvoit sçavoir, pour n'y avoir pas été, decreta mandement de comparence personnelle sur Bartole.

Simplicité d'un villageois.

Un villageois allant à confesse à Pâques à son curé, il luy demanda s'il prioit bien Dieu ; il dit que non ; il luy demanda pourquoy ? « Parce, dit-il, que je ne sçay point lire. — Et ne sçavez-vous point vôtre Pate-nôtre par cœur? dit le curé. — Non, répond le villageois ; j'ay si mauvaise memoire que je ne l'ay jamais pû retenir. — Or bien, dit le curé, je veux vous enseigner une oraison fort briéve, et que vous aprendrez fort aisément. Vous la dirés tous les jours, et cela suffira pour suppléer au defaut de vôtre memoire. » Il luy dit qu'il dit tous les jours : *Agneau de Dieu, qui ôtez les pechez du monde, ayez pitié de moy*. Il lui fit dire tant de fois qu'il la retint par cœur ; l'année d'aprés, comme se vint à Pâques, il fut à confesse à son curé, qui luy demanda s'il avoit retenu son oraison. Il répondit qu'oüy ; il luy fit dire. Il commence : *Mouton de Dieu*. « Comment, *mouton de Dieu?* dit-il ; est-ce comme je vous ay apris ? — Ah ! Monsieur le curé, répondit le villageois, il y a un an que c'étoit un agneau, il doit bien être mouton à cette heure. »

Autre sur le même sujet.

Un villageois vendit un veau qu'il avoit à un boucher, mais il en retint la peau, qu'il porta vendre à Paris. Ne sçachant en quel endroit on ven-

doit de semblable marchandise, passe au travers de Nôtre-Dame, où il vid les chanoines avec leurs aumusses sur leurs bras, qui se promenoient dans l'église. Il crût que c'étoit des marchands de peaux aussi bien que luy, de sorte que, mettant la peau de son veau sur son bras comme il voyoit faire les autres, se mit à promener comme eux, disant tout haut : « Promenons-nous entre nous autres marchands, ne dussions-nous rien vendre. »

D'une dame de campagne.

Une dame de la campagne, en l'absence de son mary, étant visitée par un de ses amis, elle luy fit voir son ménage, entr'autres ses bestiaux, comme chevaux, poulains, brebis, pourceaux, etc. Ce gentilhomme luy demanda : « Mais, Madame, n'avez-vous point de bestes à cornes? — J'attends, dit-elle, que mon mary soit venu. » Sçavoir si elle entendoit dire qu'elle attendoit à acheter des bêtes à cornes quand son mary seroit de retour, ou si elle en auroit alors sans en acheter.

Autre d'une femme à son mary.

Un homme étant chez luy, oyant quelques-uns de ses voisins qui disputoient ensemble et faisoient un grand bruit dans la ruë, dit : « Au diable

soient les cocus, je voudrois qu'ils fussent tous à la riviere ! » Sa femme luy demanda sur l'heure : « Sçavez-vous bien nager, mon amy? »

D'un homme qui avoit apellé une femme putain.

Un homme ayant eu dispute contre une de ses voisines, entre plusieurs injures qu'il luy conta en bonne compagnie, il l'apella putain, et, quoy qu'il la nommât par son nom, il étoit tres-difficile de le prouver. Cette fille, bien plus animée que s'il eût menty, en l'apellant ainsi, car il n'y a point de pire mocquerie que la vraye, prend les gens qui étoient presens à témoins, se rend plaintive en justice, et, sur sa plainte, il luy fut permis de faire informer. Il ne manqua pas de témoins : car la chose avoit été dite assez publiquement. Étant donc convaincu, et ne pouvant faire preuve de son dire, quoy que les juges sçûssent fort bien qu'elle étoit telle en effet, ne pûrent faire moins que de condamner cet homme à avoüer publiquement ce qu'il avoit dit, s'en dédire, et la reconnoître pour femme de bien. Il luy fâchoit fort de faire cette declaration, sçachant combien elle étoit fausse. Toutefois, pour satisfaire à justice, il se resolut d'esquiver par une double équivoque. La justice donc le pressant de satisfaire publiquement à la sentence, à l'instance qu'elle en faisoit, luy dit tout haut : « Je t'ay apelée putain, il est vray; tu es femme de bien, j'ay menty, je m'en dedy. » Cette

femme, comprenant l'équivoque, demanda à justice qu'il s'expliquât; mais les juges, admirans cette subtilité qui la declaroit ce qu'elle étoit, dirent qu'il avoit entierement satisfait à la sentence, et l'envoyerent absous, et la femme se retira avec sa courte honte.

D'un juge et d'une damoiselle.

UNE damoiselle se fut plaindre à un juge qu'un impudent luy avoit tenu des paroles sales, et qu'elle en demandoit reparation d'honneur : « Et bien, Mademoiselle, dit le juge, quelles paroles vous a-t'il tenuës? — Ah! Monsieur, dit-elle, ce sont des paroles qui ne doivent pas être proferées par une dame d'honneur. — Mais, Mademoiselle, dit ce juge, quelle justice voulez-vous que je vous fasse, si vous ne voulez pas dire de quoy vous vous plaignez? » Cette damoiselle s'en excuse; le juge sans cela ne veut rien faire pour elle. Enfin, étant pressée, elle dit que cet homme luy avoit dit sucre de vous. « Dequoy vous plaignez-vous, Mademoiselle? peut-il parler plus doucement que de vous dire sucre de vous? — Ah! Monsieur, dit-elle, il ne m'a pas dit comme cela. — Comment donc vous a-t'il dit? répondit le juge. — Il m'a dit, repliqua la damoiselle, sucre de vous tout à fait. — Quel crime a-t'il commis pour cela? — Monsieur, dit la damoiselle, ce n'est pas comme cela, vous m'entendez bien; il m'a dit la plus vilaine parole qu'on puisse dire à une damoiselle. » Le juge persista à dire que si elle

ne s'expliquoit, qu'il ne l'entendoit point, de sorte qu'aprés plusieurs refus, la damoiselle fut contrainte de franchir le tout à droit. A quoy le juge répondit : « Comment? vous apelez donc cela du sucre, Mademoiselle ? »

Autre sur le même sujet.

Un juge plus habile homme que ceux dont nous avons parlé cy-dessus, examinant un qui devoit être reçû conseiller en une justice inferieure de la sienne, vid que le conseiller, étant fort ignorant, ne répondoit pas à une question qu'il luy fit : ce que voyant, il luy dit : « Par la loy Velleja, la femme peut-elle répondre pour son mary ? » L'interrogé dit qu'oüy. « Etes-vous marié ? luy demanda le juge. — Oüy, Monsieur, dit le conseiller. — Allez donc querir vôtre femme, luy dit le juge, afin qu'elle réponde pour vous, puis que vous ne voulez dire mot. »

Autre sur le même sujet.

Comme un conseiller, qui étoit tenu pour une des plus grosses bêtes de la ville, marchoit un jour par les ruës en un tems de verglas, il chût un fort grand saut, mais il ne se fit pas beaucoup de mal. Son clerc, qui étoit derriere luy, luy va dire :

« Dieu soit loûé, que vous ne vous êtes pas rompu le col! j'en rends graces à monsieur saint Eloy. » Le conseiller, s'étant relevé, luy dit : « Va, saint Eloy n'est que pour les chevaux. » Le clerc répond aussi-tôt : » Il est aussi pour les asnes, Monsieur. »

D'un abbé.

Un abbé prenant possession d'un benefice, un qui étoit present, entendant lire les provisions, où ses qualitez étoient, ouït dire : *Abbas sancti Petri, abbas sancti Laurentii, abbas sancti Victoris, abbas, etc.* « Vertu bieu! voila bien des bas pour un asne : je croy que c'est un asne à tous bas. »

Autre d'un fils à son pere.

Un jeune garçon, voyant son pere qui rongeoit un os de pied de pourceau, il desiroit avoir l'os, qui sert d'un certain joüet aux enfans, pour avec une ficelle faire un moulinet. Ce qui l'obligea de dire à son pere : « Mon pere, donnez-moy cet os là, je vous prie. » Le pere, croyant qu'il demandât l'os pour ronger la chair, luy dit : « Je te donnerois bien plûtost un étron de chien. » Le fils luy répondit : « Ce sera, mais que vous l'ayez rongé, mon pere. » Sçavoir s'il vouloit dire : « quand vous aurez rongé l'os », ou bien « quand vous aurez rongé l'étron de chien ».

D'un bossu.

Un homme, allant à la campagne, rencontra en son chemin un bossu, à qui il demanda : « D'où es-tu, bossu ? » voulant luy demander de quel païs il étoit. L'autre, l'entendant d'autre façon, luy dit : « Des épaules », disant qu'il étoit bossu des épaules.

D'un rotisseur.

En une petite ville de Normandie, il y avoit un juge estimé le plus grand voleur du païs. Comme il faisoit un jour festin, il fut chez un certain rotisseur de la ville demander s'il y avoit moyen de trouver des canards de riviere pour le jour de son festin. Ce rotisseur, qui étoit extrémement matois, luy dit que ce n'étoit la saison, et qu'on n'en voyoit point encor. « Quoy ! luy dit ce juge, j'en vis dernierement plus de deux douzaines ensemble qui voloient ! — Je pense bien, Monsieur, tous ceux qui volent ne sont pas pris. » Je vous laisse à penser si monsieur le juge n'avoit pas son fait, et s'il n'étoit pas bien stupide s'il ne s'apercevoit pas qu'on parloit à luy.

D'une bonne femme.

Une bonne femme qui étoit mere d'un jeune homme qu'une jeune fille poursuivoit en mariage, disant qu'il luy avoit promis, et le fit assigner devant l'official. Comme l'avocat de cette fille plaidoit sa cause, il representa les sermens que ce jeune homme avoit fait de n'en avoir jamais d'autre, et, luy reprochant son peu de foy, usa d'une parole latine pour l'exprimer, disant qu'il étoit *fidefrage,* qui veut dire manqueur de foy. La mere du jeune homme, qui y étoit presente, va dire tout haut au juge : « Il a menty, sauf correction, Monsieur, mon fils n'est point fils de Frage, il est fils de mon mary qui est son pere. »

D'un cordelier.

Un cordelier, étant monté sur un asne, vint pour passer une riviere; étant descendu de dessus son asne, eut peine à le faire entrer dans le bac ; étant entré, cet asne se met à trembler. Un homme qui étoit prés de luy luy dit : « Mon pere, vôtre asne tremble bien. — Je pense bien, dit-il, si tu étois en sa place, tu tremblerois bien d'une autre façon. — Comment? dit cet homme. — Si tu avois comme luy, dit le cordelier, la corde au col, les fers aux pieds, et un cordelier auprés de toy, tu

ne ferois pas meilleure mine. » Il est à croire qu'en tel état il seroit prest d'aller au gibet.

D'une dame et de son cordonnier.

Une dame envoya querir son cordonnier, et luy demanda si ses souliers étoient faits; il dit que non, et qu'il n'avoit pas eu le loisir. « Pourquoy? dit-elle, qui vous en a empêché? — Sont les bottes de monsieur, qu'il m'avoit commandé de dépêcher. — Tu n'avois que faire d'avoir tant de hâte, mon mary n'a que faire de bottes, il ne chevauche point. » Peut-être vouloit-elle dire que son mary n'alloit point aux champs.

D'un debauché malade.

Un bon drole qui pouvoit passer pour un des enfans de Noë Japhet, car il avoit déja mangé son fait de bonne heure au jeu et à toutes sortes de débauches, se trouvant mal, envoya querir le médecin, qui luy ordonna une saignée. Aprés avoir été saigné, le médecin le vint voir, qui luy demanda comme il se portoit; il dit que la saignée l'avoit beaucoup allegé, il le pria de voir son sang, pour voir s'il étoit fort mauvais; le médecin, le regardant, luy dit: « Voila du sang qui est bien verd. — Il peut bien être verd, répondit le malade, car j'ay mangé tout mon bled en herbe. »

De deux cavaliers.

Un cavalier, se tenant offencé d'un de ses voisins, se resolut de s'en venger. Il luy envoye un gentilhomme luy dire qu'il le vouloit voir l'épée à la main; l'autre accepte le combat, mais s'excuse de se battre avec l'épée, disant être estropié d'une main, et qu'il se battroit à cheval à coups de pistolet. Son ennemy accepte le party; ils sortent donc tous deux à cheval le pistolet à la main. Etant prés l'un de l'autre, celuy qui avoit apelé fit signe à son ennemy qu'il attendist, et qu'il vouloit parlementer. L'autre, feignant de ne point entendre ce signe, lâche son pistolet et luy en donne dans le menton, qu'il luy emporte; il tombe de cheval, et son ennemy, pensant l'avoir tué, se sauve. Les amis du blessé l'emportent, le font panser, et, quelques jours aprés, il fut trouver le Roy et se plaignit à Sa Majesté de la supercherie de l'autre, et du mauvais tour qu'il luy avoit joüé. Cettui-cy qui avoit fait le coup, ayant été averty par ses amis que l'autre s'étoit plaint au Roy, et que Sa Majesté avoit blâmé cette action, se résolut d'aller trouver le Roy, de qui il étoit vû de bon œil, et de l'apaiser par une galante équivoque. Le Roy, le voyant, ne se pût tenir de luy dire qu'il avoit eu meilleure opinion de luy, et qu'il n'üt jamais crû qu'il eût voulu attaquer un homme mal à propos qui ne se deffendoit point. A quoy il repartit : « Sire, Vôtre Majesté n'a pas

sçû l'affaire comme elle s'est passée; il m'a fait apeler; je luy ay fait dire que je ne me pouvois battre qu'à coups de pistolets. Nous avons tous deux paru à la campagne, le pistolet à la main. Comme il m'a vû hausser le bras, il m'a crié tout haut : « Parlementon, parlementon. » Moy, voyant qu'il me prioit de luy donner par le menton, j'ay lâché mon pistolet, et le luy ay abatu. Considerez, s'il vous plaist, si avec un pistolet on peut être plus juste. » Le Roy se print si fort à rire de cette subtile échapatoire qu'il n'en fut autre chose.

D'un juge et d'un païsan.

Un juge, en tenant l'auditoire, vid un païsan qui avoit un chapeau gris qui faisoit du bruit. Comme il ne sçavoit pas son nom, il dit à l'huissier, en le luy montrant : « Voyez-vous ce chapeau gris qui fait du bruit là-bas? je le condemne à deux écus d'amende. » Comme l'huissier le veut prendre, il crie plus haut que devant, disant : « Ce n'est pas moy, Monsieur. » Le juge répéte : « En quatre écus. » Il se met encor à crier plus fort, soûtenant que ce n'étoit pas luy; et tant plus il crioit, plus le juge haussoit la somme, disant : à huit écus. Ce pauvre païsan se desesperant, le juge dit : « Je condamne ce chapeau gris à douze écus d'amende. » Ce que voyant le païsan, il jette son chapeau au nez du juge, disant : « Pardy, Monsieur, je vous le laisse pour ce prix-là, car il ne le vaut pas. » Le juge,

voyant qu'il avoit eu tort, et qu'il devoit condamner le païsan et non pas le chapeau, le luy fit rendre.

De deux cordeliers.

Deux cordeliers allans par la campagne arriverent fort tard en un certain village de Poictou, où ils logerent au logis d'un boucher, qui les mit coucher dans une chambre voisine de la sienne, où il n'y avoit que des ais entre deux, encor assez mal joints, d'où l'on pouvoit aisément oüir tout ce que l'on disoit de l'un à l'autre. Il print envie à ces cordeliers d'écouter ce que la femme et le mary diroient dans le lit, mettant leur oreille directement au chevet du lit du mary, qui, ne se doutant point de ses hôtes, parloit privément à sa femme de son menage, luy disant : « Ma mie, il me faut lever demain de bon matin pour aller voir nos cordeliers (ainsi avoit-il accoûtumé d'apeler ses cochons), car il y en a un bien gras, qu'il nous faut tuër pour en faire nôtre profit. Les deux pauvres freres, qui entendirent cette deliberation, ne croyans pas que l'on parlât d'autres que d'eux, se tindrent tous assurez de leur mort, et attendoient le jour en grande aprehension ; il y en avoit un d'eux fort gras, et l'autre maigre, ce qui augmentoit le soupçon. Le plus gras se vouloit confesser à son compagnon, disant qu'un boucher, ayant perdu l'amour et la crainte de Dieu, ne feroit non plus d'état de l'assommer qu'un bœuf ou une autre bête, et vù qu'ils étoient enfermez en

leur chambre, d'où ils ne pouvoient sortir sans passer par celle de l'hôte; de sorte qu'ils se mirent à recommander leurs ames à Dieu. Mais le jeune, qui avoit un peu moins d'aprehension que son compagnon, luy dit que, puisque leur porte étoit fermée, il falloit essayer à passer par la fenêtre, aussi bien ne sçauroient-ils avoir pis que la mort, à quoy le gras s'accorda. Le jeune oüvrit la fenêtre, et, voyant qu'elle n'étoit pas trop haute, sauta legerement en bas, et s'enfuit le plûtôt et le plus loin qu'il pût sans attendre son compagnon, qui essaya le danger, mais la pesanteur le contraignit de demeurer : car, au lieu de sauter, il tomba si rudement qu'il se blessa fort une jambe, et, quand il se vid abandonné de son compagnon, et qu'il ne le pouvoit suivre, regarde autour de luy où il se pourroit cacher, et il ne vid rien qu'une étable où étoient les deux pourceaux de l'hôte, où il se traîna du mieux qu'il pût; et, ouvrant la porte pour entrer dedans, les deux pourceaux échaperent, en la place desquels se mit le pauvre cordelier, et ferma la porte sur luy, esperant, quand il oyroit le bruit des passans, qu'il apelleroit quelqu'un et trouveroit secours. Mais, si-tôt que le matin fut venu, le boucher aprêta ses grands coûteaux et dit à sa femme qu'elle luy tînt compagnie, pour aller tuër ces deux pourceaux, et, quand il vint au lieu où le pauvre cordelier étoit caché, il commença à crier en ouvrant la petite porte : « Misericorde! à l'aide! » Si le cordelier eût grand peur, le boucher et sa femme n'en eurent pas moins, et luy demanderent pardon. Le cordelier, à la fin, connoissant que le boucher

ne luy vouloit point de mal, luy conta le sujet pourquoy il s'étoit caché dans cette étable, dont leur peur fut convertie en risée. Son compagnon, qui l'avoit laissé au besoin, courut toute la nuit tant qu'il arriva à un bourg voisin, où il se plaignit de ce boucher qu'il soupçonnoit avoir tué son compagnon, vû qu'il n'étoit point venu aprés luy. On envoya en ce village pour en sçavoir la verité, laquelle sçûë ne donna aucun sujet de pleurer.

De deux compagnons.

DEUX bons compagnons étoient en dispute ensemble, chacun pretendant être plus que son compagnon. L'un disoit à l'autre : « Pretends-tu quelque chose sur moy, qui suis mille fois de meilleure maison? — Toy? dit l'autre, je voudrois bien sçavoir si ton pere, comme le mien, avoit la premiere charge de la ville? — La premiere charge de la ville? dit l'autre. Et quelle? Etoit-il gouverneur? — Non, dit l'autre. — Quoy donc? demanda-t'on; étoit-il juge? — Non, luy repondit-on. — Et quoy donc? — Il étoit portier, dit-il; n'est-ce pas la premiere charge de la ville? — Oüy, dit l'autre; mais le mien alloit devant les premiers de la province, devant les ducs et pairs, et devant les maréchaux de France. — En vertu de quoy? dit l'autre. — En vertu de sa charge, répondit-il. — Et quelle charge avoit-il? demanda le compagnon. — Il étoit postillon, dit l'autre; mais, si mon pere eût voulu,

nous étions riches, mais ce n'étoit qu'un sot. — Il est vray, répondit l'autre, et si je voy bien qu'il a payé la polette, car l'office est demeurée hereditaire. — Il est vray, dit l'autre, mon pere n'avoit garde de manquer à cela, car ayant la profession de lettres... — Comment! homme de lettres? dit l'autre; étoit-il docteur, avocat ou conseiller? — Non, répondit le drôle, mais il étoit valet de messager; cela étant, étoit-il pas homme de lettres? — Oüy; mais, dit l'autre, cela ne prouve point ta noblesse comme moy, qui montreray la mienne depuis plus de cinq cens ans. — Et moy, dit l'autre, la mienne depuis plus de huit cens ans. — Cela n'est rien, dit l'autre compagnon, je prouveray la mienne depuis le deluge. — Et moy, la mienne dés Adam, dit l'autre. — Et moy, repliqua l'autre, je la prouveray devant Adam. — Tu as raison, répondit le compagnon, il t'est fort aisé : car devant Adam il n'y avoit que des bêtes, dont il n'y a point de doute que tu ne sois décendu. »

Plaisante demande et subtile repartie.

Henry IV, prince prompt en reparties, étant un jour à Paris et voyant passer un homme qui avoit la barbe fort noire et les cheveux tout blancs, il l'appelle et luy demanda d'où vient qu'il avoit la barbe noire et les cheveux blancs ; il luy dit : « Sire, c'est que les cheveux sont plus âgez de vingt ans que la barbe. — Ventre saint gris ! dit le Roy, j'en tiens. »

D'un capitaine.

Le feu comte Maurice, prince d'Orange, étoit, comme chacun sait, un des plus grands capitaines de son tems. Comme un des siens luy parloit d'un vieux capitaine qui avoit fort bien servy les Etats, qui, sur sa vieillesse, se voyant en necessité, luy remontrant que c'étoit un moyen d'exercer sa generosité de luy donner dequoy vivre paisiblement le reste de ses jours : « Que puis-je faire pour luy? répondit-il. — Monseigneur, luy dit-on, vous luy devriez donner le gouvernement de quelque place. — Comment! répondit le comte, est-il en état de garder une place, étant gouteux et caterreux comme il est? Comment pourroit-il prendre garde aux choses qui seront necessaires, n'y ayant rien plus requis en un chef que la diligence? — Je ne dy pas, luy répondit-on, que vous luy donniez une place à garder de grande consequence, mais quelque petite place facile à garder. — Quoy! dit le prince d'Orange, y a-t'il place plus petite que le devant d'une femme, qu'on peut couvrir de la main, et si une armée entiere ne la sçauroit garder. »

D'un bouffon.

Un seigneur avoit un bouffon qui, ayant dit quelque sottise devant son maître, pour laquelle il le vouloit fraper, se met à courir aprés

luy. Le bouffon se veut sauver; mais à la fin il est attrapé par son maître, qui, n'ayant point de bâton, luy donne un grand coup de pied dans le cul. Incontinent le bouffon fait un gros pet; ce qu'entendant le seigneur, il dit : « Au diable soit le vilain puant! » A quoy le bouffon répond : « A quelle porte fraperez-vous qu'on ne vous répondra point? »

Plaisante équivoque.

Un certain marchand de poisson apporta quelque quantité de marée à Dijon, qui est une ville fort éloignée de la mer, et par consequent on n'y en voit quasi point du tout à cause de la peine et des frais qu'il y auroit à la faire venir fraîche. Neanmoins, comme il y a des bouches fort friandes, quelques-unes, ayans été aux lieux où l'on en mange, souhaittoient d'en avoir à quelque prix que ce fut, ce qui obligea ce marchand à en faire venir, comme je vous ay dit, à grands frais, encore étoit-elle fort mauvaise; et neanmoins il la vendoit par dessus les maisons. Cela n'empêchoit pas que quelques-uns n'en achetassent, émûs par la nouveauté, et n'en donnassent tout ce que l'on en demandoit; d'autres, qui avoient la bourse legere et qui n'y pouvoient atteindre, la décrioient; les uns disant qu'elle étoit puante et empoisonnée, et qu'il y avoit danger d'en manger, afin d'en dégoûter les autres. De façon qu'on commençoit à en achepter avec crainte. Un honnête homme de la ville, accom-

modé et qui se mocquoit de ces terreurs populaires, ne laisse point d'achepter une belle sole, et de commander à sa servante de la luy accommoder pour son dîner; cet homme se tenoit sur la Grand'-Place. Comme la servante l'ût frite, elle la met sur la table, attendant que son maître fut venu; et, comme elle tournoit la tête d'un autre côté pour ouvrir la porte à son maître qui frapoit, cependant un chat vient qui emporte la sole; comme le maître entre, la servante avise le chat qui mangeoit la sole; de colere elle prend un gros bâton et luy en donne un si grand coup sur la tête que le chat tombe mort à ses pieds. Ce que voyant le maître, il en voulut sçavoir le sujet, lequel ayant apris, voyant qu'il n'y avoit plus de remede, ne s'en fit que rire, et, le prenant par les pieds de derriere, le jetta dans la ruë, où il y avoit quantité de monde assemblé; il leur dit en riant : « Voila un chat qui est mort pour avoir mangé de la sole. » Ce mot, qu'ils prirent d'autre façon qu'il ne l'avoit dit, mit le peuple en telle émotion, d'autant que la personne qui avoit dit cela étoit d'authorité et qu'ils ne revoquoient en doute ce qu'il avoit dit, que chacun court au marchand qui vendoit la marée publiquement, le battirent et outragerent grandement, jetterent tout son poisson par la ruë, quelque excuse qu'il pût alleguer pour sa justification; ils le traînent par devant le juge pour le faire châtier. Le juge l'oüit, et, sur ce qu'il s'excusoit que son poisson étoit fort bon, et que le peuple alleguoit qu'un homme de croyance, qu'ils nommerent tout haut, avoit dit publiquement que son chat étoit mort pour avoir

mangé de la sole, on envoye querir cet homme, qui declara la verité, dont le juge ne fit que rire. Ainsi, par cette équivoque mal entenduë, le pauvre marchand perdit tout son poisson, qui luy revenoit à beaucoup d'argent, et fut excessivement battu sans aucune esperance de ressource.

D'un boulanger.

Nous parlons quelquesfois suivant nos intentions, et avons l'esprit attaché aux objets que nous voyons, comme il avint au valet d'un boulanger. Son maître tenoit à ferme la maison d'un conseiller où il y avoit un jardin qui rapportoit de fort beaux abricots ; le boulanger, ayant cueilly les plus beaux et les plus meurs, les envoya au conseiller par son valet, qui en été principalement n'avoit gueres accoûtumé, comme ont presque tous les valets de boulanger, de porter de haut de chausses, mais seulement un tablier ceint sur la chemise. Ce valet ayant demandé à parler au conseiller, on le fit entrer dans sa chambre ; il le trouva assis auprés de mademoiselle sa femme, qui se coiffoit devant un miroir et montroit ses tetons, que le galand considera attentivement, les trouvant tres-beaux. Alors, faisant une reverence au conseiller, il luy dit : « Monsieur, mon maître vous baise tres-humblement les mains et vous envoye ce panier de tetons. » La langue suivit les mouvemens de l'esprit, car il parla révant à ce qu'il voyoit. Le mary, oyant ce

discours, fait semblant de le vouloir battre, disant : « A qui en a ce maraud? » Le pauvre diable, voulant s'enfuir, rencontra un placet qui le fit culbuter de son haut ; de sorte que, son tablier se retroussant, il montra toutes ses pauvres triquebilles. Le conseiller dit : « Voyez un peu ce coquin qui se laisse cheoir. » La damoiselle, contemplant ce beau pacquet, qui sans doute ne luy déplaisoit point, et le voulant excuser, dit : « Il ne faut pas s'étonner s'il est chû, mon amy ; un cheval qui a quatre tricquebilles (les nommant tout à droit par leur nom) se laisse bien tomber. » Voyés si elle ne révoit pas mieux à ce qu'elle voyoit qu'à ce qu'elle vouloit dire, son intention étant de dire : un cheval qui a quatre jambes se laisse bien cheoir.

D'un bâtard.

Un gentilhomme de tres-haute maison, mais venu du côté gauche, desiroit, un jour de carnaval, aller masqué dans Paris, mais déguisé, de sorte que personne ne le pût connoître ; un des siens luy promit de le si bien déguiser qu'assûrément personne ne le connoîtroit. Etant vétu et masqué, on luy aporte un miroir pour voir s'il se reconnoîtroit luy-même. S'étant vû, il dit : « Je m'en vay gager que je rencontreray tel homme dans les ruës, qui m'apellera tout haut par mon nom. Son homme luy dit que, s'il luy apartenoit de gager contre luy, qu'il le feroit, et qu'il étoit assûré qu'il gagneroit.

Son maître luy permit de gager. Ayant mis son argent en main tierce, il se promene dans les ruës de Paris, et, rencontrant par hazard un des Quinze-vingts, il luy print son chapeau, et luy fait tourner sur sa téte. L'aveugle, se sentant mocqué, dit tout haut : « A qui en a ce fils de putain ? » L'autre maintint qu'il avoit gagné, puis qu'on l'avoit apelé par son nom, disant : « Regarde si je suis si déguisé comme tu me voulois faire acroire, puis qu'un aveugle m'a reconnu ? » Et, de fait, il gagna la gageure.

D'un mal marié.

Un homme qui avoit une femme la plus fâcheuse du monde, et avec qui il n'avoit jamais pû avoir paix, ayant été commandé d'aller sur mer, il luy prit envie de mener sa femme avec luy, esperant qu'il se presenteroit quelque occasion de s'en deffaire. Aussi arriva-t'il une furieuse tempeste qui les mit en danger de perir. Le capitaine commandant à un chacun de se décharger des hardes les plus pesantes et de les jetter à la mer pour décharger le navire, cettuy-cy n'ût pas plûtost oüy ce commandement qu'il prend sa femme et la jette à la mer. Le capitaine luy demandant pour quel sujet il avoit fait cela, il répondit parce qu'il n'avoit rien qui luy pesât plus qu'elle.

De deux Gascons.

Deux Gascons sortirent un jour de Bordeaux, en resolution de voir le païs ensemble, et de faire fortune, tâchant de filouter le monde. Ils arriverent à Paris, où, en exerçant leur métier, ils furent attrapez dans le Palais; et, un d'eux saisi d'une bourse fraîchement coupée, on leur met à tous deux la main sur le colet, et, parce qu'ils avoient bien la mine d'en avoir fait d'autres, on les dépoüilla pour voir s'ils n'étoientpointofficiers de Sa Majesté, c'est à dire marquez à la marque royale; mais on n'en trouva qu'un d'eux qui l'avoit sur l'épaule, qui fut condamné à être pendu en Gréve, et l'autre foüetté au pied de la potence. L'arrest ayant été executé, celuy qui avoit évité la mort fut mis en liberté, et quelque temps aprés il s'en retourna en son païs, où il fut visité de tous ses parens et de ceux de sa connoissance, ausquels il racontoit des merveilles de son voyage. Comme chacun s'enquêtoit ce qu'étoit devenu son compagnon : « Il a fait une belle fortune, disoit-il, et a bien fait trouver le proverbe veritable, qui dit que nul n'est prophete en son païs. — Comment? luy demanda-t'on, quelle fortune a-t-il faite? — Il s'est marié, dit-il, fort richement en païs étranger. » Et, comme on luy demandoit à qui : « Il a été pourvû, dit-il, en haut lieu, et j'ay bien dancé à ses nôces. » Etoit-ce pas bien déguiser l'affaire?

D'un Gascon qui n'avoit point de froid en hyver.

Un certain Gascon, durant les plus grandes froidures de l'hyver, se promenoit sur le Pont-Neuf, avec un petit pourpoint de toille blanche, découpé sur la chemise, un bas de toille, un petit manteau de camelot, avec son épée au côté, comme s'il eût été au mois d'aoust. Le Roy passe par là en carrosse, qui se cachoit le nez dans son manteau de panne à cause de la grande froidure qu'il faisoit, et, levant les yeux, il vid ce Gascon en cet équipage, ce qui l'étonna extrémement ; il le fait apeler, et luy demanda s'il n'avoit point de froid. Il répondit que non. « Comment peux-tu faire, mon amy, de n'avoir point de froid, vétu comme tu es ? luy dit le Roy, et moy, je ne puis durer quoy que je sois bien vétu. — Sire, répondit-il, si Vôtre Majesté faisoit comme moy, elle n'auroit jamais de froid. — Comment ? luy demanda le Roy. — Si vous portiez, Sire, répondit-il, tous vos habits sur vous comme je porte les miens, assurez-vous que vous n'auriez jamais de froid. » Le Roy trouva cette raison si bonne qu'il luy fit donner dequoy avoir un habit tout complet.

D'un autre avec un tresorier de l'Espargne.

Un Gascon, ayant obtenu un brevet du Roy de cinq cens écus pour une pension qu'il avoit de Sa Majesté, ce brevet s'adressoit au tresorier de l'Espargne. Ce Gascon le fut chercher où l'on luy avoit dit qu'il se tenoit. Etant prés de son logis, il s'informoit à chacun où étoit le logis de ce tresorier de l'Espargne; l'ayant apris, le premier qu'il rencontra fut luy-même, à qui il demanda : « Vôtre maître est-il au logis? » Il répondit que c'étoit luy même. « C'est donc vous, dit-il, qui êtes le tresorier? — Oüy, répondit-il. — Sabous lire? » luy demanda le Gascon. A quoy ayant répondu qu'oüy : « Boyez un peu, dit-il, ce que le Roy bous mende. » Il luy presente son brevet, à quoy monsieur le tresorier répondit : « Eh bien! Monsieur, ce sont cinq cens écus qu'il faut que je vous baille. — Quand les aurons-nous, mon mignon? — Monsieur, répondit-il, nous nous allons mettre à table, vous aurez, s'il vous plaist, patience que nous ayons dîné. — Combien durera ce dîner? demanda-t'il. — Il durera bien, répondit-il, une heure et demie du moins, car il y a aujourd'huy bonne compagnie ceans, et nous y serons plus qu'à l'accoûtumée. — Cap de bious! dit le Gascon, si cela est, j'en suis. Lacquais, s'écria-il, va dire au logis qu'on ne m'attende point à dîner. Diou me damne, dit-il, Monsieur, je ne fay point de ceremonie. » Ce que voyant monsieur le tresorier, il fut contraint de l'emmener

dîner. Etant entré dans la salle, il se met à laver et se sied à la table le premier, disant : « Sans ceremonie, Messieurs », et se met à mâcher des deux côtez comme un cheval, comme celuy qui de long-tems ne s'étoit trouvé en pareil festin. Quand on eut achevé de dîner, il s'adresse à monsieur le tresorier, luy disant : « Et bien, mon mignon, aurons-nous d'argent? » A quoy il répondit : « Oüy dea, Monsieur » ; et, apelant un de ses commis, il luy commanda de luy délivrer cette somme, et luy dit à l'oreille qu'il luy retînt vingt écus pour son écot. Le commis fait son devoir, et luy compte son argent à vingt écus prés ; cettuy-cy dit qu'il n'avoit point son compte, il luy fit recompter quatre ou cinq fois. A la fin, le commis luy dit : « Il y a vingt écus moins, Monsieur, que je rabats pour vôtre écot. — Comment, morbleu! dit-il, pour mon écot! que veut dire cela? — Monsieur, dit le commis, ces messieurs de là dedans payent chacun autant. — Au diable, dit-il, je nourriray deux mois toute ma famille pour cela » ; mais, quoy qu'il fit du bruit, il fallut qu'il passât par là, et fut veritablement payé de son effronterie, et traité comme il meritoit.

Autre sur le même sujet.

Un certain cavalier gascon, ayant été apelé pour se battre en duel contre un autre qui pretendoit d'ètre offencé de luy, ne manque point de se trouver à l'assignation, où il vid un cavalier qui se

promenoit qu'il crût de loin être son homme; mais, l'ayant aproché, il vid que c'étoit un autre. La crainte qu'il eut que son dessein ne fût troublé par sa presence luy fit dire assez rudement à ce cavalier qu'il sortît de là; l'autre, n'étant point accoutumé à telles ambassades, luy repartit de même façon, si bien que, de paroles en paroles, s'étans picquez, ils en vinrent aux mains. Sur cette entrefaite, celuy qui l'avoit apelé arrive qui, fort étonné de le trouver en cette posture, luy demanda pourquoy il luy manquoit de parole et attaquoit un autre avant que de l'avoir satisfait. « Cap de biou! répondit le Gascon, il m'ennuïoit, je pelotois en attendant qu'on joüât partie. » Le même, ayant été un jour arrêté prisonnier, dit : « Cap de biou! les courtisans ont bon tems à present que le lyon est enchaîné, ils ne doivent plus rien craindre. »

D'un Gascon qui vouloit sortir du cabaret sans payer.

Un Gascon, allant par le païs, à pied cela s'entend, chargé d'argent comme un crapaud de plumes, arriva en une hôtellerie de village assez affamé, comme celuy qui n'avoit fait de longtems un bon repas. Voulant se réjoüir en ce lieu et n'ayant pas un sol, dit en luy-même qu'autant vaut bien battu que mal battu, et qu'il ne recevroit pas moindre affront, quand il faudroit payer, de devoir trente-cinq ou quarante sols que sept ou huit sols, se re-

soud, puis qu'aux hôtelleries on ne demande de l'argent qu'à la fin de l'écot, de se faire bien traiter, vû qu'il ne falloit pas moins de subtilité d'échaper d'une petite déte que d'une grande. Il se fait donc servir selon son goust de tout ce qu'il eut envie. Comme ce vint l'heure de partir, et qu'il falloit compter, c'étoit où tenoit l'encloüeure; il fait venir le maître, et, de discours en autre, car il étoit fort adroit, il luy fit plusieurs questions, luy demandant premierement à qui ce village apartenoit; il luy dit le nom du seigneur. Il voulut sçavoir aprés en quelle province étoit ce village, et, l'ayant apris, il demanda de quel evêché, de quelle prevôté, et de quel bailliage; on le satisfit à toutes ses demandes. Il s'enquit de plus si on observoit en ce païs le droit coûtumier ou le droit écrit. On luy répondit que le païs avoit ses coûtumes particulieres, avec lesquelles il se gouvernoit. Il demanda par la coûtume du païs ayant remission du prince, ce qu'on donnoit à un homme qu'on avoit tué, pour satisfaire à partie civile. On luy répondit que selon la qualité des personnes on s'y comportoit. Il demanda, si un gentilhomme avoit tué un hôtelier, à quoy il pourroit être condamné. L'hôte luy répondit qu'il y avoit quelque distinction, que l'hôte pourroit être en tel état laissant une femme et quantité d'enfans, qu'il seroit condamné à beaucoup plus qu'un qui ne seroit pas marié : cettuy-cy répondit qu'il parloit d'un hôte qui n'étoit pas marié, car il sçavoit que le sien ne l'étoit pas; il répond que pour la mort il n'en sçavoit rien, mais qu'il avoit vû qu'on avoit condamné un homme qui avoit blessé

un autre d'un coup d'épée, à dix écus d'amende, et à payer le chirurgien. Ce Gascon luy demanda en suite combien on bailloit pour un soufflet? « Ah! dit l'hôte, on en est quitte pour un écu. — Baillez m'en donc un, dit le Gascon, et me rendez mon reste, car je n'ay point d'autre argent à vous bailler. — Comment! dit l'hôte, est-ce en cette monnoye que vous me voulez payer? Vous laisserez le manteau, ou me baillerez d'autre argent, car je n'entends point raillerie là-dessus. — Comment! dit le Gascon, ne me causez pas, car je vous ferois courir comme un liévre. — Moy! dit l'hôte, il n'est pas en vôtre pouvoir de me faire sortir de ma place. — Je gage l'écot, dit le Gascon, que je te feray courir plus vîte que tu ne voudras. » Ils gagerent, et là-dessus le Gascon gagne au pied, et l'hôte se met à courir aprés pour être payé. Ce que voyant le Gascon, dit à ce coup : « Vois-tu bien que tu as perdu la gageure, et que tu ne me sçaurois plus rien demander? » Et ainsi s'en alla sans payer son écot.

D'un qui vendoit un cheval aveugle.

En la ville de Caën, un Normand vendoit un cheval aveugle; mais il n'y avoit que les clairvoyans qui s'en pussent apercevoir, tant il avoit la vûë belle et claire, et celuy qui le marchandoit ne s'y connoissoit point du tout; il dit au vendeur : « Au moins c'est à la charge que vous me le garan-



tissez de tout vice generalement quelconque, car je ne m'y connois point. » Celuy qui le vendoit, et qui connoissoit bien où le mal luy tenoit, luy dit : « Monsieur, faites-le voir, je le garantis de tout vice. » Ils demeurent d'accord du prix, il le paye et emmene son cheval; mais, au bout d'un jour ou deux, il s'aperçût que son cheval étoit aveugle; il va trouver son marchand, à qui il le veut rendre, maintenant qu'il luy avoit garanti de tout vice, et qu'étant aveugle, il luy devoit rendre son argent, et amene avec luy les témoins qui étoient presens quand il l'achetta; il dit qu'il s'en raportoit aux mêmes témoins, et ne devoit rien rendre, puis qu'il avoüoit qu'il le fit voir et qu'il le garantissoit de tout vice, puis qu'il ne luy manquoit rien que la vûë. De façon qu'il s'échapa par là, et le pauvre homme fut contraint de se servir de son aveugle.

Brocard à une femme, la taxant d'impudicité.

UNE femme, de celles qui passent leur tems aux dépens de leur honneur, desirant aller en mascarade et se voulant déguiser en sorte qu'elle ne fust connuë de personne, comme elle se conseilloit avec celuy qui la devoit mener, qui sçavoit bien ce qu'elle étoit, luy dit : « Madame, déguisez-vous en femme de bien, je puisse mourir si personne ne vous pourra jamais connoître. »

Repartie subtile du Roy Henri IV.

Le feu Roy Henry IV étoit le prince du monde de meilleur esprit et le plus prompt en reparties. Un jour, les deputez de la Rochelle le vindrent voir pour quelque affaire importante qu'ils avoient, et dans leurs entretiens ils se railloient, comme c'est leur ordinaire, des choses de la religion. A quoy ce bon prince, qui avoit ses sentimens tres-justes de la vraye religion, leur dit : « Messieurs, je vous le dis en amy, j'ay été aveugle aussi bien que vous l'êtes à cette heure ; j'ay crû, suivant la religion que vous suivez, que j'étois dans la vraye voye ; mais je reconnois à present que je me suis trompé, et que la religion que je suis est la meilleure : car je n'ay point trouvé dans mon établissement de meilleurs canons que ceux de la messe. » A quoy les Rochelois répondirent assez mal. « Là-dessus un de ceux qui étoient bien auprés du Roy arriva avec une mine joyeuse et riante ; le Roy luy demanda ce qu'il avoit à rire ; à quoy il répondit : « Sire, je ris, parce que voicy deux medecins huguenots qui se viennent de rendre catholiques. » Le Roy, se tournant vers les deputez de la Rochelle, leur dit : « Et bien, Messieurs, voyez-vous pas que ce que je vous dis est vray, que vôtre religion est bien malade ? Vous venez d'entendre aussi bien que moy qu'elle vient d'être abandonnée des medecins. »

Autre qui fut faite au même.

Comme ce prince dont nous venons de parler étoit fort subtil en reparties, aussi étoit-il extrémement aise quand il rencontroit quelqu'un qui avoit l'esprit prompt et subtil. On luy fit etat d'un petit homme qui étoit le plus subtil en reparties que l'on pouvoit voir; il eut envie de le voir, et commanda qu'on le luy amenât; on le fit entrer dans sa chambre durant qu'il dînoit, et, l'ayant fait approcher de la table vis-à-vis de luy, il luy demanda : « Comment vous apelez-vous, mon amy? — Je m'apelle Gaillard, dit-il. — Gaillard? répondit le Roy, voilà un joly nom; quelle difference y a-t'il entre Gaillard et Paillard? — Elle n'est pas grande, Sire, répondit ce drôle, il n'y a que la largeur de cette table entre deux. »

D'un mary à sa femme.

Une femme assez âgée se plaignant à son mary d'un rhume et d'une fluxion qui luy tomboit sur l'épaule, le mary, qui avoit l'esprit assez subtil, luy dit : « Ma mie, vieillesse est une étrange maladie, c'est une hôtellerie de langueurs où il pleut par tous endroits; cela n'est rien, il ne s'en faut pas fâcher, car communément en vieille maison il y a

toûjours quelque goutiere. — Oüy bien, dit la femme, qui se plaignoit de n'être pas assez carressée de luy, quand on ne monte pas souvent dessus. »

D'un qui fit un pet à table.

Un homme de fort bonne humeur et d'excélent esprit, étant à la table d'un homme de haute condition, où il y avoit une honorable compagnie, ayant pris une cuillerée de potage par trop chaude, et le respect du lieu l'empêchant de la rejetter, il la tourna tant de fois dans sa bouche qu'à la fin il l'avalla, quoy qu'elle fût toute boüillante, et si tôt qu'il l'ût avallée l'effort qu'il fit fut cause qu'il fit un gros pet, qui fut entendu de toute la compagnie. Là où un autre fût mort de honte et de confusion, il repara cet affront par un mot subtil, disant : « Morbleu! Messieurs, il a bien fait de sortir, car il se fût brûlé. » Voulant dire que ce potage qu'il avoit avalé étoit si chaud que, si ce pet fût demeuré dans son corps, il se fût brûlé; dont toute la compagnie eut un ample sujet de risée.

Autre sur le même sujet.

Un prince venant en une province dans la principale ville pour prendre possession du gouvernement de ladite province, un des habitans fut

député de la part du corps de la ville de l'aller recevoir, et luy faire une harangue pour luy témoigner l'aise que tout le peuple recevoit de se voir soûmis sous le gouvernement d'un si grand prince, dont toute la province esperoit de tres-grands avantages. Comme il fut au milieu de son discours, par mal heur il lâcha un pet, dont un autre qui n'eût pas eu la repartie presente fût mort de confusion; mais luy, sans s'étonner, tourne sa tête derriere luy, et, comme s'il eût voulu parler à l'auteur de cette canonade, dit : « Parbleu! si vous voulez parler, il faut que je me taise », et continuë son discours sans s'étonner; dont ce prince fut si satisfait qu'il se print à rire, et non seulement luy fit fort bon visage, mais l'emmena souper avec luy; tant un bon mot dit bien à propos a de grace.

D'un gentilhomme et d'une damoiselle.

Un gentilhomme à cheval venoit de la campagne. Étant aux fauxbourgs de Paris, son cheval le jetta par terre. Ce que voyant, une jeune damoiselle qui étoit prés de là se prit à rire; ce qui fâcha tellement ce cavalier qu'il luy dit en colere : « Ne vous étonnez pas de cela, Mademoiselle, mon cheval en fait autant toutes les fois qu'il voit une putain. » A quoy la damoiselle en riant répondit : « Si cela est, Monsieur, je ne vous conseille pas d'entrer dans la ville, car assûrément il vous romproit le col. »

D'un auteur et d'une dame.

Un certain jeune homme qui se mêloit d'écrire, ayant fait un discours assez ample, qu'il intituloit *le Plaisir des dames,* eut le dessein de le presenter à une grande dame de la cour; et, parce qu'il n'avoit pas l'honneur d'être connu d'elle, il pria un de ses amis de le présenter à elle. Ils furent chez elle, mais ils ne la trouverent point. Ne sachant à quoy passer l'apresdînée, ils l'allerent passer aux Tuilleries. Comme ils s'y promenoient, ils aviserent venir un carrosse, et cet amy dit tout à l'heure : « Voila madame une telle qui arrive », qui étoit celle à qui il avoit envie de dedier ce livre. Cette dame, en décendant de carrosse, se trouva si prés de ce jeune homme qu'il fut surpris, et, s'aprochant d'elle, mit la main au fond de ses chausses, où étoit le discours qu'il luy vouloit presenter, et, tirant un gros rouleau de papier, avant qu'il fût hors de ses chausses, luy dit avec une profonde reverence : « Madame, voicy *le Plaisir des dames.* » Cette dame et les autres qui étoient à sa compagnie, craignant de voir autre chose, mirent leur main au devant de leurs yeux, et, s'en allant, se prirent à rire, et luy se retira tout honteux, fort mal satisfait de sa harangue.

D'un jeune homme et d'une jeune fille.

Un jeune homme rencontrant une jeune fille fort jolie, aprés l'avoir cajolée, il vid qu'elle n'avoit pas manqué d'esprit, et qu'elle luy répondoit fort à propos. En prenant congé d'elle, il luy dit : « Adieu, la belle fille; je voudrois avoir mis un de mes membres dans un des vôtres. — Plût à Dieu, Monsieur! répond la jeune fille.— Comment l'entendez-vous, ma mie? dit le jeune homme. — Vôtre nez en mon cul, Monsieur », dit la fille. Je m'assure que le galand l'entendoit d'une autre façon. Je croy que le drôle ne demanda pas le reste de sa piece, car il fut payé en belle monnoye.

D'un homme que sa femme n'avoit jamais pû contenter.

Un certain homme qui étoit d'une humeur si bizarre que sa femme, quoy qu'elle y mît tous ses efforts, n'avoit jamais pû le contenter en sa vie, car il trouvoit à redire à tout ce qu'elle faisoit, seulement à dessein de la contrarier en toute chose : si elle luy donnoit du noir, il vouloit du blanc; si elle luy donnoit du dur, il vouloit du mol; et au contraire, si elle luy donnoit du mol, il vouloit du dur, de sorte qu'ils étoient tous les jours en grande querelle ensemble. Il arrive qu'un vendredy il vient l'apres-

dînée au logis, aporte un grand brochet pour le souper, et ayant frapé à la porte, la servante luy vint ouvrir, à qui il donne son brochet, sans entrer au logis, luy disant seulement: « Qu'on m'accommode ce poisson pour mon souper, » et s'en retourne aussi-tost. La servante donne ce poisson à la maîtresse, luy disant ce que son maître luy avoit dit; elle luy demande à quelle sauce il avoit commandé qu'on luy accommodât? Elle dit qu'il n'en avoit point parlé. « Ah! Dieu! ce dit-elle, nous voila perduës; si nous attendons qu'il soit venu pour sçavoir de luy comme il veut qu'on l'accommode, il fera tout fondre ceans de ne trouver pas son souper prest. D'autre côté, si je le mets boüillir, il le voudra rôty; si je le mets rôtir, il le voudra à l'étuvée; si je luy baille à l'étuvée, il le voudra au court-boüillon; si je luy mets au court-boüillon, il le voudra en fricassée : de façon que je ne me sçaurois empêcher de le mettre en colere et d'ètre injuriée tout mon saoul et peut-être bien battuë. » La servante, la voyant en cette inquietude, luy dit : « Madame, vous voila bien empêchée; le poisson est grand, il y en a pour repaître demie-douzaine comme luy : coupez-le en cinq ou six morceaux, et les accommodez tous en differentes sauces, et lui baillez de celle qu'il desirera. » La maîtresse trouva cet expedient tres-bon. Elles se mettent donc à cuisiner l'une et l'autre, et en mettent un morceau boüilly, un autre frit, un autre à l'étuvée, un autre rôty, un autre au court-boüillon et un autre fricassé, afin qu'il en trouvât de quelque façon qu'il en eût pu demander. Pendant qu'elles

faisoient leur cuisine, un petit enfant qu'ils avoient pleuroit sur la table où on l'avoit mis, mais, n'ayant pas loisir de prendre garde à ce qu'il avoit, elles aimoient mieux l'entendre crier que le père; toutes leurs sauces étant donc faites, elles ôterent l'enfant pour couvrir la table, elles trouverent qu'il avoit fait caca sur le tapis, je parle par reverence; n'ayans pas loisir de le nettoyer pour l'heure, elles ôtent le tapis en l'état qu'il étoit, et le mettent sur un coffre, pource que l'heure du souper arrivoit, et qu'elles craignoient d'être surprises par le maître, à qui elles vouloient ôter tout sujet de crier. A peine le couvert fut-il mis que son mary arrive, qui en entrant demande : « Le souper est-il prest? — Ouy, luy répond-elle, il est tout prest. — Qu'a-t'on accommodé pour souper? dit-il assez rudement. — On a accommodé, luy répond-elle, le poisson que tu as aporté. — En quelle sauce l'a-t'on mis? dit-il. — Je l'ay mis boüillir, dit-elle. — Je ne le voulois pas boüilly, répond-il en colere. — Comment le voulois-tu donc? — Frit, répond-il. — Tiens, dit-elle en luy presentant le plat qui étoit frit, en voila de frit. » Luy, qui ne cherchoit que les occasions de crier, luy dit en grondant : « Je ne le voulois pas frit, moy. — Comment donc le voulois-tu? dit-elle. — Je le voulois à l'étuvée. — Tiens, dit-elle, en voila à l'étuvée », et luy presente le plat qu'elle y avoit mis; mais luy tout à l'heure répond : « Je ne le voulois pas à l'étuvée, moy. — Comment donc le voulois-tu? dit-elle. — Je le voulois rôty, dit-il. — Tiens, dit-elle, en voila de rôty. — Je ne le voulois pas rôty,

moy, dit-il sur l'heure. — Comment donc le voulois-tu ? luy dit-elle. — Je le voulois au court-boüillon, luy repart-il. — Tiens, luy dit-elle sur l'heure, en voila au court-boüillon comme tu le demandes. » Luy, voyant qu'on luy bailloit tout ce qu'il demandoit, se mit en telle colere de ce qu'il n'avoit pas juste sujet de crier qu'il en pensa desesperer, et, jettant le plat au loin, dit : « Je ne le voulois pas au court-boüillon, moy. — Et que grand diable veux-tu donc? » dit-elle. Luy, ne sachant que repartir, dit : « Je veux de la merde. » Elle, déployant le tapis où l'enfant avoit fait ses affaires, luy dit : « Tiens, en voila. » De quoy son homme, tout en colere qu'il étoit, ne se pût tenir de rire, et par ce moyen elle luy fit avoüer que cette seule fois elle l'avoit contenté, en luy ayant donné sur-le-champ tout ce qu'il avoit desiré.

D'un sergeant.

Quelques sergeans entrerent en la maison d'un villageois, proche de Clermont, pour le contraindre à bailler quelques tailles qui étoient encor duës, où, ne trouvant que la femme qui faisoit la lexive, ne laisserent pourtant de saisir les meubles qu'ils trouverent. Ils voulurent encore avoir le chaudron qui étoit sur le feu soûtenu d'un grand trepier; la villageoise s'y opposa vivement, remontrant qu'elle vouloit parachever sa lexive; mais, nonobstant tous ses efforts, un des sergeans prit le chau-

dron, et, l'ayant vuidé, le donna à son recors qui sort aprés les autres. La pauvre villageoise voyant encor son trepied tout en feu et tout seul, elle le mit par derriere, en forme de pecadille, au col du sergeant qui avoit vuidé le chaudron : « Allez, dit elle, vous aurez encore cette piece. » Ce fut le beau du jeu de voir ce pauvre sergeant aussi empêché qu'un oyseau pris à la glu sans se pouvoir secourir; il apela promptement ses recors pour lui aider à se décharger de ce fardeau qui l'incommodoit tres-fort, lequel luy laissa de belles marques.

D'un homme et de sa servante.

Un bourgeois de Paris, ayant une servante fort gentille et une femme fort mal agreable, s'amouracha de sa servante; de sorte que, toutes les fois qu'il la trouvoit seule, il l'importunoit extrémement, la priant d'amour; à quoy elle resistoit toûjours, le menaçant que, s'il luy en parloit davantage, qu'elle s'en plaindroit à sa maîtresse. Cette servante faisoit tout dans la maison, car il n'y avoit qu'elle pour aller à la halle quand sa maîtresse n'y alloit point, pour faire les chambres, balayer la maison et aller à la cave; elle aimoit extrêmement à boire, et, toutes les fois qu'elle alloit à la cave, elle n'oublioit pas à tâter si le vin étoit bon, et le plus souvent en tiroit des bouteilles entieres, qu'elle cachoit pour s'en donner au cœur joye quand elle étoit seule en la maison. Le maître avoit acheté un

muid d'excélent vin de Bourgogne, où l'on ne tiroit point encor, parce qu'il le gardoit pour l'arriere-saison, et, parce que cette servante avoit plusieurs fois oüy exagerer la bonté de ce muid de vin, dont le maître faisoit fète à tout le monde, c'étoit à cettuy-là seul à qui elle s'adressoit; et, parce qu'il n'étoit point percé avec un foret, elle y fit un trou, qu'elle boucha d'un petit fosset, qu'elle mit entre deux cercles vers le bas, en sorte qu'on ne s'en pouvoit pas si facilement apercevoir; et, toutes les fois qu'elle alloit à la cave, elle ne s'oublioit pas de le revisiter, et le plus souvent beuvoit même dans le pot ou la bouteille dans quoy elle l'avoit tiré : il y avoit long-tems qu'elle faisoit cette vie là sans que personne en sçût rien. Mais un jour, comme le maître alloit visiter sa cave, en frappant contre tous les muids pour voir ceux qui étoient pleins et ceux qui commençoient à se vuider, pour en repercer un nouveau, il fut tout étonné de trouver ce muid, où l'on n'en avoit point encor tiré, à ce qu'il sçût, presque à demy vuide; il regarde de tous côtez avec de la chandelle, pour voir s'il s'écouloit point par quelque endroit; mais, voyant tout sec à l'entour de luy, il ne sçavoit que penser : il le dit à sa femme, qui en demeura aussi étonnée que luy, et, ruminant sur ce fait en luy-même, il jugea bien qu'il falloit que la servante le bût, puis qu'il n'y avoit qu'elle qui alloit à la cave. Il se resolut de l'épier, et, comme un jour elle alloit tirer à boire pour leur dîner, il la suit tout doucement sans qu'elle l'aperçût, et, se cachant en un coin de la cave, il vit comme la galande, tirant son petit fosset, emplit un vaisseau qu'elle

avoit, et beuvoit à même; ce que voyant, il s'aproche tout bellement, et la surprend sur le fait. Elle demeure extrémement étonnée, car d'inventer quelque fourbe qui la pût excuser, il luy étoit impossible; tout ce qu'elle pût faire fut de se jetter à ses pieds et luy demander pardon. Luy, bien joyeux d'avoir une si belle occasion, luy dit : « Il n'y a que deux mots, ma mie; si tout presentement vous ne m'accordez ce que je vous ay par tant de fois demandé, je m'en vay tout presentement le dire à vôtre maîtresse. » La pauvre fille, qui eût autant aimé mourir que sa maîtresse l'ût sçû, car elle sçavoit bien qu'elle l'ût mise tout à l'heure dehors, avec grand'honte et grand scandale, voyant qu'il n'y avoit point d'autre remede pour apaiser son maître, qui luy protestoit que personne n'en sçauroit jamais rien, aima mieux luy accorder franchement ce qu'il demandoit : il ne se fit pas beaucoup prier, mais se mit à l'accoller sur le cul d'un muid, où il demeura si long tems que sa femme, étant en peine de ce long retardement, luy crie par la porte : « Que faites vous là si long-tems, mon amy? — Ah! ma fille, luy dit-il, j'ay trouvé le trou par où s'écoule nôtre vin. » Sa femme luy crie : « Et bouchez-le, mon amy. — Aussi fais-je », répondit-il. Ainsi le maître fut satisfait, et la servante contente, qui retourna plusieurs fois à reboire de son vin sans crainte, aux dépens de qui il apartenoit.

Dispute de trois hommes contre leurs femmes.

Trois hommes étant un jour ensemble à boire et se réjoüir dans un cabaret, où ils passerent la plus grande partie du jour, étoient en peine comme à leur retour ils apaiseroient leurs femmes qui étoient d'étranges humeurs et extrémement terribles. Car il n'y en avoit pas un d'eux qui ne se pût vanter d'être grandement heureux, puis qu'il se pouvoit vanter de boire, manger et coucher tous les jours avec son maître : c'est être familier avec luy. L'un dit : « Pour moy, quand je seray de retour, je suis resolu de souffrir tout ce qu'elle me dira, sans répondre un seul mot. — Et moy, dit l'autre, j'obeïray à tout ce qu'elle me dira sans replique. — Je feray le semblable, dit le troisiéme. » Tellement que, pour tâcher à refaire la paix des uns et des autres, ils conclurent que tous trois ensemble ils verroient leurs femmes, et qu'ils feroient ce qu'elles commanderoient, sur peine de dix écus à celuy qui ne luy obeïroit point. Ils vont donc tous trois chez la femme du premier, qui, d'abord qu'elle le vit, commence à l'apeler yvrogne, fripon, maraud, et à quereller les deux autres, leur disant qu'ils débauchoient son mary; ce qu'ils écoutoient tous trois paisiblement sans replique. Se voyant ainsi méprisée, elle leve la main pour le fraper; il se recule, et en reculant il trouve un méchant pot de terre derriere ses pieds, qu'il cassa, ce que voyant cette femme : « Va, fripon, dit-elle, romps tout,

brise tout. » Luy, qui étoit obligé à luy obeïr, avec un bâton qu'il tenoit, il casse toutes les vitres, et tout ce qui se presenta devant luy : sa femme courant aprés luy avec un bâton à la main, il s'enfuit avec ses camarades, qui étoient témoins comme il avoit satisfait à la gageure. De là ils s'en allerent tous trois au logis du second, qui trouva sa femme aussi courtoise envers luy que son compagnon avoit fait la sienne, qui luy conta quantité d'injures avec des menaces, à quoy l'autre ne repartit aucune chose, sinon que par malheur son derriere lâcha quelque exhalaison, peut-être que ce fut de peur, qui fit assez de bruit pour venir jusqu'aux oreilles de sa femme, qui luy dit : « Chie là, vilain puant », à quoy obeïssant promptement, il met ses chausses bas et obeït à son commandement : voyant cette vilanie, elle se retourna derriere elle pour chercher quelque bâton pour l'etriller; durant lequel tems il eut le loisir de remonter ses chausses, et de gagner la porte avec ses compagnons. Etans sortis, ces deux premiers furent en quelque dispute pour sçavoir qui avoit le mieux obey des deux. Le premier dit qu'ils avoient gagé qu'ils obeïroient à ce que leur femme leur commanderoit, qu'il l'avoit veritablement executé, mais que ce devoit être sans répondre aucune chose, et que son derriere n'avoit pas laissé de parler. La question n'étoit pas petite; mais le troisiéme dit qu'il falloit voir comme il s'acquiteroit de son devoir, et donna son avis : que, s'il obeïssoit aussi bien que le premier, le second payeroit, ou son derriere pour luy, parce que qui répond paye. Ils furent donc tous trois pour voir comme le dernier

s'acquiteroit de son devoir chez sa femme, qui d'abord, les voyant monter l'escalier, dit : « Voicy venir mon yvrogne ». Il entre le premier sans s'étonner, et, en voulant mettre le pied dans la chambre, il fit un faux pas qui le fit broncher, surquoy sa femme luy dit : « Rompts-toy le col, yvrogne, rompts-toy le col. — Maugrébieu! dit-il, de la carogne! elle m'a fait perdre » : de façon qu'il aima mieux perdre la gageure que d'obeïr à ce commandement. Il leur fut force de sortir promptement pour éviter les coups qu'on leur preparoit déja, et s'en retournerent boire sur la gageure. Je ne m'informay point depuis comme ils refirent leur paix, je croy que la nuit les accorda.

D'un jeune homme et de sa femme.

Un bourgeois de Paris, ayant épousé la plus méchante femme du monde, pouvoit avec raison se comparer à S. Michel, que l'on peint monté sur le diable : car elle étoit telle que, si le pauvre homme eût avallé une livre de plume, il n'eût osé devant elle tousser, cracher, ny éternuër, s'il ne luy eût pas plû. S'étant un jour allé divertir avec un de ses amis, et ayant tardé un peu plus long-temps que sa femme ne luy avoit donné congé, et revenant à sa maison avec son amy qu'il obligea de demeurer à la cour tandis qu'il monteroit en haut, ne desirant pas qu'il fût témoin de la mauvaise humeur de sa femme, et jusques à quel point il pouvoit être gour-

mandé d'elle ; étant monté, elle luy conte mille injures, et, comme il vouloit s'excuser, elle leve la main et luy donne un si grand soufflet qu'elle le pensa jetter par terre sur le haut de la montée, et, à cause qu'il commençoit à chanceler, elle luy donne un si grand coup de pied qu'elle le jetta par terre, et le fit à quatre pattes décendre l'escalier jusques en bas. Luy, tout fracassé du coup, se releve tout doucement sans dire mot. Son amy, qui l'attendoit au bas de l'escalier, et qui avoit oüy toute la querelle, luy dit : « Je m'étonne, mon amy, comme vous vous pouvez resoudre à être traité de cette façon-là par vôtre femme ; si c'étoit moy, je la regenterois bien d'une autre façon. Comment ! souffrir qu'à coups de pied elle vous jette de l'escalier en bas ? » A quoy répondit son amy : « Je ne me soucie pas beaucoup de cela, car aussi bien j'avois envie de décendre. » Il est bien vray que, s'il étoit bien pressé, c'étoit le meilleur pour luy : car il eût tardé un peu plus long tems à décendre autrement.

Autre dispute d'un mary avec sa femme.

Un autre (bien plus vertueux que cettui cy envers sa femme, car il en étoit le maître, quoy qu'ils fussent tous les jours en querelle ensemble, où l'autre n'étoit que simple valet), ayant un jour une dispute avec sa femme, où elle vouloit être la maîtresse et luy vouloit qu'elle obeist : « Bien, ce dit-elle, je vous répons que je ne veux plus souffrir

de vous, et que d'orénavant je veux que tout aille à ma tête. » Aussi-tôt le mary leve la main pour la fraper, mais elle se met en défence, étant bien femme pour luy. Ce que craignant, il prend un gros bâton, et, n'osant aprocher d'elle, luy jette à la tête, aprés un plat, une assiette, un chandelier, et tout ce qu'il put rencontrer sous ses mains. L'ayant attrapée en quelques parties de la tête, elle saignoit en plusieurs endroits, et, voyant qu'elle n'étoit la plus forte, elle se met à crier si haut que les voisins y accoururent, et, la voyant en cet état, reprindrent le mary, luy disant qu'il avoit tort de traiter ainsi sa femme. « Messieurs, vous ne sçavez pas comme la chose va ; nous avons eu une dispute ensemble, à qui devoit être le maître de nous deux, mais j'ay perdu ma cause, car elle l'a emporté sur moy, et, m'ayant dit qu'elle vouloit que tout allât à sa tète, je luy ay promptement obey, puis que j'y ay fait aller tout ce que j'ay rencontré sous ma main. Si quelque chose l'a rencontrée plus rudement qu'elle ne le souhaitoit, qu'elle ne s'en prenne qu'à elle même : car pour moy elle ne me peut accuser que de trop d'obeïssance. » De sorte que, quelque colere qu'eussent les voisins, oyans ce discours, ils ne se pûrent empêcher de rire.

Autre sur le même sujet.

Un homme de pareille humeur que celuy dont nous venons de parler, et qui avoit une aussi méchante femme pour le moins, étant un jour en

dispute avec elle, elle luy conta mille injures, de façon que, n'en pouvant plus souffrir, il luy donna deux ou trois beaux soufflets : elle se voulut revancher, mais, se trouvant la plus foible, elle eut recours aux larmes et aux injures, criant misericorde, et disant tout haut qu'elle étoit perduë. Ce que voyant, le mary, pour la faire crier plus haut, prend un bâton et se met à ruër dessus de toute sa force; elle se met à crier de façon que tous les voisins accourent au bruit, qui virent de quelle façon la traitoit son mary; ils se mirent au devant pour la deffendre, et, retenant le bras à cet homme, le blâmerent, quelque juste sujet qu'il en eût, d'user envers elle de telle violence. Pour s'excuser envers eux, leur dit : « Vous ne sçavez pas, Messieurs, comme la chose se passe; pour m'avoir tantôt insolemment répondu, je luy ay donné quelque leger soufflet, elle s'est mise à dire tout haut qu'elle étoit perdue; et moy je ne voudrois pour rien faire une telle perte; pour avoir des nouvelles d'elle, je la bats ainsi pour la faire crier. Vous sçavez assez, quand on a perdu quelque chose, on le fait crier tout haut par les ruës, promettant le vin à celuy qui en peut donner des nouvelles. » C'est ce qui l'obligeoit à faire crier sa femme. Mais je croy qu'il eût donné quelque chose de bon, et qu'elle eût été perduë tout à fait sans en entendre parler de sa vie.

D'un homme qui avoit une femme maigre.

Un autre homme bon compagnon, discourant avec un sien amy qui luy reprochoit qu'il étoit peu devotieux, et que, s'il mouroit en un lieu où il ne fût pas connu, on ne l'enterreroit jamais en terre sainte, et demandant la raison, son amy luy dit : « Parce que vous ne portez pas sur vous aucune chose qui peut faire juger que vous soyez catholique; car je ne vous voy jamais d'heures, ny de chapelet, et par là j'infererois que vous ne priés jamais Dieu. — La consequence en est mauvaise, répond-il, car pour d'heures je n'en ay point de besoin, puis que je sçay mon service tout par cœur, et, pour un chapelet, j'en ay encor moins à faire, car j'ay une femme si maigre qu'on luy peut conter tous les os, et particulierement ceux de l'épine du dos, ausquels je dis toutes les nuits mon chapelet. » Son amy luy répond : « Mais, quand vous êtes au bout, baisez-vous la medaille? » Je ne crois pas qu'il eût beaucoup de réponce à faire là dessus.

Autre sur le même sujet.

Un autre homme avoit une femme qui n'avoit pas ce defaut-là, mais elle en avoit un bien pire, car elle étoit fort sujette la nuit à certaines exhalaisons du derriere, qui sentoient un peu plus

fort que l'ambre, mais non pas droitement si bon ; de sorte qu'elle abreuvoit son mary plus souvent qu'il n'ût pas desiré, quoy qu'il aimât fort à boire. Etant un jour couché avec elle, et ce vent venant plus frequemment encore qu'il n'avoit accoûtumé, ayant le dos tourné vers son mary, il pissa contre elle, ce qui la réveilla en sursaut, et, se sentant toute moüillée et voyant bien d'où le mal provenoit, elle demanda à son mary qui l'obligeoit à cela, à quoy il répondit : « Ma mie, j'ay toujours oüy dire que petite pluye abat grand vent. »

D'un mary jaloux de sa femme.

Un homme, ayant épousé une jeune femme assez belle, en étoit si fort jaloux qu'il ne la laissoit parler à personne, et, quand elle alloit à l'eglise, il la suivoit pas à pas. Le seigneur de son village l'aimoit extrémement, et elle ne luy vouloit pas de mal, mais ils ne pouvoient rien executer faute d'occasion, ny même se parler librement l'un à l'autre, à cause de la jalousie du mary, qui ne la quittoit point de vûë. Un jour, étant à la messe, pour aller à sa place il falloit qu'elle passât par devant le seigneur du village. Son mary la suivoit en queuë ; en passant, le seigneur luy dit tout bas : « Je vous aime bien », et la femme luy répond : « Aussi fais-je moy vous » ; mais non pas si bas que le mary ne l'oüit bien, sans sçavoir pourtant ce que le gentilhomme luy avoit dit ; donc, il fut fort en peine. Si tôt qu'il fut revenu à

sa maison il s'enquit à sa femme ce que le gentilhomme du village luy avoit dit. Elle dit qu'il n'avoit point parlé à elle; il luy dit qu'elle avoit menty, et qu'il sçavoit bien qu'il luy avoit parlé en passant; elle, voyant qu'elle ne gagnoit rien de luy nier, luy dit : « Il est vray qu'en passant il m'a demandé quelle heure il étoit. » Le mary dit en luy même : « Quelle heure est-il? aussi fais-je moy vous », cela ne raporte point. Pardy, ce dit-il, carogne! vous mentez, il ne vous a point dit cela. — Ah! ah! ce dit-elle, il me souvient qu'il m'a dit que je ne portois point de chapelet. » Il fait cette question en luy même : « Vous ne portez point de chapelet? aussi fais-je moy vous », cela ne raporte point. Ah! vilaine, luy dit-il, vous mentez, il ne vous a pas dit cela. Je veux sçavoir ce qu'il t'a dit. » Elle luy disoit les choses qui luy venoient à l'esprit, et luy, voyant que tout cela ne revenoit point à aussi fais-je moy vous, il la menace de la fraper si elle ne luy dit la verité; à la fin elle fut contrainte de luy dire : « Ah! mon amy, je vous la diray, il m'a dit en passant : « Je vous aime bien. » Il repete en luy même la question, disant tout bas : « Je vous aime bien, aussi fais je moy vous. Ah! cela revient maintenant; oüy, oüy, c'est ce qu'il t'a dit, et tu luy as repondu que tu l'aimois bien aussi », ce qui l'obligea à la battre tout son saoul.

D'un vieillard qui avoit épousé une jeune femme.

Un homme, à l'âge de soixante ans, avoit épousé une femme fort jolie de l'âge de dix-sept ou dix-huit ans. Au bout de trois ans qu'ils furent mariez, ce bon homme tomba extrémement malade, et, comme il vit qu'il n'y avoit plus en luy d'esperance de vie, il apelle sa femme, à laquelle il dit : « Ma mie, vous voyez l'état où je suis, et il n'y a pas d'aparence que je réchape de cette maladie en l'âge que j'ay; tout le regret que j'ay de mourir n'est que de vous quitter, vous ayant tendrement aimée : je sçay qu'en l'âge où vous êtes, vous ne vous pouvés pas passer de vous remarier, aussi ne veux-je pas être si déraisonnable de vous prier du contraire. Mais, si vous avez envie que je meure en repos, accordez-moy, je vous prie, une priere que je vous veux faire, et, cela étant, je mourray content. » A quoy elle répondit qu'elle étoit preste de luy obeïr en tout ce qu'il luy plairoit de luy commander. « Je ne vous cele point, luy répondit le mary, que j'ay été jaloux d'un tel (qu'il luy nomma), qui a accoûtumé d'entrer ceans, et, si je n'eusse eu peur de vous déplaire, je luy eusse défendu l'entrée de ma maison. Quand je seray mort, remariés-vous à qui bon vous semblera, mais donnez-moy maintenant parole que vous n'épouserez point celuy là : car je n'aprehende autre chose au monde. » A quoy la femme repartit tout à l'heure : « Mon amy, reposez en assurance de ce côté là, je

vous prie ; je suis bien éloignée de ce que vous aprehendez ; quand je voudrois, je ne le pourrois pas, car je suis déja promise à un autre, et le contrat en est passé. » Avoit-elle pas raison d'y pourvoir de bonne heure, de peur d'y manquer ?

D'un jeune homme et d'une jeune femme.

Un jeune homme, qui avoit épousé une jeune femme fort jolie, se tenoit à la campagne, et sa maison étoit seule sur le grand chemin. En un jour d'eté ils s'allerent coucher de bonne heure, et oublierent à fermer la porte de devant qui répondoit sur le grand chemin ; le mary dit à sa femme : « Tu n'as pas fermé la porte de la ruë ? — Non, ce dit-elle, c'étoit à toy à la fermer, puisque tu t'es couché le dernier. — Va la fermer, luy dit-il. — Vas-y si tu veux, dit-elle », et là dessus entrerent en une grande dispute. Le mary luy dit sur l'heure : « Celuy de nous deux qui parlera le premier ira la fermer. — Je le veux bien, dit-elle » ; et là dessus se tindrent cois un espace de tems. Un jeune soldat passant de hazard par-là, qui étoit égaré de son chemin, voyant cette maison toute seule et la porte ouverte, entre pour demander le chemin à quelqu'un du logis. Ne trouvant personne en bas, il monte au degré, entre dans la chambre de ces jeunes gens qui étoient au lit, à qui il dit : « Mes bons amis, enseignez-moy un peu le chemin pour aller en tel lieu. » Mais, personne ne luy répondant rien,

et l'ayant demandé par plusieurs fois, au lieu de luy répondre, voyant qu'ils se cachoient la tête dans le lit, il commence à jurer et à les menacer; mais, n'avançant pas plus d'un côté que de l'autre, il tire leur couverture, découvrit le visage de cette femme, qui étoit belle (car on voyoit encor assez clair), et, jugeant bien qu'il n'y trouveroit pas grande resistance, il se jette dans le lit auprés d'elle, la baise et la carresse, sans que pas un d'eux luy dît mot, et, voyant qu'il avoit une si belle occasion, il passe plus outre, et eut tout ce qu'il pouvoit desirer d'elle, sans que le mary branlât en façon quelconque, et, voyant qu'il ne pouvoit avoir raison du chemin qu'il demandoit, se leve et sort de la maison et s'en va. Aprés qu'il fut party, cette jeune femme dit à son mary : « Est-il possible que tu ayes été lâche jusques à un tel point, que tu ayes souffert cet affront en ta presence sans avoir daigné dire un seul mot? » Le mary là dessus, comme s'il eût trouvé la féve au gâteau, répond : « Ah! pardy, tu as perdu ; tu iras fermer la porte, puisque tu as parlé la premiere. »

Naïveté d'une femme à son mary.

UNE jeune femme dont le mary étoit allé aux champs, discourant avec sa voisine qui avoit affaire d'argent, elle vit qu'elle portoit de la vaisselle vendre. Cette jeune femme luy dit : « Mais, ma voisine, cette vaisselle est encor fort bonne ; si vous la vendez à ces marchands de pots d'étain, ils

vous l'achetteront au poids et ne vous payeront rien de la façon. — Je le sçay bien, ma grande amie, luy dit-elle; mais que voulez-vous que j'y fasse? J'ay affaire d'argent, et je n'ay rien à engager ny autre chose à vendre »; ce que voyant, la jeune femme, qui avoit affaire de vaisselle, aima mieux y gagner la façon et luy payer au poids. Cette vaisselle avoit des armes gravées dessus, où il y avoit deux cornes de cerf. Le mary, étant revenu des champs, comme il se mit à table, jette les yeux sur une assiette qu'on luy avoit mise devant lui, et, voyant ces armes qu'il n'avoit point accoûtumé de voir, il dit à sa femme : « Ah! ma mie, et depuis quand me faites-vous porter des cornes? » La femme là-dessus luy répond : « Vous voila bien empêché, mon amy; n'est-ce pas un bon hazard? la façon ne vous en coûte rien. »

D'un homme et de sa femme.

Un homme avoit épousé une jeune femme fort jolie, avec laquelle il étoit tous les jours en continuelle dispute, et, quoy que les amis de l'un et de l'autre fissent tous leurs efforts pour tâcher à les mettre bien ensemble, jamais il ne fut en leur pouvoir, le mary insistant toûjours qu'il se vouloit démarier à quelque prix que ce fût. Il la fait pour ce sujet assigner devant l'official, qui, voyant cette femme bien faite, luy dit : « Mon amy, quel sujet avez vous de vous vouloir démarier? — Monsieur,

répond-il, je ne sçaurois en façon quelconque vivre avec elle, j'aimerois mieux être aux galeres pour toute ma vie. — Mais encor, luy dit l'official, de quoy vous plaignez-vous d'elle? est-elle pas sage et vertueuse? — Je croy qu'oüy, Monsieur, dit-il. — Mais, luy dit l'official, n'est-elle pas belle? — Ouy, dit le mary. — N'est-elle pas bien aparentée, et sortie d'honnêtes gens? — Ouy, Monsieur, dit-il. — Mais n'est-elle pas assez riche pour vous? — Je ne me plains point de tout cela, Monsieur, répondit le mary; mais, quoy que vous me puissiez dire, je ne demeureray jamais avec elle. — Mais, luy dit l'official, si vous n'alleguez autre raison, comment vous imaginez-vous que je puisse faire, puis que vous demeurez d'accord de tout ce que je vous dis?» Ce que voyant le mary, il hausse son pied, et, luy montrant, luy dit : « Ce soulier n'est-il pas beau, Monsieur? — Ouy, luy dit l'official (car il en avoit une paire de tout neufs). — N'est-il pas bien fait? luy dit-il. — Ouy, répondit le juge. — N'est-il pas de fort bon cuir? dit encor cet homme. — Je croy qu'ouy, dit l'official, au moins il me semble ainsi. — Si bien, Monsieur, luy dit ce mary, avec tout le bien que vous y voyez, j'en veux avoir un autre et ne me servir jamais de luy : car vous ne voyez pas où il me blesse. »

Autre d'une femme et de son mary.

Un certain homme avoit épousé une femme étrangement obstinée. Revenant du marché le jour du mardy gras, elle aporta un petit oiseau à son mary qu'elle fit cuire pour leur souper. En se mettant à table, elle luy dit : « Mon amy, voicy un morceau bien friand que j'ay aporté pour faire nôtre caréme-prenant; il y a peu à manger, mais il est bon : c'est un merle. » Le mary, le regardant, dit si c'étoit un merle, qu'il étoit bon; mais que c'étoit une merlesse, et que cela étoit trop amer. La femme repart tout à l'heure que c'étoit un merle, et qu'elle en étoit bien assûrée; que le marchand luy avoit vendu pour cela, et qu'il ne l'auroit pas voulu tromper. « Que sert tout ce discours? luy dit le mary; je sçay bien que c'est une merlesse, je m'y connois fort bien. — Mais voyez un peu l'obstination de cet homme, dit-elle; je sçay bien que c'est un merle, moy; a-t'on jamais oüy parler de chose pareille? Oüy, c'est un merle, c'est un merle, je le sçay bien. — Taisez-vous, luy dit le mary, ce discours m'importune, car je sçay bien que ce que je dis est vray. — Moy, dit-elle, que je me taise? non feray, je ne me tairay pas, je sçay bien que c'est un merle. — Soit ce que soit, dit le mary, laisse moy souper en repos, et ne me dis plus mot. » Cette femme, qui vouloit avoir le dernier, dit en trenchant toujours cet oiseau : « Mais voyez un peu l'obstination de l'homme! c'est un merle, vous dis-je, oüy,

c'est un merle, en dûssiez-vous crever de dépit. — Au diable soit la carogne! dit-il; si tu ne te tais, je te bailleray sur les oreilles. — Pourquoy me tairois-je, dit-elle, si je sçay bien que c'est un merle? Tu me bailleras sur les oreilles? Mercy-dieu! ne t'y joüe pas, je te devisagerois. Oüy, c'est un merle, en dépit de toy, c'est un merle. » Elle le repeta si souvent que le mary, n'en pouvant plus endurer, luy baille un beau soufflet; elle se met à crier et à le vouloir égratigner; il prend un bâton, et de rüer dessus, de sorte qu'il la fit sortir à la ruë, toûjours en criant que c'étoit un merle. Voilà comme leur souper s'acheva. Le lendemain il n'y paroissoit plus, et passerent le reste de l'année assez paisiblement. L'année suivante, le même jour du mardy gras, elle aporte un bizet pour leur souper. « Or ça, mon amy, dit-elle, voilà un beau morceau que je vous aporte pour faire nôtre carême prenant. Je prie Dieu que nous passions cette soirée mieux que nous fismes l'année passée; il faut avoüer que vous étiez en une fort mauvaise humeur. — C'est ton obstination qui en est cause, répondit le mary, et ne t'ay-je pas dit mille fois que tu ne me replique jamais? Il semble que tu prends ton contentement à me mettre en colere. — Ouy, dit-elle, il y avoit bien de ma faute! sçavois-je pas bien que c'étoit un merle? — Et bien, dit le mary, voudras-tu point recommencer encor? — Ouy, dit-elle, car je sçay bien que c'étoit un merle; je me ferois crucifier pour cela. — Veux-tu te taire? te dis-je encor un coup. — Pourquoy me tairois-je? dit-elle; oüi, c'étoit un merle. Or sus, je le sçay bien, c'étoit un merle. —

Si tu ne t'en tais, ce luy dit-il, je t'étrilleray aussi bien que je fis l'année passée. — Ouy, je me tairay? Non feray, je ne me tairay pas, c'étoit un merle. » Il leve la main pour luy bailler un beau soufflet; elle se leve de table, luy jette une assiette à la tête, luy disant : « Tu auras menty, vilain; c'est un merle, je le sçay bien. » Il se leve, court aprés elle, la bat tout son saoul : elle appelle les voisins à son ayde, qui viennent de tous côtés, et, sans leur donner loisir d'oüir aucunes raisons, elle ne faisoit que dire tout haut que c'étoit un merle; et, parce que le mary la vouloit assommer, on la luy ôta des mains, et on l'enleva du logis chés un des voisins, où elle fut coucher, qui la ramena le lendemain, et refit la paix avec son mary, qui dura jusques à l'année suivante, le propre soir encor du mardy gras, où le merle fut encor ramentu, et où elle fut encor batuë comme elle l'avoit été les deux autres années; et, pour le faire court, tous les ans qu'elle vécut du depuis, qui furent au nombre de quatorze, elle renouvelloit cette vieille querelle, soûtenant toûjours que c'étoit un merle, et, tant qu'elle fut en vie, elle ne coucha jamais cette nuit-là chez elle, car par force il falloit que les voisins vinssent toûjours faire le hola, et qu'ils l'amenassent coucher chez eux pour la sauver de la furie de son mary.

Autre dispute d'un homme avec sa femme.

Ce n'est pas chose extraordinaire de voir le mary et la femme s'entre-manger, et cela arrive tous les jours, et, si tous les maris qui ont des femmes enragées faisoient ce que vous allez oüir en celuy que je vous vay conter, il n'y auroit pas tant de scieurs d'ais qu'il y a pour le present : on apelle ainsi ceux qui sont valets de leurs femmes, car avec les scieurs d'ais le maître est toûjours dessous. Un homme ayant une femme de l'humeur de celle que vous venez de lire, et pire encor, si toutefois cela peut être, aprés en avoir bien enduré, fut conseillé par un sien amy de la ranger en son devoir et d'être le maître, et que pour ce faire il falloit faire joüer Martin bâton tout le saoul. Le mary s'en saisit d'un, et, entrant chez luy, ne tarda gueres d'avoir occasion de le décharger sur sa femme, qui, voulant luy arracher les cheveux, se jette sur luy ; mais il évita le coup, et luy en donna un si grand sur le bras qu'il luy rompit en deux, et un autre sur la tête, qu'il luy fit un si grand trou qu'elle demeura évanoüie, avec perte de beaucoup de sang. Il sort de chez luy ; ses gens vont querir le chirurgien, qui la pensa et la fit mettre dans le lit, où elle fut extrémement malade, et demeura long-tems à guerir de son bras et de sa tête, qu'il luy fallut trépaner, et, quoy qu'elle sentît de tres-grandes douleurs, elle se consoloit de voir que pour le moins cette folie coûteroit cher à son mary, et qu'à l'avenir cela l'empê-

cheroit d'user main mise sur elle de la façon. Comme elle fut guerie, le mary envoya querir le chirurgien devant elle, et, aprés avoir bien disputé ensemble pour le payement, car le mary se plaignoit qu'il demandoit trop d'argent, dont la femme étoit ravie en elle-même, ils demeurerent d'accord à cent francs; le mary monta en son cabinet; la femme, qui étoit demeurée avec le chirurgien, luy faisoit reproche de ce qu'il avoit demandé si peu, luy témoignant qu'elle eût bien voulu que cette folie eût coûté plus cher à son mary, croyant par là qu'il se garderoit bien d'oresenavant la traitter ainsi pour épargner son argent; mais elle fut bien surprise quand son mary, décendant, dit au chirurgien : « Tenez, Monsieur, voilà dix pistoles pour la peine que vous avez euë de l'avoir pensée, et dix autres pistoles que je vous donne pour la premiere fois que je la traiteray de la même sorte, qui sera à la premiere occasion qu'elle m'en donnera. »

Reproche d'une femme à son mary.

Un homme se plaignant en presence d'un de ses amis des dépences que sa femme luy faisoit en habits et en autres galanteries, son amy luy répond : « Dequoy vous plaignez-vous? si elle vous coûte de l'argent, vous donne-t'elle pas assez de plaisir pour cela? — Ah! mon amy, luy dit le mary, ce plaisir-là me coûte bien cher, et, quand j'étois à marier, il ne me coûtoit pas deux testons pour

chaque fois que j'allois voir une fille de joye ; et je vous jure, luy dit-il, que je n'accole jamais ma femme une seule fois qui ne m'en coûte plus de trois pistoles, si je veux mettre en ligne de compte toutes les dépences que je fais pour l'amour d'elle. — Ah ! ah ! dit-elle, mon amy, est-ce ma faute ? faites-le si souvent que chaque fois ne vous revienne pas à un liard ; il ne tient pas à moy, je ne vous en empêche pas. » Cet amy, oyant ce discours, ne se put tenir de rire, condamna son amy tout à l'heure, et dit sans doute qu'elle avoit raison et qu'il devoit se recompenser sur elle, s'il y pouvoit la contenter.

De trois femmes et de leurs maris.

Trois femmes discouroient un jour de leurs maris, et quel étoit celuy des trois qui ètoit le meilleur compagnon et qui accoloit la sienne de meilleur courage, et parloient ensemble en un lieu où les maris les entendoient. L'une va dire : « Pour mon mary, ma foy, je ne m'en plains point ; il me caresse plus souvent que je ne voudrois : car, pour moy, je suis femme qui n'aime pas beaucoup ces choses-là. » La seconde dit : « Pour moy, je ne le vous celle point, que, si je n'avois de fois à d'autres un petit secours de dehors, je passerois assez mal mon temps. — Pour moy, dit la troisiéme, mon mary est assez bon compagnon ; il me le fait assez souvent, mais il est si maussade qu'il a toûjours ses affaires breneuses, c'est ce qui m'en déplaist. » Ce

mary, oyant cela, fit semblant de rien, et s'en alla sans se faire voir. Le soir, étant revenu, il luy dit : « Vrayment, ma mie, vous avez fait une belle affaire; sçavez-vous bien qu'il y a un mandement de prise de corps à l'encontre de vous? — Moy! dit-elle, pour quel sujet? — Il y a plainte contre vous, dit-il, que tantost, quand vous avez été dans nôtre jardin faire vos affaires, n'ayant point de papier pour vous servir de mouchoir, vous avés pris une pierre assez grosse pour vous essuyer le derriere, et l'avez jettée aprés par dessus nôtre mur; elle est tombée dans la court de nôtre voisin, où sa petite fille se promenoit, et cette pierre luy est tombée sur la tête, qu'elle avoit nuë, qui luy a fait un grand trou. » A quoy la femme répond : « Il n'y eut jamais plus grande imposture, car, depuis que je me connois, je ne me suis jamais essuyé le derriere, ny avec linge, ny avec papier : comme donc l'aurois-je fait avec une pierre? — Si cela est, répond le mary, il ne se faut point étonner si j'ay mes affaires breneuses. »

Jugement subtil du duc d'Ossonne contre deux marchands.

Un chacun a oüi parler de ce fameux duc d'Ossonne, de ce grand et brave Espagnol, chef de la maison des Girons, dont l'esprit excélent et les hautes actions le rendront immortel dans les siecles à venir, qu'étant viceroy de Naples, sous les roys d'Espagne Philippes III et IV, il fit plusieurs choses

dignes de memoire, dont je cotteray icy quelqu'unes des plus remarquables. Trois marchands de la ville de Naples ayans équipé et armé un vaisseau de guerre pour aller en course contre les pirates, ils eurent la fortune si favorable qu'en peu de tems ils amasserent un butin qui pouvoit bien monter, tant en argent qu'en nippes, à la valeur de soixante mil ducats. Avec cette somme ils voulurent se retirer, craignant qu'en voulant hazarder davantage ils ne perdissent le tout, esperans qu'avec chacun vingt mil ducats, sans ce qu'ils avoient chez eux, ils passeroient assez doucement le reste de leur vie, ce peu de bien étant assez capable de contenter un homme sobre. Ils revindrent donc en leur ville avec dessein de mettre cet argent chez quelque riche marchand pour le faire profiter. Mais, comme ils étoient tous trois extrémement défians, ils ne voulurent qu'aucun d'eux fût gardien de l'argent, mais le mirent chez un certain banquier pour être en sûreté, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une occasion favorable de le mettre en un raisonnable interest. Ils en firent dresser un mot d'écrit par ce banquier, par lequel il s'obligeoit de rendre cet argent toutes fois et quantes qu'il en seroit requis par tous les trois d'accord de partie, et de ne le rendre point qu'en leur presence, sur peine de payer au double, declarant ces marchands qu'ils ne luy demandoient aucun interest pour le temps que cet argent seroit entre ses mains, attendu qu'ils n'avoient pas resolu de luy laisser long-tems, mais l'employer le plûtôt qu'il leur seroit possible. Il y avoit un de ces trois marchands qui avoit beaucoup plus d'esprit que les

autres, aussi les affina-t'il. Cettuy-cy, pour son experience et bonne conduite, menoit les autres par où il vouloit, et avoit la charge de toute la dépence qu'ils faisoient, même de trouver moyen de placer cet argent en lieu pour leur profiter à interest; cettuy-cy même negocioit au nom des trois les affaires qu'ils avoient en la vicairie de Naples, qui est une espece de parlement, et avoit une procuration de ses compagnons pour agir en leur nom de tout ce qui les concernoit touchant l'operation de leurs biens, et, quand il luy falloit quelque argent, il prenoit une police de ses compagnons, c'est ainsi qu'en ce païs-là on nomme les billets, pour en recevoir du banquier pour les dépences qu'il leur falloit faire en commun, laquelle police étoit à peu prés en ces termes : *Un tel, banquier, vous delivrerez contant à un tel, present porteur, la somme de tant, qu'étant signée de luy sera aloüée par nous sur les comptes que nous avons à faire ensemble.* Cettuy-cy avoit déja reçû quantité de polices de cette nature, et beaucoup d'argent, dont il avoit tenu compte à ses compagnons, et, ayant envie de les tromper, il leur fit entendre qu'il ne tarderoit gueres de trouver moyen d'employer leur argent en chose dont ils tireroient un notable interest; s'en vanta même au banquier, et fit en sorte que ses compagnons luy dirent qu'il ne garderoit plus leur argent, et qu'un tel, luy nommant ce matois icy, le devoit placer en lieu dont ils tireroient un grand profit; à quoy le banquier leur dit que, quand ils voudroient, leur argent étoit tout prest. Cettuy-cy, ne voulant pas tarder davantage à faire éclorre son dessein, vint

trouver ses compagnons, et leur dit qu'il étoit tems de faire profiter leur argent, et qu'il avoit trouvé le moyen comme il leur avoit promis, leur faisant croire une fourbe qu'il inventa sur le champ, qui leur faisoit esperer un profit tres-avantageux; mais que, pour y parvenir, il falloit faire un present à un certain personnage, sans lequel il ne pouvoit rien, et autre argent qu'il falloit avancer pour cet effet, dont il dit qu'il leur tiendroit compte, et leur demanda une police pour le banquier, qu'ils ne hesiterent point de signer, comme ils avoient fait les autres, mettans : *N., banquier, ne manquez à delivrer à un tel, present porteur.* Là-dessus ils luy demanderent quelle somme il vouloit « Je ne vous le sçaurois bien dire pour cette heure, répond il, car il faut auparavant que je consulte plusieurs personnes, et j'aurois trop loing à revenir icy; mettez qu'il me baille la somme que je luy demanderay », ce qu'ils firent, notant : *ce qu'il vous demandera.* Cettuy-cy, bien content, va trouver le banquier, à qui il dit : « Je sçavois bien que vous ne garderiés gueres nôtre argent; je m'en vay tout de ce pas le placer; voilà mes compagnons qui vous mandent que vous me le mettiez entre les mains. » Ce banquier, voyant la police, ne fit aucune difficulté de mettre tout l'argent qu'il luy restoit de ces trois marchands entre les mains de cettuy-cy, qui, fort joyeux, sortit tout à l'heure de Naples, ayant donné ordre auparavant de preparer un vaisseau pour ce sujet, et depuis ce tems-là on n'a point oüy parler de luy. Ses deux compagnons, voyans qu'il ne revenoit point, ce qu'il n'avoit garde de faire, vont chez ce banquier,

pour voir s'ils n'en auroient point de nouvelles; mais, à leur grand regret, ils aprirent ce qu'ils aprehendoient le plus, comme il s'en étoit allé avec leur argent, dont ils furent grandement étonnez, et dirent au banquier qu'il en répondroit, et qu'ils avoient son écrit, par lequel il s'étoit obligé de ne rendre point l'argent qu'en presence de tous les trois, et que pour ce sujet ils ne tiroient aucun interest de leur argent. Ce banquier leur dit qu'ils le missent en action, qu'il avoit dequoy leur répondre, et que la police qu'il avoit de leur main luy servoit de bon garand. Ils s'en vont donc en resolütion de le mener par la justice. Cette affaire fut divulguée par toute la ville, et vint jusqu'aux oreilles du vice-roy, qui, dans quantité de justes jugemens qu'il a rendus, a paru dans Naples un second Salomon. Il voulut avoir la connoissance de cette affaire, et fit venir les parties plaider devant luy. Ces deux marchands qui étoient demandeurs firent premierement leur harangue, et representerent à Son Excélence qu'ayant mis quantité d'argent entre les mains de ce banquier, qui apartenoit à eux trois, ils ne luy avoient demandé aucun interest, souhaitant seulement qu'il s'obligeât de ne delivrer cet argent qu'en presence d'eux trois; que neanmoins un des leurs, avec qui il s'entendoit sans doute, avoit tiré cet argent de ses mains pour les en frustrer, contre son écrit qu'ils representent. Le banquier répond qu'il a delivré cet argent sur la police qu'il represente, comme sur paroles il luy en avoit donné plusieurs fois, qui toutes avoient été agréées par ces deux icy, et que celuy à qui il avoit baillé l'argent faisoit

toutes leurs affaires, et étoit chargé de procuration d'eux. Cette affaire balancée par le viceroy : « Mais il est constant, dit-il, banquier, que vous vous étiez obligé de ne bailler point cet argent qu'en presence de tous les trois, et neanmoins vous l'avez donné tout entier à cettuy-cy sur une simple police, qui portoit que vous luy donnassiez ce qu'il vous demanderoit ? — Oüy, Monseigneur, répond le banquier, et j'ay crû, puis qu'ils me le mandoient, que je n'en devois point faire de difficulté, puis que le billet portoit que je luy baillasse ce qu'il me demanderoit; il m'a demandé la somme, dont voilà un bon acquit de sa part. — Mais quoy ! luy dit le viceroy, en une somme d'une telle importance, n'en deviés-vous pas conferer auparavant avec les autres et suivre les termes de vôtre obligation ? Mon amy, dit il, je vous condamne à executer ce à quoy vous êtes obligé, qui est de payer la somme encore une fois, puis que vous l'avez donnée avec si peu de precaution. Mais je veux que les termes de vôtre contrat soient suivis, qui porte que vous ne payerez point cet argent qu'en presence de tous trois : qu'ils se presentent tous trois, et vous leur payerez cette somme. » Par là le banquier fut delivré, et les deux compagnons en eurent pour leur argent, car, l'autre n'ayant garde de paroître, le banquier n'étoit pas obligé à rien bailler.

Autre jugement du même duc d'Ossonne, contre des religieux.

Le même duc d'Ossonne fit un autre jugement aussi subtil et aussi équitable, entre un convent de religieux (pour certaines considerations je ne veux point dire de quel ordre ils êtoient, aussi n'est-il pas necessaire) et un jeune homme habitant de la ville de Naples. Cettuy-cy étoit fils unique d'un banquier de la même ville, riche de cent mil ducats. Ce banquier étoit fort devot et affectionné à cet ordre, où il alloit fort souvent faire ses devotions, et, d'un zele pieux, il leur fit de grands biens, et, venant à mourir, il mit tout son bien en argent, qui montoit, comme nous avons dit, à cent mille ducats, et en fit un don à ces bons peres, à condition de faire des prieres pour son ame, et de recevoir novice en leur convent son fils unique, qui étoit encor fort jeune, qu'il destinoit à passer le reste de ses jours parmy eux. Mais dans le testament il y avoit une clause, qu'en cas que ce fils, étant en âge, ne voulût point être religieux, ny faire profession dans leur convent, ces peres seroient obligez, pour le maintenir dans le monde, des cent mil ducats qu'il leur laissoit, de luy en donner ce qu'ils voudroient. Ce pere meurt; ils se mettent en possession de cette somme, donnent l'habit de novice à ce jeune enfant, qui n'avoit pas l'esprit de sçavoir encor ce qu'il faisoit. Mais, étant parvenu en âge, et ces peres le pressant de faire profession,

il témoignoit n'en avoir gueres envie : car, étant visité par ses parens et par quantité de jeunes hommes de la ville qui le connoissoient, ils luy remontrerent le tort qu'il se faisoit de vivre enfermé dans une religion, où avec tant de biens, en l'âge où il étoit, il pouvoit si bien passer son tems dans sa ville ; si bien qu'ils luy mirent le cœur au ventre et la resolution de lever le masque, et dit tout haut qu'il ne desiroit point être religieux, et que Dieu ne luy avoit point tant fait de grace de le destiner à cette profession, et partant demanda instamment de sortir, ce qu'on ne luy put pas refuser ; ils luy firent faire un habit de cavalier, et le mirent hors du convent. Quelques jours aprés il fut trouver le pere superieur, et luy demanda quelle raison on luy vouloit faire des biens que son pere avoit laissé à leur maison, et qu'il en avoit besoin pour vivre dans le monde. Le pere superieur dit qu'il falloit assembler le Chapitre sur ce sujet, et qu'ils en resoudroient ensemble. Ce jeune homme leur ayant donné tems suffisant pour ce faire, il revient au bout de quelques jours trouver ce superieur, qui luy dit que la maison étoit pauvre, que, ne pensant point rendre cet argent, ils l'avoient dépensé en œuvres pieuses, mais que neanmoins ils étoient tant obligez à la memoire du deffunt pour les biens qu'ils avoient reçûs de luy qu'ils avoient resolu de faire un effort sur eux, pour luy donner moyen de vivre en homme d'honneur et de maintenir le rang que ses parens tenoient, et que partant ils avoient deliberé de luy donner dix mille ducats. Cettuy-cy, se trouvant bien éloigné de son compte, qui pour le moins

esperoit avoir la moitié de la somme, qui étoit cinquante mille ducats, leur témoigna qu'il n'étoit point satisfait de leur procedé, et qu'il ne vouloit point accepter cette somme ; à quoy ils luy repartirent avec des paroles si douces, mais il eût mieux aimé de l'argent, qu'ils appeloient Dieu à témoin qu'ils faisoient plus qu'ils ne pouvoient, et même plus qu'ils n'étoient obligez par le testament de son pere, qui ne les obligeoit qu'à luy donner seulement ce qu'ils voudroient, sans rien specifier; mais, quoy qu'ils luy pûssent dire, ils ne luy ôterent point la resolution de s'en plaindre en justice, comme il fit. Le bruit en fut tel dans Naples que le viceroy, comme il faisoit en toutes les affaires qui importoient, en voulut avoir la connoissance. La cause fut plaidée devant luy, où chacun d'eux déduisit ses raisons le mieux qu'il luy fut possible, lesquelles ayans été oüies par le viceroy, il demanda à ce jeune homme s'il desiroit contester le testament de son pere. « Non, dit-il, Monseigneur, mais je suplie Vôtre Excélence, selon sa prudence ordinaire, de le vouloir expliquer un peu plus à mon avantage que ces peres ne font, qui veulent tout avoir pour eux, et me laisser si peu de chose de la succession d'un si grand bien. » A quoy le duc répond : « J'ordonne que le testament du pere sera exécuté, qui veut que, des cent mille ducats qu'il legue à ces peres, ils donnent à son fils ce qu'ils voudront. Or est-il que, par l'offre de dix mille ducats qu'ils luy font, ils témoignent en vouloir quatre-vingts dix mille pour eux ; il est ordonné que, puis qu'il est dit qu'ils luy donneront ce qu'ils

voudront, qu'ils luy donnent ces quatre-vingts dix mille ducats, qu'ils veulent pour eux, et qu'ils ayent pour eux les autres dix mille ducats; dont le jeune homme, tout joyeux, remercia Son Excélence, et les bons peres tous honteux s'en retournerent mal satisfaits d'un jugement si équitable.

Autre sur le même sujet.

Ce même duc, étant encor viceroy de Naples, allant par les ruës, rencontra une infinité de gueux qui, faisant les soldats estropiez pour le service du roy, l'importunoient de demandes. Et, comme il s'en plaignoit au logis devant ses domestiques, il aprit d'eux que le nombre en étoit encor bien plus grand qu'il ne croyoit, et que l'on ne voyoit autre chose dans les ruës. Le viceroy se douta bien qu'il y avoit de la fourbe là dessous, et resolut d'en faire un châtiment exemplaire, mais il craignoit qu'en voulant châtier les coupables il ne fît tort aux innocens; il se delibera par un subtil stratageme de connoître la verité, et de tâcher à discerner les uns d'avec les autres. Pour ce sujet, il fit le lendemain publier un edit par tous les carrefours de la ville, qu'ayant reçû du roy son maître commandement de recompenser tous les soldats qui avoient été estropiez à son service, et ayant reçû fonds pour cela, il ordonnoit à tous ceux qui pour lors se trouvoient dans Naples estropiez pour le service du roy, de s'assembler le lendemain à la Larga del

Castello, qui est la plus grande place de Naples, pour y recevoir les recompenses que le roy leur ordonnoit. Cet edit étant publié, il s'y en trouva le lendemain une si grande quantité que le viceroy, en y arrivant, en fut extrémement étonné, et, s'étant mis en lieu où il pouvoit être oüi, sinon de tous, pour le moins de la plus grande partie, il leur dit : « J'ai bien reçû ordre du roy, mon seigneur et mon maître, de donner recompense à tous les soldats qui ont été estropiez à son service, mais le fond qui m'est destiné pour ce sujet n'est pas suffisant pour satisfaire à tant de monde. Aussi n'y a-t'il pas d'aparence que dans une seule ville il y eût tant de soldats estropiez pour ce sujet. Or l'intention de Sa Majesté est que ses liberalitez s'étendent seulement sur les personnes de cette condition, et non pas sur ceux qui par accident de maladie, ou pour autres causes, ont été endommagez de leurs membres. Pour connoître donc ceux à qui ce fonds est legitimement destiné, je me resous d'user d'une certaine invention pour les discerner. Il est à croire que ceux qui ont été mal traitez dans les occasions d'honneur, quoy qu'ils manquent de force, ne manqueront pas de courage, et par ce moyen je les discerneray bien. » Il fait tendre une corde au milieu de la place, comme une corde de jeu de paume, qui pouvoit arriver jusqu'à la ceinture, et dit tout haut : « Ceux qui auront encor assez de courage et de generosité pour sauter sur cette corde, et la franchir de l'autre côté, seront ceux qui me feront paroître avoir du cœur, et par consequent de s'être trouvez dans les bonnes occasions, et ceux-là auront la re-

compense qui leur est destinée par le roy. Mais ceux qui feront paroître manquer de force pour ce sujet, ce seront ceux que je tiendray pour lâches, et que je croiray avoir été estropiez en autre occasion que l'épée à la main pour le service de son prince. » De tous ces estropiats, il n'y en avoit pas le tiers qui veritablement le fussent, l'esperance de la recompense promise ayant obligé plusieurs vaux riens à feindre être tels ; ce fut pourquoy il fut fort aisé à ceux qui n'avoient ny mal, ny douleur, de sauter librement par dessus la corde, dont ils recevoient des loüanges du duc, qui les faisoit mettre à part et écrire leurs noms, et ceux qui étoient veritablement estropiez, se presentant prests de la corde, et, quelques efforts qu'ils fissent, ils n'en pouvoient venir à bout, le duc les faisoit mettre de l'autre côté, avec des termes de mépris, qui encourageoient d'aütant plus les autres, qui ne trouvoient aucun obstacle à obeïr à ce commandement, dont le nombre fut plus grand deux fois que des autres : comme ils eurent tous fait l'épreuve de leur disposition, les uns et les autres furent fort étonnés quand ils virent que le duc envoya aux galeres tous ceux qui avoient sauté par dessus la corde, et qu'il fit donner une pistole à chacun de ceux qui, n'ayant pû sauter, témoignoient par là être veritablement estropiez.

Autre sur le même sujet.

Il prit un jour fantaisie au même duc d'aller revisiter les galeres de Naples dans le port. Comme il fut entré dans la Reale, un des espaliers de la galere, se jettant à ses pieds, le pria de luy faire donner liberté, et de le tirer de cette misere, où tous les jours sans mourir il souffroit la douleur de mille morts; le duc luy demanda ce qu'il avoit fait pour être detenu forçat. « Chose aucune, Monseigneur, répondit-il; j'ay toûjours vécu en homme de bien, sans avoir jamais eu aucun reproche, un de mes ennemis m'y ayant fait mettre pour se vanger de moy à la sollicitation de faux témoins. » Un autre forçat luy fit la même priere, à qui il demanda pareillement pour quel crime il avoit été condamné. « Monseigneur, dit-il, je n'en ay en ma vie commis aucun; je suis icy par l'envie de mes parens, qui m'ont suposé des crimes à faux pour, durant que je suis captif, joüir de mon bien. » Plusieurs autres luy tindrent le même discours, disans tous être innocens des crimes qu'on leur imputoit. Le duc, jettant les yeux sur un grand forçat, qu'il vit là de fort bonne mine : « Et toy, dit-il, pourquoy es-tu icy? — J'y suis, répondit-il, tres-justement, Monseigneur; encor m'a-t'on fait trop de grace de me laisser la vie aprés les crimes que j'ay commis : car j'ay volé, pillé, assassiné et violé, sans plusieurs autres crimes que j'ay commis, dont j'ay été trop bien convaincu. » Le duc, l'ayant oüi parler de la

façon, apela le capitaine de la galere, et luy dit : « Faites promptement sortir ce pendart hors d'icy, coupable de si detestables crimes : car sans doute par sa frequentation il infecteroit tant de gens de bien qui sont ceans à tort condamnés. » Et cettuicy seul fut mis en liberté, pour avoir franchement confessé la verité, et les autres laissez là pour leur impudent mensonge.

Autre gentillesse du même duc.

Le même duc, étant à Naples, aimoit extrémement à se promener la nuit seul et inconnu, avec seulement un laquais, pour oüir ce que le peuple disoit de luy. Une nuit entr'autres, se promenant ainsi dans les ruës, il vit de loin trois soldats de la garnison du Château-Neuf qui devisoient ensemble; il s'aprocha d'eux, et se mit en lieu qu'il pouvoit tout entendre sans être vû d'eux. Il oüit comme un d'eux disoit : « Si j'avois à cette heure mil écus d'argent comptant, je m'estimerois cent fois plus heureux que nôtre viceroy. » L'autre luy dit : « Tu fais là un souhait de maraut; pour moy, si j'étois un des capitaines de sa garde, je me tiendrois plus heureux que luy. » Le troisiéme dit : « Si j'avois à souhaiter quelque chose, ce ne seroit point cela. — Et quoy donc? luy dirent ses compagnons. — Si j'avois seulement, dit-il, couché une nuit avec la vicereine sa femme, je serois cent fois plus heureux que vous deux. » Le viceroy, oyant ce

discours, se retire le plus doucement qu'il pût, et envoye son laquais querir le plus proche officier de la garnison pour venir parler à luy. Étant venu, il commanda de s'informer du nom de ces trois soldats qu'il leur montra de loin, et de quelle compagnie ils étoient, et de luy en venir rendre réponce le lendemain au matin ; cela fait, il s'alla coucher. Cet officier ne manque pas à s'acquitter de sa commission, et vint le lendemain matin en avertir le duc, qui envoya dire au capitaine qu'il envoyât ces trois soldats, à quoy il ne manqua point. Le duc, les voyant devant luy, leur dit : « Parlez-moy franchement et ne mentez pas. Dequoy discouriez-vous hier au soir à telle heure, et en tel lieu ? » Ils se mirent à se regarder tous trois étonnez sans rien répondre, mais le duc leur dit sur l'heure : « Parlez et me dites la verité, ou je jure Dieu que je vous feray pendre. » Eux qui connoissoient l'humeur severe, mais tres-raisonnable, de celuy qui parloit à eux, furent plus surpris que devant. Le premier qui avoit parlé le soir precedent fut le plus hardy à répondre, disant : « Monseigneur, il est vray qu'à l'heure que Vôtre Excélence dit, nous étions tous trois au même lieu que vous dites ; nous discourions de plusieurs choses, et je ne sçay pas bonnement sur quelle matiere nous étions pour lors, et sur celle que vous voulez que je vous réponde. — Le discours que vous teniez pour lors, répond le duc, faisoit mention de moy ; voyez si je suis bien averty ; répondez donc promptement, et gardez de me mettre en colere en voulant faire l'ignorant d'une chose que je sçay fort bien. » Cettui-cy, qui voyoit fort

bien que le duc n'entendoit aucunement raillerie : « Je vous diray franchement ce que je disois pour lors, Monseigneur, m'assurant que Vôtre Excélence pardonnera la liberté d'un discours que je disois par galanterie. Je me ressouviens que, mes compagnons faisans entr'eux quelques souhaits, je dis que, si j'avois mil écus en argent, je me tiendrois plus heureux que Vôtre Excélence. » Là dessus le Duc envoye querir son tresorier, et fait sur-le-champ delivrer mil écus à ce soldat, qui fut joyeux au point que le peut être un homme qui a tout ce qu'il souhaite. Le duc aprés, se tournant vers l'autre, luy dit : « Et vous, que disiez-vous? » Cettuy-cy, enhardy par cette liberalité, répondit : « Pour moy, Monseigneur, je disois que, si je me voyois un des capitaines de vôtre garde, je me tiendrois plus heureux que Vôtre Excélence. — Je ne veux pas, dit le duc, être moins liberal envers vous; je vous donne, dit-il, la charge d'un tel qui l'est, que je recompenseray d'une plus honorable. Et vous, dit-il au troisiéme, que disiez-vous? » Cettuy-cy, fort étonné et surpris : « Ah! Monseigneur, dit-il, je suplie tres-humblement Vôtre Excélence de me pardonner; nous sortions du cabaret, nous étions yvres, et ne sçavions ce que nous disions, au moins pour moy. — Parlez, repliqua le duc, dites-le-moy promptement, si vous n'avez envie de me mettre en colere et m'obliger à vous faire repentir de vôtre désobeïssance. » Luy, qui, connoissant l'humeur du duc, voyoit bien qu'il falloit franchir le pas, luy dit d'une voix tremblante : « Monseigneur, j'ay été si sot de dire, croyant que nous fussions seuls entre

nous, que, si j'avois couché une nuit avec la vicereine, je serois plus heureux qu'eux; mais, Monseigneur, dit-il en se mettant à genoux, pardonnez, s'il vous plaist, à la temerité d'un impertinent, qui parle sans songer à ce qu'il dit. — Levez-vous, mon amy, luy dit le duc; je suis marry qu'il n'est en mon pouvoir de vous accorder ce que vous desirez, vous vous en retourneriés aussi satisfait que vos compagnons; mais tout ce que je puis faire pour vous en cette occasion est, puis que cela dépend de ma femme, de la prier pour vous : venez-ça, suivez moy. » Le pauvre homme, tout tremblant, ne sçavoit à quoy il se devoit resoudre; mais, le duc voulant absolument qu'il le suivît, il y fut contraint. Il le mena dans la chambre de sa femme, qui se coiffoit, à qui il fit le discours du dessein du personnage; et ensuite le prend par la main, et, le presentant à sa femme, luy dit : « Mon amy, voila celle qui seule vous peut contenter en ce que vous desirez d'elle; si elle le veut, j'y consens de bon cœur. » Je vous laisse à penser s'il eut jamais sujet d'être plus honteux; et sans le duc, qui l'en exempta et le renvoya chez luy, la vicereine lui eût fait donner les étrivieres. Aprés cela, jugez si ses compagnons n'avoient pas sujet de se bien gausser de luy.

D'un jeune soldat qui joüit de la femme d'un bourgeois sous pretexte d'être devin.

DANS Grenade, fameuse cité d'Espagne, et la derniere qui fut reconquise sur les Maures par les roys catholiques Ferdinand et Isabelle, rois de Castille et d'Arragon, grands peres de ce fameux empereur Charles-Quint, le roy Philippe II, son successeur, faisoit une levée de gens de guerre pour aller contre la ville d'Alger, et à mesure qu'on les levoit dans la ville on leur donnoit un billet pour loger chez les bourgeois de la ville, jusqu'au lendemain qu'ils devoient battre la campagne. Entre ces soldats qui se firent enroler, il y eut un jeune homme de bonne mine, et fort adroit, comme vous verrez par la suite de ce discours, qui eut son billet pour aller loger comme les autres chez un bourgeois de la ville; il étoit déjà tard et quasi sur l'heure de souper, quand il vint fraper à la porte. Une servante luy ouvre, et qui l'enquête de ce qu'il demandoit; il répond qu'il venoit loger là dedans par ordre du roy. La servante apella sa maîtresse, qui, étant décenduë en bas, et ayant apris les pretentions du soldat, et dit qu'elle êtoit jeune femme nouvelle mariée ; que son mary étant absent du logis et seule avec une servante, qu'elle ne pouvoit pas recevoir d'homme chez elle. Ce soldat ne se satisfit point de cette réponce, luy dit qu'il étoit bien marry de l'incommoder, mais qu'il étoit trop tard pour aller demander un autre logis; que ses cama-

rades étoient tous logez et qu'il n'y avoit pas d'aparence qu'il couchât à la rue, et la prie de le mettre en tel lieu qu'il luy plairoit, qu'il tâcheroit de luy faire le moins d'incommodité qu'il luy seroit possible, et qu'elle ne l'obligeât pas à prendre par force ce qu'elle luy pouvoit accorder par courtoisie. La jeune femme, à qui cela fâchoit grandement, mais qui voyoit bien que c'étoit un faire le faut et qu'aussi bien il prendroit de force ce qu'on luy refuseroit par amitié, encor qu'elle voyoit bien que cela pourroit troubler ses desseins, elle dit à sa servante qu'elle le laissât entrer, et qu'elle le mît coucher au galetas. Ce jeune homme, en entrant, dit à cette jeune femme : « Mademoiselle, je n'ay point soupé ; ce n'est pas que je vous en demande, ny que vous y soyez obligée, parce que le roy nous paye pour cela, mais parce qu'il est tard, et que je ne trouverois à cet heure icy rien dans la ville (car aux villes d'Espagne on ne trouve pas des cabarets comme en France) : obligez moy de me faire donner quelque chose pour mon souper, et je le payeray. — Comment ! luy dit-elle, croyez-vous que ce logis icy soit un cabaret ? Allez vous coucher si vous voulez, car à souper vous n'en aurez point ceans. » Luy, qui voyoit bien qu'en sortant il auroit peine à trouver à souper dehors, et qui craignoit qu'à son retour on ne luy fermât la porte, aima mieux s'aller coucher sans souper, ce qu'il fit. On le fait monter au haut d'un galetas assez mal en ordre, on luy montre un méchant lit dans lequel il fut contraint de se coucher : car, outre que les soldats en Espagne n'osent pas traiter leurs hôtes avec tant d'empire

qu'ils font en France, ils n'osent pas faire dans les grandes villes ce qu'ils font dans les villages où ils ont la force en main. Ce soldat, étant assez mal couché, et qui mouroit de faim, n'avoit pas grande envie de dormir, il ne faisoit que tourner d'un côté et d'autre sans pouvoir fermer l'œil. Environ une heure aprés qu'il se fut mis au lit, tournant les yeux dans la chambre de côté et d'autre, il vit une lumiere qui sortoit par une crevasse du plancher de la chambre où il étoit; il eut la curiosité de voir ce que ce pouvoit être; il se leve nud en chemise, se couche tout plat à terre, et voit que ce trou répondoit en une belle chambre qui étoit au dessous de luy, bien meublée et bien tapissée, où il y avoit un beau et grand feu, avec deux broches qui tournoient pleines de gibier, et la jeune damoiselle à qui il avoit parlé auprés du feu, entre les bras d'un jeune avocat, ou pour le moins paroissoit-il être tel avec sa soutane et son long manteau, et la servante qui tournoit les broches. « Comment! dit-il en luy-même, est-ce icy cette femme qui ne reçoit point d'hommes en l'absence de son mary ? » Il ne dit mot, voyant qu'il n'étoit pas encore tems de parler ; mais, affamé qu'il étoit, il regardoit avec grand envie ce qui étoit à ces broches, qu'il devoroit des yeux ; il eut la patience de voir cuire le souper, et, s'il n'étoit du festin, pour le moins mâchoit-il à vuide la fumée du rost. Il vit couvrir la table, aporter les bouteilles de vin qu'on venoit de rafraîchir dans la neige, comme c'est la mode en été en cela, et bref mettre les viandes sur la table. Comme ils lavoient les mains, ils entendent fraper

à la porte; la servante ayant demandé qui va là, elle connut à la réponce que c'étoit le maître du logis, qu'on n'attendoit que dans deux ou trois jours, qui revenoit des champs. La servante, tout effrayée, dit à sa maîtresse : « Ah! Mademoiselle, tout est perdu; c'est Monsieur qui arrive. » La maîtresse, toute étonnée, ne sçait que faire; de cacher cet avocat en aucun lieu, elle ne pouvoit, car il n'y avoit pour tout que cette chambre et une à côté où couchoit la servante, et où se cachant, il n'ût sçu sortir qu'on ne l'ût vu, car il falloit qu'il repassât dans la même chambre; de le mettre en haut dans ce galetas où étoit couché ce soldat, il n'y avoit nulle aparence de découvrir la chose à cet étranger, et se mettre à la discretion de cet homme qu'elle ne connoissoit point, et qui pouvoit publier par tout son infamie; et, d'autre côté, de le faire décendre en bas, il n'y avoit que l'escalier par où il falloit que montât le mary, qui étoit à la porte; et puis la grande presse que ce mary leur donnoit ne permettoit pas tous ces raisonnemens, et tout ce qu'elle pût faire à la hâte fut de le faire cacher à la ruelle du lit et ouvrir une grande armoire qui étoit proche du lit, dans laquelle elle fit mettre tout le souper en l'état qu'il étoit, les plats, les assiettes, les serviettes, le vin, le fruit, tout le couvert, mettre le tapis sur la table, et elle s'assied auprés du feu. Cependant le mary, qu'on faisoit attendre à la porte, frape plusieurs fois, et crie qu'on luy vienne ouvrir; ce qu'on fait à la fin. Il entre, il monte, et trouve sa femme assise auprés du feu, qui se leve, et luy saute au col, luy disant : « Ah! mon cher amy, que

je suis aise de vous voir! car je ne vous attendois pas encor si-tost. — Mamie, luy dit-il, ayant fait mes affaires plûtôt que je ne pensois, je suis venu à toute bride, tant j'avois envie de vous voir; j'ay fait aujourd'huy dix-huit lieuës, desirant arriver icy à quelque heure qu'il eust pû être, pour ne loger point dans ces méchantes ventes (ainsi apelle-t'on les hôtelleries qui sont sur les chemins) où l'on est si mal accommodé; mais que veut dire, luy demanda-t'il, un si grand feu? —Ah! mon amy, luy dit-elle, j'ay un si grand mal de ventre que je l'ay fait faire pour me chauffer des serviettes pour me mettre dessus; je croy que cela m'est venu de l'affliction que j'ay reçuë à ce soir, d'ũn soldat qui malgré moy a voulu loger ceans disant avoir ordre du roy; cela m'a tant fâchée de voir un homme logé ceans lorsque vous n'y êtes point, que cela m'a causé, comme je croy, ce mal là. » Incontinent, ce soldat, jugeant bien qu'il étoit temps de paroître, puis qu'on le mettoit en jeu, il s'habille promptement, ayant pourtant l'oreille éveillée pour ouïr la fin de leur discours. Le mary luy dit : « Mamie, ce n'est pas tout, je n'ay point soupé et meurs de faim, avez-vous quelque chose à me donner? — Moy, mon amy, luy dit elle, que voulez-vous que j'aye, moy qui ne vous attendois point? Pensez-vous, quand vous êtes hors d'icy, que je fasse ordinaire? Je me passe à une pomme cuite, et ma servante à une autre. — Mais il faut donc, dit le mary, que j'aille coucher sans souper : car de trouver maintenant rien à la ville il ne faut pas l'esperer à l'heure qu'il est. » En disant cela, ce soldat, qui s'étoit promptement habillé, dé-

cend et frappe à la porte ; on luy ouvre, il vient saluër le mary, le priant de l'excuser s'il avoit donné de l'incommodité à sa femme, qui ne vouloit point le loger, mais qu'il y venoit par ordre du roy, dont il luy fit voir le billet, de peur qu'il n'en entrât en ombrage. « Toutefois, Monsieur, dit-il, Mademoiselle ne se peut plaindre de moy, de luy avoir dit aucune chose qui luy ait pû déplaire. — Je ne m'en plains pas, repliqua-t-elle.—Monsieur, luy dit ce soldat, vous n'avez pas soupé, ny moy aussi ; si vous voulez, je vous donneray à souper et à Mademoiselle aussi, et j'ay moyen de vous faire bonne chere. — Comment seroit-il possible, dit-il, Monsieur, vu qu'à l'heure qu'il est il est impossible de rien trouver dans la ville ? — Ne vous en mettez point en peine, dit ce soldat ; le soupé ne tardera gueres à être bien aprêté. Je vous veux bien avoüer franchement (je croy que je suis ceans du tout en liberté et que vous ne m'irez pas accuser à l'Inquisition) que je suis magicien, et que je commande aux demons comme il me plaist ; laissez-moy faire, et je vous feray voir que j'ay credit en enfer, où l'on aprête les viandes aussi bien pour le moins qu'en ce païs cy. » Il prend un petit bâton auprés du feu, qu'il fait servir de baguette, fait un cerne à l'entour de luy, et, comme il étoit extremement adroit et matois, il prononce quelque jargon étrange qu'il composa à l'instant, que les autres n'avoient garde d'entendre, puis qu'il ne l'entendoit pas luy-même, quoy qu'il s'entendît fort bien, et, aprés plusieurs étranges grimaces qu'il fit, pour donner plus de lieu à la fourbe, il prononça

tout haut et en langue intelligible : « Je te commande que tout presentement tu nous fasses aporter à souper pour mon hôte et Mademoiselle sa femme; mais prens garde à toy et nous traite bien. Que desirez-vous manger, Monsieur? dit-il au maître de la maison. » Ce maître, tout étonné, luy dit : « Tout ce qu'il vous plaira, Monsieur. — Fay donc promptement aporter un bon potage aux herbes, bien fait, avec un chapon boüilly, un bon chapon rôty, une couple de perdrix, un levraut, et deux beccasses », qui étoit la viande qu'il avoit vûë au feu, et qu'il avoit bien eu le loisir de considerer attentivement. « Est-ce assez, dit-il, mon hôte? — Ah! Monsieur, dit-il, c'est trois fois plus qu'il ne faut; que voulez-vous faire de tant de viande? — Va, dit-il, encor une douzaine d'aloüettes pour curer les dents. Outre cela, prepare nous le vin rafraichy dans la neige, le dessert en bon ordre, et des confitures; mais que tout soit cuit comme il faut, et te garde bien de faire paroître qui que ce soit icy dedans, ny de faire peur à Mademoiselle que voilà par aucune vision : je veux que tout ce que je te demande se trouve prest dans cette grande armoire que voicy. Monsieur, dit-il, faites-la ouvrir : car tout ce que je viens de demander y est sans faute, et vous verrez comme je suis ponctuellement obeï. » Cette femme, voyant bien qu'elle étoit découverte, et que ce seroit en vain qu'elle voudroit resister à l'ouverture de cette armoire, loüa l'adresse et la subtilité du soldat en elle-même, ouvre l'armoire, et ponctuellement tout ce qu'il avoit demandé s'y trouvoit tout chaud et prest à manger, au grand éton-

nement du mary, qui étoit si confus qu'il ne sçavoit que dire. La damoiselle faisoit l'étonnée aussi bien que luy, et sans doute elle avoit raison de l'être, mais d'autre façon que le mary l'étoit. Le soldat, qui faisoit le maître, comme celuy qui vouloit qu'on crût qu'il defrayoit ses hôtes, commande qu'on mette la nappe, et qu'on serve les viandes tandis qu'elles étoient chaudes; et, comme il mouroit de faim, il arrache une cuisse de chapon, et mord à même, disant au mary qu'il étoit fort bon et qu'il en goûtât. Le maître avoit peine à se resoudre à manger de ces viandes, qui venoient, comme il s'imaginoit, d'un si étrange lieu; la damoiselle, faisant la sucrée, luy dit qu'elle n'avoit garde d'en manger; ce soldat luy dit qu'elle ne devoit rien aprehender, qu'elle en mangeât, et que sans doute elle le trouveroit bon. Il fait donner de l'eau à laver, fait les honneurs de la maison, fait asseoir son hôte et sa femme, et se sied auprés d'elle, prend une cueillier, goûte au potage, dit qu'il étoit fort bon, convie le maître à y goûter, qui ne s'y pouvoit bonnement resoudre; mais, à la fin, en ayant goûté et l'ayant trouvé fort bon, en fait goûter quasi par force à sa femme, et, quoy qu'elle ne demandât pas mieux, se faisoit pourtant prier, mais à la fin ils y furent bien-tôt accoûtumez l'un et l'autre, et mon drôle, qui mouroit de faim, donnoit comme il falloit sur le doubleur et mangeoit autant que quatre eussent fait. Enfin le mary fut contraint de loüer et les viandes, et les sauces, et d'avoüer qu'il y avoit d'aussi bons cuisiniers en enfer qu'à Grenade; ils trouverent le vin excélent et extrémement frais, et le fruit bien en ordre; de sorte que le mary

confessa n'avoir fait de long-temps si bonne chere. Comme ils eurent soupé, ce soldat, ayant pitié du pauvre avocat, qui voyoit manger son bien sans en recourre sa part, encore qu'il mourût de faim, et pour luy donner lieu de sortir en assurance du lieu où il étoit, ce qui luy donnoit encor plus de peine que la perte de son soupé, il s'avise d'une plaisante subtilité. « Or ça, dit-il à son hôte, vous ne vous plaindrez pas, je croy, que vous n'ayez soupé à vôtre contentement ? — Non assurément, Monsieur, répondit le maître, un peu plus assuré qu'il n'étoit au commencement, et c'est de vôtre grâce.— Ce n'est pas encor tout, dit le soldat, je vous veux faire voir celuy qui nous a donné à souper.— Ah ! non, de grace », dit la damoiselle, toute tremblante de la peur qu'elle avoit qu'il ne découvrît ce qu'elle avoit tant d'envie de celer; mais luy, entendant ce qu'elle vouloit dire : « Non, Mademoiselle, dit-il, n'ayez pas de peur; je ne feray pas ce que vous pensez; je suis trop discret pour desobliger les dames; assurez-vous sur moy. » Et le mary n'en étoit pas d'avis non plus que sa femme, mais ils avoient tous deux une peur bien differente l'une de l'autre. « Non, non, Monsieur, dit-il, vous ne verrez rien qui vous puisse faire aprehender aucune chose; ne vous mettez pas en peine. Mademoiselle, dit-il à la femme, faites ouvrir toutes les portes de ceans, tant d'icy que de la ruë, car autrement, à mon commandement, pour sortir plûtôt il briseroit tout. » La damoiselle, commençant à comprendre ce qu'il avoit envie de faire : « Mon Dieu, dit-elle à la servante, ouvrez promptement la porte de la chambre et de

la ruë », ce qui fut fait, et tout à l'heure le soldat, se levant de sa chaire, dit avec une voix relevée : « Toy qui es icy present, et qui nous as si bien traitez, qui nous vois et qui nous écoutes, sors promptement d'icy par les portes qui sont ouvertes, afin que tu ne rompes rien, et fais toy voir à la compagnie, non en ta forme, car tu ferois mourir de peur Mademoiselle que voicy : car, pour Monsieur, je ne croy pas qu'il soit si aisé à effrayer. Monsieur, luy dit-il, en quel habit vous plaist-il qu'il paroisse? — En tel qu'il vous plaira, répondit-il sur le champ, tant il avoit hâte qu'il füt party. — Sors donc en habit d'avocat. » Ce pauvre avocat, qui vit une occasion si favorable d'échaper comme il souhaitoit, enfonça son chapeau dans sa tète, de peur d'être connu, passe plus promptement qu'il pût au travers de la chambre, et gagne la ruë. Le mary, en le voyant, pensa tomber pàmé de son haut, et la damoiselle, pour mieux joüer son jeu, fit semblant d'être évanoüie de peur; on la deshabille et la met dans le lit, où le mary se mit aprés, et le jeune homme s'alla coucher avec plus d'envie de dormir qu'il n'avoit auparavant. Le mary ne pùt fermer l'œil, songeant toujours aux choses étranges qu'il croyoit avoir vûës, dont il entretenoit sa femme, qui faisoit plus l'étonnée que luy. Le lendemain au matin, le soldat vint prendre congé de son hôte, qui luy fit mille remercimens. Etant sorty du logis, il épia quand le mary en seroit dehors, et entre aussitôt dans la maison, trouva la maîtresse dans le lit, à qui il donna le bon jour : elle demeura toute honteuse et se vouloit cacher de luy; mais il luy dit : « Mademoiselle, pour

quoy me refusez-vous l'honneur de votre vûë ? Ay-je fait quelque chose qui vous puisse déplaire ? — Au contraire, Monsieur, dit-elle ; je vous ay tant d'obligation que j'ay honte de paroître devant vous. » Ces discours continuèrent en complimens, et s'acheverent en l'accommodement des deux personnages, qu'elle n'osa refuser, vû le signalé service qu'il luy avoit rendu, et qu'il étoit homme qui meritoit bien autant pour le moins d'être obligé que Monsieur l'avocat ; dont le mary ne sçût rien, non plus qu'il avoit sçû de l'autre.

D'un bon compagnon qui rendit un clistere.

Il y a des apoticaires et des chirurgiens qui ne demandent que playes et bosses, et font volontiers accroire aux personnes qu'ils sont malades. Cela me fait souvenir d'un clerc qui, ayant été quelque temps malade, il n'avoit presque rien dépensé qu'un clistere. Un peu aprés sa guérison, son apoticaire le vient voir pour luy demander de l'argent, et, le voyant encore tout pâle et défait, luy dit (contrefaisant le medecin) qu'il luy falloit prendre le lendemain un lavement, et qu'il luy en apporteroit un sans faute. Le clerc lui accorde, encore qu'il sçût bien n'en avoir que faire ; l'apoticaire accomode sa decoction, et le lendemain ne manqua pas de l'apporter. Le clerc se tient au lit et reçoit le clistere que l'apoticaire luy donne ; mais, comme il étoit prêt à s'en aller, le clerc l'appelle disant.

« Monsieur, j'ay bien mal au fondement; ne va-t-il point d'hemoroïde? regardez un peu, s'il vous plaist » ; et, comme il regardoit d'assez prés, l'autre luy lâcha le lavement au nez.

D'un homme qui fut cocu, battu et content.

Un jeune gentilhomme de condition avoit demeuré quelque tems en Italie pour aprendre les exercices. Etant de retour en son païs, il aprit qu'une jeune damoiselle sa voisine, dont il avoit autrefois été passionnément amoureux, s'étoit mariée en son absence, à sept ou huit lieuës de là, à un vieillard âgé de plus de soixante ans, dont il pensa mourir de déplaisir : il s'informe des qualitez de ce personnage, et sçût qu'il avoit besoin d'un valet de chambre, et qu'il en cherchoit un de tous côtez. Il luy prit fantaisie de passer pour tel chez luy, et, communiquant son dessein à un certain gentilhomme son parent qui avoit grand accez auprés de ce vieillard, il approuva sa résolution, et lui promit de le faire recevoir là dedans ; il en parle, et promet de luy donner un gentil garçon pour valet de chambre, dont ce bon homme l'accepte avec joye. Ce jeune gentilhomme se déguise, se fait presenter par son parent, et enfin est reçu pour domestique là dedans sous le nom de Fabrice : il y avoit longtems qu'il étoit absent du païs, qui étoit la cause que la femme de ce vieillard, qui l'avoit connu en ses jeunes ans, ne le connoissoit plus ; il passe là

dedans sous le nom de Fabrice, se rend fort soigneux de plaire au maître, et particulierement à la maîtresse, tant qu'il se mit aux bonnes grâces de sa maîtresse, qu'il aimoit extrémement. Il fut prés de trois mois dans la maison sans s'oser faire connoître ou peut être sans en avoir pu trouver l'occasion comme il le desiroit. Un jour qu'il étoit avec elle, il prend la hardiesse de l'entretenir avec plus de familiarité, et de discours en autre vint à parler de luy-même sous son vray nom : il remarque de l'émotion en cette dame, qui luy fit juger qu'il avoit eu autresfois quelque part en ses bonnes grâces, qui l'obligea à parler en sorte qu'elle le regarde plus fixement qu'elle ne l'avoit encore fait, et commence à rappeler sa memoire, et voir dans ce visage, quoyque changé, et sous un habit indigne de luy, qu'elle eût quelque soupçon en elle même que ce pouvoit être celuy qui autrefois avoit eu de la passion pour elle, et qu'elle ne le méprisoit point ; et, comme il recommença de nouveau à luy parler de luy même, elle luy dit : « Plût au Ciel que vous fussiez celuy dont vous parlez ! » A ce mot, il ne se put contenir, et franchement il avoua qu'il étoit le même qui, pour l'amour qu'il lui portoit, s'étoit deguisé de la sorte pour l'aborder, ayant apris à son retour qu'elle étoit mariée, dont il avoit pensé mourir de déplaisir ; elle en demeura si ravie que, jetant les bras à son col, elle lui témoigna le contentement qu'elle recevoit d'une vûë si inesperée, le blâma de s'être si long tems caché à elle ; en un mot, ils refirent si bien connoissance qu'elle luy promit de recompenser l'amour qu'il avoit pour elle, et ne mit pas l'ac-

complissement de sa promesse plus loin que la nuit même, qu'elle luy conseilla (parce qu'autrement il lui étoit presque impossible) de la venir à minuit trouver nud en chemise dans son lit, et qu'elle laisseroit la porte de sa chambre ouverte à ce dessein, et qu'il ne fist point de bruit de peur de réveiller son vieillard, et qu'il verroit si elle étoit femme de parole. Il ne manque point d'obéir à ce qu'elle luy commandoit. Il trouva, comme elle luy avoit dit, la porte de la chambre ouverte, il approche de la ruelle du lit tout doucement, la prend par le bras et l'éveille. Elle qui l'attendoit avec impatience, et qu'un léger sommeil avoit un peu gagnée, s'éveilla promptement, et, sçachant que c'étoit luy, luy prend avec la main les deux bouts du poignet de sa chemise, et luy dit tout bas que, pour chose qu'il oüit, il ne s'étonnât de rien. Là dessus elle éveille son mari, luy disant : « Mon amy, lequel, je vous prie, de tous vos serviteurs croyez-vous qui vous soit le plus fidele ? — Moy, dit-il, pourquoi ? sans doute c'est Fabrice. — Fabrice ! répondit-elle, vous seriez bien étonné s'il m'avoit parlé d'amour. » Fabrice, surpris, fait mine de se vouloir enfuir, mais elle le retint doucement, et, par un certain signe qu'elle luy fit en luy pressant la main, luy témoigna qu'il ne devoit point avoir de peur. « Comment ! dit le mary, il vous a priée d'amour ! Que luy avez vous répondu ? — Moy, dit-elle pour le convaincre, afin que vous le preniez sur le fait, car je sçais que vous l'aimez si fort que vous ne le croiriez pas de luy autrement, j'ay fait semblant de condécendre à sa volonté, et luy ay donné rendez-vous ce soir à

minuit à la porte de notre jardin ; il ne manquera pas d'y être assûrément à cette heure, car je viens de conter minuit, et c'est ce qui m'a fait vous éveiller en sur-saut. Et, pour vous faire voir que ce coquin de Fabrice ne vaut rien et qu'il abuse de l'amitié que vous luy portez, obligez moy de prendre mon cotillon, et quelque chose de blanc à vôtre tête, et d'aller au rendez-vous : car, la nuit étant obscure, et m'attendant comme il fait, il ne manquera pas de vous prendre pour moy, et là vous ne douterez nullement de l'affront qu'il a envie de vous faire. » Le mary trouve cet expedient fort bon : il prend le cotillon de la femme et sa cornette à sa tête, signe que les cornes y devoient bientôt être, et, comme il se mettoit en état d'aller, sa femme luy dit : « Mon amy, s'il n'est pas encore arrivé, attendez-le, il ne tardera pas, car nous sommes demeurés d'accord que le premier venu attendroit l'autre. » Il s'en va donc en délibération de bien attraper Fabrice, qui ne manqua pas, sitôt qu'il fut party, d'entrer à sa place, et de prendre avec sa dame la jouissance de ce qu'il avoit si long tems desiré. Aprés qu'il eut bien passé son temps avec elle, elle luy dit ce qu'il falloit qu'il fit, pour non seulement ôter la mauvaise opinion que son mary devoit avoir de luy, mais pour se mettre encor plus en ses bonnes graces : il prend le bâton avec quoy on faisoit le lit, qu'il trouva à la ruelle, et descend à la porte du jardin, où il aperçût ce fol de mary, qui luy dit d'un ton de voix contrefait : « Est-ce vous, mon amy ? » Il luy répondit sur le champ : « Oüy ; est-ce vous, Madame ? — Oüy, mon cœur, dit-il, je vous attens. »

Là dessus Fabrice prend son bâton, et, ruant plusieur coups sur son maître, luy dit : « C'est donc vous, Madame la putain ? Quoy ! vous imaginez vous qu'il me pût jamais tomber en la fantaisie de faire cet affront à mon maître, à qui j'ay de si grandes obligations ? Ce que je vous ay dit n'étoit que pour vous éprouver, et, sans quelque chose qui me retient, je l'irois dire à mon maître, qui vous traiteroit comme vous le meritez ; mais pour ce coup je me contenteray de vous châtier moy-même » ; et, en disant cela, il luy donne tant de coups de bâton qu'il s'en alla vîtement se sauver dans les bras de sa femme, à qui il dit : « Ah ! ma mie, si vous y eussiez été, comme vous eût-il traitée ? Fabrice, sans doute est le plus fidele serviteur qu'il y ait au monde. » Ainsi il fut cocu, batu et content, et si satisfait de la fidelité de son valet que, si aprés il l'ût vû couché avec sa femme, il ne l'eût pas cru.

Autre sur le même sujet.

Une certaine dame de la campagne avoit un mary fort jaloux, et néanmoins ne laissoit point de se réjoüir et de passer son tems avec un jeune frisé, qui étoit valet de chambre d'un gentilhomme de ses voisins, dont elle étoit passionnément amoureuse, qui quelquefois la voyoit de prés aux heures qu'elle l'avertissoit que son mary étoit absent. Cette dame étoit parfaitement belle, et, quoy qu'elle s'abandonnât à un valet, ne laissoit point d'être pour-

suivie par tous les braves cavaliers du païs, et entr'autres par un certain marquis leur voisin, qui, l'ayant longuement persecutée, à force de presens obtint d'elle ce qu'il en desiroit, mais elle l'obligeoit bien plutôt par interêt que par amour : car toutes ses inclinations étoient dediées à ce valet de chambre, à qui elle avoit absolument donné son cœur. Un jour, comme son mary étoit allé dehors, et qu'il ne devoit être de retour que le lendemain, elle envoye tout à l'heure querir son jeune galand, comme elle avoit accoûtumé de le faire en pareille occasion ; mais à peine luy avoit-elle donné le bonjour que Monsieur le marquis arrive, qui, ayant laissé ses chevaux dans la cour, montoit déja l'escalier quand une des filles de chambre de la dame la vint avertir que le marquis montoit. Elle, qui pour rien n'ût voulu que le marquis eût trouvé ce jeune homme dans sa chambre, le pria de se cacher, ce qu'il fit tout tremblant de peur, et, ne sçachant où se mettre, il se cache sous le lit. Le marquis entre et salue la dame, qui luy demande comment il avoit sçû prevoir que son mary n'étoit point au logis ; il luy dit que son cœur l'en avoit averty, qu'il n'avait pas accoûtumé de pronostiquer jamais en vain. Comme ils étoient en conversation ensemble, le mary arrive, ce qu'une fille de chambre vint aussitôt dire à sa maîtresse qu'il étoit déja dans la cour, et qu'il avoit vu les chevaux de Monsieur le marquis. Cette femme demeura grandement interdite, ne sçachant ce qu'elle devoit faire, de voir son mary la surprendre pendant que le marquis étoit avec elle et qu'elle avoit un autre galand caché sous le lit. Mais, comme

les femmes sont extrémement subtiles et promptes plus que les hommes à remedier aux malheurs presens, avec le peu de tems qu'elle avoit, elle dit au marquis : « Monsieur, si vous avez dessein de me sauver la vie, au nom de Dieu, sans vous informer de la cause qui m'oblige à cela, car je n'ay pas à present loisir de répondre là dessus, mettez l'épée à la main, et témoignez d'être en colere, disant : « Morbleu, je le ratraperay une autre fois », et, en disant cela, sortez promptement de ceans, et, quoy que mon mary, que vous allez rencontrer sur la montée, vous en demande la cause, et vous veüille arrêter, allez vous-en, faites mine d'être en colere, sans luy répondre ; c'est l'unique moyen de me sauver, sans quoy je suis morte, autant vaut. » Le marquis, qui n'avoit pas de loisir de consulter là dessus, fut bien aise aussi que par ce moyen il se pouvoit facilement échaper, met l'épée à la main, sort de la chambre, et, rencontrant le mary dans l'escalier, dit en colere : « Morbleu ! je le ratraperay une autre fois. » Le mary, étonné, lui demande ce qu'il a, mais luy, sans vouloir écouter, enfonçant son chapeau à sa tête, sort sans luy dire aucun mot. Le mary trouve sa femme à la porte de sa chambre, à qui il demande à qui en a Monsieur le marquis ? « Ah ! mon amy, luy dit-elle, jamais je me suis trouvée si étonnée ! tout maintenant, il est venu un jeune homme se refugier icy, me priant, la larme à l'œil, d'avoir pitié de luy, et de le sauver des mains de ce marquis, qui, l'épée à la main, couroit aprés luy pour le tuer ; je l'ay fait entrer dans ma chambre, et me suis tenuë à la porte pour en défen-

dre l'entrée au marquis, qui, tout furieux, venoit pour le tuer ; mais, ayant connu que je ne le trouvois pas bon, s'étant venu refugier dans ma chambre, encore a-t-il été assez courtois pour ne l'attaquer pas chez moy. — Ah ! dit le mari, sans doute, c'est ce qui l'obligeoit à dire qu'il le ratraperoit ailleurs. Mais où est-il, ce jeune homme ? — Je ne sçay, dit-elle, où il sera caché ; je m'en vais l'apeler. Sortez, mon amy, dit-elle, sortez, ne craignez rien, il est party. » Ce jeune homme, qui avoit tout oüy, sort tout tremblant de dessous le lit, car il en avoit bien sujet : le mary luy demande pourquoy ce marquis luy en vouloit ? « Je vous jure, dit-il, que je ne sçay rien, Monsieur, car je ne le connois point, et je crois qu'il me prend pour un autre : car, si tôt qu'il m'a vû, mettant l'épée à la main, il a crié : « Tuë, tuë », et, sans Madame, qui m'a fait la faveur de me tirer ceans, je serois mort sans doute ; je luy suis obligé de la vie. » Le mary le console le mieux qu'il pût, et le conseille de ne sortir point de chez luy qu'il ne fût nuit, de peur que l'autre ne le guêtât par la ruë. Ainsi eut-il beau recouvrer le temps qu'il avoit perdu sans aprehender le mary, qui lui servoit d'escorte.

D'un prince couché avec la femme d'un certain quidam de Paris.

Un certain prince, étant amoureux de la femme d'un certain quidam de Paris, épioit les occasions que le mary étoit au Palais, pour venir voir sa

femme. Étant venu un matin qu'il l'avoit vû aller au Palais, il vient chez elle, et, la trouvant au lit, il se dépoüille et se couche entre deux draps avec elle. Comme ils eurent été quelque temps ensemble à se réjoüir, le mary frape à la porte : un valet luy ouvre sans songer à rien, et, comme il montoit l'escalier, une servante l'avise qui court en diligence en avertir sa maîtresse, luy disant qu'il étoit tout prest d'entrer. Le prince, qui n'ût pas loisir de consulter là dessus, saute hors du lit en chemise et se lance dans un cabinet prochain sans avoir eu le tems de prendre son habit, qu'il laisse sur la table ; le mary entre dans la chambre ; sa femme luy demande qui l'obligeoit à revenir sitôt. Il dit qu'il avoit oublié quelques papiers sur sa table, qu'il venoit querir, et, mettant la main sur sa table pour les chercher, il fut tout étonné de voir un habit d'écarlatte chamarré de passemens d'or. Il demanda à sa femme que vouloit dire cela ? « Mon amy, ce luy dit-elle, si-tôt que vous avez été party ce matin, une femme me l'a aporté sçavoir si je le voulois acheter ; mais, voyant que ce n'étoit point un habit à votre usage, je luy avois dit que je n'en voulois point ; toutefois, voyant qu'on en auroit bon marché, je luy ay dit qu'elle le laissât là, et que je vous le montrerois ; on ne le fait que cinquante écus, et il y a quasi pour autant d'argent, quand on le voudroit brûler ; pour moy, je croy que vous le pourriés mettre à la campagne. — Vous avez raison, dit-il, ma mie ; je voudrois bien l'essayer pour voir s'il me seroit propre. » Il se déshabille, met cet habillement, qui étoit à peu prés propre pour luy ; comme il l'avoit vétu sur luy,

l'horloge vint à sonner; il demande quelle heure c'étoit : on luy dit que c'étoit dix heures. « Comment, dix heures! dit-il; il faut necessairement que je sois à l'issuë de l'audience; je n'ay pas le loisir de me r'habiller; qu'on me donne promptement ma soutane, je la mettray par dessus cet habit-cy, on ne le verra pas. » Sa femme le vouloit empêcher, mais le mary, qui étoit pressé, ne vouloit point entendre ses raisons, et elle, de peur de luy donner quelque soupçon, ne voulut pas insister davantage. Il s'en va donc, emporte les habits du prince, et laisse les siens, que le prince fut contraint de vétir pour ne pas demeurer tout nud; luy qui avoit eu ce qu'il desiroit de cette femme, ne s'en souciant pas beaucoup aprés, va trouver le roy en cet équipage, à qui il conta l'histoire, dont il eut bien sujet de rire; et, pour en avoir encor davantage leur plaisir, le roy envoya promptement au Palais dire à ce conseiller qu'il vînt tout à l'heure parler à luy., ce qu'il fit, croyant être mandé pour quelque affaire tres-importante. Comme le roy le vit devant luy, il ne se pût tenir de rire, et, faisant semblant d'avoir vû au travers de sa soutane briller le clinquant d'or, luy dit : « Comment! Monsieur, quel habit portez-vous là sous votre soutane? » Il demeura tout étonné : le roy le fit dépoüiller, et, paroissant avec cet habit, le prince, qui étoit là present, dit au roy : « Sire, voilà mon habit qui m'a été dérobé. » Le conseiller, plus surpris encore qu'auparavant, reconnut le sien que le prince avoit vétu. Aprés une assez longue contestation qu'ils firent avec grande honte du conseiller, qui reçût l'affront, il vint à connoître qu'il étoit de

la confrairie des cornards, dont il n'osa dire mot à sa femme, craignant les coups de bâton dont il fut sur le champ menacé. Je croy que de longtemps il ne retourna à la Cour avec pareil équipage; et, quand il se rencontroit en compagnie, l'on parla souvent du change d'habit, et la femme de son côté ne retourna plus à de pareilles troques.

D'une femme qui subtilement trompa son mary qui étoit borgne.

Une jeune damoiselle extrémement affectée ayant épousé un homme qui étoit borgne, elle voulut éprouver si elle seroit mieux accolée d'un autre homme qui auroit deux bons yeux. Elle fit choix d'un jeune homme bien fait, qu'elle envoyoit querir toutes les fois que son mary étoit absent. Un jour, comme ils étoient tous deux à se réjoüir dans sa chambre, la servante luy dit que son mary venoit d'arriver, et qu'il montoit. Cette femme ne sçachant où cacher son galand, le fit mettre derriere la porte de la chambre, dans laquelle le mary entrant, elle alla au devant de luy se jeter à son col, et, pour avoir lieu de faire promptement évader son amy, elle luy dit : « Je suis ravi de ce que vous venez d'arriver; je me viens de lever, en me réveillant en sursaut d'un songe que je viens de faire, lequel plût à Dieu qu'il fût vray ! — Quel songe, ma mie ? luy dit son mary. — J'ay songé, luy dit-elle, que vous voyiés clair de cet œil que vous avez perdu, et, pour

vous dire franchement, je croy plutôt que ce soit une vision qu'un songe, car j'étois plus que demy réveillée. Mon amy, je vous prie que j'en fasse l'experience; permettez-moy que je vous bouche l'œil dont vous voyez clair, afin que je voye si mon songe est faux, ou s'il est veritable.—Va, dit-il, ma mie, tu es folle; es-tu si sotte que de croire aux songes? — Mon amy, je vous prie, obligez moy de contenter ma curiosité là dessus; qu'est-ce que cela vous coûtera? — Va, dit-il, je le veux bien, puis que tu le veux. » Là elle luy met la main sur son œil dont il voyoit; cependant que le galand s'échappa par la porte, elle luy dit : « Et bien, mon amy, voyez-vous clair? — Te mocques-tu? luy dit-il, comment voudrois-tu que je visse? — Mon amy, dit-elle, si je n'en eusse vû l'experience je ne l'aurois pas cru; je suis satisfaite maintenant. » Ainsi le bon homme fut attrapé sans s'en apercevoir.

D'un clerc trouvé dans les ruës à minuit avec une fille.

Le clerc d'une paroisse de la ville de Roüen qui aimoit une jeune fille de ses voisines, étant la nuit avec elle, il fut surpris par la mere qui apella les voisins, sçachant qu'il y avoit un homme avec sa fille; luy, qui à cause de sa profession ne vouloit point être trouvé avec elle, se veut sauver; la fille luy dit que pour rien elle ne demeureroit aprés cela seule avec sa mere, et le prie de souffrir qu'elle l'accompagnât, ce qu'il fit, se resoudant à la mener

dans sa maison où il étoit seul. La menant donc à minuit par les ruës, il rencontre la patroüille; luy, bien empêché de sa contenance, ne sçait ce qu'il doit faire : de fuïr, il étoit si prez d'eux qu'il se douta qu'on le poursuivroit; de demeurer, on voudroit sçavoir ce qu'il vouloit faire de cette fille, et que ce seroit un grand scandale, à l'heure qu'il étoit, de le voir seul avec elle par les ruës; mais il s'avisa d'une subtilité : il prend cette fille, la charge sur son col, et, la tenant par les bras, passe auprés d'eux sans s'étonner. Ces soldats, le voyant, crierent tout haut : « Qui va-là ? » Luy hardiment leur répond : « Passez, Messieurs, passez, c'est un corps pestiferé que je porte au lieu de Santé. » Ces soldats, s'écartans de luy, et se bouchant le nez, luy dirent : « Passe, coquin ; morbleu ! passe promptement. » Mais il avoit encor plus hâte qu'eux. Et ainsi, par cette subtilité, il évita le danger où il étoit.

D'une damoiselle et de son porcher.

Une jeune damoiselle de la campagne, dont le mary étoit à la guerre depuis quelque tems, s'ennuyant de jeûner si long-tems, jetta les yeux sur un jeune porcher qui étoit chez elle, grand garçon de bonne mine, et de taille de ne s'acquiter pas mal de son devoir avec une femme. Elle luy dit qu'il la vint trouver sur le soïr quand elle seroit prête de souper, ce qu'il fit; elle luy fit laver les mains, et, quoy qu'il y resistât, elle le fit souper avec elle. Aprés souper, elle luy fit vetir une chemise

blanche de celles de son mary, et le fit coucher avec elle, luy fit paroître qu'elle avoit eu raison d'avoir bonne opinion de luy, aussi s'en contenta-elle ; de sorte que le lendemain elle luy donna une assez bonne somme d'argent, et luy commanda tous les soirs d'en faire autant, à quoy il ne manqua pas. Un soir, bien tard, le mary revint de la guerre avec si peu de bruit que personne n'en sçût rien ; comme il étoit prest de se mettre à porte de sa chambre, il fut vitement ouvrir, et aperçût que c'étoit le porcher qui, le voyant tout interdit et surpris, ne sçût que dire. Ce gentilhomme s'enquiert de ce qu'il demandoit, mais luy, tout étonné encor, s'avisa-il de luy dire : « Monsieur, je venois demander s'il étoit à propos de mettre coucher les truyes avec les cochons ? — Qui t'émeut à me faire cette question, maraut ? va vite, sors d'icy » ; et ainsi s'en alla-il tout penaut. Ce mary vit qu'il demeura si surpris, et que sa femme ne le fut pas moins, ce qui luy donna quelque soupçon ; pour en être éclaircy, il resolut d'épier les actions de ce porcher le lendemain au matin : comme il le cherchoit, il le vit dans sa cour qui marchoit en révant en luy-même ; il se cache derriere une muraille, et oüit qu'il disoit en mangeant un morceau de pain, qu'il frottoit d'un morceau de lard : « Pardy, je m'avisis hier au soir d'une bonne avisoire. » Son maître, sortant d'où il étoit caché, et le prenant au colet, luy dit : « De quoy t'es-tu avisé, maraut ? » Luy, tout surpris, sans s'étonner : « De garder mon souper pour mon déjuné, Monsieur. » De sorte qu'il fut contraint de le laisser ; ainsi se sauva-t'il par cette subtilité.

D'une servante qui mangea deux perdrix, dont par une subtilité elle s'excusa.

Un bourgeois de Paris, qui n'avoit plus de femme, avoit une servante assez jolie qui luy en servoit la nuit, et particulierement à un procureur du Châtelet de la même ville, qui venoit fort souvent voir ce bourgeois, plus pour l'amour de sa servante que de luy, et quoy qu'ils fussent en apparence bons amis. Ce bourgeois pria un jour ce procureur de dîner, qui luy promit de venir ; on luy avoit fait present d'une couple de perdrix qu'il ne vouloit pas manger seul. Devant que d'aller au Châtelet, il dit à sa servante : « Marguerite, ne manquez pas d'accommoder ces deux perdrix pour dîner, car j'ay prié mon compere le procureur d'en venir manger sa part. » Cette servante les plume, les larde et les met à la broche ; et, comme elles furent rôties, voyant que son maître ny le procureur ne venoient point, et que ces perdrix avoient si bonne mine, ayant plusieurs fois oüi dire que c'étoit le plus excélent morceau qui se pouvoit manger, se resolut d'en goûter; elle arracha la cuisse d'une, qui luy sembla si excélente qu'elle mangea aussi l'autre cuisse et dit en elle même : « Aussi bien n'oserois-je pas la servir comme cela ; il vaut mieux la manger toute entiere, et faire acroire que le chat me l'a emportée. » Lors qu'elle vint à manger l'estomach, elle le trouva si bon qu'elle la mangea toute jusqu'aux os, ce qui ne la fit que mettre en

apetit, et, voyant que personne ne venoit, elle mangea quelques lardons de l'autre, et, peu à peu, se mettant en apetit, elle la mangea aussi toute entiere. Ce qu'ayant fait, et cherchant quelque subtilité pour s'excuser de les representer, elle entend fraper à la porte, elle ouvrit, et vit que c'étoit le procureur qui lui demande si son maître étoit au logis ; elle luy dit que non, et qu'il n'étoit pas encor venu ; il entre, et la servante luy dit : « Monsieur, pourquoy pensez vous que mon maître vous a prié de dîner ? — Je n'en sçay rien, dit-il. — Comment ! luy dit-elle, vous n'en sçavez rien ? Fuyez promptement d'icy ; il a sçû ce qui s'étoit passé entre vous et moy, dont il est en une telle colere qu'il a resolu de vous couper les deux oreilles ; il vous a prié de dîner exprés pour vous faire venir ceans, afin de vous attraper, et je mourois d'apprehension que vous ne vinssiez devant luy, afin d'avoir moyen de vous en avertir. — Est-il bien vray ? ce dit-il. Ah ! parbleu, il ne me tient pas », et, disant cela, il gagne sur l'heure la porte et s'en va. Le maître arrive comme il sortoit, à qui il dit : « Où allez vous, mon compere ? » Luy, tout tremblant, luy dit : « Je reviens toute à cette heure. » Il crût qu'il étoit pressé de quelque necessité ; ce fut pourquoy il rentra, et, prenant un coûteau pour couper ces perdrix, il demanda à la servante où elles étoient, qui luy dit : « Comment ! où elles sont ? le procureur vient d'entrer ceans, qui m'a dit que vous luy avez donné charge de les luy bailler, que vous vous étiez ravisé, et que vous aviez resolu de les aller manger chez luy ; c'est pourquoy je les luy ay bail-

lées, et il les a emportées. » Luy, entendant cela, et tenant toûjours son couteau à la main, il court vers la porte, et vit de loin le procureur qui fuyoit, à qui il cria : « Compere, et pour le moins baillez m'en une ». L'autre, qui le voyoit en cette posture, et qui croyoit qu'il luy demandait une de ses oreilles, les prenant avec ses deux mains et se mettant à fuir plus que devant : « Parbleu ! dit-il, je serois bien sot ; tu n'as que faire de rire, tu n'en auras point. » Ainsi le bourgeois fut frustré de ses perdrix, que la servante mangea, qui par cette façon évita la furie de son maître. Quoy qu'elle n'eût pas laissé de refaire la paix, car ils se connoissoient assez pour cela.

D'un homme qui déroba le pourceau de son voisin par une subtile invention.

En un certain village de Normandie, il y avoit un laboureur qui fit tuër un cochon pour sa provision ; et, comme c'est la coutume au païs, quand on a tué, d'envoyer à ses voisins et amis de la saucisse et des boudins, du pied, de l'oreille et du foye, que, lors que les autres tuent, ils renvoyent de mêmes presens à ceux qui leur en ont envoyé, ce laboureur, qui en recevoit de tous ses voisins et qui ne tuoit qu'un cochon, étant bien empèché de ce qu'il devoit faire, se conseille à un de ses voisins, qu'il croyoit être de ses meilleurs amis, luy disant : « Compere, il y a plusieurs en cette paroisse qui m'envoyent tous les ans des presens quand ils tuent

des cochons, de sorte que, maintenant que j'en tuë, je me trouve comme obligé de leur rendre, et je suis bien en peine de ce que je dois faire : car, si je veux rendre les presens à tous, ne tuant qu'un cochon, il ne suffiroit pas; c'est pourquoy je vous prie de me dire ce que je dois faire. » Luy dit ce voisin : « Si j'étois en vôtre place, je pendrois mon cochon à la fenêtre de ma chambre, et que chacun le vît être aisément en prise des larrons, et le lendemain au matin je ferois croire à tout le monde que l'on me l'auroit dérobé; par ce moyen je m'exempterois de faire des presens à personne.—Je proteste, dit-il, que vous avez raison ; je suis resolu de suivre votre conseil ». A quoy il ne manqua pas; il fait pendre son cochon comme celui-cy luy avoit conseillé, en lieu qu'il pouvoit être vû d'un chacun, et qu'il étoit en belle prise. Aussi celuy-là même qui luy avoit donné ce conseil ne manqua pas de se relever la nuit et de le luy derober tout de bon. Le lendemain au matin il fut bien étonné quand il ne trouva plus son cochon, et maudit à l'heure l'invention de son voisin, qu'il avoit tant aprouvée le soir auparavant. Le premier qu'il rencontre fut ce même voisin, à qui il dit tout à l'heure : « Compere, pardy, tu ne sçais pas, on m'a cette nuit tout de bon derobé mon cochon que je fis tuer hier. —Bon, luy dit son voisin, voila comme il faut dire. — Ce n'est pas le tout, luy dit-il ; je proteste que ce n'est point une feintise; tout de bon on me l'a dérobé. — Voila bien dit, répond l'autre, soûtenez-le toûjours, et tout le monde vous croira. » L'autre se mit à jurer et renier qu'il ne se mocquoit point, et plus

il juroit, et plus l'autre luy disoit qu'il avoit raison : de sorte que voilà tout ce qu'il en pût avoir.

D'un jeune homme a qui deux de ses compagnons firent acroire qu'il étoit aveugle.

TROIS jeunes drôles, aprés avoir soupé, se mirent à joüer ensemble à trois dez ; il y en eut un des trois si en malheur qu'il perdit tout son argent contre les deux autres, et étoit si malheureux qu'à chaque coup qu'il perdoit il juroit et renioit, et prenant Dieu par tous les membres, de sorte qu'il faisoit dresser les cheveux à la tête aux autres, qui tant plus qu'ils l'en reprenoient, tant plus ils le mettoient en colere, et l'obligeoient à jurer et maugréer davantage. Comme il eust le premier perdu son argent, il se retira en jurant encor, et, n'ayant plus de quoy joüer, il fut contraint d'aller coucher et de laisser joüer les deux autres, qui luy dirent, en luy donnant le bon soir, qu'il demandât pardon à Dieu des offenses qu'il avoit faites, pour lesquelles il devoit craindre qu'il ne le punit. Il se couche donc dans la même chambre, laissant joüer les deux autres, où il ne fut pas long-tems dans le lit sans ronfler, et ses deux compagnons qui joüoient l'un contre l'autre, voyans qu'il dormoit bien fort, resolurent de luy joüer d'une fourbe. Ils tuent la chandelle et éteignent le feu, en sorte qu'on ne voyoit goute du tout dans la chambre, et, feignans de disputer ensemble sur un certain coup, qu'ils feignoient être

douteux, ils firent un tel bruit qu'ils réveillerent en sur-saut celuy qui étoit au lit, qui, ouvrant les yeux, et ne voyant goûte, dit : « Comment pouvez-vous joüer sans chandelle? — Va, va, luy dirent-ils, tu n'es pas encor bien éveillé »; et, feignans de ne prendre pas garde à luy, firent semblant de recommencer leur jeu; et l'autre peu à peu se rendort à demy. Ceux qui joüoient ou qui faisoient semblant de joüer, feignans être en dispute sur un dés, sçavoir s'il étoit droit ou non, apellerent l'autre pour les juger, luy disans : « Tiens, regarde, je te prie, si ce dés là n'est pas un cinq, si cettuy-cy a raison de me le disputer. » Celuy-cy, étant reveillé, ouvre les yeux et leur dit : « Comment voulez-vous que je vous juge, si je ne voy goûte? — Va, va, luy dirent-ils, frotte tes yeux par plusieurs fois. » Et dit : « Le diable m'emporte si je ne voy goûte ». Les autres feignirent d'être fort étonnez, luy disant : « Mais, par ta foy, ne te mocques-tu point? — Non, ou je puisse mourir, dit l'autre. — Aporte la chandelle, dit l'un d'eux à l'autre », ce qu'il fit semblant de faire, et, s'approchant prés de celuy qui étoit couché, ils luy dirent : « Comment! tu ne vois pas cette chandelle? — Non, dit l'autre, je proteste que je ne voy point. — Ah! dit un des deux, je me doutois bien que Dieu te puniroit pour tes horribles blasphemes; sans doute il t'a ôté la lumiere des yeux et t'a fait devenir aveugle. » L'autre, extrémement fâché, se met à pleurer et à se desesperer, demandant pardon à Dieu, et le priant d'avoir pitié de luy. Un des deux dit à son compagnon : « Aprochez un peu la chandelle. » Ce que l'autre faisant sem-

blant de faire, dirent entr'eux : « Voyez un peu quel dommage c'est ; il a les yeux si beaux qu'il n'y paroît point » ; ils le consolent le mieux qu'il leur fut possible, luy conseillant de demander pardon à Dieu, et là dessus se coucherent. L'autre ne se fit que plaindre et soûpirer toute la nuit ; il s'obligea à quantité de vœux et pelerinages, et à ne jurer jamais, tant qu'à force de prieres le sommeil l'assoupit, et le lendemain au matin, en s'éveillant, il fut tout étonné qu'il vit le jour ; il crût, et ses compagnons ayderent à luy persuader, que c'étoit par miracle et que la contrition qu'il avoit euë de son peché luy avoit fait obtenir cette grace de Dieu, en consideration des vœux qu'il avoit faits, que ses compagnons l'obligerent d'accomplir, ce qu'il fit, et de là en avant vécut tres-devotement et perdit cette mauvaise habitude de blasphemer qu'il avoit auparavant.

Gaillardise de deux mariez.

En un port de mer de France, une femme de la ville, ayant acheté des cancres marins, commanda à sa servante de les faire cuire pour le souper. Cette servante étant empêchée à aprêter d'autres viandes, elle les mit dans un pot de chambre, et, en les ôtant, par mégarde elle en laissa un, tellement que, la nuit étant venuë, il prit envie à la maîtresse de pisser ; elle prend le pot pour faire de l'eau ; le plus gros des cancres qui y étoit resté, sentant la chaleur de cette eau salée, croyoit veritablement être

retourné en son élement, et, allongeant une de ses jambes, saisit le bout du penil de cette femme, laquelle, sentant la douleur, et ne sçachant ce que pouvoit être, s'écrie : « Je suis morte ! » La servante allume la chandelle pour voir ce que c'étoit ; d'autre côté, le mary s'approchant de trop prés pour regarder, voila en même tems le cancre qui leve son autre jambe et l'empoigne par le nez ; de sorte qu'étans tous deux pris, ce ne fut pas sans beaucoup de peine que la servante, en soufflant, fit quitter prise à ce maître cancre.

D'un curé de village à ses paroissiens.

Un certain curé de village, qui aimoit extrémement à joüer, avoit passé un samedy toute la nuit à joüer à la triomphe avec trois ou quatre de ses paroissiens, qui luy gagnerent son argent, et, pensant le regagner, il joüa jusqu'au grand jour en perdant toujours, jusqu'à ce qu'il fût l'heure d'aller à l'eglise. On le vint querir pour dire matines, parce qu'il étoit dimanche, et le lendemain bonne fête. Il quitta le jeu fort à regret, disant à ceux qui luy avoient gagné son argent qu'ils donneroient sa revanche si-tost que le service seroit finy, ce qu'ils luy promirent ; et, de peur que les cartes ne fussent égarées, il les met dans sa manche, et s'en alla à l'eglise. Aprés que matines furent dites, on dit la basse messe, et ensuite la grande. Comme il vint à dire le prône, en se remüant de côté et d'autre, les

cartes qu'il avoit dans la manche tomberent au milieu de l'eglise, dont il demeura grandement surpris, et tout le peuple fort étonné. Comme il cherche quelque moyen pour éviter l'affront qu'il en eut reçû, il s'avisa de la reparer par une jolie subtilité, disant : « Or ça, mes amis, pourquoy vous imaginez-vous que j'ay aporté ces cartes et que je les ay jettées devant tout le monde au milieu de l'eglise? Vous imaginez-vous que je l'aye fait sans mystere? Non, non, mes amis; sçachez que je l'ay fait à dessein, pour vous faire rougir de honte de la mauvaise nourriture que vous souffrez à vos enfans et du peu de soin que vous avez de les instruire en ce qui est de leur salut, et des bonnes mœurs, et pour vous le faire paroître, vous allez voir. » Il apelle un de ces enfans qui étoient à l'eglise, le premier qui se presenta devant luy, lui disant : « Ramassez-moy une de ces cartes-là », ce qu'il fait. « Quelle carte est-ce? luy dit-il.—C'est un valet de cœur », répondit-il. Il en apelle un autre, à qui il en dit autant, et l'autre : « C'est un sept de trefle », l'autre : « C'est un as de cœur » ; et fit la même à la plus grande partie des enfans de la paroisse, puis ouvre le missel, et demanda à l'un d'eux : « Quelle lettre est-ce là? —Je ne sçay, Monsieur », dit-il; et pareillement aux autres. « Et bien, mes amis, dit-il, n'est-ce pas une honte, que ces enfans connoissent toutes les cartes, pas un d'eux ne connoît une lettre? » Ainsi il échapa par cette subtilité où un plus habile homme que luy fût peut-être demeuré muet et eût eu l'affront tout entier.

D'un seigneur de village et de son meûnier.

Un gentilhomme qui avoit la reputation d'être d'un humeur étrange et extrémement cruelle, fit decreter la seigneurie, tant temporelle que spirituelle, d'un certain gentilhomme qui la possedoit, et qui luy devoit quantité de deniers. Comme il fut en possession de cette terre, il ouït parler que le curé de cette paroisse faisoit profession de deviner ; c'étoit un terme dont usoient les simples païsans du village, qui apeloient ainsi l'astrologie judiciaire, dont le curé étoit extrémement curieux, et quelquefois se plaisoit à rafiner sur les almanachs, promettant de la pluye et du beau tems, selon qu'il le voyoit par la conjonction des astres, qui le plus souvent trompent ceux qui s'y fient trop. Cela donna lieu à ses paroissiens de dire qu'il sçavoit bien deviner. Ce nouveau seigneur, qui se mocquoit de la superstition de ceux qui croyent qu'il y ait des hommes qui puissent deviner non seulement les choses passées, mais les futures, qui est reservé à Dieu seul, envoye par un matin querir ce curé, qui le vint trouver au lit, en tremblant, et vû la mauvaise opinion qu'on luy avoit imprimée de sa bigearre humeur. Comme il fut entré dans la chambre, ce seigneur luy dit : « On me veut faire accroire que vous vous mêlez de deviner ? » A quoy le pauvre curé répondit : « Monsieur, c'est dequoy je ne fais nulle profession, mais bien suis-je curieux en l'astrologie judiciaire, et par le moyen des astres

nous rencontrons quelquefois, par le jugement que nous faisons de leurs aspects, conjonctions, et de leurs influences. » Ce seigneur, qui étoit grandement ignorant, et qui n'entendoit rien du tout à ce discours, dit au curé, comme il étoit tout à fait déraisonnable : « Vois-tu, mon amy, si tu ne me devines quatre choses que je veux sçavoir, je te feray donner les étrivieres, et te traiteray comme un affronteur. » Ce pauvre curé voulut s'excuser. « Non, non, dit-il, il n'y a point d'excuse, il faut te resoudre à l'un des deux. Ces quatre choses que je veux sçavoir sont : la premiere, où est le milieu du monde; la seconde, ce que je vaux; la troisiéme, ce que je pense; et la quatrième, ce que je croy. » Ce curé luy voulant dire qu'il n'y avoit que Dieu seul qui connût les cœurs d'autruy : « Non, non, mon amy, luy dit-il, tu penses atraper les simples par tes impostures ordinaires, mais ne croy pas me traiter de la même façon; je veux que tout presentement tu confesses que tu n'es qu'un affronteur, ou que tu me satisfasses à ce que je demande. » Ce pauvre curé, connoissant cet extravagant brutal jusqu'au dernier point, et que ce seroit l'iriter davantage que de luy contester, luy demanda seulement terme jusqu'au lendemain, pour avoir loisir de consulter ses éphemerides; ce qu'il luy accorda. En retournant en son prébitaire, il rencontra le meûnier du village, qui, le voyant triste, luy demanda ce qu'il avoit; il luy conta ce qui luy étoit arrivé auprés de ce nouveau seigneur; à qui le meûnier dit : « Laissez-moy faire, je vous delivreray de cette peine; vous me donnerez seulement demain au matin vétre robe et

vôtre bonnet, il ne m'a jamais vû, et, quand vous luy avez tantôt parlé, il étoit dans le lit, à ce que vous venez de dire, et la chambre étoit obscure; il ne vous aura pas sans doute remarqué; j'y veux aller sous vôtre nom et le satisfaire de ses doutes. » Le curé, qui connoissoit le meûnier pour homme extrémement subtil et entendu, d'ailleurs étant fort empêché de ce qu'il luy répondroit le lendemain, se resolut de se laisser conduire à luy : il luy accorda volontiers ce qu'il luy demandoit, et dés le soir même luy envoya sa robe, sa soutane et son bonnet carré. Le lendemain étant venu, le meûnier s'habille de ces longs habits, et il n'y eut eu personne qui ne l'ût pris pour un maître és arts. Il va trouver le seigneur, qui se levoit, et luy fit dire par un laquais que son curé le demandoit pour luy rendre raison sur ce qu'il luy avoit demandé. A ce mot, étant presque habillé, il le fait entrer dans la chambre, et luy demande s'il pourroit satisfaire à ses demandes. Il répond qu'oüy, sur le peril de sa vie. Ce seigneur, bien joyeux, si tôt qu'il fut habillé, luy dit : « Et bien, dis-moy où est le milieu du monde? — Je ne vous le diray pas seulement, luy dit le meûnier, mais je vous le veux montrer, si vous me voulez suivre, et même il ne faudra pas aller gueres loin : car il est assez proche d'icy. — Est-il possible? dit ce seigneur. — Ouy, Monsieur, dit le meûnier, je prétens, si vous le voulez, vous le montrer dans un quart-d'heure. — Je le veux », dit le seigneur. Ils sortent ensemble, et le meûnier le mene dans une grande campagne, où, aprés avoir quelque tems fait semblant de mesurer la terre avec un long bâton

qu'il avoit aporté à ce dessein, il le ficha en terre, et puis dit à ce gentil-homme : « Monsieur, voilà justement le milieu du monde. » Ce seigneur luy demanda comme il le justifieroit. « Ah ! Monseigneur, luy dit-il, faites-le mesurer, et, en cas que vous y trouviez manque d'un pouce, je veux perdre la vie. » Le seigneur, voyant qu'il n'étoit pas en son pouvoir, luy dit : « J'aime mieux te croire ; passe pour celuy-là ; venons au second. Combien crois-tu que je vaux ? — Monseigneur, dit-il, N. Seigneur, qui, sans vous faire tort, valoit un peu mieux que vous, ne fut vendu que trente deniers ; quand je vous mettray à vingt-neuf, aurez-vous raison de vous plaindre ? — Non, mon amy, tu as raison, dit le seigneur. Or, voyons cettuy-cy : si tu me dis à quoy je pense, ce ne sera pas peu fait pour toy. — Ma foy, dit le meûnier, je gagerois, Monsieur, que pensez plus à vôtre profit qu'au mien, et par ce moyen je croy avoir satisfait à vôtre demande. — Il est vray, dit-il ; mais que répondras-tu au quatriéme ; me diras-tu bien ce que je croy ? — Oüi, Monsieur, dit-il, n'est-il pas vray que vous croyés que je suis vôtre curé ? — Oüi, dit ce seigneur. — Et cependant, dit-il, vous vous trompez, car je ne suis que vôtre meûnier. » Ainsi, par cette subtilité, il fit rire le bon seigneur, et passer sa mauvaise humeur par ce moyen.

D'un qui vouloit bâtir un moulin.

Un certain homme ayant du bien aux champs, à la campagne et à la valée, eut dessein de faire bâtir un moulin ; mais il étoit bien empêché s'il devoit faire faire ou un moulin à eau dans sa valée, ou un moulin à vent dans sa campagne. « Si je fais un moulin à eau, dit-il, ma riviere est fort petite, et qui tarit le plus souvent, et à faute d'eau mon moulin manqueroit de moudre. Si je fais un moulin à vent, s'il ne fait du vent, mon moulin ne moudra point, de sorte qu'il me coûtera beaucoup d'argent et me vaudra peu de chose de revenu ; et puis il peut venir, comme il arrive souvent, une furieuse tempête, et des vents qui peuvent envoyer mon moulin par terre. » Comme il proposoit ces difficultez à un de ses amis, il luy dit : « Vous voila bien empêché ; voulez-vous que je vous die ce que je vous conseille de faire pour éviter cela ? — Vous m'obligerés, dit-il. — Faites-le bâtir, luy dit-il, au-dessous du trou de derriere de vôtre femme, il ne manquera jamais à moudre en cet endroit-là : car, si le vent manque, il ne manquera point d'eau. »

Subtilité d'un bouffon pour avoir ce qu'on luy avoit promis.

Chacun sçait que les bouffons ont libre entrée par tout, et particulierement chez les grands, et qu'il leur est permis des choses pour lesquelles

d'honnêtes gens seroient châtiez, et l'on voit même qu'au jeu d'échets les fous sont plus prés des roys que les chevaliers. Un certain bouffon ayant libre entrée chez un certain prince, et ayant fait quelque tour de son métier qui luy avoit plû, le prince luy promit un habit fort beau, qu'il luy montra, qu'il n'avoit plus d'envie de porter ; ce sont ordinairement les presens qu'on fait aux gens de cette étoffe ; et commanda à son valet de chambre de le luy donner quand il le viendroit querir le lendemain au matin. Le bouffon ne manqua point, car ils sont fort ponctuels à de tels rendez vous. Le valet de chambre, fort mal satisfait de cette liberalité de son maître, qui étoit si mal employée, avoit envie de se servir du corps du pourpoint pour en prendre le passement, qui fut la raison pourquoy il détacha les manches, et les serra, enveloppant ces manches, le haut de chausse, les bas et le manteau dans une toilette, et les bailla à ce bouffon, qui, croyant que tout y étoit, s'en alla chez luy sans le regarder. Mais, comme il l'ût déployé, et qu'il vit que le corps du pourpoint manquoit par la malice du valet de chambre, car il se doutoit bien que cela ne pouvoit venir que de luy, il se resolut de l'avoir par une subtilité qui feroit sans doute rire le prince, qu'il connoissoit de bonne humeur, et l'obligeroit peut-être par là à quelque nouvelle liberalité. Il va trouver le curé de la paroisse du prince, à qui il fit entendre qu'il étoit mort quelqu'un là dedans et qu'il l'envoyât querir pour le mettre en terre : ce curé y envoye des prêtres, avec la croix et la banniere, et ce bouffon marchoit à la tête, qui les conduisit jus-

tement chez ce prince, comme il étoit prest de sortir. Voyant cet équipage, il s'en étonne, et, comme il demandoit que vouloit dire cela, le bouffon s'avance, qui luy dit : « Monseigneur, il vous a plû me faire l'honneur de me donner un de vos habits ; vôtre valet de chambre m'a donné le manteau et les chausses; pour le pourpoint il ne m'a donné que les manches : nous venons querir le corps, Monseigneur. » Le prince se mit si fort à rire de cette naïveté qu'aprés avoir reprimandé son valet de chambre, il commanda que l'on luy donnât le corps, ce qui fut fait.

D'un tour subtil que fit un cavalier françois à une dame romaine.

Un cavalier françois, comme il y en a quantité dans la ville de Rome, ayant dépencé force argent avec une courtisane romaine, qui ont l'adresse d'atraper nos François comme il faut, et principalement les nouveaux venus; et voyant qu'il n'avoit plus moyen de fournir à l'apointement, comme il faisoit auparavant, elle commença à le mépriser, et à donner entrée chez elle à plusieurs à qui, pour l'amour de luy, elle fermoit auparavant la porte. Ce cavalier, extrémement irrité du mauvais acueil qu'il recevoit de celle qu'il apeloit sa maîtresse, alla faire un tour en France, d'où il revint de là à quelques mois, grandement fourny d'argent, et en trés bon équipage, avec lequel il fut voir cette courtisane, qui, sçachant qu'il venoit chargé de pistoles

et de belles nipes, luy fit toutes les carresses qu'elle se pouvoit imaginer ; mais luy, qui voyoit bien où elle tendoit, luy témoigna autant d'amour qu'il avoit fait par le passé, et, desirant se vanger puissamment des affronts qu'elle luy avoit fait devant son département, et r'avoir une partie de ce qu'il avoit dépencé avec elle, luy tint le bec à l'eau jusqu'à ce qu'il eust fait son coup. Il luy dit une aprés-dînée qu'il vouloit venir souper et coucher avec elle, et donna de l'argent aux serviteurs pour faire aprêter un souper exquis ; il donne le rendez-vous à trois ou quatre de ses amis, qui devoient venir la nuict à la ruë, ausquels par la fenêtre il devoit jeter la toilette de la dame, et tout ce qu'il pourroit trouver à elle. Et, pour mieux joüer son jeu, sçachant qu'elle aimoit grandement le bon vin, il fait aporter deux bocaux de vin d'Albave, autant de vin d'Orviete et un de vin grec, et vint chez elle avec un bel habit, avec quelques bagues de valeur, une belle chaisne d'or au col, et ses poches toutes pleines de pistoles, qu'il luy fit voir d'abord, ce qui la contenta fort, esperant qu'il en laisseroit bonne partie chez elle. Mais elle fut bien eloignée de son compte, comme vous entendrés. Ils se mirent à table, où le cavalier la fit tant boire de ce vin d'Albave, qu'ils nomment Abocato, puis de ce vin brusque d'Orviete, et ensuite de ce fameux vin grec, qui est fort comme de l'eau de vie, que la pauvre dame, en ayant pris par excez, s'endormit sur la table, d'où il falut la porter coucher, et sitost qu'elle fut au lit elle se met à ronfler. Ce cavalier fit coucher les servantes, disant qu'il se coucheroit bien seul, et, ce fait, il se dé-

poüille, et, ayant pris garde aux hardes de la dame, il remarqua une petite cassette qui fermoit à la clef, dans laquelle étoient ses bagues, perles, joyaux et ce qu'elle avoit d'argent ; il se promene dans la chambre, attendant que ses amis fussent venus, qui devoient donner le signal, qu'il n'eut pas si-tôt entendu qu'il ouvre la fenètre, et les vit à la ruë devant le logis, prests à executer ce qu'il leur ordonneroit. La premiere chose qu'il fit fut de leur jetter par cette fenêtre son pourpoint, son chapeau, son manteau et ses chausses, avec tout son argent, et sa chaîne d'or, et avec un jartier il attache cette caisse où étoient les plus precieux meubles de la dame qu'il leur devalle en bas par la même fenêtre ; il jette pareillement tous les habits de la dame, les chandeliers d'argent avec la toilette, et tout ce qui étoit dessus, et, cela fait, laisse la fenêtre ouverte, et se couche auprés de sa mignonne, à qui il fit mille caresses pour la réveiller : ayant cuvé son vin, elle se réveille et luy passe son temps avec elle sans faire semblant d'aucune chose ; étans travaillez, ils se mettent à reposer, et une heure aprés laquelle, se réveillans tous deux, ils virent qu'il étoit assez beau jour. Ce cavalier, feignant avoir des affaires en ville, apelle la servante, disant qu'il se vouloit lever ; la servante venuë, il luy demande ses habits pour se vétir ; mais la servante, ne les trouvant point, ny ceux de sa maîtresse, ny même la cassette, sur laquelle elle jeta incontinent l'œil, ny aucune chose de celles qu'elle avoit laissée dans la chambre le soir precedent, et voyant une des fenêtres de la chambre ouverte, elle se mit à crier à l'aide : « Madame, nous sommes volez »,

Ce bruit réveilla bien plûtôt la maîtresse que les carresses de son galand; elle demande à sa servante ce qu'elle avoit, et ce qui l'obligeoit à crier ainsi; elle dit : « Nous sommes volez; on a pris toutes vos hardes et vôtre cassette. — Dieu! que me dites-vous? dit cette jeune dame. — Rien qui ne soit vray, Madame, répondit-elle. — Et mon habit? demanda le cavalier. — Il faut bien qu'il soit volé aussi, répondit la servante, puis que je ne le vois point paroître. A ce mot, le cavalier fut grandement étonné, ou feit semblant de l'être, disant : « A d'autres, Madame; ce n'est point à moy à qui il faut joüer de ces tours-là; pensez-vous que je ne voye pas assez clair? — Comment! dit-elle; mon amy, que voulez-vous dire? Quand vous voyez que je suis ruinée de fond en comble, est-ce ainsi que vous me consolez? — Non, non, dit-il, il faut chanter un autre langage : parce que vous m'avez vû venir icy avec force pistoles, une chaîne d'or et des diamans en quantité, vous pensez me les attraper par cette finesse, en me faisant accroire que vous avez esté volée? mais je jure Dieu que la chose ne se passera pas de la façon, et que tout de ce pas je m'en vay chez le barigelle, pour faire mettre en prison tout le monde de ceans. » Ce disant, il saute hors du lit nû en chemise, et commence à crier par la fenètre : « Au voleur! au voleur! » Cette pauvre femme, plus morte que vive, voyant qu'outre cette perte signalée de tous ses precieux meubles, elle étoit encor prête de recevoir cet affront signalé, se jette haut en bas du lit aussi bien comme luy, et, se jettant à son col, le prie à mains jointes, la larme à l'œil, d'avoir pitié d'elle, et qu'a-

prés avoir tout perdu, il ne l'acheve pas de ruïner en la scandalisant de la sorte ; il fit paroître d'être un peu émû par ses prieres. « Mais, luy dit-il, seray-je reduit à demeurer ceans faute d'habit pour sortir? — Non, luy dit-elle, remets-toy au lit; je m'en vay envoyer chez un de mes amis en emprunter un », ce qu'elle fit tout à l'heure, donnant charge à sa servante d'aller chez un cavalier romain, qui étoit un de ses galands, luy emprunter un de ses plus beaux habits, faisant semblant qu'elle vouloit se déguiser en homme : il luy envoya; elle le donna à ce cavalier, qui s'en retourna chez luy avec toutes les nipes et argent de la dame, et cet habit de plus qu'il escroqua, pour r'avoir au double ce qu'il avoit dépensé chez elle, et pour se vanger de ses mépris.

D'un tour qu'on joüa à deux pelerins chés un gentilhomme.

Un pelerin, ayant fait vœu d'aller à Nôtre-Dame de Liesse avec son fils en pelerinage à pied, et de demander l'aumône par les chemins, arriva en un bourg où il fut demander à loger par charité chez un gentilhomme qui, par fortune, étoit de la religion pretenduë reformée. Il ne laisse point de commander que l'on donnât à souper à ces pelerins, et que l'on les mît coucher en quelque lieu. Les serviteurs, qui étoient de la religion du maître, resolurent entr'eux de se donner du plaisir de ces bonnes gens. Aprés qu'ils eurent soupé, on les

mena coucher dans une chambre dans laquelle on leur fit croire qu'il revenoit quelquefois des esprits, mais qu'ils n'ûssent pas de peur, quand bien ils oyroient du bruit, parce qu'assurément ils ne leur feroient aucun mal. Ils s'épouvanterent d'abord, mais ils ne laisserent point de se coucher en resolution de laisser la chandelle et du feu allumez, au cas que leur chandelle s'éteignît. Les laquais du logis avoient fait un trou à la muraille de la chambre, qui étoit couvert de la natte et qui ne paroissoit point par dedans. Comme ils sentirent qu'ils étoient endormis, un d'eux entre dans la chambre par ce trou, bellement tua la chandelle, et firent entrer un veau dans la chambre, à qui ils avoient lié les quatre pieds, mais non pas en sorte qu'il ne pût quelque peu marcher, et soudain ce laquais sortit de la chambre ; ce veau se traîne le mieux qu'il pût, mais à chaque moment il tombe, et en tombant faisoit un bruit avec un mugissement qui éveilla les pauvres pelerins qui, oyans le bruit et voyans la chandelle éteinte, eurent belle peur. Le bon homme dit à son fils qu'il se levât, et qu'il allât au feu allumer la chandelle ; mais, le bruit et le mugissement continuant, il n'osoit s'enhardir à faire ce que son pere luy commandoit, mais il le pressa tant qu'il se resolut d'y aller ; il se leve tout nû en chemise, et, tout tremblant, prend la chandelle qui étoit sur la table, et va à la cheminée, et ce veau, s'éforçant toujours de marcher, tombe tout de son haut en mugissant, oblige ce jeune homme à crier d'aprehension. Le pere l'admoneste de faire le signe de la croix, et de se recommander à Dieu, et d'allumer de la chandelle le plus

promptement qu'il pourroit : il se met à genoux, se baisse pour souffler le feu ; le veau, voyant la lumiere, fit tous ses efforts pour se traîner de ce côté ; ce jeune homme souffle toûjours; le veau, étant prés de luy, voyant, à la clarté du feu, je ne sçay quoy entre les jambes de ce jeune homme, il crût que c'étoit le trion de sa mere : c'est pourquoy il le vint tout droit prendre par là; ce qui luy fit faire un si haut cry que le pere se jetta hors du lit, et les laquais qui étoient aux écoutes entrerent, et la pluspart des domestiques du logis, qui sçachant l'histoire, eurent tous ample sujet de rire.

Du tour qu'un cordelier joüa à deux voleurs.

Un bon frere cordelier, passant prés l'etang de la Ferriere, fut rencontré de deux voleurs à pied, qui eurent envie de son habit, parquoy ils lui dirent : « Frere, cet habit vous incommode et vous importune ; donnez le nous à porter pour vôtre santé. » Le cordelier, se voyant pressé, leur dit : « Messieurs, tout est à vous, et le corps aussi, si vous le voulez. Je vous prie seulement de me laisser dévétir et ne point m'outrager. » Ces voleurs luy dirent qu'il se dépêchât; il mit donc son bâton à deux bouts à terre le pied dessus et devest le froc qu'il leur jetta aux pieds, puis leur dit : « Prenez ma robe, la voila. » Un des deux se baissant pour l'amasser, le moyne luy vint à décharger un si grand coup de bâton sur la tête qu'il le laissa pour mort

sur la place. Cette décharge étonna tellement l'autre voleur qu'il prît la fuite, quoy que le cordelier le supliât bien fort de venir relever la robe; mais il n'en voulut rien faire, aimant mieux prendre la fuite, voyant bien qu'il n'y avoit rien à gagner avec le cordelier.

D'un à qui on fit donner un lavement par force, et par quelle subtilité il s'en vengea.

Il y avoit dans Paris deux gentilshommes de la suite d'un prince du sang, qui étoient assez bons amis, et qui demeuroient au quartier du Louvre, prés de l'hôtel de ce prince. L'un desquels je changeray le nom sous celuy de Climante étoit grandement subtil et gausseur, jusques en un tel point qu'il eût mieux aimé perdre le meilleur amy qu'un bon mot pour rire, qu'il avoit souvent à commandement. Nous apellerons l'autre Leandre, beau gentilhomme et homme de cœur. Ces deux avoient chacun une chambre garnie en un même logis. Leandre étoit à la premiere chambre, et Climante à la seconde, qui toutes les semaines avoit accoûtumé de prendre un lavement, et le plus souvent les garçons de l'apothicaire que l'on envoyoit luy porter, sans leur specifier la chambre, prenoient celle de Leandre pour la sienne, parce qu'ils la rencontroient la premiere, dont Leandre étoit si fâché que le plus souvent il se mettoit en colere contr'eux, faisant le conte par toutes les compagnies où il se trouvoit de la vilanie

de son camarade, qui prenoit plaisir à se faire si souvent foüiller au derriere. Climante, qui n'entendoit point raillerie, et qui ne prenoit pas de trop bonne part celles de son camarade, sçachant qu'il abhorroit extrémement les lavemens, luy ayant oüy dire par plusieurs fois qu'il mourroit plûtôt que d'en souffrir un, resolut, pour se vanger de luy, de luy en faire prendre un par force; et, pour parvenir au but de son dessein, il fut trouver un apothicaire de sa connoissance, qui se tenoit à la ruë S. Honoré, à qui il dit qu'il y avoit un gentilhomme de ses amis qui avoit une si furieuse maladie dans le corps que tous les medecins desesperoient de sa santé, demeurans tous d'accord qu'il n'avoit pas encor trois mois à vivre; mais qu'on avoit fait rencontre d'un excélent operateur, qui se vantoit de le garantir de mort, pourvû qu'il se voulût resoudre à prendre un lavement, sans lequel tous ses remedes luy seroient inutils, mais qu'il avoit une telle aversion pour cela que, quoy que ses parens et amis eussent fait tous leurs efforts auprés de luy, ils ne luy avoient jamais pû faire resoudre, disant qu'il aimoit mieux mille fois mourir. « Et eux, sçachans fort bien qu'il est de mes meilleurs amis, et que, si je ne gagne pas cela sur luy, personne n'en viendra jamais à bout, ils m'ont prié de luy en parler, ce que je viens de faire, et n'y ay rien du tout épargné, mais je n'y ay pas plus gagné qu'eux. Je viens tout presentement de parler à cet operateur, qui en est tout au desespoir de voir mourir ce brave gentilhomme-là par sa seule obstination, m'a dit que pourvû seulement que ce lavement ne luy fasse qu'entrer dedans

le corps, que, quand il le rejetteroit tout à l'heure, cela suffiroit pour preparer ses drogues; là-dessus j'ay jugé que de gré ou de force il luy en faut bailler un : car, quand bien sur l'heure il le jettera, il vous en sçaura bon gré par aprés; j'en ay conferé avec ses parens, qui le trouvent fort bon, et m'ont tous prié de trouver un apothicaire qui le veuille entreprendre; ils m'ont donné vingt écus d'or, que je vous mets entre les mains, sans l'obligation que je vous en auray, vous assûrant que vous redonnerés la vie à quantité d'honnêtes gens à qui il apartient, et personnes de condition, qui vous pourront servir en revanche en toutes sortes d'occasions. » Il ne fait point d'autre éloquence envers l'apothicaire que le brillant éclat de ces écus, où il aimoit mieux mille fois voir luire le soleil que dans le ciel, pour le resoudre à cette entreprise, il promet ne manquer pas de le luy porter dés le lendemain au matin, ayant sçû son nom et sa demeure, et de se faire si bien assister qu'il luy donneroit ou de volonté ou de force. Il luy dit son logis, et qu'il s'apelloit Leandre, et que tout son train consistoit en un petit laquais vétu de rouge, qu'il envoyoit tous les matins en ville avant qu'il se levât. Cet apothicaire prepare son lavement, et se fait assister de six bons forts garçons ausquels il commande d'attendre sur la montée, jusqu'à ce qu'il leur eût donné le signal; ils attendirent à la ruë que son petit laquais fût sorty hors de sa chambre, ils montent tout à l'heure, et il frappe à la porte. Leandre, qui étoit seul dans le lit, demande qui va là; on répont : « Amis »; il se leve nud en chemise, va ouvrir la porte, et se re-

couche aussitôt. Etant entré, Leandre luy demande ce qu'il vouloit. « Je suis l'apothicaire, dit-il, Monsieur, qui aporte vôtre lavement. — Diable soit le coquin! dit Leandre; ce n'est pas icy, monte là haut. — Excusez-moy, dit-il, Monsieur; je sçay bien que c'est ceans. Vous nommez-vous pas Leandre? » Et là dessus tire son lavement de dessous son manteau et le verse dans la seringue. « Morbleu du maraud! dit Leandre; je te dis encore une fois que c'est là-haut; marche. — Excusez-moy, répond-il, Monsieur; je sçay l'aversion que vous avez pour les lavemens, et m'étonne fort que vous aimez mieux vous laisser mourir que d'user d'un si bon et doux remede; j'en baillerois à un enfant de deux ans, et même à une femme prête d'accoucher; mon lavement est composé de telle chose et telle; il n'y a rien que de bien doux, et l'on le pourroit, je vous jure, prendre par la bouche. » Le pauvre Leandre pensa perdre patience d'oüir tout ce discours; il luy conte mille injures, le menaçant de le jetter par les fenêtres. L'apothicaire, qui avoit fort bien prevû tout ce discours, et qui ne s'en étonnoit gueres, voyant qu'il ne le pouvoit reduire par la douceur, se resolut d'user de la force, et, ayant donné le signal à ses gens qui étoient sur la montée, ils entrerent dans la chambre; l'apothicaire s'approche du lit, luy disant : « Vous ne gagnerez rien, Monsieur, vous le prendrez soit d'amitié, ou de force; c'est pour vôtre bien. » Il fait signe à ses gens, qui le prennent l'un par un bras, l'autre par l'autre, l'un par un pied, et l'autre par l'autre, et bien leur prit-il qu'il étoit couché, car autrement ils n'en fussent pas si-tôt venüs à

bout; il fait ce qu'il peut pour se defendre, et, voyant qu'il ne peut resister à tous, jure, crie, tempête, menace, leur contant mille injures; mais tout cela ne sert de rien : ces gens, en depit de luy, le mettent en telle posture que l'apothicaire le demandoit, et prest à recevoir le coup; il luy enfonce tout jusqu'à la derniere goute, usant pourtant de precaution, et tournant la tète en sorte qu'il ne pût pas être endommagé, en cas qu'il luy prit fantaisie de se vanger par cette voye; et, si tôt qu'il eût fait, il fit par un de ses gens ouvrir la porte de la chambre, le jettent sur le lit, se sauvent tous, décendant les degrés en diligence, et fermans la porte sur eux, étans plùtôt dans la ruë, que l'autre n'ût eu le loisir de songer à eux; de les suivre, il n'y voit point d'aparence en l'état où il étoit, tellement que jamais homme ne fut plus honteux et plus décontenancé. Ruminant plusieurs choses en son esprit, il se doute que Climante pourroit bien en être l'auteur : il se leve tout doucement, change de chemise, car la sienne et ses draps étoient en un piteux état, s'habille et monte à la chambre de Climante, tout en colere, sans pouvoir presque desserrer les dents. Climante, qui avoit oüy toute l'histoire, et qui en étoit aussi innocent que Judas étoit de la mort de Nôtre Seigneur, faisoit semblant de dormir à son arrivée, et, feignant qu'il venoit de se réveiller, luy demande ce qu'il avoit. Leandre, qui ne sçavoit de quelle façon il se devoit plaindre, ne pût dire autre chose que quelques menaces entre ses dents, que cettuy-cy feignoit de n'entendre point; à la fin il se déclara davantage, disant que quiconque avoit fait faire cela n'étoit qu'un

sot. Climante fait l'étonné, dit qu'il auroit grand tort s'il étoit capable d'avoir quelque soupçon de luy, proteste être ignorant du fait, et s'offrant à le vanger en cas qu'il en pût aprendre la nouvelle; enfin il le mit au point quasi de croire qu'il s'étoit trompé dans le soupçon qu'il en avoit eu, mais proteste de s'en vanger puissamment en cas qu'il en puisse sçavoir des nouvelles; il quitte Climante, qui se leve et s'habille, et s'en va chez le prince qu'ils servoient tous deux, et luy, qui étoit d'humeur d'attirer plûtôt la haine de tout le monde sur luy que de ne se vanter pas d'ètre l'auteur d'une action qu'il tenoit extrémement glorieuse, s'en vante à tout le monde dans l'hôtel du prince, et oblige un chacun à luy en faire la guerre. Ce fut lors que Leandre ne douta plus que c'étoit Climante qui luy avoit joüé d'un tel tour, dont il se resolut de se vanger au peril de sa vie. Et, pour ce sujet, va trouver un gentilhomme de ses intimes amis, que nous nommerons Lotaire, qui étoit à la suite du maréchal d'Ancre : car ce fut de ce temps que cette histoire arriva, qui n'est point controuvée, mais tout à fait veritable. Il conte à ce gentilhomme l'affront qu'il avoit reçû, lui disant qu'il pretendoit s'en vanger, et le prie de dire à Climante qu'il le vouloit voir l'épée à la main, et prie Lotaire de luy servir de second. Lotaire, qui étoit homme déja bien avancé sur l'âge, qui consideroit les choses plus meurement, n'ayant plus cette fougue de jeunesse qui le portât à se precipiter dans une action inconsiderée, quoy qu'il fût brave et vaillant homme, et qu'il eût donné des preuves signalées de son courage en plu-

sieurs belles occasions, le divertit de cette pensée, luy disant qu'il aprêteroit à rire à plusieurs personnes à qui il découvriroit ce qu'ils ignoroient, et qu'il y auroit peu de gloire à acquerir en un combat dont la cause seroit honteuse. A quoy Leandre repliqua : « Quoy ! j'endureray donc un affront si signalé sans en prendre vengeance ? et je souffriray qu'on me montre au doigt par la ruë, et qu'on me brave de la façon ? — Non, dit Lotaire, je veux que vous soyez vangé ; mais, comme il faut oposer la force à la force, aussi faut-il faire l'adresse à l'industrie ; enfin reposez-vous sur moy de cette affaire, et, si je ne vous vange puissamment, plaignez-vous de moy. » Leandre prend congé de Lotaire, luy remettant son honneur entre ses mains.

Je vous ay fait sçavoir cy devant que Lotaire étoit un gentilhomme, domestique du maréchal d'Ancre, qui, comme chacun sçait, étoit tout-puissant en ce tems-là, que, si-tôt que l'on parloit de luy autrement qu'il ne desiroit, étoit-on châtié sans aucune forme de justice. Ce Lotaire icy avoit autrefois été prisonnier trois ans durant dans la Conciergerie du Palais, où il étoit fort connu du geolier et de toute sa maisonnée ; mais il étoit en bien plus grande authorité depuis qu'il étoit domestique du maréchal d'Ancre, et qu'il avoit l'oreille de son maître, de la part duquel il étoit venu plusieurs fois faire des commandemens là dedans de façon que l'on luy deferoit presque tout. Il se resolut d'employer le credit qu'il pouvoit avoir là dedans pour vanger son amy de l'affront qu'il avoit reçû. Pour cet effet, il parle à cinq ou six huissiers du Parlement, à qui

il dit que son maître leur commandoit d'arrêter prisonnier Climante en quelque part où ils le trouveroient; il leur dit quel homme c'étoit, et où ils auroient de ses nouvelles, qu'ils prirent par memoire et ne manquerent pas de l'épier, et tout sur le champ Lotaire alla avertir le geolier de la Conciergerie que tels et tels luy ameneroient bien tôt un prisonnier, que le maréchal son maître avoit recommandé qu'on mît en lieu seur, et que personne ne luy parlât que par son ordre. Cependant les huissiers ne manquent point à faire leur devoir; ils épient si bien Climante qu'ils l'attraperent, luy mirent la main sur le colet, et enfin l'emmenerent prisonnier; ce qu'il leur étoit fort aisé de faire, puisqu'il ne se deffioit de personne. Il demande la cause de cet emprisonnement, mais ils luy dirent qu'ils n'ont pas charge de le dire, et qu'il l'aprendra de ses juges; cet homme, quoy que fort étonné et surpris, n'étant point en état, seul comme il étoit, de faire resistance à six hommes bien armez, se laisse conduire; étant arrivé à la Conciergerie, le geolier temoigna être averty de cette prise, et le fit mettre au lieu qu'il luy avoit destiné. Le pauvre Climante ne sçait à qui avoir recours, et, ruminant en son esprit plusieurs choses, il ne pût soupçonner en façon quelconque pour quel il est arrêté. Au bout d'une heure, Lotaire, qui connoissoit Climante, dont il feignoit même être amy particulier, le vint voir dans la prison; à l'abord il parut extrémement triste et étonné, luy disant : « Comment! cher amy, que veut dire cela ? Je viens tout maintenant d'aprendre que vous étiez prisonnier, et tout à l'heure, toute affaire cessante, je suis venu

pour en aprendre la cause, et pour vous offrir en cette occasion tout ce qui dépend de moy et de mes amis. —Ah ! mon amy, luy repart Climante, je proteste que je ne sçay pourquoy l'on m'a arrêté. —Si c'est pour de l'argent, luy dit Lotaire, j'en ay; disposez de tout ce qui est en ma puissance, et, si la somme est si grande qu'on n'y puisse fournir, j'ay des amis puissans qui ne me manqueront pas au besoin. — Non, non, dit-il, mon amy, ce n'est pas assûrément pour cela : je ne dois à personne qu'à mon hôte, et, si j'avois besoin de tout ce qu'il a, je sçay qu'il seroit en ma disposition. — Mais quoy! dit Lotaire, auriez-vous battu quelqu'un? — Encore moins, répond-il. — Mais il faut bien que vous ayez fait quelque chose. Vous êtes fort libre en paroles, que, pour dire un mot, ne considerez point qui vous attaquez: n'avez-vous point dans vos railleries ordinaires mal parlé du marquis d'Ancre? Je vous connois assez libre pour faire ce jugement de vous; vous sçavez qu'en ce siecle les pensées contre luy sont criminelles, et les moindres paroles coupables de mort. » A ce mot il devint fort pâle : car, comme c'étoit un homme qui parloit tres-hardiment, il sçavoit bien qu'il ne l'avoit pas épargné dans ses discours, et, aprés avoir un peu révé, mettant ses doigts dans sa bouche, levant les yeux en haut, et frapant du pied contre terre : « Ah ! morbleu, dit-il, en seroit-ce bien la cause ? je n'en sçay rien. — Et, dit Lotaire, ce n'est que par forme de discours ce que je dis icy; si cela est, cher amy, je vous plains, car vous sçavez que c'est un homme qui ne pardonna jamais à personne. Adieu, je vous laisse, je vous serviray

mieux hors d'icy que ceans; je vay m'informer, et je vous viendray dire ce que j'en aprendray; cependant regardez en quoy en autre chose je vous pourray servir. » Sur ce discours il le quitte, et l'autre demeura fort confus, et crût, pour chose tres-certaine, que le maréchal d'Ancre l'avoit fait arréter prisonnier, et qu'il couroit risque de la vie.

Lotaire, resolu de luy en bailler tout du long de l'aulne, et de vanger puissamment son amy, va de ce pas trouver un docteur de Sorbonne, qui avoit accoûtumé de reconcilier les criminels condamnez, et les resoudre à la mort; il luy dit, feignant avoir la larme à l'œil, qu'un pauvre gentilhomme de ses intimes amis, sans aucune formalité de justice, venoit d'être condamné à avoir la tête tranchée, et qu'il devoit être executé le soir, à cause seulement d'avoir choqué par ses discours celuy qui pour lors tenoit en ses mains les rénes de l'État; que ce pauvre gentilhomme ignoroit sa condamnation et que fort peu de gens la sçavoient; qu'il seroit grandement surpris à cette nouvelle, et qu'il le prioit de le venir voir, et, petit à petit, tâcher de le resoudre à mourir. Ce docteur, qui n'étoit pas aprentif en ces affaires, ayant sçû son nom et le lieu où il étoit prisonnier, promet qu'il l'iroit voir incontinent. Lotaire le prévint, il retourne dans la prison, témoignant à sa contenance un extréme déplaisir : « Ah! cher amy, luy dit-il, voilà tout ce que j'aprehendois : je viens d'aprendre que c'est le marêchal méme qui est vôtre partie, et qui sollicite contre vous; je vous plains beaucoup et ay grande aprehension pour vous. — Comment! luy dit-il, de quoy m'accuse-t'on?

— C'est ce que l'on ne dit point, répondit Lotaire, mais il suffit de vous dire que vous avez fâché cet homme-là, qui est tout puissant, comme vous sçavez; je vous tirerois d'icy plutôt cent fois si vous aviés tué vingt personnes, mais, pour une action comme celle cy, on n'oseroit parler pour vous, et beaucoup moins, moy qui suis à luy. — Comment donc! dit-il à demy desesperé, faut-il que je meure pour cela? » A ce mot, le docteur de Sorbonne entre, qui, entendant cette derniere parole, luy dit : « Pourquoy non, mon bon amy? Considerez que le bon Dieu étoit bien plus innocent, et n'a pas laissé de mourir. » Ce fut pour le pauvre Climante un grand redoublement d'aprehension. Ce que voyant Lotaire, il luy dit : « Je prie Dieu qu'il vous veüille consoler; je vous laisse entre les mains de Monsieur que voilà; je m'en vay tâcher à m'informer encor mieux de vôtre affaire. »

Et étant demeuré seul avec ce bon docteur, qui y alloit à la bonne foy, et qui y fut le premier trompé, il luy dit : « Mon amy, il n'est plus tems de songer aux choses du monde, il faut vous preparer à la mort; vous n'avez plus que deux ou trois heures à vivre, vous êtes condamné. » A ce mot, le pauvre Climante demeura si surpris et étonné qu'il n'en pût ouvrir la bouche; mais, étant un peu revenu à soy, il s'écria furieusement, et son esprit fit paroître de telles saillies qu'il sembloit être entierement hors de soy; mais le bon Pere, expert en telles matieres, tâcha de le ramener peu à peu, et par son eloquence luy promet que ce n'étoit rien de cette vie au prix de l'eternité. Je ne veux point m'amuser à faire

le predicateur, j'y reussirois fort mal; aussi n'est-ce pas ma profession; il suffira de vous dire qu'avec beaucoup de peine il adoucit un peu sa fougue, et le reduisit pour le moins en l'esperance de l'écouter plus volontiers à la seconde visite qu'il promet de luy rendre dans une heure qu'il luy donnoit de tems pour songer à sa conscience; laissant le pauvre Climante plus prés de la mort que de la vie, en sorte que le bourreau n'ût pas eu grand peine à l'achever.

Lotaire, cependant, qui étoit aux écoutes, et quoy qu'il eût donné plusieurs mortelles aprehensions à Climante, ne tenoit point encor la vengeance de son amy assez assouvie, il vouloit passer encor outre, mais resolut pourtant de faire finir son aprehension avant la fin du jour qui s'aprochoit, et revient trouver le pauvre Climante à qui en soûpirant il dit: « Ah! cher amy, je viens d'aprendre que vous êtes condamné! — Ah! Dieu! ce dit-il, je le sçay bien, il faut que je vous die adieu pour jamais. » Aprés quelques autres assez tristes complimens, Lotaire luy dit: « Mais devinez à quoy j'ay pensé qui vous pourroit sauver la vie? » A ce mot Climante ouvrit les yeux et les oreilles, lequel meurt d'impatience de l'oüir. « Je vous diray, dit Lotaire, vous êtes icy prisonnier pour crimes d'Etat; peu de gens sçavent vôtre condamnation; le geolier même l'ignore. Sçavez-vous de quoy je suis d'avis? — Et dequoy? dit aussi-tôt le pauvre Climante tout tremblant. — Vous sçavés, dit Lotaire, que les prisonniers d'Etat n'ont pas accoûtumé d'être arrêtez pour peu de tems; feignez de croire que vôtre prison sera

longue, et dites que vous voulez faire vos provisions de bois et de charbon pour cet hyver; laissez-moy faire, je le publieray bien ceans. — Mais à quel dessein ? dit Climante. — J'iray moi-même, dit Lotaire, faire venir ceans un charbonnier chargé de charbon, qu'il aportera à vôtre chambre, et en venant je le feray resoudre, moyennant une cinquantaine de pistoles, et davantage s'il est besoin, et quand il sera ceans, qu'il véte vos habits, et vous prenez les siens, et, en vous teignant le visage de charbon, vous sortirez librement d'icy : car on croira facilement que vous serez le charbonnier qui vous en retournerez; il n'y a point de difficulté, et que pour un interest tel que celuy-là on ne s'expose librement à ce danger. » Le pauvre Climante se crût déja voir en liberté, comme nous nous imaginons faciles toutes les choses que nous souhaitons avec passion; en conjure puissamment Lotaire, et le supliant de faire offre de tout son bien à ce charbonnier, et de l'assûrer qu'il luy sera redevable de la vie.

Lotaire s'en va trouver un charbonnier, en prend exprés un jeune sans barbe, et qui avoit les cheveux fort ras, et, luy faisant charger un sac de charbon, l'emmene avec luy à la Conciergerie : luy, qui étoit bien connu du geolier, ne fait point de difficulté de luy conter l'affaire au point qu'elle étoit, et qu'il n'avoit autre intention que de faire la peur toute entiere au prisonnier, le priant d'aider à son dessein, et de le laisser sortir en habit de charbonnier, sans faire semblant de rien. Le geolier, qui ne l'avoit arrêté qu'à sa requête, ne fit aucune difficulté de luy accorder ce qu'il desiroit; il monte donc à la chambre

avec ce charbonnier, à qui il fait promptement vétir l'habit de Climante, et fit à Climante prendre l'habit de ce charbonnier ; mais, Climante ayant une barbe bien retroussée et une grande perruque, il luy dit que cela ne s'accommodoit pas bien, et que facilement il pourroit être reconnu à la porte. Climante, qui ne se soucioit que d'être dehors à quelque prix que ce fut, ne fit point de difficulté de se faire couper les cheveux et raser la barbe, par un barbier que Lotaire avoit fait venir exprés, et qu'il fit entendre s'être trouvé là par hazard, et, se faisant teindre le visage de charbon, il n'y eut eu personne qui ne l'ût pris pour le charbonnier même, et, quand bien les parties n'ûssent pas été averties, je croy qu'ils l'auroient laissé passer pour le veritable charbonnier. En passant la premiere et la seconde porte, on ne luy dit mot ; mais, à la troisiéme, le geolier, qui vouloit aider au dessein de Lotaire en redoublant sa peur, dit : « Mais ne seroit-ce point bien icy quelqu'un de nos prisonniers ? » A ce mot il pensa mourir d'aprehension, à quoy répondit un qui étoit auprés de luy, qui étoit fait au badinage : « Non, non, ce dit-il ; c'est ce charbonnier qui vient de porter du charbon là haut. » Il le laisse donc passer, et tout à l'heure en grande hâte il tâche de se sauver en l'hôtel du prince qu'il servoit, s'imaginant avoir cinquante sergens à sa suitte. Comme il passe par dessus le Pont-Neuf, Lotaire avoit attiré cinq ou six cavaliers à qui il avoit conté l'histoire pour luy donner encore une aubade en passant, qui, le voyant venir de loin, dirent tout haut : « Voilà un charbonnier qui ressemble fort à Climante », ce que

disans plusieurs fois tout haut, ils luy redoubloient son aprehension, et, mettant son doigt tout entier dans sa bouche, leur disoit tout bas : « Paix, paix, taisés-vous. » Enfin il arrive prés du Louvre, devant l'hôtel de ce prince qu'il servoit, chez qui il se venoit refugier, qui, étant averty de la fourbe, se tenoit sur la porte avec quelques cavaliers de sa suite. Climante, le voyant, luy crie tout haut : « Monseigneur, sauvez-moy la vie. » Ce prince, feignant de ne le pas connoître, et luy voulant tâcher à entrer dans son hôtel, il le voulut retenir, luy disant : « Où va ce maraut-là ? — Ah ! Monseigneur, dit-il, je suis Climante; sauvez-moy la vie, s'il vous plaist ! » Le prince feint être grandement étonné, fait semblant de le reconnoître, luy demande la cause de ce déguisement, qu'il leur conta avec naïveté, dont les autres, qui sçavoient bien la verité de cette histoire, se pâmoient de rire. Mais le bon du conte est qu'il le fallut saigner, et que l'apréhension luy donna une grosse fiévre, qui luy vint bien à point, car il fallut qu'il fût plus de trois mois sans sortir de sa chambre, en attendant que les cheveux et la barbe luy revinssent. Il sçait enfin la verité de l'histoire, dont tout de bon il se vouloit fâcher contre Leandre et Lotaire; mais ses amis luy dirent qu'il n'avoit pas raison, qu'il avoit le premier offencé Leandre, qu'il ne devoit point trouver mauvais si par cette subtilité il s'en étoit vangé ; les amis de part et d'autre refirent la paix et les reconcilierent ensemble. Je crois que cette fourbe valoit bien le clystere, et que Leandre fut vangé au double.

Vengeance subtile d'un François sur un Espagnol.

Un François et un Espagnol disputans un jour ensemble sur les prerogatives de leur nation, l'Espagnol se voyant vaincu en plusieurs choses par le François, la nation duquel avoit beaucoup d'avantages sur l'espagnole, l'Espagnol le voulut prendre sur le fait de la religion, disant au François: « Voyez si en vôtre païs on est dévot et respectueux envers Dieu comme en ce païs-cy : j'ay été en France, dit-il, où l'on luy rend si peu d'honneur que j'en étois honteux. Quand on porte le S. Sacrement à un malade, il n'y a le plus souvent qu'un simple prêtre qui le porte avec un petit clerc qui sonne une petite clochette, sans aucune suite. Mais, en Espagne, quand le S. Sacrement marche par les ruës, voyez avec quelle pompe et quelle suitte il est accompagné; jamais il ne va qu'avec quantité de flambeaux, et quatre ou cinq cens personnes à sa suitte; tous ceux qui le rencontrent, quelques affaires pressées qu'ils ayent, il faut qu'ils quittent tout pour l'accompagner, et le Roy même et les grands d'Espagne, lors qu'ils s'y rencontrent, tiennent à grand honneur de prendre un des bâtons du dais duquel il est couvert. — J'avouë cela, dit le François; mais le bon Dieu sçait bien qu'en France il est avec ses anciens serviteurs, desquels n'ayant nulle doute, il ne se soucie pas beaucoup de se faire accompagner. Mais en Espagne, où il y a un si grand

nombre de juifs, il craindroit, s'il ne se faisoit ainsi accompagner, qu'on ne le crucifiât encore une fois. — Comment! dit l'Espagnol, pour le fait de la religion voudriez-vous entrer en comparaison avec nous? Ne sçait-on pas bien qu'il y a plus de saints canonisez en Espagne que je n'ay de poils à la barbe?» Le François soûtient qu'il y en a eu beaucoup plus en France, et, sur cette dispute, le François luy dit en presence de monde : « Vous dites qu'il y a eu plus de saints en Espagne que vous n'avez de poils à la barbe, mais il y en a eu cent fois plus en France que je n'en ay en la barbe et en la tête, et, pour vous le témoigner, voulez vous qu'à chaque saint françois que je vous nommeray que je vous arrache un poil de vôtre barbe, et à chaque saint espagnol que vous me nommerez vous m'en arracherez un de la mienne? — Je le veux, dit l'Espagnol; ah! pauvre homme! dans peu il ne vous en restera pas un. » Ils se mettent donc en état, et gagerent une grande somme d'argent, que devoit perdre celuy qui demeureroit court. Le François commence, et, en arrachant un poil de la barbe à l'Espagnol, il dit : S. Denys. L'Espagnol, luy en faisant autant, luy dit : S. Ignace. Le François en prend un autre, disant : S. Martin; l'Espagnol : S. Xavier; le François : S. Louys; l'Espagnol : Sainte Therese; le François : Sainte Clotilde; l'Espagnol : S. Isidore; le François : S. Bruno. L'Espagnol, arrachant au François deux poils tout à la fois, dont il luy fit mal, dit : S. Côme, S. Damian. Le François, se voulant vanger, luy prend une moustache toute entiere qu'il luy arrache, disant : Onze

milles vierges. » Là finit la dispute, car la douleur qu'il sentit fut si grande qu'il aima mieux quitter la partie, et puis il eût bien eu de la peine d'en nommer onze mille tout d'un coup.

D'un tour fait à deux pelerins.

Deux pelerins allans en un certain pelerinage, un jour étant tard, ils virent un château de fort belle aparence qui leur fit croire qu'il y avoit dedans des personnes de condition qui leur pourroient faire la faveur de les loger cette nuit. Ils furent donc demander la passade et le logement pour la nuit, que le seigneur leur accorda; on les fit souper, et, aprés qu'ils eurent soupé, on les mene coucher dans une grande chambre, dont le plancher étoit fort haut, comme ordinairement il l'est aux grandes maisons comme celle là. Les laquais, pour se donner du plaisir de ces pelerins, avoient fait quatre petits trous au dessus du plancher de la chambre où devoient coucher ces pelerins, justement vis à vis des quatre piliers de la petite couchette où ils devoient être, et dans la chambre au-dessus ils avoient mis quatre poulies, par le moyen desquelles et de ces quatre cordes, peu à peu ils eleverent leur lit jusqu'au plancher. Si-tost qu'ils les sentirent endormis, comme ce vint vers la minuit, il prit envie à un de ces pelerins de faire de l'eau, et, baissant son bras pour prendre le pot et ne le trouvant point, il décend encore plus bas tant

que sa tête emporta le cul, tombant du haut du plancher en bas, et en tombant il fit un tel bruit et un tel cry que l'autre, étant réveillé en sursaut et l'oyant plaindre, il se jette du haut en bas du lit; mais il éprouva qu'il y avoit bien plus haut qu'il ne pensoit, et se pensa rompre bras et jambes. L'un crioit d'un côté et l'autre de l'autre; enfin, étant un peu remis, ils voulurent retourner en leur lit; mais, ayant plusieurs fois fait le tour de la chambre sans l'avoir pû trouver comme ils n'avoient garde, puis qu'il étoit élevé au plancher, ils furent contrains de se coucher à terre tous nuds, où ils passerent le reste de la nuit; cependant ces laquais petit à petit laisserent par les poulies retomber le lit jusqu'à terre, et, comme ils se réveillerent au point du jour, ils furent tout étonnez qu'ils virent leur lit assez proche d'eux, et, voyant qu'ils ne l'avoient pû trouver, ils crurent être enchantez; ils partirent de grand matin sans dire mot à personne et sans se vanter de ce qui leur étoit arrivé.

Vengeance subtile d'un cordelier sur un jacobin.

Un cordelier allant prêcher le carême en un lieu où il y avoit une station, se trouvant de nuit en une petite ville où il fallut qu'il couchât, pour n'y avoir point de convent de son ordre, ny personne de sa connoissance dans cette ville là, il fut contraint d'aller à l'hôtellerie, où par hazard il trouva un jacobin qui y étoit venu coucher, et, parce que le

lendemain au matin ils prenoient une mesme route, ils souperent ensemble et coucherent en une même chambre; il plût à verse toute la nuit : le matin, la pluye étant un peu apaisée, ils voulurent se mettre en chemin; mais il fallut auparavant payer l'hôte; le cordelier crût être quitte, comme il étoit partout, pour un *Dominus retribuat;* mais l'hôte, qui étoit huguenot, comme quasi tous ceux de la ville l'étoient, n'entendoit pas ce latin-là; il voulut avoir de l'argent : le jacobin paya pour luy; le cordelier le pria de luy prêter cet argent, luy promettant de luy rendre sur sa quête; mais le jacobin luy dit qu'il ne luy en sçauroit bailler sans se faire tort, qu'il n'en avoit que ce qu'il luy falloit, encor bien petitement pour faire son voyage; de façon que pour sortir de l'hôtellerie il fallut que le cordelier laissât ses livres en gage, dont il fut bien fâché, et resolut bien de se vanger du jacobin, s'il s'en presentoit jamais occasion, comme elle ne tarda gueres. Allans ensemble, d'autant qu'ils faisoient un même chemin, les avallasses étoient si grandes, à cause de la pluye qu'il avoit faite toute la nuit, qu'à peine se pouvoit on retirer des chemins; mais, comme ils eurent cheminé environ deux lieuës, il leur fallut passer entre deux collines, où l'avallasse étoit de plus de deux grands pieds de haut, et de plus de cinq cens pas de large. Le cordelier ne s'étonna point de cela, il prend ses sandales à ses mains, retrousse sa robe, et se met en état de passer au travers; le jacobin, qui étoit bien chaussé, et qui, comme le chat, craignoit à moüiller la patte, étoit bien empêché de sa contenance; le cordelier, le voyant en cette inquie-

tude, lui dit : « Que me donnerez-vous, et je vous passeray cette eau, vous portant sur mes épaules? — Ah! frere, lui dit le jacobin, si tu fais cela pour moy, je te promets de dégager tes livres et de payer pour toy à la premiere hôtellerie. » Le cordelier luy fit obliger par serment, le prend sur son dos, et se met à passer l'eau. Comme ils furent justement au milieu, le cordelier luy dit : « Mais, dis moy, as-tu de l'argent pour me tenir ta promesse? — Oüy, oüy, répond-il, n'ayez pas de peur », et, en disant cela, luy fait sonner sa pochette, pour luy témoigner qu'il ne mentoit pas. Le cordelier, qui brûloit d'envie de se vanger du tour qu'il luy avoit fait, le jette en bas tout au milieu de l'eau, luy disant : « Ah! vous me faites contrevenir à ma regle; nous faisons profession de ne porter point d'argent sur nous » ; et en disant cela gagne le bord de l'eau et s'esquive, laissant le pauvre jacobin se sécher tout à son aise.

D'un coupeur de bourse qui se vengea d'un bourreau qui l'avoit étrillé comme il faut.

En une certaine ville de Normandie, un coupeur de bourse, ayant été pris sur le fait, fut condamné à avoir le foüet par trois jours de marché, par tous les carrefours de la ville. Comme on le menoit attaché au cul d'une charrette, il pria le bourreau de le vouloir traiter doucement; mais, n'ayant pas de quoy luy graisser les mains, il luy montra qu'il les avoit bien pesantes, et l'étrilla

d'une telle façon qu'il luy faisoit crier les hauts cris, et le mit tout en sang. Et, aprés avoir été accommodé de cette façon, il le mit en liberté. Le coupeur de bourse ayant été si cruellement maltraité de ce bourreau, il resolut, à quelque prix que ce fût, de s'en vanger. Il fut environ un an absent du païs, au bout duquel il revint en lieu où il pût s'informer du nom du bourreau et de toute sa famille, en laquelle il se rendit si sçavant qu'il eut aisément pû refaire sa genealogie, si elle eut été perduë. Il sçut par même moyen qu'il avoit un neveu qui dés ses jeunes ans étoit allé en Italie, qui étoit party jeune, et dont il y avoit quinze ou vingt ans qu'on n'avoit eu de ses nouvelles, et il aprit même que ce neveu pouvoit alors être environ de son âge, et ce fut ce qui luy donna lieu de vouloir passer pour tel auprés de ce bourreau, et s'informa de plusieurs particularitez qui pouvoient aider à son dessein. Etant donc parfaitement instruit de tout ce qu'il avoit affaire, s'étant assez bien vétu, il vient trouver ce bourreau en une maison qu'il avoit à la campagne, où il s'etoit venu recreer. Et, sur la croyance qu'il n'avoit garde d'être reconnu de luy, parce que, depuis un an et plus qu'il avoit passé par ses mains, il y en avoit passé plusieurs autres qu'il eût aussi peu reconnus que luy, et d'ailleurs qu'il ne l'avoit quasi vû que par les épaules et qu'il étoit parfaitement bien déguisé; étant arrivé dans cette maison de campagne, il aborde hardiment le bourreau, et en le saluant l'apelle son oncle. Ce bourreau le saluë assez froidement, comme une personne qu'il ne connoissoit point; cettuy-cy

luy dit : « Je crois, mon oncle, que je n'ay pas l'honneur d'ètre reconnu de vous; je suis le fils d'un tel, et vòtre neveu, qui revient presentement d'Italie. » Le bourreau fut surpris, comme une personne dont il avoit bien oüy parler, mais qu'il n'avoit jamais vu, s'étonna fort de le voir si grand, luy fit fort bon accueil, et luy demanda des nouvelles de son voyage, à quoy cettuy-cy répondit comme il avoit premedité de faire. Le bourreau luy demande, l'apelant son neveu, s'il avoit vû son pere. Il dit qu'oüy, mais qu'il avoit été bien affligé d'avoir trouvé sa mere morte, luy demande des nouvelles de son oncle cettuy-cy, de son cousin cettuy-là, de toute la parenté du bourreau, qu'il sçavoit mieux que luy-même, à quoy son oncle prétendu luy répondoit conformément à ses demandes. Enfin il le questionna si bien que, quand il lui eût aprés dit qu'il n'étoit pas son neveu, à peine l'ût il voulu croire. Ils soupent ensemble, et cet oncle s'efforce à luy faire meilleure chere qu'il pût; ils s'allerent coucher et le lendemain ils se leverent de grand matin : car il falloit que cet oncle allât en un certain marché qui se tenoit à demie lieuë de là, pour prendre certains droits qui sont dûs au bourreau. Son neveu le pria qu'il eût l'honneur de luy faire compagnie, pour se divertir en ce marché (c'étoit où il se demandoit pour y faire son coup, comme il fit) : ce que son oncle luy accorda; ils déjûnent ensemble, et aprés déjûner ils se mirent en chemin pour aller à ce bourg, où ils arriverent bien-tôt, parce que le chemin étoit court. Il fallut attendre que la foule des marchands fut venuë.

Comme il vit son oncle empêché à recueillir ses droits, mon drôle voulut faire un tour de son métier, auquel il étoit extrémement habile; il vit un certain marchand qui venoit en ce bourg pour acheter, à qui il avoit vû tirer de l'or d'une bourse où il y en étoit encor beaucoup demeuré, il resolut sur l'heure de luy donner un échec et mat. Il le suit donc de l'œil tant qu'il le vît bien empêché à marchander un sac de blé, où il avoit tout à fait affaire de ses deux mains pour le manier à son aise; le coupeur de bourse, voyant une si bonne occasion, ne la laissa pas perdre, et, comme il étoit extremement subtil en cela, il coupe la bourse de ce marchand, sans que luy ny aucun de ceux qui étoient auprés de luy s'en pussent apercevoir. Et tout à l'heure il alla trouver celuy qu'il apeloit son oncle, et, l'ayant tiré à quartier, pour n'étre oüy de personne, il luy dit à l'oreille qu'il avoit quelque argent sur luy dont il craignoit d'être déniaisé, et qu'il le prioit de luy faire le bien de le garder, ce que le bourreau luy accorda fort volontiers, et le mit dans sa pochette sans la regarder. Incontinent aprés, ce coupeur de bourse va trouver ce marchand à qui il avoit coupé la sienne, et, le tirant à part, luy dit qu'il luy vouloit donner un avis qui luy importoit; ce marchand l'écoute attentivement, et ce galand luy demanda où étoit sa bourse; ce marchand la chercha en sa pochette, où il l'avoit mise et où il croyoit qu'elle fust, fut bien étonné de ne la point trouver, et, se mettant en alarme: « Tout beau, luy dit le coupeur de bourse, ne vous mettez point en peine; je sçay bien où elle est, mais gardés, je

vous prie, de me mettre en jeu » ; et, luy montrant de loin le bourreau, il luy dit : « Tenez, voyez-vous bien cet homme qui est en tel lieu d'une telle façon et telle, je la luy ay vuë couper durant que vous marchandiés un sac de bled; faites haro sur luy comme c'est la coûtume du pays, car sans doute il l'a dans sa poche. » Si tôt qu'il eût dit cela, il s'échape sans qu'il fut vû de personne ; le marchand fut trouver un sergent, par lequel il fit mettre la main sur le colet du bourreau, faisant haro sur luy. A ce mot il fallut marcher devant le juge; le pauvre bourreau est bien étonné de ce qu'on luy demandoit; mais ce marchand l'apelle coupeur de bourse devant le juge, dit qu'il a coupé la sienne, prie le juge qu'il soit fouillé, et atteste qu'on l'en trouvera saisi, sur peine de tous dépens, dommages et interests; dit de quelle façon sa bourse étoit faite, et de toutes les especes tant d'or que d'argent qui étoient dedans. Le juge, ne luy pouvant refuser cette juste requête, ordonne qu'il soit foüillé, ce qu'on fit, et d'abôrd on trouva cette bourse telle que le marchand l'avoit specifiée, et les mêmes especes qu'il avoit dites. A quoy le bourreau ne sçût que répondre, sinon que cette bourse apartenoit à un sien neveu qui étoit dans le marché, qui la luy avoit baillée à garder, demande qu'il comparoisse; il le dépeignit à peu prés comme il étoit vétu, son poil et sa taille ; on l'envoie chercher de tous côtez, mais, ne le trouvant point et voyant qu'il luy manquoit de garantie, on crut que c'étoit une deffaite, pensant échaper par là, voyant même les cordons de la bourse coupez, qui, étant con-

frontez à ceux qui étoient demeurez attachez à la pochette du marchand, furent trouvez les mêmes. Sur une preuve si évidente et si claire, contre une personne publique comme luy, qui, étant destiné pour faire le châtiment aux autres, doit être sans reproche, les moindres fautes qui pourroient être remissibles aux autres étans criminelles en eux, il fut par le juge des lieux declaré être digne de mort, et condamné à être pendu et étranglé, dont il se porta pour apelant à la Cour de parlement de Roüen, qui n'étoit distante de ce bourg que de sept ou huit lieuës. Le drôle de coupeur de bourse, qui s'étoit fait informer de l'affaire, sçût en quel point elle étoit et que le bourreau dont il se vouloit vanger, étant condamné à être pendu et étranglé, en avoit apelé à la Cour; il ne manqua pas de se trouver à Roüen, s'étant fait raser la barbe et les cheveux, et vétu en gueux, avec un grand emplâtre sur un œil, il ne craignoit pas être reconnoissable aux yeux mêmes de celuy auprés duquel il avoit passé pour neveu; en cette posture il attendit quel jugement interviendroit sur l'appel; mais tous d'une voix la Cour confirma la sentence, et, comme il ne se trouva personne pour le pendre, à cause que c'étoit le bourreau, ce faux neveu se presenta en justice, et disant que, si l'on le vouloit bien payer, qui ne cherchoit qu'à gagner de l'argent, et qu'il feroit fort bien cette execution. Comme il n'y a pas beaucoup de presse à prendre de pareilles commissions, on fut bien aise de trouver celuy-cy qui la demandoit; on luy promet de le bien payer, et luy conduit le patient au suplice, qui ne faisoit autre

chose, sinon que protester de son innocence, disant toujours que son neveu luy avoit donné cette bourse à garder; mais autant eût vallu qu'il eut dit des chansons. Etant au lieu patibulaire, où tout le monde couroit pour voir cette execution, les ceremonies étant achevées, le nouveau bourreau monte l'ancien à mont l'échelle, l'attache à la potence, attend pour le jetter qu'on eut fait toutes les prieres et chanté le *Salve*. Avant que de le faire mourir il luy dit à l'oreille : « Et bien, mon amy, te souvient il bien il y a un an de quelle façon tu m'étrillas, et que je te promis que je m'en vangerois bien? Je suis le même qui te fus dernierement trouver aux champs, qui passa pour ton neveu, et qui coupay la bourse que je te baillay à garder exprés pour te voir où je te vois. » Comme ce pauvre bourreau veut crier tout haut : « Messieurs », l'autre, luy donnant un coup de jarret et le faisant sauter en bas, luy fit bien perdre la parole, disant tout haut : « C'est trop causé. » On le voulut reprendre, luy disant, aprés qu'il eut achevé cette expedition, qu'il le devoit laisser parler, et que peut être il avoit quelque chose important à dire; mais le galand, qui sçavoit bien qu'il n'avoit rien à dire qu'à son préjudice, leur dit : « Si je l'ûsse voulu croire, il ût causé jusqu'à demain. » On l'excusa sur le peu d'experience qu'il avoit en telle matiere, on le contenta fort bien; mais il le fut bien davantage de voir qu'il s'étoit puissamment vangé de luy.

Autre sur le même sujet.

CETTE vengeance icy n'est guere éloignée de la precedente, quoy qu'elle ne soit pas si rigoureuse; mais, parce qu'elle est entre des personnes de même condition, à sçavoir entre deux valets qui eurent le foüet, et leur bourreau, j'ay crû qu'elle ne pouvoit être mieux placée qu'aprés celle que je viens de décrire. Un gentilhomme, assisté de deux de ses valets pour se vanger d'un qui l'avoit offencé, qui n'étoit pas de sa condition, l'assassina au bord d'un bois dans la basse Normandie, à dix-huit ou vingt lieuës de la ville de Roüen. Pour ce fait il fut emprisonné sur les lieux, où par les juges il fut condamné à avoir la tête tranchée, dont il se porta apellant au Parlement de Roüen, où il fut constitué prisonnier avec ses deux valets, qui justifierent n'avoir été consentans de ce meurtre, et même furent déchargez par le maître, et neantmoins, à cause qu'ils avoient été presens au meurtre, ils furent condamnés à avoir le foüet par les carrefours; et pour le regard du maître, la sentence fut confirmée, et fut ordonné de plus que la tête seroit portée au lieu où l'assassinat avoit été fait. Les deux valets furent expediez devant, qui, n'ayans pas d'argent pour contenter le bourreau, furent accommodez de toutes pieces, et ne sortirent point de ses mains que le sang ne leur découlât des épaules. Aprés cette execution faite, il étoit dit par l'arrest qu'en ce même état ils paroîtroient quand on couperoit la

tête à leur maître, ce qui fut executé, et tost aprés on leur donna congé de s'en aller où bon leur sembleroit. Se voyans libres, ils se resolurent de se vanger du bourreau qui les avoit si mal menez, et, sçachant qu'il falloit qu'il portât la tête de ce gentilhomme vers Lisieux, où le meurtre avoit été commis, et que dés le soir même il devoit aller coucher à deux ou trois lieuës de Roüen, et qu'il ne pouvoit pas passer Moulineaux, où il y a une assez bonne hôtellerie, ils se resolurent de le suivre, craignant qu'il ne demeurât au village de Couronne, qu'on trouve devant que d'arriver à Moulineaux, ou bien au Chouquet, qui est par delà. C'étoit aux longs jours d'été, de sorte que ce bourreau, pour avancer chemin et pour être mieux logé, eut loisir d'aller jusques au Chouquet, qui est une bonne hôtellerie, qui vaut beaucoup mieux que Couronne ny Moulineaux ; étant arrivé, il demande une chambre qu'on luy donne. Les deux foüettez, qui le suivoient de loin et qui l'avoient vû entrer au gros Chouquet, car il y a deux hôtelleries, le grand et le petit Chouquet, y arrivant environ une heure aprés luy, portant une petite valize sur leur dos, dans laquelle pour tout meuble il n'y avoit environ que deux douzaines de poignées de verges bien cinglantes et vertes, dont ils s'étoient munis pour le sujet que vous entendrez, et s'étans fort bien déguisez de peur d'être connus de ce bourreau, par les mains duquel ils venoient de passer, ils entrent dans cette hôtellerie, où ils demandent un lit et à souper. Comme l'on étoit en peine où l'on les accommoderoit, ils dirent à l'hôtesse : « Madame, nous ne sommes pas beaucoup

difficiles; si vous ne nous pouvez donner une chambre seule pour nous deux, nous ne nous soucions pas beaucoup, quand vous nous mettriez coucher dans une chambre où il y aura quelques honnêtes gens, et même, s'il y avoit des hôtes ceans qui ne le trouvassent point mauvais, on est quelquefois bien aise de souper en compagnie, s'ils nous vouloient faire cet honneur. — Vrayment, Messieurs, dit l'hôtesse, il vient d'arriver il n'y a pas une heure un fort honnête homme ceans (il y a apparence qu'elle ne le connoissoit pas) qui est tout seul, et occupe une chambre où il y a deux lits ; il sera peut-être bien aise d'avoir compagnie, car il est tout seul : vous souperiez ensemble, et, pour coucher, il se coucheroit dans un lit et vous deux dans l'autre. — Ce nous seroit bien de l'honneur, dit un d'eux, s'il nous le vouloit permettre. » L'hôtesse leur dit qu'elle luy alloit demander, ce qu'elle fit. Le bourreau, voyant que ceux de sa profession sont generalement hays de tout le monde, qu'on fuit leur abord, et qu'ils sont contraints toujours de manger seuls faute de compagnie, fut ravy de cette occasion, luy dit qu'ils seroient les tres-bien venus ; eux sçachans cela, ils montent à la chambre avec leur valise ; le saluant courtoisement, il leur rend leur salut, bien loin de se persuader que c'étoient les deux qu'il venoit de quitter, et qu'ils portoient de ses marques ; ils souperent ensemble et bûrent plusieurs coups à la santé l'un de l'autre. Quand ils eurent soupé, ils firent mettre des draps à leur lit ; et, pendant qu'on les chauffoit, un des deux compagnons décendit en bas qui dit à l'hôtesse : « Madame, nous allons

ce soir bien rire avec l'hôte que vous nous avez donné; quelque bruit que vous entendiés, ne vous en mettés point en peine, je vous prie, nous avons dessein de rire cette nuit, et de passer le temps. » Elle ne prit point garde à ce discours; quand les lits furent faits, ils se deshabillerent tous trois pour se mettre chacun dans leur lit. Mais les deux compagnons, qui avoient dans l'esprit leur dessein formé, fermerent la porte de la chambre à double verroüil; quand ils virent monsieur le bourreau nu en chemise pour s'aller coucher, ils se dépoüillerent aussi bien que luy, et, foüillans dans leur valise, étallerent leurs poignées de verges, luy disant en ôtant leur chemise, et demeurans tous nuds : « Nous connois-tu bien maintenant? vois-tu tes marques que nous portons sur le dos? Nous te protestons qu'avant que tu nous quittes, nous te mettrons au même état que tu nous as mis », et, disant cela, ils se jettent tous deux sur luy, et, ne pouvant luy ôter sa chemise, ils la mettent en pieces, et, demeurant aussi nû qu'eux, ils prennent chacun une poignée de verges et se mettent à l'étriller de toute leur force. Il se met à crier à l'aide, au meurtre, misericorde. L'hôte veut monter pour sçavoir ce que c'est, mais l'hôtesse l'en empêche, disant qu'ils passoient le tems à un certain jeu, dont un l'avoit avertie; mais, les cris redoublans à chaque coup, car à mesure que les verges s'usoient ils en reprenoient d'autres, l'hôte et l'hôtesse, voulant ouvrir la porte et la trouvant barricadée, demandent ce qu'ils ont à crier, dont l'un des deux compagnons repondit que ce n'étoit rien; mais, le bourreau criant sans

cesse, l'hôte et l'hôtesse voulant entrer à toute force, on ne leur ouvrit point que toutes leurs verges ne fussent presque usées et que le pauvre bourreau n'ût toutes les epaules dechiquetées à coups de foüets, où le sang ruisseloit de tous côtez. Comme les deux compagnons virent qu'il étoit presque bien, et qu'on vouloit enfoncer la porte pour entrer, un des deux l'ouvre : l'hôte et l'hôtesse entrent dedans la chambre, qui, les voyans en cet état, furent fort étonnez. « Voyez, dit un des compagnons, quel sujet il a de crier ; nous nous entrefoüettons par plaisir, nous ne l'avons pas plus mal traité qu'il nous a fait, et cependant il crie plus haut », et, en montrant leurs épaules : « Voyez, je vous prie, dirent-ils, Messieurs, de quelle façon il nous a accommodez, et s'il a sujet de crier plus haut que nous. » L'hôte et l'hôtesse, voyant qu'il n'y avoit gueres de difference entre eux trois, et qu'ils saignoient quasi autant l'un que l'autre, ils se gausserent du criard, et, refermant la porte sur eux, ils redécendirent en bas, resolus de les laisser entrefoüetter tant que bon leur sembleroit, sans s'en mettre en peine, et quelques cris qu'ils entendissent ; ce que voyans, les deux compagnons recommencerent tout de nouveau à étriller leur drôle, quoy qu'il pût dire, et furent plûtôt lassez qu'assouvis de continuer leur branle.

Plaisant tour fait à des cordonniers qui passoient la nuit à travailler

La veille d'une bonne fête, un maître cordonnier des plus fameux de la ville, étant fort pressé de rendre de la besongne pour le lendemain, faisoit veiller ses gens et les prioit de diligenter avec promesse de les faire boire. Comme il disoit cela, une troupe d'eveillez passent, l'un desquels entendit la promesse du cordonnier. « Morbleu, dit-il, parlant à ses camarades, ce cordonnier icy promet à boire à ses gens, mais moy je leur veux faire boire d'une liqueur fort suave et odoriferante. » Et, sans tarder, s'en va querir un soufflet, qu'il declouë par le haut, puis s'acroupit en pleine ruë, l'emplit de matiere fecale et le reclouë; en cette sorte il apointe son soufflet en un endroit assez mal joint, et ainsi leur versoit doucement à boire du vent de son soufflet; ce parfum, s'épandant peu à peu par toute la boutique, les frapa droit au nez. Les compagnons pensoient que ce fust leur maître et n'en osoient parler, sinon qu'ils disoient tout bas que cette boisson n'étoit pas trop excélente, puis se mettoient à rire. Le maître, qui jusqu'à lors n'avoit rien dit, sentoit de plus en plus les exhalaisons, et, se tournant de colere vers un qui étoit auprés de luy : « Va t'en, luy dit-il, chier plus loin, puant que tu es. » L'autre, s'excusant, luy repart qu'à la verité il sentoit fort mauvais, mais que ce n'étoit pas luy. Les autres en dirent de même; chacun s'excusoit de son

côté. Celuy-cy, qui s'étoit un peu arrêté, recommence son jeu et se met à souffler comme auparavant jusqu'à ce que le maître cordonnier, ne pouvant plus suporter un tel goust, se retire dans sa salle, injuriant ses compagnons. D'autre part, les compagnons, s'accusant les uns les autres, vinrent de paroles aux injures, et des injures aux mains, commencerent à se battre; ils mettoient tout en œuvre; les formes, les souliers et les tire-pieds n'y étoient pas épargnez. C'étoit un plaisir de voir tout ce beau tintamare; le maître même, voulant faire la paix, fut attrapé d'une tenaille par la tête, et la baterie s'échauffe et quelques voisins accoûrurent à ce bruit, disant qu'ils étoient yvres et hors de sens de faire une telle vie la veille d'une si bonne fête; mais ils ne furent pas plûtôt entrez que ce nectar les prend au nez, et force leur fut de se retirer pour la grande puanteur qu'ils sentoient, sans se mettre d'avantage en peine du débat des cordonniers, qu'ils laisserent se battre tant qu'ils en furent contraints de se quitter.

D'un cordonnier qui se vengea d'un archevêque.

L'ARCHEVÊQUE de la ville de Tolede, metropolitaine des deux Castilles, est un prelat de si haute reputation en Espagne, dont il est le primat, qu'il passe pour un petit pape ayant un million de livres de revenu; et, en effet, c'est le plus riche diocese de la chrêtienté; étant dans la ville de Seville en Es-

pagne, il fit tuër un cordonnier de la même ville, pour quelque raport qu'on luy fit qu'il avoit médit de luy. Le fils du cordonnier, qui étoit homme resolu, se porta partie contre luy par devant le juge ecclesiastique, pour avoir raison de la mort de son pere, dont il donna des preuves si claires que personne n'en pouvoit douter, qui obligerent la justice, vû la qualité du personnage, de condamner l'archevêque d'être un an sans dire la messe, pour reparation de ce crime. Le fils du cordonnier, ne se tenant point satisfait de cette condamnation, attend que le roy d'Espagne, qui étoit dom Pedro, qu'on surnommoit le Cruel, vinst à Seville, comme le bruit couroit qu'il y devoit venir pour le jour du Saint Sacrement, qui devoit être en bref. Sitôt qu'il fut arrivé, le fils du cordonnier ne manqua point de le venir trouver, et, se jettant à ses pieds, luy demande vengeance de la mort de son pere que l'archevêque de Tolede avoit fait tuër sans aucune cause. Le roy luy demanda s'il ne s'en étoit pas plaint en justice. « Ouy, Sire, dit-il, mais on n'en a pas tenu conte, vû que je ne suis qu'un pauvre cordonnier et luy un prelat de telle reputation. Le juge ecclesiastique, pour reparation de son crime, l'a seulement condamné à être un an sans dire la messe, dont il se mocque, ayant bien moyen de vivre sans cela. » Le roy luy demanda : « Mais ce que tu me dis est-il bien vray ? — Ouy, Sire, sur le peril de ma vie, répond le cordonnier. — Auras-tu bien la hardiesse de le tuër ? luy dit le roy. — Ouy, Sire, dit-il, pourvu que Vôtre Majesté me le commande. — Va, fais-le, dit le roy, et ne te mets point en peine. » Ce cor-

donnier s'en retourne fort joyeux, et se saisit d'un bon poignard, se resolvant de faire cette execution le lendemain, qui êtoit la fête du Saint Sacrement, même en la presence du roy. Il sçavoit que le lendemain cette grande procession se devoit faire, qui en ce païs là est tres-magnifique, où l'archevêque devoit paroître avec ses habits pontificaux à côté de l'archevêque de Seville; il le suivit jusqu'à ce qu'il fût devant le Palais royal, où le roy et toute sa cour étoit aux fenêtres pour voir passer la procession. Là il ne le manque point, et, le choisissant droit au cœur, il luy donna deux si grands coups de son poignard qu'il tomba roide mort à ses pieds. L'horreur de cet étrange spectacle donna de l'étonnement à tous les assistans; on se saisit de luy pour le mener en prison, afin d'en faire une severe justice. Il se fit un grand bruit que le roy, se doutant bien ce que c'étoit, en demanda la cause. On luy dit la hardiesse qu'avoit eu ce malheureux et qu'on le menoit en prison. Le roy commande qu'on l'amenât devant luy. Et, d'autant qu'on sçavoit que le roy étoit un justicier tres-severe, qui, comme nous avons dit, luy a donné jusqu'à aujourd'huy dans les histoires le surnom de Cruel, on n'esperoit pas de luy autre chose qu'une horrible punition d'un si detestable crime. Le roy, l'oyant devant luy, en presence de cette honorable assistance, luy dit d'un ton grave : « Viens çà, traître et méchant homme que tu es, quel malin esprit t'a porté à commettre un si énorme crime en presence de Dieu, et à ma vûë, en un jour si saint comme est celuy-cy? » Le cordonnier, qui, sçachant l'aveu qu'il en avoit eu

de Sa Majesté, avoit sujet de répondre hardiment, luy dit sans s'étonner : « Pourquoy, Sire, a-il eu la hardiesse de faire tuër mon pere comme il a fait, et, quoy que plusieurs fois j'en aye demandé justice, on ne me l'a pas faite. Ce que voyant, n'ay-je pas eu raison de la faire moy même? » Chacun fut étonné de cette réponce si hardie; mais ceux qui tenoient le party de l'archevêque maintindrent devant le roy que cela étoit faux, et qu'on luy avoit rendu justice, et écouté sa plainte. « Quelle justice me peut-on avoir renduë, répond le cordonnier, puis qu'il étoit en vie? » Le roy voulut sçavoir quelle justice on luy avoit renduë ; on luy dit qu'on avoit condamné l'archevêque d'être un an sans dire la messe, et que c'étoit une grande infamie à un homme de sa condition. « Et bien, dit le roy, n'avois-tu pas sujet de te satisfaire? — Non, Sire, répond le bon homme, puis qu'il avoit bien le moyen de s'en passer. » Le roy luy demanda : « De quel métier es-tu ? » Il répondit qu'il étoit cordonnier. « Va, luy dit le roy, pour punition de ton crime, je te commande d'être un an entier sans faire des souliers », et, pour avoir moyen de vivre, il luy assigna une bonne pension à vie sur les biens du défunt archevêque.

D'un bouffon qui se vengea plaisamment de quelques cavaliers qui se vouloient gausser de luy.

Un certain bouffon (telles sortes de gens sont toûjours bien venus chés les grands) allant visiter un prince, à la campagne, où la Cour étoit grosse, comme il étoit familier là dedans, il mit son cheval à l'écurie des étrangers, c'est à dire qui étoit pleine des chevaux des cavaliers qui venoient de dehors visiter le prince, car il y en avoit pour les chevaux de la maison, avec lesquels on n'en mettoit point d'autres. Comme ce bouffon fut monté en haut, chacun se prit à rire de luy; mais, comme il n'étoit pas aisé à defferrer, il bailloit à tous son change, aussi étoit-ce son métier. On sçait qu'à de semblables gens on se plaist ordinairement à faire des niches, et, voyant qu'ils ne pouvoient luy bailler son reste en pointes, vû qu'il étoit plus fort embouché que tous, ils se resolurent de s'attaquer à son cheval, qui avoit la bouche plus grande qu'eux, mais qui, comme luy, ne leur pouvoit répondre. Quelques uns donc des plus jeunes d'entre eux, car cecy n'est qu'un tour de jeunesse, décendirent à l'écurie où étoit le cheval de ce bouffon, qu'ils détacherent du ratelier, luy couperent la queue toute rase et l'attacherent par derision au ratelier par la croupiere, puis remonterent en haut, où ils voulurent encore donner quelques traits de mocquerie à ce bouffon et en passant luy jettoient quelques attaques de son cheval, qui le firent

soupçonner qu'ils étoient gens pour avoir osé s'attaquer plûtôt à son cheval qu'à luy ; il dissimule, et, à l'arrivée de quelque grand, la raillerie étant passée, il fait semblant de rien, et va vîtement à l'écurie voir en quel état étoit son cheval. Le trouvant en cette posture et la queuë coupée, il le laisse au même état qu'il étoit, et, ne trouvant personne dans l'écurie, avec un coûteau qu'il avoit, il coupa le haut et le bas de la bouche de tous les chevaux qui étoient dans la même ecurie, excepté au sien, de façon qu'ils montroient tous leurs dents, et, sans dire mot, il remonte en haut, comme si de rien n'ût été. Les jeunes gens recommencent à luy faire la guerre, et, ayans conté au prince ce qu'ils avoient fait à son cheval pour le faire rire, ils luy en jettoient quelques attaques en passant, à quoy il ne témoignoit pas prendre garde. Enfin, se voyant gaussé d'eux, faisant le niais, il prit congé de la compagnie. Ceux-cy, qui avoient envie de faire rire le prince de la posture en laquelle ils avoient mis son cheval, luy dirent : « Mais, Monsieur, décendons là bas, de grace, et voyons un peu la belle monture du cavalier. » Le prince dit qu'il en étoit content. Ils décendirent tous, et luy, qui sçavoit bien où ils vouloient venir, les suit sans dire mot. Comme ils furent décendus, deux ou trois de ces jeunes gens qui luy avoient joüé ce tour entrent dans l'écurie, et trouvent le cheval en la même posture qu'ils l'avoient mis, en ressortent aussitôt, riant à gorge déployée, disant à ce prince : « Entrez, Monsieur, je vous prie, et vous verrez en quelle posture est son cheval, qui sans doute doit avoir mangé toute l'avoine des autres », ce qu'ils di-

soient en se mocquant de luy, parce qu'attaché comme il étoit, il n'avoit garde d'avoir rien mangé ; le prince et les autres entrent, qui, sans regarder autre cheval que celuy-là, se mettent si fort à rire qu'ils n'en pouvoient plus. Le bouffon sans s'étonner entre aussi, et se mit à rire à gorge déployée aussi bien que les autres. « Comment ! luy dit le prince, tu t'en ris aussi ? — Qui n'en riroit, dit il, Monseigneur, puis que tous ces chevaux là en rient bien eux mêmes, de voir mon cheval sans queüe et en la posture qu'il est ? » Ce que les autres ayans remarqué, que tous leurs chevaux avoient la bouche coupée, ils perdirent eux mêmes l'envie de rire, et le bouffon rit tout seul à son tour, qui leur fit voir qu'il n'est pas bon de se joüer à plus fin que soy.

D'un gentilhomme qui se vengea d'un coupeur de bourses.

Un gentilhomme s'amusant dans la galerie du Palais à lire un livre à la boutique d'un libraire, il vit un certain galand s'acoster de luy qui n'avoit pas trop bonne mine. Ce cavalier avoit un grand manteau d'écarlate avec force boutons d'or, sur lesquels voyant que ce drôle avoit dessein, il se tourna de l'autre côté pour luy donner plus de lieu de venir à bout de son entreprise, afin de le prendre sur le fait. Ce que voyant le galand, avec son coûteau commence à couper sept ou huit de ses boutons ; le gentilhomme, qui s'en apercevoit bien, met la main

dans sa poche, feignant d'en tirer son mouchoir, mais c'étoit pour en tirer un coûteau qu'il avoit aussi bien que l'autre, qui coupoit comme un rasoir, avec lequel haussant la main, feignant de rendre le livre au libraire, il vous attrape mon drôle si subtilement qu'il luy coupe l'oreille tout net; luy, qui sentit cela plus vîte que le jour, commence à crier tout haut : « Ah! mon oreille! » Et le gentilhomme de son côté se met à crier : « Ah! mes boutons! » Le coupeur de bourse, oyant cela, luy jettant ses boutons à la tête, luy dit : « Tien, voilà tes boutons, » et l'autre, luy jettant pareillement son oreille, luy dit : « Tien, voila ton oreille. » Encor le pauvre diable fut bienheureux d'en être quitte pour cela.

D'un chantre qui comparoit des chanoines à leurs potages.

Au collége canonical de S. Hilaire de Paris, il y avoit un chantre de basse-contre qui pretendoit une chapelle de quatre ou cinq cens livres de rente qui dépendoit du chapitre. Il alla visiter tous messieurs les chanoines, qu'il pria de luy faire l'honneur de luy donner cette chapelle pour l'obliger à continuer les services qu'il y avoit longtems qu'il rendoit au chapitre, à quoy chacun lui répondit que cela dépendoit de la communauté du chapitre, auquel chacun n'avoit que sa voix, que chacun luy promettoit en particulier. De

sorte que, ne faisant aucune difficulté que le chapitre luy feroit don de cette chapelle quand il s'assembleroit, il ne manqua point, le jour qu'il se devoit tenir, de ramentevoir à chacun des chanoines la promesse qu'ils luy avoient faite, chacun luy disant qu'il ne tiendroit pas à luy qu'il n'ût le contentement qu'il desiroit; de sorte qu'il les pria tous à dîner ce jour là, sur l'esperance qu'il en avoit. On luy promet d'y aller au sortir du chapitre. Comme ils furent tous assemblez, il se trouva de telles difficultez à nommer le chantre à cette chapelle que la pluralité des voix tourna d'un autre côté. Au sortir de là ils dirent : « Irons-nous à present manger chez un homme à qui nous luy avons manqué de parole ? — Il nous attend, dit un autre; nous nous excuserons à luy et luy promettrons la premiere vaccante. — Allons y si vous voulez, dit un d'eux, mais je croy qu'aprés cela il nous fera fort mauvaise chere; pour moy, j'ay une excélente soupe de choux à pommes chez moy; je ne crois pas trouver mieux chez luy; je suis resolu de l'y faire porter. » Chacun en dit autant, de façon qu'ils resolurent de faire porter chez ce chantre chacun leur potage, ce qu'ils firent. Comme le chapitre fut tenu, le chantre-basse-contre les attendoit à la porte, tant pour les venir querir pour dîner que pour sçavoir ce qui avoit été resolu touchant la chapelle qu'il prétendoit, mais il sçût à son grand regret plutôt qu'il ne voulut qu'il n'y avoit rien à esperer pour luy; chacun luy en faisoit des excuses en sortant, et il n'y en eut pas un qui ne luy dît qu'il n'avoit pas tenu à luy qu'il n'ût eu contentement, mais qu'ils avoient resolu de

luy donner la premiere qui vaqueroit; qu'ils ne laisseroient pas pourtant d'aller dîner chez luy, puis qu'il les en avoit conviez, puis qu'aussi bien la dépence en étoit faite, mais que chacun y faisoit porter sa soupe; non pas qu'ils crûssent qu'il dût manquer de viande, mais parce que chacun avoit fait faire la sienne à son goust. Il dit qu'il prenoit patience sur l'esperance qu'ils luy donnoient, et qu'ils avoient bien fait de faire aporter leurs potages, jugeans bien qu'il n'avoit rien de bon à leur donner, et prend tout aussi tôt congé d'eux pour aller faire aprêter le dîné. Etant arrivé chez luy, il trouve les potages de messieurs les chanoines, que chacun de leurs valets avoit aportez; il les fit tous mettre pêle mêle dans une grande marmite, et leur en fit dresser chacun un potage; cela s'accommodoit fort mal, vû qu'autant qu'il y en avoit elles étoient toutes differentes, car l'un avoit envoyé des choux blancs, l'autre des choux verds, l'autre du ris, l'autre des herbes, l'autre des porreaux, et l'autre des navets, de sorte que ces soupes qu'on leur dressoit avoient fort mauvaise mine, et le goût encor pis; chacun disoit : « Ce potage-là ne vaut rien; qu'on m'aporte le mien; il vaut bien mieux. » A cela : « Messieurs, leur répondit le chantre, ce sont tous vos potages que l'on vous a servis que j'ay fait mêler ensemble, et je puis bien dire que vous ressemblez à vos potages; chacun en particulier vous sembloit excélent, mais, mêlez ensemble, ils ne valent rien. J'ay éprouvé la même chose de vous autres : avant que vous tinssiez vôtre chapitre, il n'y en a pas un de vous qui ne m'ait promis en particulier ce que je luy ay

demandé, et aprés chacun même en particulier m'a dit qu'il n'a pas tenu à luy, mais tous ensemble vous n'avez rien fait qui vaille. » Ainsi se virent-ils attrapez, et le basse-contre, quelque mécontentement qu'il eust, ne laissa pas de les bien traiter, sur l'esperance qu'ils repareroient ce manquement à la premiere occasion.

D'un qui se mocqua de celuy à qui il devoit de l'argent.

Le même cavalier dont nous avons parlé au commencement de ce livre, à qui on fit si belle peur en revanche du lavement qu'il avoit fait prendre par force, est celuy même qui joüa à son creancier le tour que nous allons conter, et qui en a fait plusieurs autres. Il devoit de l'argent à un certain marchand pour quelques hardes qu'on luy avoit livrées : car il ne payoit gueres comptant quand il pouvoit trouver credit ; celuy-cy, aprés luy avoir demandé son argent par plusieurs fois, à la fin le rencontrant un jour par les ruës, et ne pouvant plus obtenir de remise, il luy dit : « Venez me trouver demain ; je vous donneray de l'argent sans faute. » Si tôt qu'il fut de retour au logis, il dit à tous ses gens : « Si un tel me vient demander, à quelque heure que ce soit, que l'on luy die que je me trouve mal, et que je suis encor au lit, et qu'on le fasse attendre que je sois levé. » Le marchand ne manqua point de venir le lendemain matin ; on luy dit que

monsieur n'étoit point encor levé, qu'il s'étoit trouvé mal toute la nuit, s'il luy plaisoit d'attendre ou d'aller faire un tour. Luy à qui on avoit joüé de pareils tours, car s'allant promener pour l'attendre il le trouvoit sorty en revenant, aima mieux ne sortir point du logis; il dit qu'il auroit patience, et qu'il attendroit sa commodité. Il est à croire qu'il n'avoit pas encor déjûné, car il étoit trop matin, et qu'il avoit bon apetit quand il en sortit, car on le fit assez longtems attendre, comme vous entendrez. Monsieur ne laisse point de se lever, et de faire ce qu'il avoit à faire dans sa chambre, car pour ce jour-là il n'avoit pas fait dessein de sortir du logis. Comme le marchand eut attendu jusqu'à dix heures, et qu'il commençoit à luy ennuyer, il demanda ce que faisoit monsieur; on luy dit qu'il reposoit, il falloit avoir patience qu'il fust reveillé; à midi il le demande encor, on luy dit que son medecin étoit avec luy, qu'ils étoient en conference ensemble, qu'on ne luy osoit dire, et qu'on luy alloit porter à dîner dans le lit. Il voyoit monter et décendre, entrer et sortir plusieurs personnes qu'il ne connoissoit point, et desesperoit de bon cœur en luy même, pour avoir grand apetit, comme il est à croire. Sous plusieurs autres pretextes on le laisse dans la cour à humer le vent jusqu'à quatre heures aprés midy ou environ, qu'un laquais luy vint dire : « Montez; Monsieur est tout seul qui vous demande », qui fut une fort bonne nouvelle pour luy, et, si on eût tardé quelque peu davantage, il s'en fust allé. Il monte à la chambre et trouve Monsieur, avec sa robe de chambre, ses mules et son bonnet de nuit, qui luy

fit mille complimens, querella ses gens devant luy qui ne l'avoient pas plutôt averty : en quel état qu'il eut été il l'ût fait monter; enfin il fut fort satisfait de paroles, pour d'effets vous l'allez voir. « Or ça, dit il, Monsieur, parlons d'affaire : combien est-ce que je vous dois? » Le marchand luy dit : « Monsieur, voila vôtre promesse qui monte à six cens soixante et six livres. — Or bien, ce dit-il, mon amy, il vous faut payer. » A ce mot le marchand, quelque faim dont il fût pressé, fut bien réjoüy d'avoir attendu et eût été tres-marry à l'heure de s'en être allé, comme il en avoit été tenté par plusieurs fois. « Mais, luy dit le gentilhomme, il faut que vous preniez l'argent que j'ay; je n'en ay pû avoir d'autre à l'espargne, et, si j'ûsse reçû mon argent, je vous l'usse baillé; j'usse eu d'autre argent si j'usse voulu attendre encor huit ou dix jours, mais je sçavois que vous êtiez pressé. » Le marchand luy répond qu'il n'importoit pas, pourvû que ce fût de la monnoye qui eût cours, et de laquelle il se pût deffaire. Ce gentilhomme luy dit qu'oüy, qu'il ne luy pouvoit bailler que cinq cens livres en doubles, et le reste en sols. Cela fâcha fort le marchand, parce qu'il voyoit bien que cela le retarderoit encor longtems à conter, et son ventre le pressoit grandement, et neanmoins il falloit avoir patience et continuer jusqu'au bout, puis qu'il en avoit tant fait. Il se fait apporter trois ou quatre grand sacs de doubles, dont il s'étoit fourny tout exprés, et l'on sçait qu'il faut bien du tems seulement pour en conter jusqu'à cent livres; comme ils furent à soixante livres, l'autre dit qu'il y en avoit

pour quatre-vingts; le marchand maintient qu'il n'y en avoit que soixante : il fallut recommencer de nouveau; enfin ils vindrent, aprés avoir recommencé plusieurs fois, jusqu'à quatre cens; le gentilhomme maintient qu'il y en avoit cinq cens, que c'étoient là tous ses doubles, et qu'il y en avoit pour autant; le marchand soûtient le contraire, qui étoit vray, ce qui le pensa faire desesperer, et, voyant qu'il étoit nuit et qu'il vouloit recommencer à conter tout de nouveau, et qu'il en auroit jusqu'à dix heures du soir, le marchand, ennuyé et pressé de faim, perdant tout à fait patience, dit qu'il aimoit mieux remettre la partie à une autre fois et attendre qu'il eût d'autre argent, qui étoit dans un delay de bien long-tems. Ainsi il se défit de son creancier, qui pensa enrager quand il retourna au logis.

D'un curé et de son paroissien.

Un païsan se confessant à Pâque à son curé, aprés s'étre acusé de plusieurs pechez, il luy dit : « Monsieur, à present que je suis prest de faire mon bon-jour, je ne veux rien avoir sur ma conscience; me pardonnerez-vous pas un peché que j'ay fait, si je vous le confesse ? — Oüy, dit-il, mon amy, il ne faut rien craindre, il faut tout dire. — Je m'accuse, dit-il, mon pere, que ç'a été moy qui vous a dérobé vôtre lard, dont vous avez tant fait de bruit. — Comment! luy dit-il, mon amy, ç'a été vous? — Oüy, monsieur le curé, luy dit-il; mais vous

m'avez promis de me pardonner. — Oüy, luy dit-il, mais on ne pardonne point que l'on ne restituë, il faut que vous me le rendiez. — Mais, dit-il, monsieur le curé, je ne vous l'ay pas pris pour le garder; ce n'a été que pour m'en servir, je l'ay mangé. — Mais, si vous ne me le sçauriez rendre, il faut que vous restituyez la reputation à plusieurs personnes de cette paroisse que j'ay soupçonnées à tort. — Mais comment, luy dit-il, dois-je faire pour cela? — Si-tôt, dit-il, que j'auray fait le prône, il faut que vous vous mettiez à ma place, et que vous disiez tout haut que j'ay eu tort de soupçonner personne de cette chose-là, et que vous êtes seul coupable, et c'est ce que je vous ordonne pour vôtre penitence. » Ce qu'il luy promet de faire, moyennant quoy il eut l'absolution. Aprés cela il commença la grand'messe, et, quand il fut à la fin de son prône, il dit : « Messieurs, il y a un tel (qu'il nomma par son nom,) à qui j'ay donné charge de vous demander pardon pour moy d'un peché que j'ay commis contre vous autres; croyez ce qu'il vous va dire, car il n'y a rien de plus vray. » Aprés qu'il fut sorty de chaire, le drôle, au lieu de dire ce que le curé luy avoit enchargé, leur dit : « Messieurs, monsieur le curé, en cette bonne fête icy, ayant oüy vos confessions à tous, il veut aussi publiquement s'accuser à vous autres, et partant il m'a commandé de vous dire qu'il a couché avec toutes vos femmes, non pas une fois seulement, mais plusieurs et diverses fois. » Le curé, oyant cela, vient pour l'interrompre, et que ce n'étoit pas cela qu'il luy avoit enchargé de dire; mais le murmure que

tous les auditeurs faisoient fut si grand qu'il ne fut pas écouté ; les hommes, pour se vanger de l'affront qu'ils pretendoient avoir reçû de luy, et les femmes, pour se deffendre de cette accusation, crioient si haut qu'il étoit faux et qu'il en avoit menty, qu'ils ne se pouvoient entendre les uns les autres, et, si monsieur le curé ne se fût sauvé en diligence, il n'ût pas fait bon là pour luy : car il se voyoit attaqué et par les hommes et par les femmes, qui comme un second Orphée l'ûssent sans doute lapidé. Ainsi mon drôle se vangea de son curé qui ne luy vouloit point donner l'absolution qu'en avoüant publiquement son larcin, ce qu'il ne se pouvoit resoudre de faire.

Des filoux attrapent une bourse qu'ils remettent entre les mains du lieutenant criminel.

Le lieutenant criminel de Paris ayant marié sa sœur à un gentilhomme de la campagne, il étoit venu à Paris voir son beau-frere chez qui il étoit, il y avoit sept ou huit jours. Étant prest de s'en retourner, il dit au lieutenant son beau-frere qu'il alloit au Palais acheter quelques hardes que sa femme luy avoit enchargées ; son beau-frere luy demande quel argent il portoit ; il dit qu'il avoit une centaine de pistoles à employer. « Prenez garde, dit le lieutenant, d'être déniaisé par les filous ; il y en a de bien subtils. — Moy, dit-il, je ne craignis jamais cela ; qu'ils ne m'épargnent pas s'ils

peuvent; je suis plus fin qu'eux. » Son beau-frere luy eut beau dire qu'il ne portât pas tant d'argent sur luy, que sans doute il s'en repentiroit, mais il n'en voulut rien faire qu'à sa tête, et commanda qu'on mît les chevaux au carrosse. Durant qu'on l'accommodoit, il vient quatre ou cinq filous voir le lieutenant, pour luy recommander un de leurs compagnons qui étoit prisonnier, accusé d'avoir coupé une bourse dans le Palais; mais ces filous viennent en un si superbe équipage qu'il n'y eut personne qui ne les eût pris pour des gentilshommes bien relevez. On sçait qu'il y en a quantité dans Paris de cette étoffe, qui vont parfaitement bien vétus, pour avoir entrée par tout et être moins soupçonnez. Le lieutenant, qui ne les connoissoit point, leur fit un accueil digne de ce qu'ils representoient, et non pas de ce qu'ils étoient. Mais, quand il sçut la cause de leur venuë, et qu'ils venoient pour recommander un fameux coupeur de bourses, lequel étoit accusé et convaincu d'être tel, et qu'ils se qualifioient ses parens et ses amis, il reconnut bien ce qu'ils étoient, et leur fit assez mauvaise reception, leur demandant s'ils n'avoient point de honte de vouloir suporter un infame maraut convaincu d'un crime si infame. Ils répondirent qu'ils étoient tous gentilshommes d'honneur, qu'il étoit accusé à faux, et qu'ils prenoient bonne part à l'infamie dont on le vouloit taxer, qu'ils en auroient raison ou qu'ils en mourroient à la peine, et qu'ils feroient pendre les faux témoins qui avoient déposé contre luy. Sur ce discours, son beau-frere luy envoye demander s'il vouloit mander quelque

chose au Palais; il le pria d'avoir un peu de patience, qu'il avoit quelque chose à luy dire auparavant, qu'il alloit prendre congé de ces messieurs, à qui il dit: « Il pourroit bien être, Messieurs, que vôtre amy, ou vôtre parent, ou tel qu'il vous plaira le nommer, ne soit peut-être pas si criminel qu'on nous le fait, mais enfin nous qui, entre vous et moy, le condamnent, je sçay bien que cela est sensible; aussi ay-je envie de le favoriser en cette occasion, si vous me voulez obliger en une chose dont je vous veux prier. » Ils luy promirent tous de faire l'impossible pour son service; luy, qui commençoit déja à les bien connoître, leur dit : « Voicy mon beau-frere qui s'en va à la galerie du Palais achepter des hardes pour porter aux champs; il porte cent pistoles sur luy, et témoigne n'avoir aucune peur des filoux; si vous pouvez être assez adroits pour lui prendre sa bourse sans qu'il s'en aperçoive, et me l'aporter sans toucher à ce qui est dedans, je vous promets de mettre vôtre amy en liberté.—Ah! Monsieur, luy dirent-ils, vous nous faites tort; pour qui nous prenez vous?—Non, Messieurs, leur dit-il, je ne vous fais point de tort; je vous tiens pour braves gentilshommes et gens d'honneur, et je sçay que vous ne vous mélez pas de ce métier-là; mais je veux sçavoir combien vous estimez la vie de vôtre amy, pour l'amour duquel, si vous l'estimez au point que vous dites, vous ne trouverez point de difficulté à faire ce que je vous demande. » Aprés plusieurs repliques et dupliques, voyans qu'ils ne pouvoient avoir la liberté de leur camarade par autre moyen, craignans que, dans la gêne qu'on

étoit prest de luy donner, il ne declarât ses complices et qu'il ne les accusât, ils promirent à ce juge, quoy que ce qu'il desiroit d'eux étoit bien éloigné de leur profession, qu'ils tâcheroient d'en venir à bout, tant ils souhaitoient la liberté de leur amy; luy faisant renouveller les sermens de leur tenir parole, ce qu'il fit; ils luy demanderent quel homme c'étoit. « Il va monter en carrosse, dit-il; si tost que j'auray parlé à luy, attendez-le dans la ruë et le suivez, et ne le manquez pas. » Ces gens, aprés avoir pris congé de ce juge, ne manquerent pas à attendre à la ruë celuy qu'on leur venoit de recommander et dire entr'eux qu'il ne falloit pas qu'il leur échapât. Le lieutenant, aprés avoir instamment et de nouveau prié son beau-frere de ne porter point cet argent sur luy, et d'emmener plutôt le marchand prendre de l'argent au logis quand il auroit fait marché, il se mocque de toutes ses remontrances, monte en carrosse, et tire droit au Palais, où mes compagnons qui l'attendoient le suivent sans le perdre de vuë. Etant arrivé au Palais, il décend de carrosse, entre dans la gallerie, et, s'étant arrété en une boutique, un de ces filous s'aproche de luy, faisant semblant de marchander quelques hardes; il épie subtilement ses actions, et vit qu'il avoit une main dans une de ses poches, avec laquelle il s'imagina qu'il tenoit sa bourse, qu'il ne lâchoit point, dont il avertit les autres, qui se resolurent de l'avoir par un stratageme, dont ils avertirent celuy-cy, qui, instruit de ce qu'il avoit à faire, il retourne à son poste, c'est-à-dire proche de ce cavalier, qui avoit la main dans sa poche; les

autres, se promenant dans la galerie, aprocherent si prés de ce cavalier qu'un d'eux luy donna un grand coup de coude dans l'estomac, qui luy fit une telle douleur qu'il quitta sa main de sa poche pour la porter au lieu où il sentoit le mal, et aussi-tost l'autre, qui étoit auprés de luy et qui le guettoit comme le chat fait la souris, coule sa main dans sa poche fort subtilement, et se saisit de sa bourse; il esquive, et va trouver ses compagnons qui l'attendoient au rendez-vous, qui, ravis de joye, furent sur le champ trouver le lieutenant criminel, à qui ils donnerent la bourse, dont il fut bien content; il leur tint la parole qu'il leur avoit donnée, faisant mettre leur camarade en liberté. Ce pauvre cavalier, qui étoit demeuré dans la galerie du Palais, qui ne songeoit à rien qu'à sa douleur, aprés qu'elle fut un peu passée, il retourna marchander les hardes qu'il vouloit avoir, et, étant convenu de prix, comme il vouloit payer, il s'aperçût qu'on luy avoit pris sa bourse, dont il demeura si surpris que, ne sçachant que dire ny faire, il fut contraint de retourner au logis avec une tristesse dépeinte sur le visage, qui eût fait juger son accident à son frere, quand même il n'en eût rien sçû. Il s'informe de ce qu'il a; l'autre dit qu'il n'a rien, tant il craint qu'on ne sache son malheur, dont on avoit sujet de se rire, puis qu'il avoit été si bien averty. Le lieutenant criminel, voyant qu'il ne pouvoit tirer une parole de luy, luy dit : « Je m'assûre, vû la tristesse que vous avez, qu'il vous est arrivé quelque accident, et que vous seriez bien homme pour vous être laissé déniaiser de vôtre bourse. — Excusez moy, dit-il froidement,

c'est que je me trouve mal. — Allons souper, luy dit son beau frere, et vous vous porterez mieux. » Il répondit qu'il ne pouvoit manger, et qu'il ne souperoit pas; mais son beau-frere l'importuna tant qu'il se mit à table, mais il ne toucha à rien de ce qu'on luy presenta sur son assiette. « Qu'on m'aporte, dit le lieutenant, ce ragoust que j'ay ordonné; je m'assûre que cela donnera de l'apetit à mon frere; l'autre dit qu'il n'y toucheroit pas; le lieutenant luy dit qu'il gageroit que si, et que cela assurément luy donneroit de l'apetit. Les valets, qui avoient le mot de leur maître, aporterent un plat couvert qu'ils mirent devant ce beau-frere, qui, n'y voulant point toucher, quelque instance que luy en fit le lieutenant, à la fin il luy dit : « Si vous n'y voulés point goûter, je vous prie de m'en servir. » Il découvrit à l'heure le plat, et aperçut que c'étoit sa bourse, que son frere, pour se rire de luy, l'avoit ainsi fait mettre. Je ne sçay s'il fut plus joyeux qu'étonné, dont le lieutenant s'apercevant luy dit : « Hé bien, que vous en semble? le morceau est-il pas suffisant de vous donner de l'apetit? » Il vouloit sçavoir comme il étoit possible que sa bourse eût sauté là, mais son frere luy dit : « Soupez, et aprés soupé vous le sçaurez. » Il ne l'en fallut point prier deux fois; il mangea autant que quatre, et aprés soupé on luy conta la bourde qu'on luy avoit joüée, dont il ne se pût tenir de rire, en ayant pour l'heure autant sujet qu'il avoit auparavant d'être triste.

Paroles picquantes d'un peintre à deux cardinaux.

Tout le monde a pû entendre parler de ce tres-excélent et renommé peintre Raphaël d'Urbin, la memoire duquel vivra éternellement, à Rome particulierement. Se trouvant un jour avec deux cardinaux de ses familiers amis, lesquels, pour le picquer au vif, reprenoient quelques fautes dans un tableau qu'il avoit fait, où saint Pierre et saint Paul étoient representez, disant qu'ils avoient les visages trop rouges, Raphaël repartit à l'instant : « Messeigneurs, ne trouvez pas cela étrange : car je les ay peints de même qu'ils sont au Ciel, et cette rougeur que vous leur voyez sur le visage ne provient que de la confusion qu'ils ont de voir l'Eglise gouvernée par de tels hommes que vous. »

D'un qui par subtilité escroqua une paire de bottes.

Dans la ville de Paris, car c'est là où les filous ont ample matiere de bien exercer leur métier, un homme de cette confrairie, voulant s'en aller chez luy, et n'ayant succintement que ce qu'il luy falloit pour faire son voyage et tirer son cheval de son hôtellerie, n'avoit pas dequoy s'achetter une paire de bottes, dont il avoit grand besoin ; il se résolut d'en escroquer par subtilité. Il fut chez un

cordonnier en commander une paire, mais dit qu'il les y falloit necessairement pour le lendemain à sept heures de matin; il fit prendre sa mesure, dit qu'il les vouloit de vache de roussi d'une telle hauteur du talon. Ce que le cordonnier luy promit. Au sortir de là, il fut chez un autre cordonnier, et luy commanda encore une paire de bottes du même cuir et de la même façon, disant qu'il les y falloit le lendemain ponctuellement à huit heures sans faute, ce qu'il luy promit. Le lendemain au matin ce premier cordonnier ne manque point justement à sept heures de luy aporter ses bottes à son logis; il luy en essaye une qui alloit fort bien; en chaussant la seconde, il fit semblant qu'elle le blessoit, disant au cordonnier qu'il avoit oublié à luy dire qu'il la tînt un peu plus large que l'autre, vû qu'autrefois il avoit eu une jambe rompuë, et qu'il falloit qu'il y entrât à l'aise, mais qu'il avoit loisir, qu'il l'aportât promptement en forme, qu'il luy laissât jusqu'à midy, et qu'il luy étoit survenu une affaire qui l'obligeoit à ne pouvoir partir qu'aprés dîné, et qu'il ne partiroit point du logis. Le cordonnier luy laisse la botte qu'il avoit chaussée, et porta l'autre à l'embouchoir. Si tôt que le cordonnier fut party, il se fit ôter cette botte, et à huit heures l'autre cordonnier ne manque point d'aporter les bottes qui luy avoient été commandées; il luy en fit tout autant qu'à l'autre : la premiere alloit fort bien, mais il falloit qu'il mît l'autre à l'embouchoir, et qu'il luy raportât sur le midy. Cet autre cordonnier s'en va, luy laissant cette botte chaussée comme avoit fait l'autre : de sorte que, se voyant une botte d'un cordonnier et une autre d'un

autre, il conte avec son hôte, et le paye, monte sur son cheval et gagne le païs au plus vite. Les deux cordonniers reviennent sur le midy, et chacun une botte à la main se rencontrerent à la porte, où ils aprennent que leur homme est party, et le tour qu'il leur a joüé. De sorte que pour s'accorder ils furent contraints de joüer à trois dez à qui les deux demeureroient.

D'un qui trompa une marchande de soye avec un faux diamant.

Un filou extrémement rusé avoit un fort beau diamant, qui valoit bien dix sept ou dix huit cens livres, avec lequel ayant dessein de faire un tour de son métier, il fit tailler par un orfévre de ses amis une pierre blanche de celles qui viennent du Canada, qui ressemblent, étant taillées, si fort à un diamant qu'il n'y a que les experts qui en puissent connoître la difference; ils écrivent même sur le verre comme les fins, et ont aussi un lustre, sinon égal, pour le moins fort aprochant. Il la fit, comme j'ay dit cy-dessus, tailler de la même forme et de la même grosseur que le bon, avec une feuille si proprement mise et l'enchasseure si semblable qu'il étoit bien mal-aisé à un autre qu'un expert lapidaire de le dîcerner d'avec le bon. Avec ces deux pieces, il vient accoster une marchande de soye de la ruë au Foire, à qui il dit qu'il s'alloit marier, et qu'il luy falloit quantité d'étoffes pour se vêtir luy

et sa maîtresse. Cette marchande, âpre au gain, voyant une si bonne pratique, luy dit qu'il ne trouveroit point dans Paris mieux son fait que chez elle, ny qui luy fît meilleur marché. Elle luy déploye quantité d'étoffes de toutes sortes, mais, avant de rien marchander, il luy dit : « Madame, je n'ay point d'argent comptant à vous donner, jusqu'à ce que j'en aye reçû de mon mariage; je me marie dans huit jours, aprés je dois recevoir mon argent, il m'en faut pour quinze ou seize cens livres; mais, en attendant que je vous paye, je vous donneray des gages. — Quels gages me donnerez-vous, Monsieur? ce luy dit-elle. — Tels que vous en serez contente », luy répondit-il, et, luy montrant son diamant: « Je vous laisseray cette bague », luy dit-il. Elle le regarde, et, quoy qu'elle ne s'y connût pas, elle vit bien qu'il étoit fort beau. « Mais, luy dit-elle, Monsieur, je ne me connois point en pierreries; je ne connois point leur bonté, et je ne sçay point leur valeur. — Faites-le voir, dit-il, Madame, à quelque personne capable et en qui vous vous fiez; je m'en raporteray à ce qu'il vous dira. » Elle trouva cette proposition fort juste, et dit qu'elle le montreroit tres-volontiers à un orfevre de sa connoissance, s'il vouloit prendre la peine de venir avec elle jusques-là; il dit qu'il iroit fort librement. Elle le mena chez un sien compére orfévre, à qui elle fit voir ce diamant, le priant de luy dire s'il étoit bon, et combien de marchandise elle pouvoit fier dessus. L'ayant contemplé à loisir : « Allez, dit-il, ma commere, quand vous luy donnerez pour cinq cens écus de marchandises et plus encor, je vous en répond sur

ce gage-là. — Je le crois bien, dit le galand; vous ne l'auriez pas assurément pour ce prix-là, mais je n'ay pas envie de le vendre, et il suffit que vous m'en bailliez environ pour cette somme-là, je pense que j'en auray assez. — Mais, Monsieur, luy dit-elle, vous sçavez que les marchands comme nous ont affaire de leur argent pour aller en marchandise, et, si vous pensiez me le laisser long-tems entre les mains, vous me feriez tort. — Madame, dit-il, je vous feray un mot par lequel je vous donneray permission de le vendre, comme étant à vous, si dans un mois pour tout delay je ne le retire d'entre vos mains. — Fort bien, dit la dame, j'en suis contente. — Et s'il ne le retiroit pas par hazard, dit l'orfévre, et que vous eussiez affaire d'argent, aportez-le-moy, je vous en donneray toûjours jusqu'à seize cens livres. » La dame, bien aise, jugeant bien qu'il falloit qu'il valût bien davantage, puis que si franchement cet homme en offroit cette somme pour regagner dessus, elle dit au maître du diamant qu'il pouvoit venir à sa boutique, choisir telle marchandise qu'il luy plairoit. Il reprend sa bague, et s'en revont à la boutique, où il prit quantité d'étoffes d'or et de soye de toutes façons, jusqu'à la concurrence de seize cens livres; sur ledit marché la dame faisoit son compte de gagner bien prés de cent écus, qui étoit une bonne journée pour elle. Comme toutes les marchandises furent coupées, il luy mit en main le faux diamant, que nous avons dit qui étoit si semblable au fin. La dame le prit, n'ayant garde de s'imaginer la tromperie, et ne le regarda pas beaucoup, parce qu'elle ne se défioit pas que ce fût un

autre que celui qu'elle avoit vû entre les mains de l'orfévre. Le galand luy dit : « Madame, faites-moy, s'il vous plaist, aporter du papier et de l'encre pour en faire un petit mot; il me semble à propos que nous en ayons chacun un, moy pour avoir lieu de vous demander mon diamant en vous aportant vôtre argent, et vous de le revendre en cas que je ne pusse venir le requerir, quoyque je sçache bien que cela n'arrivera pas; mais il est bon de prendre ses seuretez : car vous non plus que moy ne sommes pas assûrez d'être en vie d'huy en un mois », ce qu'elle trouva fort raisonnable. Il fit donc un billet pour luy laisser, qui étoit en ces termes : *Je soussigné un tel,* un nom qu'il prit à plaisir, *écuyer sieur d'un tel lieu,* avec quantité de qualitez qu'il y ajouta, *reconnois et confesse devoir à honorable personne dame une telle, marchande de soye, demeurant à Paris, ruë au Foire, paroisse S. Innocent, la somme de seize cens livres, pour marchandise à moy livrée, dont je me tiens content, laquelle somme de seize cens livres je promets luy payer dans un mois de ce jour, et, pour assûrance de ladite somme, je luy ay laissé entre les mains un diamant pesant tant de grains en table, enchassé en une bague d'or émaillée de telle façon, dont elle est contente, demeurant d'accord moy dit un tel, que, ledit mois expiré, ladite dame le pourra vendre à qui bon luy semblera, comme à elle appartenante, sans que moy ny les miens puissent cy-aprés le revandiquer, sous pretexte qu'il pouvoit valoir davantage que ladite somme de seize cens livres, ou pour quelqu'autre que ce soit, en foy dequoy j'ay signé ces presentes à Paris ce trentiéme, etc.; témoins*

tels et tels, voisins qu'on pria de signer ; lequel écrit la dame garda, et luy en fit un de sa part contenant à peu prés la même chose, qu'elle luy mit entre les mains, de façon qu'ils se separerent tous deux fort contens l'un de l'autre. Le mois expiré, la dame fut bien contente de voir qu'il n'étoit point revenu querir son diamant, s'imaginant déja avoir gagné pour le moins cent autres écus ; mais, au bout de quelques jours étant pressée d'argent pour faire un payement pour des marchandises qu'elle avoit achetées, elle fut trouver son compere, pour le prier de luy prêter de l'argent dont elle avoit besoin sur ce diamant, dont mieux que pas un il connoissoit la valeur. Cet orfévre, aprés l'avoir consideré, luy dit : « Pour ce diamant là, je n'en voudrois pas avoir baillé plus de cent sols, qui est à peu prés la valeur de l'or, car pour la pierre, je ne l'estime pas plus de cinq sols. » Cette pauvre femme fut grandement étonnée, luy disant qu'il luy avoit promis de luy en donner seize cens livres, toutesfois et quantes qu'elle auroit besoin d'argent. « Oüy, de celuy que vous me montrâtes alors, lui dit-il, mais ce n'étoit pas celuy-cy. » Elle crût que ce pauvre homme révoit ; elle le fit voir à plusieurs autres orfévres, qui tous luy dirent la même chose, dont elle pensa desesperer.

D'un filou qui affronta un hôtelier de Paris.

Le renard est bien fin, dit-on, mais celuy qui le prend l'est encor davantage; je dis cecy, parce qu'un certain hôtelier de Paris étoit si rusé que tous ses amis pour ce sujet l'apeloient le renard, et, pour ce sujet voulant tenir hôtellerie, il mit pour son enseigne *au Renard,* qui est encor à présent dans la rue S. Denis, à Paris; mais ce filou dont nous allons parler l'affina, comme vous allez entendre. Ce maître filou étoit un bas Normand, qui, étant venu à Paris à dessein d'y tromper quelqu'un, car je crois qu'il n'y avoit pas d'autres affaires, vint loger en cet enseigne du Renard, où étant arrivé, il demande à la maîtresse s'il pourra loger là dedans, y avoir une chambre, et y être traité à table d'hôte, parce qu'il avoit long tems à demeurer à Paris; l'hôtesse luy demanda combien de temps il y pourroit séjourner; il luy répondit qu'il ne le pouvoit pas bonnement dire, parce qu'il y venoit plaider un procez de conséquence et qu'il ne sçavoit pas quand il pourrroit étre vuidé, et qu'il loüeroit Dieu de bon cœur si les juges le pouvoient expédier dans quatre ou cinq mois, mais qu'il étoit résolu de ne sortir point de Paris qu'il n'en vît une fin; venant en discours sur le sujet de ce procez, il dit qu'il avoit pris un office aux parties casuelles, qu'on s'étoit oposé à la levée et qu'il demandoit d'être reçu en déposant son argent, ce que l'on disputoit, disant avoir apporté ses deniers pour ce sujet, qui consis-

toient en dix mil écus, qu'il avoit tout coulez dans sa valise, et qu'il prioit l'hôtesse de luy vouloir mettre en lieu de seureté, parce qu'il n'y vouloit point toucher, étant reservé pour ce sujet; l'hôtesse luy promit d'en avoir soin, et de luy rendre toutesfois et quantes qu'il le luy demanderoit : il luy va querir une valise qu'il avoit aportée pleine de cailloux qu'il avoit cachetée à trois ou quatre cadenats, qu'elle enferma encor sous deux ou trois clefs. Il demanda combien on payoit là dedans en table d'hôte, pour être couché, et levé à faire bonne chere; elle luy dit qu'on payoit cinquante sols par jour, et que venant ou non on ne laissoit pas de payer; il l'accepta, et fit mettre en écrit le jour qu'il y entroit, pour payer quand il sortiroit autant de jours qu'il y auroit demeuré; il fut bien trois mois logé là dedans à faire grand chere, sans qu'on luy demandât de l'argent, s'imaginant avoir de si bons gages de luy en cette valise, où ils croyoient qu'il y eût dix mil écus, comme il leur avoit donné à entendre, sortant tous les jours du matin, et ne revenant qu'à midy, et aprés qu'il avoit dîné il ne revenoit que le soir, feignant toujours de venir solliciter ses juges, et conférer avec son avocat. Il continua toûjours cette vie, jusqu'à ce qu'un jour il aprit le soir que son hôtesse devoit aller le lendemain de grand matin à Vaugirard voir un enfant qu'elle y avoit à nourrice, et qu'elle ne devoit revenir que le soir; cela luy donna lieu de joüer d'un tour à son hôte dont il ne se guettoit pas, car, sçachant que la maîtresse avoit la clef du cabinet où elle avait enfermé sa valise, il vint sur le midy, contrefaisant

le joyeux, dire à son hôte qu'il venoit de gagner cent livres en un quart d'heure de tems, parce qu'il venoit d'acheter un cheval qui luy avoit coûté cent écus, et que tout à l'heure on luy en avoit voulu donner quatre cens livres ; il demande promptement sa valise pour prendre de l'argent pour payer le marchand qui l'attendoit pour dîner ensemble; cet hôte luy dit que sa femme en avoit emporté la clef, et qu'elle ne devoit revenir que le soir; là-dessus il commence à jurer et à tempéter avec mille sermens, voulant tout à l'heure qu'on envoyât quérir un serrurier pour ouvrir la porte, disant qu'il ne recouvriroit peut être jamais une telle occasion, que le marchand s'en vouloit aller, et qu'il ne pouvoit attendre. L'hôte, qui voyoit qu'il ne pouvoit ouvrir cette porte sans se faire tort, et sans laisser tout à l'abandon, car cette clef étoit enfermée dans un autre cabinet, et qu'il falloit rompre deux ou trois serrures, d'ailleurs qu'étant tout seul il ne pouvoit pas avoir le loisir de vacquer à cela, lui dit: « Monsieur, ce que vous me demandez est impossible; je ne saurois pas rompre ce cabinet pour avoir la clef. De combien avez-vous affaire? J'aime mieux vous le bailler, et vous me le rendrez quand elle sera venuë. » Luy, qui ne demandoit pas mieux, fait semblant d'être mal satisfait, disant que s'il avoit besoin de plus grande somme, qu'autant en seroit, mais pourtant se laisse combler à prendre cent écus des mains de son hôte pour aller payer le cheval qu'il feignoit d'avoir acheté, fait marché même combien il luy couteroit par jour pour le nourrir, et, pour mieux colorer sa fourbe, il fit donner

même un teston au valet, pour avoir soin de le panser, en demanda encor une pistole à l'hôte de plus pour payer le dîné avec le marchand, et deux autres qui luy avoient aidé à acheter le cheval, à quoy il feignoit d'être obligé par le marché. Il sort donc de ce logis pour n'y rentrer jamais. L'hôtesse arrive le soir, à qui son mary fit des reproches d'avoir emporté cette clef, pour laquelle il y avoit eu beau bruit. Elle s'en étonne, disant : « Quoy! depuis plus de trois mois qu'il y a qu'il loge ceans, il ne me l'a point demandée; il faut qu'à point nommé, pour un jour seul que j'ay été dehors, il en ait eu besoin? — Oui, dit son mary, il a fallu que je luy aye baillé cent écus pour payer son cheval, et une pistole pour aller faire la vie avec ses marchands. — Et bien, dit-elle, il n'importe; nous avons assez bons gages. » Le soir vient, et, ne voyant point leur hôte, ils ne s'en étonnent point beaucoup, croyans qu'il fît encore la débauche avec ses marchands; mais, trois ou quatre jours aprés, n'oyans point parler de luy, ils commencerent d'en être en peine, et de s'imaginer peut-être qu'ayant voulu revenir le soir même ou le lendemain, il auroit pû rencontrer quelques filous, qui pourroient bien l'avoir tué pour avoir son manteau la nuit; ils se confirmerent encor plus en cette croyance aprés l'avoir attendu plus de huit jours; ce que voyans, ils présenterent requête à monsieur le lieutenant civil, exposans de ce que dessus, disans être chargez d'une valise où il y avoit, à ce qu'il leur avoit dit, dix mil écus dedans, qu'ils luy avoient prêté plus de cent écus, et autant pour le moins qu'il leur devoit

en dépense qu'il avoit faite chez eux; que, craignans d'en être recherchez quelque jour, ils requeroient que sa valise fût ouverte par autorité de justice, étant satisfait de ce qui leur pouvoit être dû, et déposé en telles mains qu'il plairoit à justice en ordonner, croyans être obligés de faire cette diligence pour leur sureté. Leur requête leur fut accordée, un commissaire fut député avec sergent et greffier et trois ou quatre témoins, pour être présens à l'ouverture de la valise, pour rendre la chose plus authentique. Mais qui fut bien étonné, ce fut mon hôte, quand il ne vit que des cailloux dedans : car luy, qui n'en sçavoit rien que le récit de sa femme, qu'il croyoit qu'elle eût vû et compté l'argent, il demeura plus froid que marbre, voyant bien qu'il en tenoit pour ses trois cens dix livres, pour autant pour le moins de dépense, et ce qui plus le désesperoit encor, fut qu'il luy fallut payer les frais de justice, et la taxe du commissaire, du sergent et du greffier, qui se montoit encore à quelque argent. Voila comme nôtre vieux renard fut affiné, qui jura depuis de ne se fier à personne qu'avec bons gages, qu'il verroit auparavant. Mais aprés la mort, le medecin.

Autre sur le même sujet.

Celuy-cy est tres-veritable, et des plus subtils qui se soient faits de longtemps dont les plus avisez eussent eu bien de la peine à s'en defendre. Et je vous proteste l'avoir apris d'un des marchands

mêmes qui y furent attrapez; y se souviendra bien de me l'avoir dit, si ce livre tombe entre ses mains, et s'il se donne la peine de le lire. Deux filous de consideration, je les nomme ainsi parce qu'il falloit qu'ils eussent du bien pour faire ce que vous allez entendre : leur fond se montoit à vingt ou trente mil livres; ils étoient étrangers et vindrent demeurer à Paris; l'un d'eux prit une grande maison au faux-bourg S. Germain, avoit carosse et chevaux dans une des plus fameuses hôtelleries, et l'autre fit le semblable aux marais du Temple, car il importoit, comme vous sçaurez, qu'ils fussent le plus qu'il se pouvoit faire separez l'un de l'autre. Celuy qui étoit logé aux marais du Temple contrefaisoit l'Allemand, semblant être fort facile à duper, et se disoit être marchand qui venoit employer quantité de deniers en cette grande ville de Paris pour avoir toutes sortes de marchandises qu'il devoit porter à la foire de Francfort, en Allemagne. Il achetoit de tous côtez ce qu'il pouvoit rencontrer de curieux, jusqu'à plus de vingt mil livres, qu'il mit en étoffes d'or, de soye et de laines, en castors, en toilles déliées, en dentelles de points-coupez, en pierreries et orfévreries, en montres, en gands, en rubans et éventails, et generalement en tout ce qu'il vouloit faire croire qu'il y auroit un grand profit à le porter en cette foire; tout ce qu'il achetoit il le payoit argent comptant en belles pistoles qu'on ne pesoit point, en ce tems-là elles ne valoient que sept livres quatre sols; mais entre marchands à la bourse elles passoient bien jusqu'à sept livres six. Il prenoit les marchandises quasi au même prix qu'on les luy fai-

soit, comme un homme qui préjugeoit bien qu'il n'en payeroit rien ; quand le marché étoit fait, il payoit tout en pistoles, mais il les bailloit à sept livres six, disant qu'elles luy coûtoient autant ; les marchands, qui trouvoient bien leur compte ailleurs, se soucioient fort peu de deux sols sur pistole, eux qui en la vente de leurs marchandises y en gagnoient plus de trente, et tel jusqu'à un écu, toutefois il leur disoit : « Messieurs (contrefaisant l'étranger), j'ay pris icy les pistoles d'un marchand au prix que je vous les donne ; il m'a fait entendre qu'elles valoient cela à Paris, il n'a tenu qu'à moy que je n'aye pris d'autre argent, il n'est pas raisonnable que vous y perdiez, ny moy non plus, ny qu'en cette consideration vous me vendiez vos marchandises plus cheres ; tous ceux qui en ont reçu de moy peuvent aller trouver mon marchand avec un billet de moy, qui leur baillera d'autre argent. » Ceux-cy eurent l'oreille éveillée, disant : « Le pis qui nous puisse arriver est de perdre ces deux sols pour pistole, que nous gagnons bien et par de là sur nôtre marché, mais, si nous les pouvons avoir, ce sera encore le mieux. » De façon qu'ils prirent tous un billet de ce prétendu marchand, pour recevoir d'autre argent de son banquier ; c'est ainsi qu'il nommoit celuy qui, comme nous avons dit, se tenoit au fauxbourg S. Germain. Ils vont le trouver les uns aprés les autres pour avoir d'autre argent et pour ne perdre point deux sols sur chaque pistole ; il les remit tous au lendemain, disant qu'il devoit le soir recevoir d'autre argent. Cependant mon drôle qui se tenoit aux marais du Temple, et qui

étoit saisi des marchandises, compte avec son hôte et s'en va. Le lendemain tous les marchands se trouverent au lever de celuy qui leur avoit donné rendez-vous; ils attendirent qu'il fût habillé et en état de parler à eux; il les fit tous entrer, leur demandant quel argent ils avoient reçu de leur correspondant; chacun apporte son fait, l'un cent pistoles, l'autre cinquante, l'autre quatre-vingts, l'autre deux cens, faisant écrire sur un livre les noms de ceux qui luy rapportoient cet argent, et la somme qu'ils luy mettoient entre les mains; comme il eût fait à tout le monde, demandant s'il y en avoit plus, et voyant qu'à peu prés il avoit son compte, il leur dit : « Messieurs, je suis bien aise de retenir mon argent; celuy qui vous a envoyé vers moy n'est qu'un fripon, à qui j'ay prêté tout cet argent-là, à la recommandation d'un mien amy dont il m'a apporté les lettres; entre nous autres marchands en gros, nous les prenons à ce prix-là, et c'est un sot de me les renvoyer, vu que je ne prends aucun interest de luy. Allez luy faire ce rapport de ma part, et l'assurez qu'il n'aura jamais un teston de moy. » Ceux-cy voulurent faire du bruit, mais l'autre leur dit : « Allez requérir vos marchandises; je m'en vay vous bailler un billet à tous, par lequel je confesseray que j'ay repris mon argent, et que je l'en tiens quitte. » Ceux-cy, ne pouvans faire autre chose, furent contrains d'aller promptement chercher leur marchand du marais du Temple qu'ils trouverent party; celuy du fauxbourg S. Germain fut cependant trouver son camarade où ils s'étoient donné rendez-vous, qui, au lieu d'aller à Francfort, allerent ailleurs débiter

leurs marchandises, et les pauvres marchands eurent chacun un pied de nés.

De quatre filoux qui attraperent un garçon de cabaret.

Celuy-cy n'est que gentillesse, et qui pourroit bien passer pour risée en un mardy gras. Quatre bons compagnons eurent un jour envie de faire grande chere sans qu'il leur en coûtât rien, aux dépens de qui il apartiendroit; et, sçachans qu'il y avoit un garçon qui étoit grandement niais en un bon cabaret de Paris, ils crûrent qu'il leur seroit bien aisé de le déniaiser; ils concerterent ensemble le tour qu'ils avoient envie de luy joüer, et s'en allerent là-dedans demander à dîné. Il ne faut point demander s'ils firent bonne chere, et s'ils bûrent du meilleur du logis, puis qu'ils n'avoient pas resolu d'en rien payer. Comme ils eurent bien dîné, ils apelerent le garçon pour compter; étans arrétez de compte, l'un d'eux fit semblant de mettre la main à la pochette pour donner de la monnoye, quoy que pas un d'eux n'ût un soû : ce que voyant, un autre qui étoit assis auprés de luy, dit : « Que pretendez-vous faire? vous ne payerez rien icy », et veritablement il avoit bonne raison, aussi n'étoit-ce pas son dessein; le troisiéme se mit en colere, disant au valet : « Je vous defends de prendre de l'argent d'autre que de moy. » Mais le quatriéme insista encor plus que pas un, disant qu'absolument

il vouloit payer, chacun faisant défences de son côté à ce pauvre diable, qui ne sçavoit auquel entendre. Ce que voyant, un d'eux dit aux autres : « Messieurs, je vois bien ce que c'est; il n'y a personne de nous qui le veuille ceder à son compagnon, et nous serions jusqu'à demain à nous le disputer. Il faut que celuy-là paye sur qui le sort écherra. Bandons les yeux à ce garçon-cy, afin qu'il n'aye pas la liberté de choisir qui bon luy semblera, et celuy qu'il prendra payera l'écot. » Les autres s'y accorderent, et le bon valet aussi, qui n'y pensoit point de malice. On le banda avec une serviette, et mes drôles, faisans semblant de s'écarter, s'en allerent les uns aprés les autres, laissant ce pauvre nigaud tâtonnant dans cette chambre les yeux bandez, et fut bien une demie heure en cet état, tâchant à en attraper quelqu'un, jusqu'à ce que le maître de la maison, revenant de la ville, entra dans la chambre; celuy-cy, le sentant, le va prendre au colet, luy disant : « Ha! ma foy, vous payerés l'écot. » Il se trouva qu'il dit vray, car il alla sur le dos du maître, qui, ayant apris la fourbe qu'on lui avoit joüée, avoit grand sujet d'admirer la subtilité de son valet.

D'un qui subtilement attrapa un rotisseur.

CELUY-CY ne cede point en subtilité aux deux autres. Un drôle ayant envie de faire grand chere à peu de frais, et traiter ses compagnons, s'en

alla à la Valée de Misere chez un rotisseur avec un crocheteur qu'il mene avec luy, disant qu'il se marioit le lendemain, qu'il luy falloit quantité de viandes pour ses nôces; il fait marché de tout ce qu'il trouva, et en chargea le crocheteur tant qu'il pût porter, disant au rotisseur : « Mon amy, c'est mon oncle qui est un curé de cette ville, qui fait les frais de mes nôces; je vous prie de commander à quelqu'un de vos gens de venir avec moy querir de l'argent ; » ce qu'il fit, commandant à un de ses garçons d'aller avec luy querir cette somme dont ils étoient convenus ensemble. Il le mene par plusieurs ruës de Paris, et, passant devant S. Jacques de la Boucherie, il dit à ce garçon : « C'est icy dedans qu'est mon oncle, entrons. » Et fit demeurer le crocheteur à la porte. Etans entrez, le premier prêtre qu'il vit qui disoit la messe dit au valet du rotisseur : « Voilà mon oncle ; attendons qu'il ait achevé », ce qu'ils firent. Comme le prêtre eut fait : « Attendez-moy, luy dit mon galand ; je m'en vay parler à luy. » Luy, qui ne connoissoit point du tout ce prêtre, luy dit à l'oreille : « Monsieur, voicy un pauvre garçon que je vous envoye qui a perdu l'esprit, mais son genre de folie est étrange ; il croit que tout le monde luy doit de l'argent, et ne tient autre discours qu'à en demander à tous ceux qu'il rencontre; on m'a commandé de faire dire une évangile sur luy; je vous prie, Monsieur, de m'obliger en cela. — Oüy dea », dit le prêtre. Là-dessus cet homme dit tout haut : « L'allez-vous pas dépécher, Monsieur? — Oüy », dit le prêtre. Le valet du rotisseur, entendant cela, crût qu'il n'y avoit

plus qu'à tendre la main, et cependant mon drôle s'en va qui emmene le crocheteur avec luy. Le prêtre, aprés avoir achevé son oraison, va trouver ce pauvre garçon; à qui il dit qu'il se mît à genoux. « Pourquoy faire? dit ce garçon; il n'est pas besoin de se mettre à genoux pour recevoir de l'argent; je le recevray bien debout. » Le prêtre, croyant que sa folie agissoit, se met à le prêcher, luy disant qu'il devoit mettre ces folies-là hors de son esprit; mais luy, qui ne se repaissoit point de ces discours-là, demanda de l'argent à chaque moment; ils furent assez long-tems en cette plaisante dispute, jusqu'à ce que le prêtre, commençant à se douter de la fourbe, luy demanda quel argent il luy demandoit : « Celuy, dit le valet, que votre neveu doit pour des viandes qu'il a prises chez mon maître pour le festin de ses nôces, qu'il dit que vous devez payer. » Il vit bien sur l'heure qu'ils en tenoient tous deux. Ce valet, voyant qu'il étoit hors d'esperance de ce côté-là, cherche son homme avec ce crocheteur, qui étoit déja bien loin de là.

D'un qui déroba la jupe de la femme d'un procureur.

Un certain filou se promenant dans Paris, étant aux aguets pour trouver moyen de faire son coup, vit une porte ouverte; il entre hardiment, ayant son excuse preparée en cas qu'il rencontrât quelqu'un; il entre jusqu'à la salle, et dans laquelle

ne trouvant personne, il se saisit d'une jupe de tafetas qu'il trouva sur une chaise, et l'emporte quand et luy. En sortant, il trouva le maître de la maison qui venoit du palais, qui, le voyant ainsi chargé sous son manteau, il luy demanda ce qu'il portoit là. Il ôte hardiment son manteau, et luy montre la jupe qu'il portoit, disant que madame sa femme luy avoit baillée pour luy accommoder, au plûtôt, de façon que, le prenant pour un des garçons tailleurs, il le laissa aller.

Naïveté d'un filou appelé en témoignage.

Chacun sçait qu'en basse Normandie, les témoins pour toutes sortes de crimes ne sont point difficiles à trouver. Il y eut un pauvre homme, tres-homme de bien, injustement accusé d'avoir fait un larcin, et, pour luy prouver, on luy presenta quelques témoins, qu'on avoit aisément pour une fort legere piece d'argent, qui attestoient non seulement ce qu'ils n'avoient jamais vu, mais ce qui ne fut jamais, et là-dessus il est fort aisé de condamner un homme, et je ne m'étonne point si les charges de judicature sont si cheres en ce païs-là, car ils y font bien leur profit. Entr'autres témoins, on luy en presenta un qu'il connoissoit parfaitement pour le plus grand larron qu'il y eût en tout le païs. Comme ce vint aux recollemens et confrontations, luy ayant mis cet homme en tête pour savoir s'il alleguoit

quelque chose contre luy, le voyant et le connoissant bien : « Ah ! bon Dieu, dit-il, m'allegue-t'on cet homme-là pour témoin? si on le croit, mes affaires vont mal. — Pourquoy? luy répondit-il; que peux-tu dire contre moy? — Ce que je puis dire? dit l'accusé; rien autre chose, sinon que tu as eu deux fois le fouët pour avoir rendu faux témoignage; n'est-il pas vray? — Non, dit-il. — Comment! luy répondit le bon homme, me le peux-tu bien nier, me l'ayant confessé toy-même; et, pour t'en faire souvenir, ne me dis-tu pas que la premiere fois que tu eus le fouët, ce fut dans un petit bourg, où tu m'avoüas avoir été étrillé tant de fois que tu dis tout haut que dans ce bourg-là il y avoit plus de carrefours que dans une bonne ville? — Ah! dit-il, je m'en ressouviens, cela est vray; mais, du reste, que me peux-tu dire? comme si cela n'ût pas été suffisant. — Ce que je puis dire, dit l'autre, que tu as été douze ans aux galeres pour vol; tu me l'as confessé toy-même. » L'autre, oyant cela, sans se troubler, luy dit : « Mais, quand tout cela seroit vray, quoy que je n'en tombe d'accord que de bonne sorte, cela pourroit-il t'exempter du châtiment qui t'est dû pour le vol dont on t'acuse? » Je vous laisse à penser si cette déposition étoit considerable.

D'un voleur fort homme de bien.

Il y a des sortes de gens tellement addonnez à toutes sortes de vices que, n'en commettant pas quelques-uns, ils croyent meriter. Les courtisanes, qu'on appelle en Italie de ce nom, exercent leur métier comme feroit une coûturiere le sien, ne refusant pas un homme qui leur aporteroit du gain, mais elles ne voudroient pas pour rien perdre une messe; plusieurs mêmes d'elles, portans les cordons S. François et ne mangeans jamais de chair cuite les mercredis, mais pour de la cruë, elles n'en font aucune difficulté, horsmis quelques scrupuleuses, que moy qui vous parle ay connu à Rome, qui ne souffriroient un homme les samedys, parce que c'est le jour qu'elles solemnisent pour celuy de la Vierge. Il y a des larrons aussi scrupuleux qui aimeroient mieux mourir de faim que de dérober le vendredy, pour avoir ce jour en veneration singuliere, qui fut le jour que nôtre Seigneur par son sang nous racheta de la damnation éternelle; d'autres, aprés avoir dérobé un pourceau, donnent les pieds pour l'honneur du bon Dieu, croyant expier leur crime, et il y en a de si sots que de l'argent qu'ils dérobent ils en entretiennent une lampe devant l'image de la Vierge, croyans par ce moyen que Dieu même encor leur est bien redevable. Cela étant, vous ne trouverez pas étrange ce que je vous vay raconter d'un voleur si devot qu'il avoit fait vœu de ne dérober jamais que la moitié de ce qu'il trouveroit aux

passans. Etant un jour aux aguets, il rencontra un pauvre homme qui n'avoit sur luy que sept quarts d'écus ; il les luy prend, et luy dit : « Mon amy, voila sept quarts d'écus que je te trouve ; la moitié m'apartient, je n'en veux pas davantage; voila trois quarts d'écus que je prens, et trois que je te laisse; il en demeure un à nous deux, je n'ay point de monnoye à te rendre; en as-tu point pour m'en donner la moitié? — Non, Monsieur, répondit le pauvre homme. — Comment ferons-nous donc? luy dit-il, car je n'en ay pas non plus. — Ah! Monsieur, dit le pauvre homme, qui mouroit d'envie de se voir hors de ses mains, prenez-le tout entier; je ne vous en demande rien. — Non, répondit-il, mon amy, j'ay trop bonne conscience; je ne veux que ce qui m'apartient legitimement; je ne veux pas qu'il me soit reproché que j'aye du bien d'autruy. » Je vous laisse à penser si ce n'étoit pas une conscience nette de toute sorte de vices, et si on pouvoit voir un plus homme de bien.

Tour subtil d'un filou.

MAIS, quoy que celuy-cy soit imprimé en quelque part, il est trop bon pour le laisser derriere, venant si à propos à nôtre sujet. Et puis le livre où il est ne peut pas être vû de tous ceux qui liront cettuy-cy. Il y eut deux freres dans la ville de Chartres, l'un nommé Charles d'Estampes, et l'autre Philippes d'Estampes, fils d'un riche marchand de

cette ville-là. Charles d'Estampes, qui étoit l'aîné, fut par son pere envoyé à Paris, chez un marchand drapier, chez lequel ayant apris le métier, il se fit recevoir maître, et s'habitua dans Paris, où il prit femme, de laquelle il eut quelques enfans. Philippes d'Estampes demeura à Chartres, faisant la profession de son pere, qui étoit orfévre, qui s'y maria, mais qui ne pût avoir d'enfans. Un certain filou natif de Chartres, étant à Paris et connoissant fort bien les deux freres et toute leur famille, il se resolut de faire un coup de sa main chez ce Charles d'Estampes, drapier, qui demeuroit en la ruë S. Honoré; il avertit de son dessein quelques méchans garnemens de Paris qu'il hantoit, leur disant que, par une subtilité qu'il avoit conçuë en l'esprit, il trouveroit moyen de se faire recevoir à souper et coucher chez ce drapier, qu'ils ne manquassent pas de venir à la ruë sur une heure aprés minuit, qu'il leur ouvriroit la porte, et qu'ils auroient moyen de faire un beau butin là-dedans, ce qu'ils resolurent de faire. Ce filou icy, pour venir à bout de son dessein, tout nû presque, c'est-à-dire en fort mauvais équipage, sans bas ny souliers, chapeau, pourpoint ny manteau, mais seulement avec des vieux haillons qui luy servoient de chausses, vint trouver ce marchand drapier, à qui il dit qu'il avoit une bonne et une mauvaise nouvelle à luy dire: la mauvaise étoit celle de la mort de son frere Philippes d'Estampes, et la bonne, que, n'ayant point d'enfans, il étoit son heritier, et qu'il l'avoit laissé executeur de son testament. Cette nouvelle fut capable de le consoler promptement de cette perte; il luy demanda s'il

n'avoit point de lettre de sa belle sœur; il dit qu'oüy, et qu'elle luy mandoit qu'il la vînt trouver en diligence. « Mais sçavez-vous, dit-il, le malheur qui m'est arrivé ? Passant par Palaiseau, où j'ay dîné en une hôtellerie où il ne me souvenoit pas que je devois quinze francs, il y a quatre ou cinq ans, ayans meilleure memoire que moy, ils me l'ont demandé, et n'ayant point d'argent pour les payer, ils m'ont dépoüillé mon habit et l'ont pris, m'ayans mis en l'état que vous me voyez, et m'ayant donné seulement ce méchant haillon icy. Je me suis trouvé si éperdu que je n'ay pas songé à prendre ma lettre, que, de peur de la perdre, j'avois cousue dans une des basques de mon pourpoint; si vous me voulez tant faire de faveur que de me prêter cette somme de quinze livres pour aller requerir mon habit, Madame, vôtre sœur, qui me connoist fort bien, et chez qui je suis tous les jours, étant son proche voisin, vous le rendra sans doute en cas que je n'ûsse pas le moyen de vous le rendre si tôt. » Là-dessus, il luy dit tant de particuliaritez de Chartres et de toute sa parenté dont il étoit fort instruit, qu'il ne fit point de difficulté de luy donner cette somme, tant il avoit hâte de voir cette lettre, qui luy annonçoit une si bonne succession, car il sçavoit bien que son frere étoit à son aise.

Avec cet argent mon drôle fait bonne chere à Paris le tems qu'il fallut mettre pour faire croire qu'il avoit été à Palaiseau et revenu, il s'en va chez un fripier, où pour dix ou douze francs il eut un habit tout complet qui avoit été porté, puis s'en alla au cimetiere S. Innocent trouver un des secrétaires de

ce lieu-là, à qui il fit écrire une lettre aux termes qu'il voulut, au nom de la femme de ce Philippes d'Estampes, et la porta à ce drapier, qui, l'ayant vûë et lûë qu'elle lui confirmoit ce qu'il luy avoit dit de bouche, et le prioit de venir à Chartres en diligence, il ne douta plus de la vérité, et, pour s'excuser que la lettre n'étoit pas de sa main, il fit écrire dedans qu'elle le prioit de l'en excuser, que la grande affliction où elle étoit ne luy avoit pas permis, vû qu'elle n'eût sçu écrire un mot sans baigner le papier de ses larmes. Remettant le surplus de la lettre à la relation du porteur, qu'elle attestoit fort homme de bien et de connoissance.

Ce drapier retint cet homme à souper et coucher chez luy, qui étoit ce qu'il demandoit, luy disant qu'il se mettroit le lendemain matin en chemin avec luy pour aller à Chartres, comme sa belle-sœur luy mandoit. Comme tout le monde fut couché, ce filou, qui n'avoit pas envie de dormir, ouvre une fenêtre qui répondoit sur la ruë pour prendre garde que ses compagnons seroient attirez, qui ne tarderent gueres à venir; il décend en bas pour leur ouvrir la porte, mais, comme ordinairement et principalement dans Paris, où chacun se tient sur ses gardes, les portes des marchands sont fermées à double ressort, il luy fut impossible de l'ouvrir; de sorte qu'il fut contraint de remonter, et de jeter par la fenêtre quelque piece de drap à ses compagnons, n'osant pas en prendre beaucoup, ny d'autres meubles, de peur qu'on ne s'en aperçût au logis, puis qu'il falloit qu'il se fît voir.

Le lendemain au matin le drapier le fait apeller,

luy disant qu'ayant songé la nuit au voyage qu'il vouloit entreprendre, il ne trouvoit pas à propos de paroître à Chartres qu'il ne fût habillé tout de deüil, qu'il luy falloit du temps pour cela, et partant qu'il lui conseilloit de retourner à Chartres retrouver sa belle-sœur avec un mot de lettre qu'il luy donneroit, dans laquelle il mit la raison qui l'obligeoit de retarder encor deux ou trois jours, au bout desquels il ne manqueroit pas de se rendre par delà, la consolant le mieux qu'il luy fut possible de l'affliction qui luy étoit arrivée. Il donna cette lettre à cet homme, avec de l'argent pour faire son voyage, et pour la peine qu'il avoit euë de luy apporter une si bonne nouvelle, quoy qu'il luy témoignât beaucoup plus de regret de la mort d'un si bon frere que de cette succession.

Ce filou, voyant qu'il n'avoit fait qu'une partie de ce qu'il désiroit, resolut de faire la même fourbe, à Chartres, à Philippe d'Estampes, et luy faire entendre que son frere Charles étoit mort à Paris, pour être reçu de même dans sa maison et attraper quelque orfévrerie. Pour venir à bout de ce dessein, il fit, par un secrétaire de S. Innocent, contrefaire une lettre de la femme de Charles d'Estampes, aux mêmes termes que celle qu'il avoit fait faire auparavant, luy donnant avis de l'affliction qui luy étoit arrivée d'avoir perdu un si bon mary, et luy un bon frere, luy disant que son mary luy avoit laissé quelques legs par son testament, dont il le faisoit exécuteur, et tuteur de ses enfans sous-âgés, le priant de venir en diligence à Paris pour donner ordre à leurs affaires, luy faisant les mêmes excuses

de ce que cette lettre n'étoit pas écrite de sa main.

Avec cette lettre il arrive à Chartres, il la présente à Philippes d'Estampes, qui fut bien marry d'aprendre une si mauvaise nouvelle, et, sçachant que cet homme étoit venu exprés de Paris, envoyé par sa belle-sœur, il luy fit faire bonne chere, luy disant qu'il s'en retournât le lendemain au matin, avertir sa belle-sœur qu'il s'alloit faire habiller de deüil, et que dans deux jours il l'iroit trouver, et luy donna un mot de lettre; mais le filou, qui ne s'endormit point la nuit, crocheta un petit cabinet, dans lequel il prit une petite boëtte où il y avoit quelques bagues et quelques perles, de sorte qu'il fit mieux ses affaires à Chartres qu'il n'avoit fait à Paris. Et dés le lendemain de grand matin il part, feignant aller à Paris porter les lettres. On ne s'aperçût pas si promptement de cette boëtte, car le lendemain cet orfévre ne songea qu'à faire dépêcher son deüil pour s'en aller promptement à Paris.

Le bon de l'affaire est qu'ils partirent en même jour, Charles de Paris, et Philippe de Chartres, pour faire leur voyage, et vindrent tous deux coucher à Bonnelle, qui est environ la moitié du chemin de Chartres à Paris; mais Charles, étant party un peu plûtôt, arriva de meilleure heure, alla coucher au Lyon d'or, qu'il aprit être la meilleure hôtellerie; il soupa sitôt qu'il fut arrivé, et s'alla coucher d'heure pour partir du lendemain au matin; Philipe arriva fort tard, il demanda la meilleure hôtellerie; on luy enseigna le Lyon d'or, où il fut demander une chambre, on luy en donna une joignant celle de son frere, qui étoit couché et qui dormoit, et pour

y aller il falloit passer au travers de celle où son frère étoit. A quoy il ne prend point garde en passant et s'alla coucher avec un de ses amis qu'il avoit amené avec luy.

Comme ils discouroient ensemble dans cette chambre, Charles, s'étant réveillé, oüit cette voix qu'il jugea aprocher de celle de son frere, quoy qu'il ne pût pas discerner les mots, dont il s'étonna fort, et commença à avoir peur que ce ne fût l'âme de son frere qui revenoit; mais ce qui le confirma bien davantage en cette apréhension, fut qu'ayant pris envie à Philipe étant couché d'aller aux lieux secrets, il se leve en chemise, et passe au travers de la chambre de son frere, qui, au moyen d'un clair de lune qu'il faisoit, eut le moyen de le reconnoître, et, le voyant en cet état, il jeta un grand cry, qui ne donna pas moins d'apréhension à Philippe, qui reconnut la voix de son frere, et qui s'en retourna à son lit fort effrayé, croyant de son frere ce que son frere croyoit de luy. De sorte qu'ils passerent tous deux le reste de la nuit en l'apréhension l'un de l'autre; mais le bon fut le lendemain au matin qu'ils se rencontrerent faisant le deüil l'un de l'autre, et chacun s'enfuyant de son compagnon, avec des signes de croix, pensans voir un fantôme; mais, peu à peu s'étans enhardis, ils sçurent la fourbe qu'on leur avoit faite. De façon que chacun s'en retourna chez soi, où au bout de quelque tems ils s'aperçurent du larcin, le drapier de son drap, et l'orfévre de sa boëtte; mais il fallut que l'un et l'autre prît patience, pour ce qu'ils ne voyoient aucun remede à leurs pertes.

D'un cordelier qui fut contraint de faire une predication à des voleurs.

Cinq ou six voleurs qui alloient de compagnie rencontrerent en leur chemin un cordelier qui, n'ayant que perdre, aprehendoit fort peu cette rencontre: ils s'informerent de luy où il alloit; il répondit qu'il alloit prêcher en un certain village proche de là, qu'il leur nomma. « Or bien, luy dit un d'eux, puis qu'il n'y a rien à gagner avec vous, il faut que vous nous donniez un plat de vôtre métier, et que vous fassiez presentement une predication à nôtre loüange. » Le cordelier, voyant que c'étoit force, dit qu'il en étoit content. Il se mit à les prêcher de la sorte : « Messieurs, je ne sçaurois traiter plus dignement que comparer vôtre vie à celle de N. Seigneur Jesus Christ lorsqu'il étoit au monde; il y enduroit beaucoup, aussi faites-vous, fugitifs çà et là comme vous êtes. Il alloit accompagné de ses disciples, aussi allez-vous en troupe. Il hantoit les scribes et les pharisiens, vous hantez des gens qui ne valent pas mieux. Il souffroit le plus souvent la pluye, le vent, le froid, le chaud et toutes sortes d'injures; vous recevez le plus souvent toutes sortes d'incommoditez. Il alloit pieds nûs, vous n'êtes guères bien chaussez. Il n'avoit qu'une robbe, et vous n'avez que les habits que vous portez. Il ne portoit sur luy ny or ny argent, je ne crois pas que vous en soyez beaucoup chargez. Il jeûna quarante jours dans les déserts, aussi

faites-vous bien souvent. Il fut tenté du diable, vous l'êtes continuellement. Il fut transporté sur le pinacle et sur une haute montagne, aussi le diable vous porte sur des collines pour épier les passans, et les voir venir de loin. Il eut faim et soif, il vous en prend bien souvent autant. Il étoit rejeté de tout le monde, aussi êtes vous. Les juifs guettoient continuellement pour le prendre, le grand prévost et les archers en font de même pour vous attraper. Il fut trahy par Judas, l'un de vous autres trahira ses compagnons. Il fut pris, mené, lié et garroté, aussi ferez-vous sans doute. Il répondit devant Anne, Caïphe, et Hérodes, aussi ferez-vous devant vos juges. Il fut fouëtté de verges, aussy serez-vous si vous ne l'avez déja été. Il fut pendu entre deux larrons; on vous verra bientôt de même. Il décendit aux enfers, aussi ferez vous. Il monta aprés aux cieux, mais vous ne partirez point delà et demeurerez éternellement avec les diables, où vous envoyeront le Pere, le Fils et le S. Esprit, ainsi soit-il. » Ainsi finit le cordelier sa predication, et s'en alla aussi-tost, laissant messieurs les voleurs si confus qu'ils n'ûrent pas un mot à répondre.

Simplicité d'un écolier.

Un jeune homme avoit un oncle curé qui avoit dessein de luy resigner sa cure; il étoit bien en âge, mais il ne sçavoit point de latin, et d'ailleurs étoit fort stupide de son naturel; il se resolut de

l'envoyer à l'école; mais, comme il ne faisoit que commencer à étudier, son oncle, quelques jours aprés luy avoir passé resignation, tomba malade d'une maladie dont il mourut. Aprés sa mort, pour prendre possession de sa cure, il falloit qu'il fût prêtre; il avoit ses petits ordres, mais, pour le faire passer sou-diacre et diacre, il falloit être interrogé, et n'avoit dequoy répondre; il pria le seigneur de son village, de qui il étoit aimé, de vouloir en prier monsieur son évêque, qui étoit fort de ses amis; cet évêque donnoit les ordres. Le gentilhomme le fut donc voir avec ce jeune écolier, et luy dit : « Monsieur, voila un jeune homme que je vous recommande; son oncle luy a resigné la cure de mon village, mais il n'a que ses petits ordres, et faut necessairement qu'il soit prêtre; je le fais étudier, mais, comme il y a peu qu'il commence, il ne pourra pas souffrir l'interrogatoire; il a assez bon esprit, et je vous promets que je le feray continuer; mais, pour cette fois, je vous prie de le traiter doucement, et de ne luy pas refuser les ordres. » L'évêque luy promit de ne luy demander point de latin pour l'amour de luy. Il envoye donc le lendemain le jeune homme pour recevoir les ordres; comme il vint à se presenter, il luy dit : « Monsieur, je suis celuy pour qui Monsieur un tel vous a prié. — Bien, dit l'évêque, je ne vous interrogeray point en latin, mais je veux voir si vous êtes habile homme en françois. » Il luy demanda quel étoit le pere des quatre fils Aymon. Ce pauvre garçon, aussi sçavant en françois qu'en latin, se trouva si étonné qu'il ne sçavoit que répondre; l'évêque, le voyant si imper-

tinent, luy dit : « Tu es trop ignorant, va étudier, et puis je te recevray. » Il s'en va chez son pere, qui luy demande s'il étoit reçu. « Oüy, dit-il, il m'a fait une question si difficile que je n'ay sçû que répondre. — Et quelle question t'a-t'il fait? dit le pere. — Il m'a demandé, dit-il, qui étoit le pere des quatre fils Aymon. — Et comment, luy dit le pere, n'as-tu pas sçû répondre à cela? — Comment voulez-vous que j'y eusse répondu? luy dit-il, je n'ay jamais étudié. — Vien-ça, brutal, dit le pere, connois-tu pas Guillaume le maréchal, nôtre proche voisin? — Oüy, dit le fils. — Tu sçais bien, dit le pere, qu'il a des enfans? — Oüy, répondit l'autre. — Qui te demanderoit donc, dit le pere, comme s'apelle le pere des enfans de Guillaume le maréchal? As-tu si peu d'esprit que tu ne vois pas bien que c'est Guillaume le maréchal? — Comment! répondit son fils, n'y a-t'il que cela à dire? — Non, luy dit son pere; voila cette question si difficile. » Cet ignorant va retrouver l'évêque et luy dit : « Monsieur, j'ay étudié la question que vous m'avez faite. — Et bien, luy dit l'évêque, sçais-tu bien qui étoit le pere des quatre fils Aymon? — Ah! Monsieur, répondit-il, c'est Guillaume le maréchal, nôtre proche voisin; je ne connois autre. » L'évêque, croyant qu'il le dit par galanterie, et qu'il le sçavoit tres-bien, loüa cette subtilité, et le reçût.

D'un tailleur.

Un bourgeois de Paris, voulant faire faire un habit de drap, prit avis d'un sien compere qui avoit été tailleur (mais qui pour son âge ne travailloit plus au métier, et celuy-ci en vouloit un plus expert et qui travaillât mieux à la mode), combien il luy falloit d'aûnes de drap, sçachant qu'il ne le tromperoit pas. « Monsieur, luy dit-il, il vous en faut cinq aûnes, tout juste, ny plus ny moins; si vous en employez moins, vôtre habit sera gâté, et, si vous en baillez davantage, le reste sera pour le profit de vôtre tailleur, qui vous voudra bien soûtenir, pour avoir lieu d'en dérober, qu'il vous en faut davantage; mais ne le croyez pas, dites-luy que vous sçavez bien qu'il ne vous faut que cela. » Le bourgeois achête autant d'étoffe que son compere luy avoit dit, l'aporte à son tailleur pour luy couper son habit en sa presence, qui, l'ayant mesurée par son bras, luy dit qu'il n'en avoit pas assez; il disoit vray, c'est qu'il n'y en avoit pas assés pour y trouver son compte; mais ce bourgeois, luy soûtenant le contraire, voulut qu'il taillât son habit devant luy : il étend cette étoffe sur une table, prend sa craye, marque le corps, les manches et les basques, et, ne reüssissant point par un côté, le tourne plusieurs fois d'un et d'autre, sans mettre les cizeaux dedans : ce que voyant ce bourgeois, il luy dit : « Mais, mon amy, pourquoy tardez-vous tant? que ne vous dépêchez-vous? — Ma foy, luy dit-il, Monsieur,

j'ay beau le tourner et retourner, et prendre toutes mes mesures, j'y perds mon tems, vous avez pris trop peu d'étoffe, je n'en sçaurois par où prendre. » Et en effet ses morceaux luy étoient rognez de trop prés, il est bien vray qu'il n'en pouvoit où prendre pour dérober.

D'un homme laid.

Un homme extrémement difforme de visage, car outre sa laideur naturelle il étoit fort gâté de la petite verole, et de quantité de cicatrices qu'il avoit euës de coups d'épée, ayant envie de se faire faire un habit, va trouver un tailleur, avec lequel étant en discours, avant que de luy dire ce qu'il desiroit de luy, mais seulement qu'il se vouloit servir de luy en son art, le tailleur, feignant qu'il le venoit chercher pour autre chose, le regardant de la tête aux pieds, et par tout le visage, il luy dit : « Je proteste ma foy, Monsieur, que j'aimerois mieux mille fois vous le faire tout de neuf que de vous r'accommoder le visage. » Le même se voulant faire faire le poil, il vit un jeune chirurgien qui n'avoit pas la mine d'être fort sçavant au métier, à qui il dit : « Mon amy, en sçais-tu assez pour me bien accommoder le visage ? — Ma foy, luy répondit-il, Monsieur, quand je serois de beaucoup moins expert que je ne suis, je ne vous le sçaurois gâter : car je défie le plus mal habile de mes compagnons d'y faire pis qu'il n'y a bien assurément. »

D'un conseiller à une femme.

Un certain conseiller avoit une fort belle femme à qui il n'avoit pû faire d'enfans. En ce tems il y eut une fort belle damoiselle qui avoit un procez au parlement, duquel le conseiller luy étoit rapporteur : le venant un jour solliciter, elle luy dit : « Monsieur, il y a long-tems que je suis icy à la poursuite de ce procés, et je suis extrémement necessaire chez moy, vû que mon ménage demeure; je vous suplie tres-humblement me vouloir tant obliger de me vuider le plûtôt qu'il vous sera possible. » A quoy le conseiller répondit : « Mademoiselle, j'aimerois mieux cent fois vous emplir que de vous vuider une. » Un homme qui étoit là present, amy du conseiller, luy dit : « Vous feriez bien mieux, Monsieur, d'emplir vôtre femme et de vuider celle-cy ; vous les contenteriez toutes deux en même tems. »

D'un qui faisoit avaler des lanternes.

Un glorieux savetier, étant commis pour aller en hyver faire mettre des chandelles dans les lanternes de son quartier, s'adressa devant la chambre d'un homme assez jovial, et qui aimoit un peu à se divertir, et qui étoit pour lors à sa fenêtre. « Avalez la lanterne », s'écria le savetier. L'autre,

se prenant à rire, dit qu'il n'en feroit rien. Le savetier se fâche, et des paroles vient aux injures ; mais, voyant qu'il ne pouvoit avoir raison de son homme, se transporte chez le commissaire du quartier, fait ses plaintes et luy declare le refus que l'autre luy avoit fait, suivy de beaucoup d'injures. Le commissaire, pensant qu'il y eut quelque chose à gagner, s'y achemine avec deux ou trois sergens, et luy fait commandemens, de par le roy, qu'il eût à avaler la lanterne; celuy-cy repart sans s'étonner qu'il ne l'avaleroit pas pour le pape. Le commissaire s'aperçût alors comme on devoit entendre les paroles du personnage, c'est pourquoy il luy dit : « Abaisse-la donc », ce qu'il fit, et par ce moyen il les renvoya avec un pied de nez, et deux pieds de crotte.

Gaillarde repartie d'une fille à celuy qui la recherchoit en mariage.

Une certaine mere, voyant que sa fille desiroit d'estre mariée, fut tellement persuadée par ses plaintes qu'elle luy chercha un mary, qui se trouva presque d'accord avec la fille, mais la mere ne luy vouloit pas tant donner de blé qu'il en vouloit avoir. La jeune fille, qui brûloit d'estre mariée, et à qui le jeune homme plaisoit extrémement, voyant qu'ils ne se pouvoient pas accorder touchant le blé, se mit à dire à son serviteur : « Et, mon bon amy, si vous m'aimez, ne laissez pas pour le blé à vous accommoder avec ma mere, car je vous assûre de

ma bonne foy que je boiray toûjours bien sans m'incommoder une pinte de vin avec une croûte de pain, si petite soit elle. »

Plaisante réponse de la femme d'un rotisseur à un écolier.

Un écolier et un cuistre s'en allerent chez un rotisseur, pour achéter de quoy souper, s'adresserent à une nouvelle mariée qui n'entendoit pas le train de la marchandise; ils luy marchanderent un morceau de mouton, qu'elle leur fit un écu. « Un viedaze ! » luy dit l'écolier en s'en allant. Le mary, voyant qu'elle chassoit les marchands, en surfaisant par trop la marchandise, commence à luy dire, tout en colere : « Je ne sçai à quoy diable songe cette carogne icy de faire cela si cher. Va, si tu fais toûjours ainsi, il me faudra bien tôt fermer ma boutique; as-tu point de honte, sotte bête? Rappelle ce garçon et promptement. » Cette pauvre femme, voulant alors reparer sa faute, et croyant qu'un viedaze fût quelque monnoye étrangere, le rapela le plus haut qu'elle pût, disant : « Hola, marchand, donnez en un viedaze et demy. » L'écolier s'en retourna à la boutique, luy dit qu'il luy en donnerait plus-tôt deux ; le mary luy dit : « Elle ne l'a pas dit par malice, et une autrefois elle ne vous surfera pas tant, mais donnez m'en quinze sols. » Le cuistre vint qu'il luy en donna douze, dont il se contenta.

D'une damoiselle étant à une venduë avec un écolier.

Une jeune damoiselle s'étant rencontrée en un certain inventaire, et elle y rencherit quelques hardes ; un jeune écolier arriva qui, ayant envie à ses hardes, les haussa de six blancs par-dessus ladite damoiselle et les eut. Elle, fâchée extrémement de cela, s'en retourne chez elle, où trouvant son mary : « Que diriez-vous, luy dit-elle, d'un méchant écolier qui a monté trois fois sur moy pour six blancs ? cela se peut il souffrir ? »

D'un écolier qui cassa des œufs à une servante.

L'écolier dont je vous veux parler étoit envoyé de ses parens à Paris pour étudier ; mais, ne se souciant pas beaucoup de ses études, il jetta l'œil sur la servante de la maison où il logeoit qui étoit assez belle, mais un peu niaise. Il l'aborde un jour entr'autres et parle à elle assez froidement et discrettement, en luy disant : « Vous êtes des champs, mamie ? — Oui, Monsieur. — Je m'en doûtois bien, dit l'écolier ; je ne laisse pas de vous aimer autant que si vous étiez de la ville, vous voyant si belle fille et si bonne ménagere. — Enda, Monsieur, dit-elle, je vous en rends grâce. — O ! luy dit l'écolier, parce que je vous aime et que vous servez bien, je veux

bien avertir, pour vôtre grand profit, qu'il y a un certain mal qui prend aux filles des champs quand elles viennent demeurer en ville, c'est qu'il leur croist dans le ventre des petits œufs, qui grossissent et durcissent tellement qu'il leur faut montrer le derriere au barbier. Je serois bien fâché que telle chose vous avînt, et, si vous me voulez croire, je feray en sorte d'y mettre ordre de bonne heure; je vois bien à vôtre teint que vous en avez déja. — Ardé, Monsieur, luy dit-elle, je vous suis bien obligée; il est bien vray que je ne me porte pas bien, et je ne suis pas en mon bon naturel. — Bien, luy dit-il, je vous donneray demain quelque chose. » Le matin venu qu'elle vint à sa chambre, il luy donna une cuillerée d'hypocras blanc, qu'elle trouva bon, et luy dit qu'elle allât faire son ménage, puis qu'elle déjûnât, et qu'elle prît un peu de pain sec : cela fut continué deux ou trois jours. Un matin que la maîtresse n'y étoit pas, il prit cette fille, et, riant doucement, il la posa contre le lit, comme pour luy regarder en la bouche. « Helas! Monsieur, dit-elle, que me voulez-vous faire? — Je ne vous feray point de mal, dit-il; je veux seulement vous casser un œuf qui est prest à durcir. » Elle le laissa faire; ce gentil écolier acheva ce qui n'étoit point commencé. Depuis, la pauvrette se trouva bien, sinon qu'elle cuisoit un petit, et non tant qu'elle ne fut contente d'y retourner derechef. Tellement qu'il luy cassoit souvent des œufs au corps, et elle commençoit à s'y affrioler, pourquoy elle ne vouloit faire autre chose. Un jour, entr'autres, qu'elle avoit trop demeuré, sa maîtresse la tensa quand elle fut descenduë, luy

disant : « Vous étes une affectée ; vous faites quelque méchanceté avec cet homme-là. Ha ! ha ! becasse, qu'avez vous tant fait là-haut ? — Rien, dit-elle, Madame. — Vous avez menty, vilaine, dit la maîtresse. — Ne vous déplaise, Madame, répondit la servante, c'est ce que je vous veux dire ; helas ! ma bonne maîtresse, vous avez grand tort ; c'est le plus honnête homme du monde ; il m'étoit venu des œufs au ventre, il me les a cassez. — Quels œufs sont-ce, vilaine, dit la maîtresse, quels œufs ? — O ! regardez, Madame, s'il n'est pas vray, tenez. » Et, haussant sa cotte, elle luy montra sa chemise qui étoit moüillée. « Voila, dit-elle, encore la glaire qui en est sortie comme il me les cassoit. » La maîtresse se mit à la quereller et à crier aprés elle, disant : « Méchante que tu es, si ce n'étoit de peur d'être reprise, je te tuerois tout à l'heure. » L'écolier survint, qui ne se soucioit guere de la maîtresse, luy disant : « Madame, si vous voulés tuer cette fille sans qu'il y paroisse, soufflez-luy fort au cul, afin que son âme sorte par sa bouche. »

D'un déjûné aprêté par un apotiquaire à un avocat.

En la ville d'Alençon il y avoit un avocat bon compagnon qui aimoit à déjûner du matin. Un jour qu'il étoit sur sa porte, passa un gentilhomme par devant luy qui étoit un de ses amis, lequel, à cause du grand froid qu'il faisoit, étoit party de

sa maison, pour aller en ville pour quelque affaire, et n'avoit pas oublié sa grande robe fourée. Quand il aperçût l'avocat qui étoit de sa complexion, luy déclara comme il avoit fait ses affaires, et qu'il ne luy restoit qu'à trouver un bon déjûner. L'autre luy répondit qu'il trouveroit assez à déjûner, moyennant qu'il eût un defrayeur ; et, le prenant par la main luy dit : « Allons, Monsieur, nous trouverons peut être quelque sot qui payera l'écot pour nous deux. » Il y avoit derriere eux le garçon d'un apoticaire, fin et plaisant, auquel cet avocat faisoit toujours la guerre ; c'est pourquoy, ayant entendu leur discours, s'imagina incontinent de leur joüer d'un de ses tours. Ayant cheminé dix ou douze pas, il rencontra derriere une certaine maison un bel étron tout gelé, lequel il enveloppa en forme de pain de sucre, puis il regarda où étoient le gentilhomme et l'avocat, et, passant par devant eux comme fort pressé, il entra dans une maison, où en entrant il le laissa tomber comme par mégarde, ce que l'avocat releva de terre, disant au gentilhomme : « Ce lourdaut payera notre écot. Allons promptement, craignant qu'il ne nous retrouve sur notre larcin. » Làdessus ils entrerent dans un cabaret, font faire bon feu et commandent qu'on leur apporte de quoy déjûner. Comme ils s'échauffoient à boire et manger, le pain de sucre commença à se degeler ; l'avocat fut le premier qui en sentit le goust, c'est pourquoy il s'adressa à la servante, luy disant : « Je crois que vous avez la plus sale maison que je vis jamais ; sans doute cette chambre sert de cloaque aux petits enfans. » Le gentilhomme n'en dit pas moins de

son côté. La servante, fâchée de ce qu'ils l'apeloient vilaine, leur dit : « Messieurs, la maison est si nette qu'il n'y a point de merde ceans, si vous ne l'avez apportée. » L'odeur continuoit toûjours, ce qui les obligea de se lever de la table pour s'aprocher du feu, mais le pain se dégeloit toûjours. Enfin l'avocat le tira de sa poche, pour voir ce que c'étoit, mais il trouva que ce n'étoit plus que du syrop de proüas, et non pas de ces excélens syrops que plusieurs estiment tant. Ils ne sçurent si bien faire que la chambriere ne découvrît l'histoire, dont elle se prit à les injurier et à les mocquer de tout son pouvoir; il n'y eut pas jusqu'au maître et à la maîtresse qui ne se mocquassent d'eux, disant qu'ils devoient être bien yvres, d'avoir bû par la bouche et par le nez. Tout ce qu'ils pûrent faire, ce fut de payer leur déjûné, et de s'en retourner chez eux. Mais, pour les achever de peindre, ils trouverent le garçon apoticaire qui s'informoit partout si personne n'avoit vu amasser un pain de sucre. Il y eut quelqu'un qui l'avoit vu ramasser par l'avocat, qui étoit pour lors avec un autre homme, et qu'en suite ils étoient entrez en un tel cabaret, qu'il luy nomma; le garçon apoticaire luy conta la piece qu'il avoit joüée à l'avocat, pour se vanger des railleries qu'il luy faisoit; aussitôt cela fut divulgué par toute la ville, et le pauvre avocat servit de raillerie un peu de tems.

Gaillarde repartie sur un petit enfant nouveau-né.

Il n'y a pas longtems qu'une femme de cette ville accoucha d'un beau garçon, environ un mois aprés qu'elle fut mariée. Le mary, étonné de ce nouveau accroissement de monde en si peu de tems, s'alla se plaindre à un de ses amis, qui luy fit réponce : « Cela vous doit réjoüir : ce fils sera bon à être courrier, car il ira toûjours sept ou huit lieuës devant les autres. »

D'une jeune fille qui garda son honneur,
ainsi que sa mere luy avoit recommandé.

Cette jeune fillette, étant priée d'aller à la nôce d'une de ses compagnes, demanda congé à sa mere, qui luy octroya moyennant qu'elle se gouvernât sagement, et surtout qu'elle gardât son honneur, ce qu'elle luy promit de faire. Elle s'en alla donc à la nôce avec intention de bien garder son honneur. Toutes les filles dansoient, et elle point, et ne s'osoit aprocher de la collation pour faire de la merde avec les dents, comme les autres. Elle ne bougeoit d'un coin de la salle à regarder, et avoit les deux mains sur son busque, justement au diamettre de son intention, j'ay failly dire le centre où doit poser le diametre qui n'étoit pas encore, elle avoit la droite au consentrique. Il y eut un drôle

qui l'avisa en cette façon, et, assez mélancolique, il vint à elle et luy dit : « Ça, ma cousine, allons danser. — Je n'oserois, j'ay peur de perdre mon honneur ; ma mere m'a commandé de le bien tenir. — Venez, ne laissez pas de venir. — Je n'oserois, vous dis-je ; j'ay peur de perdre mon honneur. — O ! oh ! dit-il, n'y a-t-il que cela ? venez, cousine, dans cette petite chambre ; je vous le coudray si bien qu'il ne tombera pas. » Il luy dit cela tout bas ; elle l'entendit pourtant bien clair, parce qu'elle avoit envie de dancer ; c'est pourquoy elle crût et le suivit. Il la poussa contre un coffre, et luy enseigna la dance du loup la queuë entre les jambes, luy recousant son honneur, ainsi que l'on fait aux nouvelles mariées, puis luy dit que jamais son honneur ne tomberoit par cette fente-là, et qu'il l'avoit trop bien attaché pour cela. Quand ce fut fait, elle vint dancer, et il n'y avoit que pour elle, car, étant affriandée, elle mettoit toutes les autres en train.

D'un jeune homme qui alla aprendre à faire l'amour.

Un certain courtaut de boutique, à qui la chair démangeoit, l'envie luy prit de se marier pour l'apaiser ; mais il voulut auparavant aprendre comme il faut assaillir son ennemi en la guerre d'amour, où il n'avoit jamais montré sa valeur. Il s'adressa à une de ces filles qui se divertissent, pour luy en donner des leçons, et, étant allé en un dimanche aprés dîner à son logis, on luy dit qu'elle

étoit allée au sermon, où il s'en alla aussitôt pour la trouver. Le prédicateur vint à tomber sur la premiere vie de la Madeléne, parlant fort contre la paillardise, et représentoit si vivement les peines qui leur étoient préparées en enfer, que le drôle disoit en luy même qu'il pouvoit bien aller chercher ailleurs autre qu'elle pour luy octroyer la courtoisie, s'imaginant qu'elle seroit touchée de beaucoup de repentir en entendant cette predication ; mais, si-tôt qu'elle fut finie et qu'il luy eut dit la pensée qu'il en avoit, elle luy répondit : « Vrayment voire, je ne m'étonne pas de ce que nous vient conter ce moine; ne sçay-je pas bien qu'il faut que chacun fasse son métier? Il exerce le sien en reprenant les vices, et moy je fais le mien en faisant plaisir aux jeunes hommes. » Il eut incontinent repris le même désir qu'il avoit auparavant, et reçût de si malheureuses leçons que le plus beau thême qu'elle luy donna, ce fut un chancre, accompagné d'une tres-furieuse verole, qu'il alla porter dans le lit de sa nouvelle épousée.

Repartie d'un pelerin qui ressembloit au pape Boniface.

BONIFACE fut averty qu'il y avoit un pelerin du païs de Baviere qui étoit venu à Rome pour visiter les lieux saints, lequel luy ressembloit entierement de façon et de visage. Le pape l'ayant fait venir devant luy, quand il y fut venu, il luy demanda

si sa mere n'étoit jamais venuë à Rome; le pelerin, se sentant picqué au vif, luy répondit : « Saint Pere, ma mere ne fut jamais en ce païs, mais mon pere y est venu quantité de fois. »

Ce qui arriva à un curé à l'Offerte.

Un certain curé de la campagne, se promenant un dimanche au matin autour de sa paroisse, rencontra un homme qui portoit une belle carpe, et, d'autant que le lendemain c'étoit jour maigre, il l'acheta, et l'attache à l'éguillette de son calleçon, la couvre de sa robe, et de là va à l'église où ses paroissiens l'attendoient pour dire la messe. Quand ce vint à l'Offerte, que ledit curé se tourna devers son peuple avec la Paix, pour recevoir les offrandes, la carpe, qui étoit toute vive, commence à remuer la queuë de fois et d'autre, faisoit lever son aube et sa chasuble, sans qu'il s'en aperçût; mais les femmes y prirent garde, qui pensoient que ce fût la douze que Dieu fît croître; elles se regardoient l'une l'autre, puis en rioient et faisoient mille contenances. Le curé fut bien étonné de voir que personne ne venoit à l'Offrande, et, pensant à ce que pouvoit être, il aperçût la carpe qui se débattoit. Il retroussa sa robe, il dit à ses paroissiens, en leur montrant la carpe : « Ce n'est pas de la chair, c'est du poisson, que j'ay acheté ce matin, pour demain à mon dîner. »

De ce qu'un enfant découvrit à son pere.

Une jeune femme en l'absence de son mary fit venir un bon garçon pour luy tenir compagnie le jour, et par le même moyen couchoit avec elle. Et, comme ils joüoient ensemble à la bête à deux dos, et qu'ils remuoient le diable en enfer, un jeune enfant d'environ quatre ans et demy, lequel étoit dans le même lit, s'éveilla, et, voyant ce bon garçon, il demanda à sa mere qu'il étoit. Sa mere, qui sçavoit bien que, quand le pere seroit venu, il ne manqueroit pas de l'interroger, et que l'enfant declareroit incontinent ce qu'il avoit vû, c'est pourquoy elle luy dit que c'étoit le bon garçon. Le pere de l'enfant, étant de retour, ne faillit pas d'interroger son fils sur ce qui s'étoit passé au logis, dequoy le fils luy répondit que personne n'étoit venu que le bon garçon, qui étoit venu coucher avec ma mere. Le mary ne sçût pour lors rien entendre aux paroles de son fils; mais quelque tems aprés le bon garçon venant à passer par devant la boutique du marchand, cet enfant le reconnut, et dit à son pere : « Voila le bon garçon qui couche avec ma mere. » Ainsi il découvrit le mystere.

De deux filles qui se boudinoient.

C'est une chose bien étrange de voir une infinité de filles qui n'ont pas encore atteint l'âge de quatorze à quinze ans, et cependant il les faut in-

continent marier, ou bien elles useront de divers instrumens pour flatter leurs desirs. Les unes prennent des chandelles, les autres des saucisses, quelqu'unes se font des outils de velours et d'autres se servent de cervelas. Enfin cette histoire nous le fait voir clairement par la fille d'un tavernier qui n'avoit que quatorze à quinze ans, laquelle on faisoit coucher avec la servante, qui n'étoit gueres plus âgée, et, parce que la chair leur demangeoit, elles usoient d'un boudin, et se boudinoient l'une aprés l'autre. Mais la servante, ne se contentant pas de ce plaisir imaginaire, voulut essayer du contentement au naturel, et, se voyant courtisée du garçon du logis, elle ne se fit pas beaucoup prier pour luy accorder sa demande. Durant cette nouvelle amitié, la servante découvrit au garçon l'invention dont elle et la fille se servoient, ce que sçachant ce garçon, il fit tant envers la servante, qu'elle le laissa aller coucher à sa place avec la fille du logis, qui avoit accoûtumé de se coucher la premiere, et étoit souvent endormie quand la servante s'alloit coucher. Le garçon épia l'occasion, et, un jour qu'elle étoit endormie, la servante le fit entrer dans la chambre, et ne manqua pas de l'instruire comment il falloit faire. Il se coucha donc auprés d'elle fort doucement, et, imitant la servante, commença à la baudoüiner avec son boudin naturel. La fille s'éveilla là-dessus, et, étant encor toute endormie, disoit : « Jeanne, le boudin est crevé. » Mais le drôle, faisant l'endormy, ne luy répondit mot : tellement que la fille se rendormit, et la chambriere se mit à sa place ordinaire, et le garçon se retira en sa chambre, et il y retourna

plusieurs fois. Voila comme tout se passoit dans ce logis, sans que le maître et la maîtresse sçûssent rien de ce beau ménage, jusqu'à ce que le ventre de ces deux filles vint à enfler, ce qui fut cause qu'il leur fallut confesser. La servante avoüa que c'étoit le garçon qui l'avoit engrossie, mais on ne sçût rien tirer de la fille, sinon qu'elle étoit grosse d'un boudin, que ledit boudin s'étoit crevé, et qu'il falloit bien croire que tout cela eût germé dans son ventre.

D'une fille des champs qui avoit égaré un de ses moutons.

La fille d'un certain manant, revenant le soir de garder ses moutons, fut criée extrémement par sa mere pour en avoir égaré un, et, son pere la voûlant battre, elle luy dit : « Va, méchante, va le chercher. » La pauvre fille, qui ne sçavoit où le trouver, s'en alloit pleurant, et se mit à plaindre sous un arbre. Mais, comme elle demeuroit trop, la mere dit à son valet : « Jean, va-t'en requerir ma fille, va. » Le valet, obeïssant à sa maîtresse, s'y en alla, et, l'ayant trouvée, il luy dit : « Michelle, reviens à la maison ; ta mere le dit. — Non feray, dit-elle. — Vien, dit-il, vien. — Aga, dit-elle. Non feray, quand tu me devrois tuer; aussi bien je voudrois être morte. — Si tu ne viens, je te tueray, dit le valet. — Tu ne me sçaurois faire un plus grand plaisir », répondit la fille. Alors il la prit et

la jetta à la renverse, puis, tirant son couteau naturel, luy ficha dans le bas du ventre. Elle, qui vouloit finir ses jours, luy dit : « Mon cœur, enfonce ton glaive bien avant, de peur que je n'en rechape. » Mais le valet, étant lassé, et craignant qu'elle ne se plaignît encore, luy dit : « Michelle, hâte-toy de mourir promptement, car mon poignard n'a plus de pointe. »





NOTES

DU TOME PREMIER

Les anecdotes, les bons mots, les naïvetés, les histoires de filous, de laquais, de nouvelles mariées, qui composent le recueil auquel le sieur d'Ouville a prêté son nom, se retrouvent dans un grand nombre de livres du même genre ; il convient lui-même qu'il s'est parfois borné à redire ce qui déjà avait été dit.

Était-il nécessaire de se livrer à de longues et patientes recherches pour enregistrer les sources, les imitations de ces petits récits, pour constater ce que d'Ouville a emprunté à ses devanciers, pour relever ce que d'autres compilateurs ont narré après lui ? Nous ne le pensons pas : pareil travail mérite d'être entrepris lorsqu'il s'agit de productions importantes telles que le *Décaméron* et les *Cent Nouvelles nouvelles;* il aurait peu d'intérêt lorsqu'on se trouve en présence de d'Ouville.

Nous avons cru devoir nous borner à placer ici quelques notes relatives à un petit nombre d'historiettes. Si quelque amateur veut continuer ce que nous ébauchons à peine, il trouvera d'amples matériaux dans la *Gibecière de Mome,* 1644 ; dans le *Bouffon de la Cour*, 1682 , et dans les *Contes à rire,* qui, plusieurs fois réimprimés avec des additions ou des suppressions, viennent d'obtenir les honneurs d'une édition nouvelle. *Paris,* 1881, in-12.

P. 4. — *Naïveté d'une jeune femme à son mari.* Ce conte se retrouve, avec de légères différences de rédaction, dans les *Contes à rire,* p. 209.

P. 56. — *D'un gentilhomme pressé d'aller aux lieux secrets.* Se retrouve dans les *Contes à rire,* p. 24.

P. 60. — *Naïveté de Rabelais.* Il est superflu de faire

observer qu'il y a là un de ces contes ridicules dont on a encombré la biographie de « maître François » et qui ont souvent été reproduits par des écrivains se copiant les uns les autres.

P. 94. — *D'un Gascon qui n'avoit point froid.* Les Gascons avaient le privilège de fournir aux conteurs une mine inépuisable de prétendus bons mots. On en trouve dans les *Contes à rire*, p. 2, 36, 37, 107, etc. Consulter surtout le *Vasconiana* (par de Montfort) dont il existe plusieurs éditions. *Paris*, 1706, 1710, etc.

P. 102. — *D'un mary à sa femme.* Se retrouve dans les *Contes à rire*, p. 51.

P. 103. — *D'un qui fit un pet à table.* Le petit dieu Crépitus provoqua très souvent l'hilarité des anciens conteurs. Voir, entre autres, le *Chasse ennuy*, p. 476 : *Gaillardise d'un maître péteur ; Contes à rire*, p. 55 : *D'un qui fit un pet à table.* Les farceurs qui, dans la première moitié du XVII[e] siècle, faisaient sur leurs tréteaux, en plein vent, rire le public, depuis le talon gauche jusqu'à l'oreille droite, Tabarin et Bruscambille, ne tarissaient pas à cet égard; d'Ouville a donné, p. 119, une autre anecdote *crépitante.*

P. 105. — *D'un auteur et d'une dame.* Il s'agit de l'ouvrage de François Grenaille, sieur de Châteaumières, le *Plaisir des Dames, dédié à la reyne de la Grande-Bretagne;* ce livre fort moral et très ennuyeux est divisé en cinq parties : *le Bouquet, le Bal, le Cours, le Concert, la Collation;* il parut en 1641, et il eut deux ans après l'honneur d'être réimprimé en Hollande; cette seconde édition, *jouxte la copie imprimée à Paris,* est sortie de l'officine des Elsevier de Leyde.

P. 119. — *D'un homme qui avoit une femme maigre.* Reproduit dans les *Contes à rire*, p. 82.

P. 127. — *D'un qui vouloit battre sa femme tous les ans en un mesme jour pour son opiniastrise.* Voir le *Chasse ennuy*, p. 319.

P. 133. — *Le duc d'Ossone.* Les bons mots, les quolibets, les joyeusetés du duc d'Ossone (don Pedro Tellez y Giron), né en 1579, mort en 1624, ont été fort renommés; Tallemant des Réaux en a conservé quelques-uns (*Historiettes*, t. I, p. 199, édit. de 1840); il se rendit suspect aux Espagnols et fut arrêté et mené à Madrid; renvoyé à Naples, où il était fort aimé, il mourut en chemin. « On a cru qu'il avoit été empoisonné. Il étoit fort libéral, il aimoit les François et il s'habilloit quelquefois, en Espagne, à la françoise. » Ce fut d'ailleurs un des hommes d'État les plus remarquables de son époque; il fut soupçonné d'être l'instigateur occulte de cette fameuse *Conjuration de Venise* qui figure au rang des problèmes historiques; l'infatigable Gregorio Leti a écrit sa vie. *Paris*, 1700, in-12.

P. 150. — *L'anecdote du soldat qui se fait passer pour devin* se retrouve dans les *Contes à rire*, p. 92 ; Anseaume l'a arrangée pour la scène en écrivant le *Soldat magicien*, opéra-comique joué pour la première fois à Paris en 1760 et imprimé la même année.

P. 161. — *D'un homme qui fut cocu, battu et content.* L'anecdote remonte loin; c'est le sujet d'un fabliau : *La Bourgeoise d'Orléans;* Pogge ne l'a point oubliée : *Fraus mulieris.* Boccace l'a inscrite dans le *Décaméron* (journée VIII, nouvelle 7); les divers conteurs italiens, Malespini entre autres, l'ont racontée. Voir aussi les *Cent Nouvelles nouvelles* (nouvelle 88), les *Facetiæ* de Frischlinus, *Roger Bontemps en belle humeur.* Tout le monde connaît le conte de La Fontaine (liv. I, conte 3). Voir aussi les *Contes à rire*, p. 111.

P. 168. — *D'un prince couché avec la femme d'un cer-*

tain quidam de Paris. Ce changement de vêtements a servi de base à divers récits. Casti en a fait l'objet d'une de ses *Novelle : Le Bracche di san Griffone;* l'auteur (il y a lieu de croire que c'est Jacquemart) des contes imprimés en 1792 sous le nom de *C. Collier* et sous la rubrique de Saverne (allusion bien transparente au cardinal de Rohan) l'a mise en vers assez bien tournés.

P. 171. — *D'une femme qui subtilement trompa son mary.* Cette anecdote a été bien souvent racontée en vers et en prose; on la rencontre dans la *Discipline de clergie* de Pierre Alphonse, *Paris,* 1824; dans divers fabliaux, dans le *Décaméron* (VII[e] journée, nouvelle 6), dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (nouvelle 16), dans les *Facéties* de Pogge, dans l'*Heptaméron* de la reine de Navarre (I[re] journée, nouvelle 6), dans l'*Apologie pour Hérodote*, d'Henry Estienne (chap. xv), etc. La Monnoye l'a mise en vers latins : *Uxor coclitis.* Voir d'ailleurs les indications contenues dans le travail sur les *Sources du Décaméron et ses imitations* que M. Edelestand du Méril a assez singulièrement placé dans son *Histoire de la poésie scandinave*, *Paris,* 1839, p. 344 et suiv. Consulter aussi l'édition des *Cent Nouvelles nouvelles* donnée par M. Le Roux de Lincy, *Paris,* 1855, 2 vol. in-12, t. II, p. 335. Ce récit était également répandu dans l'Orient : on le rencontre dans l'*Hitopadesa.*

P. 215. — *Vengeance subtile d'un cordelier sur un jacobin.* Cette anecdote se retrouve dans les *Contes à rire,* p. 203.

P. 273. — *Tour subtil d'un filou.* Ces récits d'escroquerie avaient un grand charme pour nos aïeux; ils abondent dans l'*Histoire générale des larrons,* dont la première partie, *Paris,* 1625, porte le nom du sieur d'Aubrincourt; la seconde et la troisième partie suivirent rapidement, signées F. D. C. Lyonnois; on compte au moins sept édi-

tions complètes de 1639 à 1709. Vers 1630, Henry Daudiguier, écrivain alors en vogue, publiait un livre sur l'*Antiquité des larrons;* longtemps après, un auteur fécond et fort oublié, Nogaret, consacrait en 1810 deux volumes in-18 aux *Ruses et Astuces des fripons de Paris.*

P. 302. — *Du duc de Ferrare et de son fol Gonelle.* C'est un des plus célèbres bouffons de l'Italie. Ses *Buffonerie, cosa piacevole e da ridere,* ont été mises en vers et imprimées plusieurs fois à Florence au XVIe et au XVIIe siècles. Il a été donné dans la même ville, en 1868, une édition *secondo un' antica rarissima stampa.* Consulter Manni : *Notizie dei più bizzarri uomini toscani,* 1815, t. III, p. 23-51. On trouve dans les *Contes à rire,* p. 253 : « Gonelle fait peur au marquis de Ferrare pour le guérir de la fièvre quarte. Le marquis veut faire peur à Gonelle et le fait mourir. » Voir le *Thrésor des récréations,* Rouen, 1635, p. 55.

P. 304. — *D'une dame qui logea un gentilhomme.* Anecdote souvent reproduite, notamment dans le *Chasse ennuy,* p. 334.





TABLE




Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

IMPRIMÉ PAR JOUAUST

POUR

LES CONTEURS FRANÇAIS

PARIS, M DCCC LXXXII



a39003 002534815b